PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN

MODIFICATION N° 2

ANNEXES : ZONES SUCEPTIBLES D'ÊTRE TOUCHÉES

PIÈCE n°1.3.2

- PLUM prescrit par délibération du conseil métropolitain du 11 juillet 2017
- PLUM approuvé par délibération du conseil métropolitain du 07 avril 2022
- PLUM mis à jour par arrêtés des 10 juillet 2022, 19 janvier et 10 octobre 2023 et du 11 mars 2024
- PLUM modifié par délibérations des conseils métropolitains des 22 juin et 16 novembre 2023 et du 20 juin 2024

ORLÉANS MÉTROPOLE

Zone susceptible d'être touchée :

Alleville Nord

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
cf. fiche sur l'étude d'impacts	Zonage réglementaire : Continuités écologiques : Cours d'eau : Habitats :	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 8.28 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Cf. fiche sur l'étude d'impact Cf. fiche sur l'étude d'impact	Cf. fiche sur l'étude d'impact	Cf. fiche sur l'étude d'impact
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

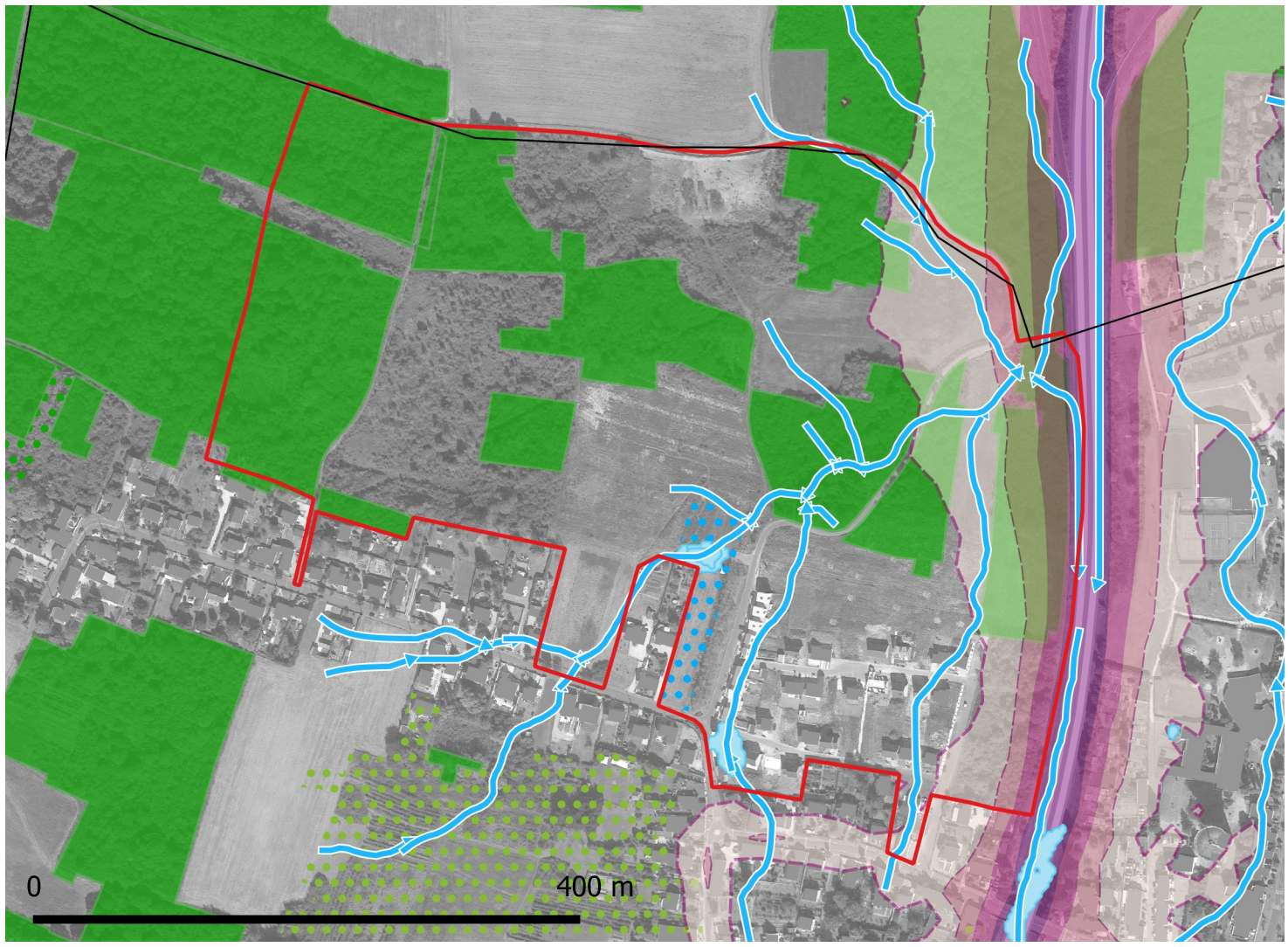

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

LES BERGES D'HOULIPPE

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Friche industrielle, comportant ponctuellement quelques arbres > Un boisement fait l'interface avec le chemin de halage au sud > Un alignement d'arbre est présent à l'Ouest du site, et sert d'interface avec le pavillonnaire > Un espace vert présent à l'Est du site > Secteur protégé UNESCO > Un potentiel de vues sur la Loire	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : L'OAP touche le corridor multi-trames constitué par la Loire. Présence d'un espace boisé (au Sud du site) et d'un espace vert remarquable (à l'angle Ouest de l'OAP) à protéger car constituant respectivement des réservoirs de biodiversité des sous-trames des milieux forestiers. Zones humides : Néant Cours d'eau : Loire au Sud de l'OAP	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Un aléa remontée de nappes présent sur plus de 50% du site (de sensibilité forte à nappe sub-affleurante) > Un aléa cavité moyen sur tout le site	> Présence d'une ICPE, de deux sites BASIAS et d'un site BASOL > Des nuisances sonores importantes sur la RD2152 au Nord et à l'Est : 60-70dB	> Présence d'une ICPE, de deux sites BASIAS et d'un site BASOL > Des nuisances sonores importantes sur la RD2152 au Nord et à l'Est : 60-70dB
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

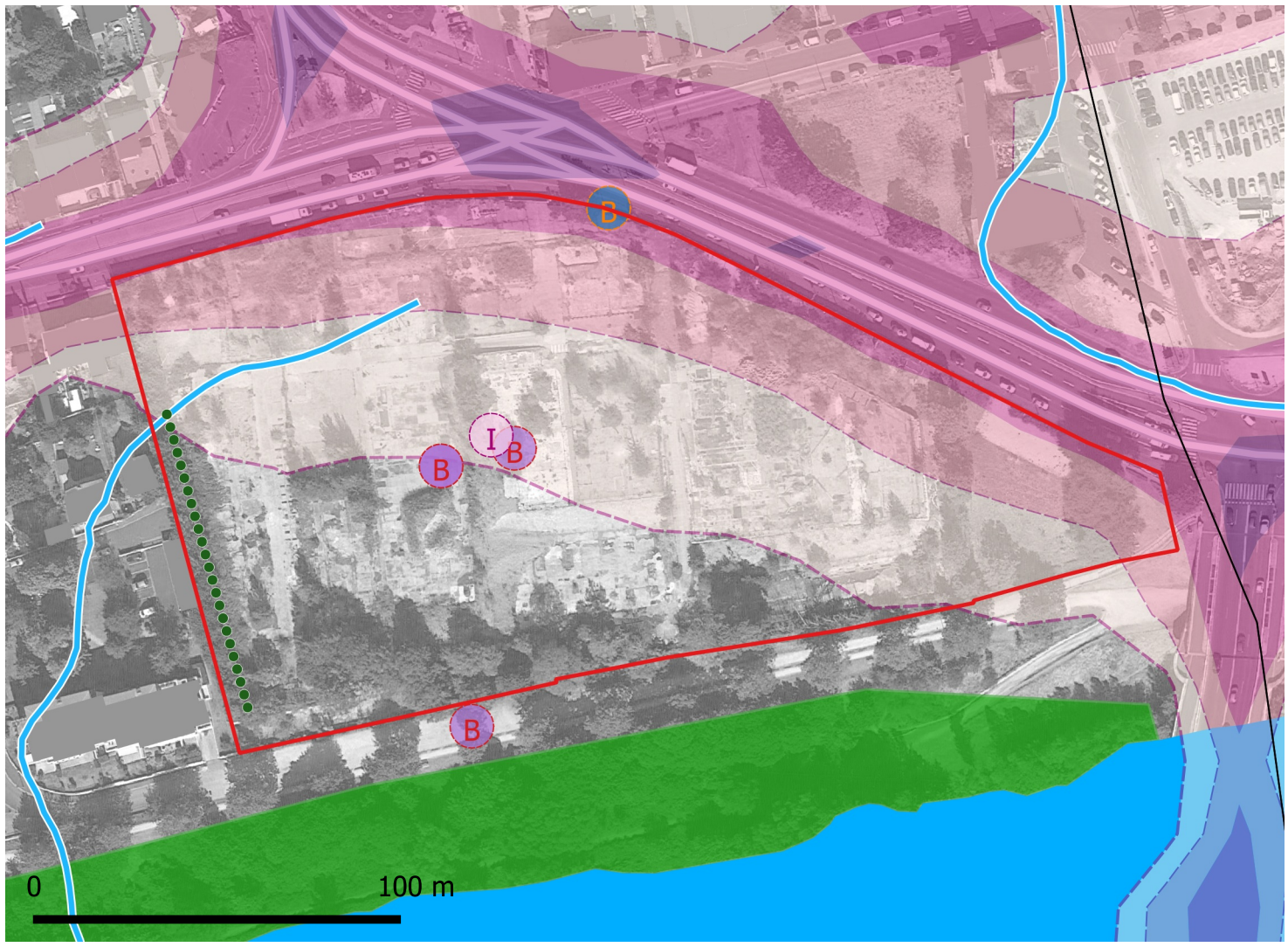

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

La Cerisaille

SAINT-JEAN-LE-BLANC

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Secteur situé à proximité des bords de Loire en rive gauche > Secteur proche d'un espace de respiration marquant la limite communale avec St Denis en Val > Larges espaces verts existants le long de l'avenue Jacques Douffiagues > Cône de vue sur la cathédrale d'Orléans depuis l'avenue Antoine Carré > Site inclus dans le périmètre UNESCO	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Secteur à l'extrémité Est , espace enfrichéà protéger. Il constitue un réservoir de biodiversité de la sous-trame des milieux ouverts. Un espace relais est identifié au droit de la rue Lancelot Barat. Cours d'eau : Néant Habitats : Présence de friches arbustives bien développées.	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 3.18 ha
Sensibilité	Sensibilité	
4	4	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Aléa remontées de nappes fort à nappes sub-affleurantes sur la quasi-totalité du site > Zone d'aléa moyen karst > Zone d'aléa très fort du PPRi sur la partie Est du site plusieurs axes de ruissellement sur le secteur	> Nuisances sonores limitées jusqu'à 60dB le long de l'avenue Jacques Douffiagues	> Nuisances sonores limitées jusqu'à 60dB le long de l'avenue Jacques Douffiagues
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

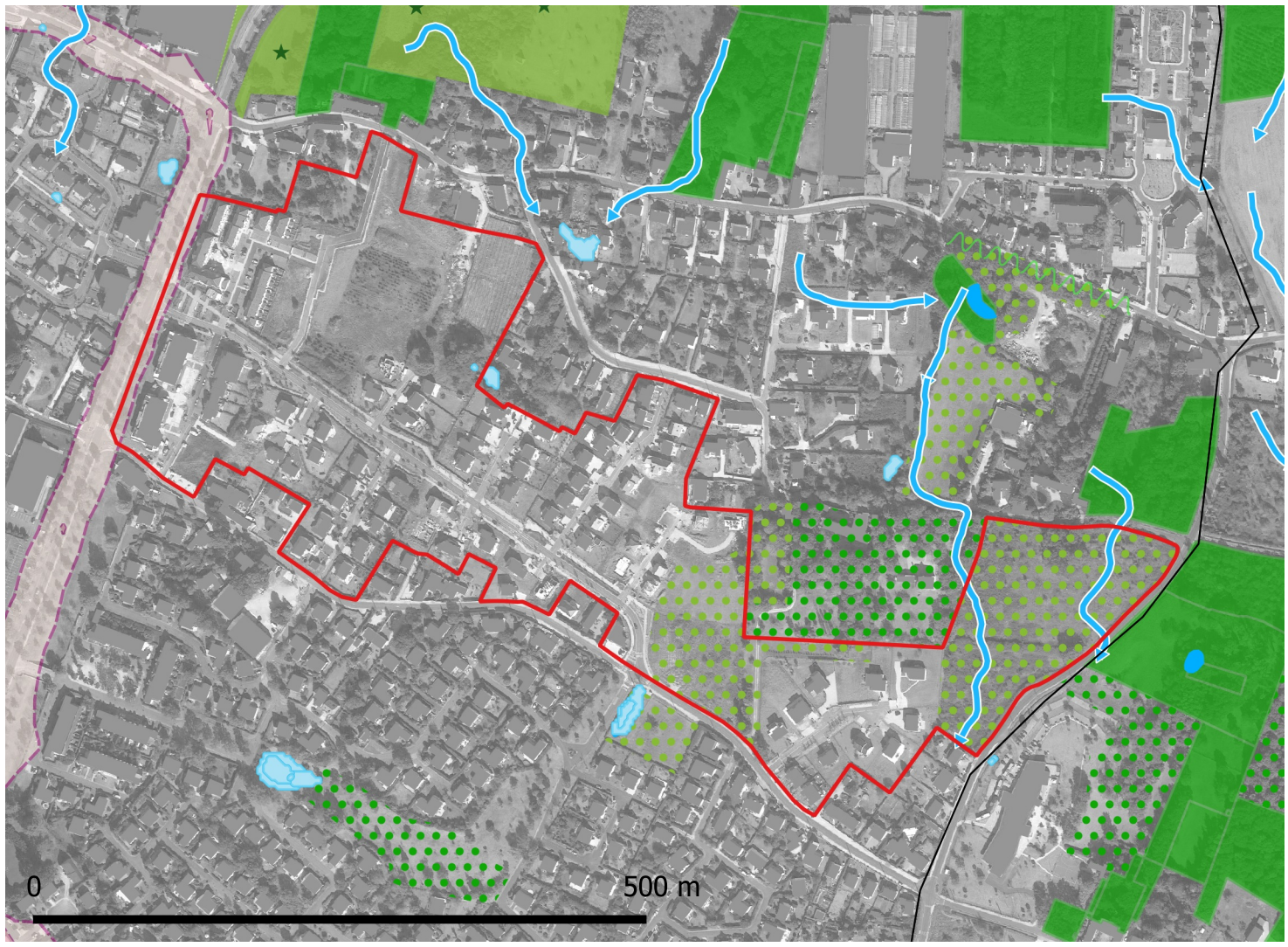

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

La Cossoniere

SAINT-JEAN-LE-BLANC

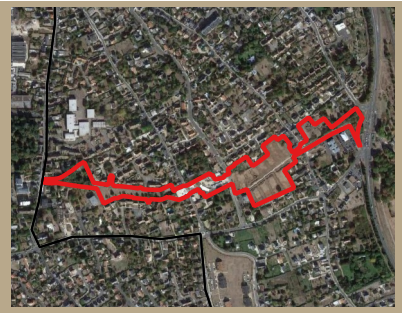

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site formé par de petits îlots au cœur d'un tissu urbain continu > Ces sites semblent déjà en construction > Des friches enherbées à l'est du site et des boisements à l'ouest > On note la présence de haies en bordure de jardin et de quelques arbres isolés > Pas de patrimoine remarquable	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Présence d'espaces verts remarquables à protéger car constituant des réservoirs de biodiversité de la sous-trame des milieux ouverts, à l'Est et à l'Ouest de l'OAP. Présence également d'un espace boisé à prendre en compte car constituant un espace relais de la sous-trame des milieux forestiers. Cours d'eau : Néant Habitats : L'un des sites est en construction, les autres comportent des structures végétales d'intérêt écologique (haie, friche arbustive)	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 1 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.38 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable > Plus de 50% de la surface dans le PPRi aléa fort à très fort > Zone d'aléa mouvement de terrain moyen à moyen karst	> Légères nuisances sonores de 60 dB à l'extrême est du site le long de l'avenue Gaston Galloux	> Légères nuisances sonores de 60 dB à l'extrême est du site le long de l'avenue Gaston Galloux
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

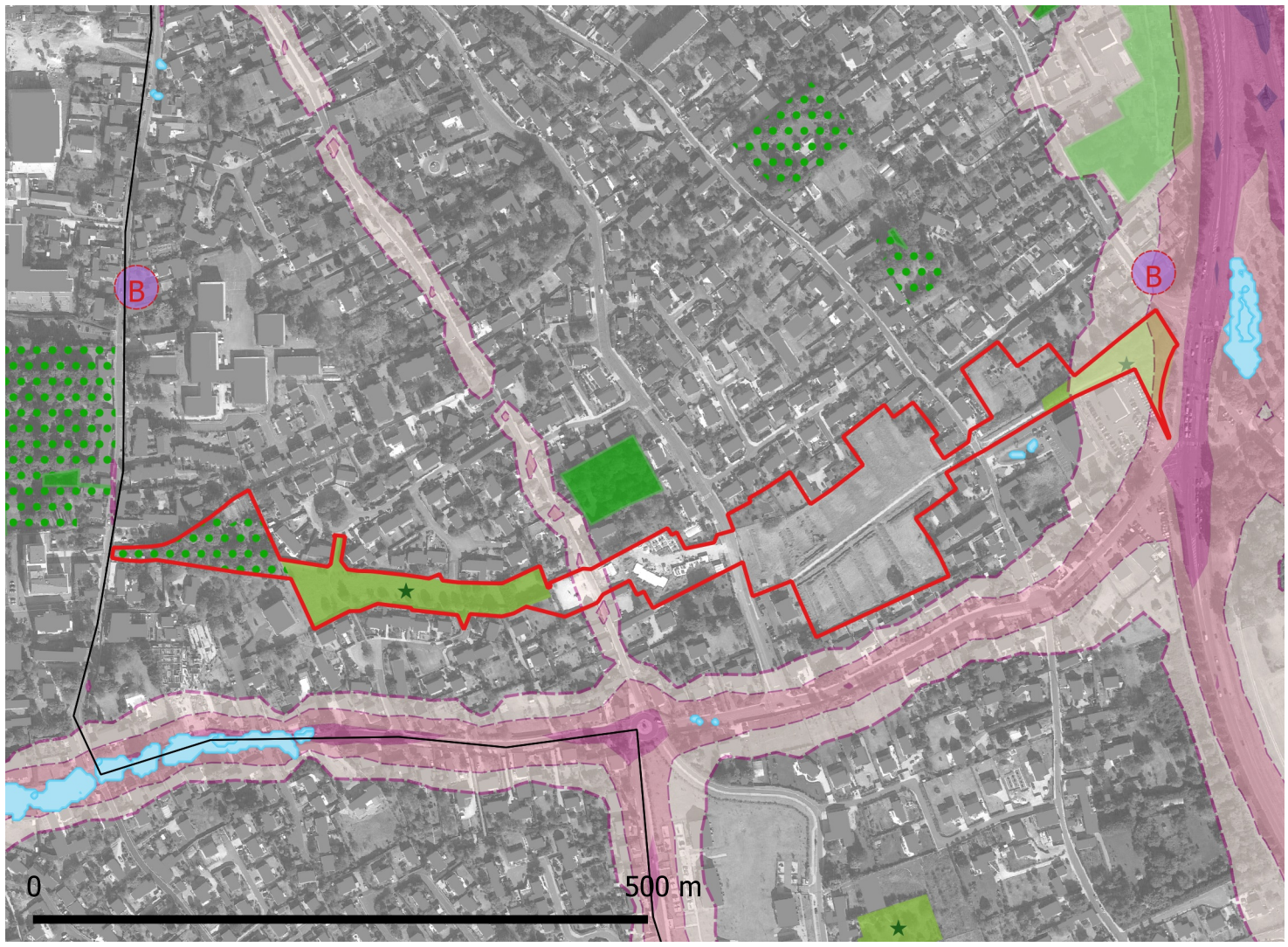

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

La Rosette

SAINT-JEAN-LE-BLANC

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site de transition entre une zone résidentielle et des espaces naturels > Site constitué d'une zone de friche enherbée et d'un petit bosquet autour d'une mare > Présence de haies tout autour de la zone > Site localisé en bordure du périmètre classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, néanmoins sur la bordure nord sur une faible surface du site	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Présence d'un espace boisé à protéger, au Nord Ouest de l'OAP, car constituant un réservoir de biodiversité de la sous-trame des milieux forestiers. Le Nord du site abrite un espace vert à prendre en compte car il constitue un espace relais de la sous-trame des milieux ouverts. Cours d'eau : Néant Habitats : Le site est majoritairement constitué de friches enherbées, ainsi que d'un petit bosquet et d'une mare	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.16 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 1.31 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	4	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable > Plus de 50% de la surface dans le PPRi aléa fort à très fort > Aléa remontées nappes fort à sub-affleurantes sur tout le site > Zone d'aléa mouvement de terrain moyen à moyen karst		
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

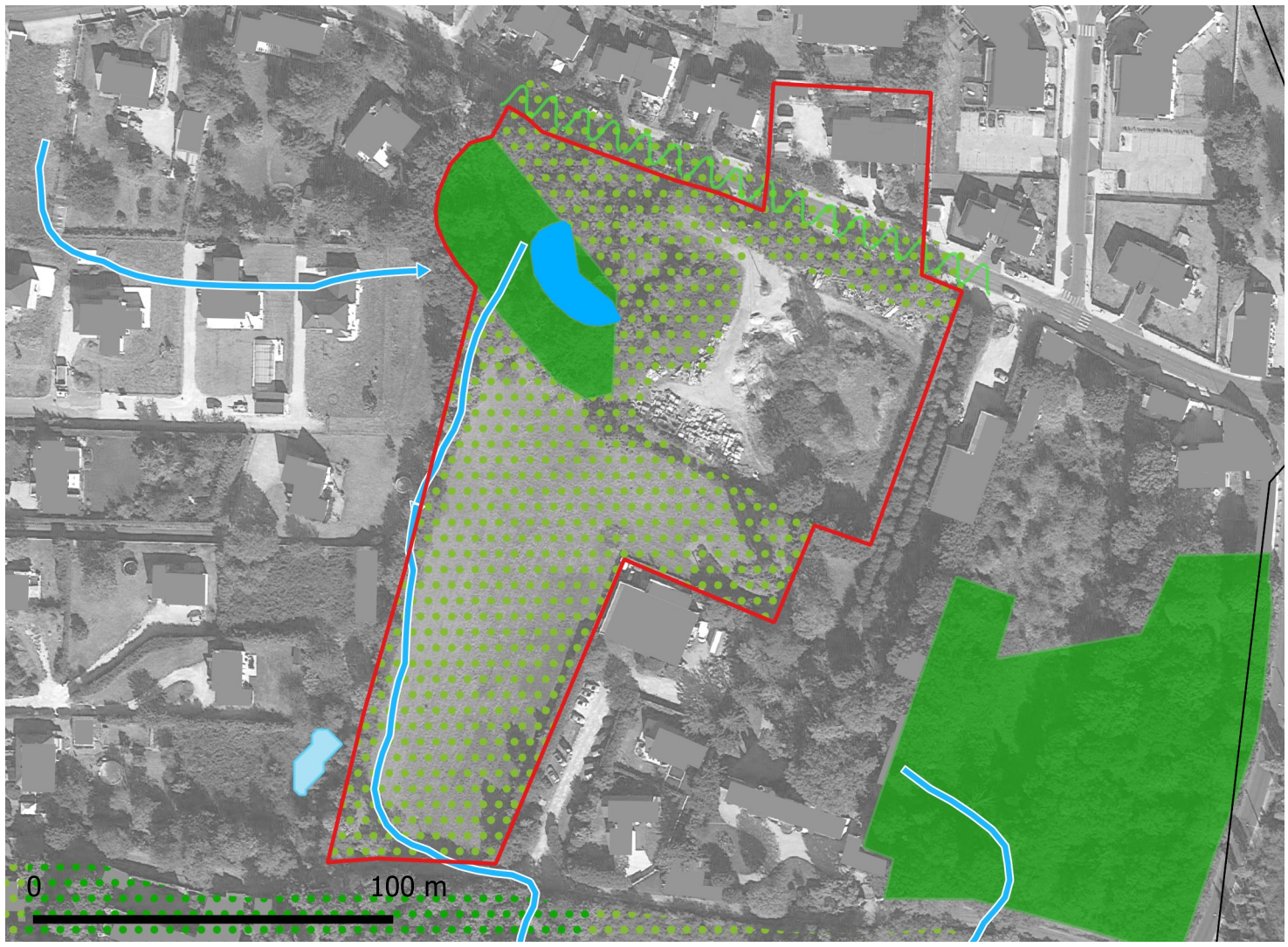

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

MONIER

SAINT-JEAN-LE-BLANC

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site de revalorisation de déchets industriels > Covisibilité importante avec la zone d'activités et commerciale présente à l'est > Présence de quelques friches industrielles > Site inclus dans le périmètre UNESCO du Val de Loire	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Néant Cours d'eau : Néant Habitats : Présence de friches herbacées industrielles	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	1	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Aléa remontées de nappes fort sur la quasi-totalité du site > Zone d'aléa moyen karst > Zone d'aléa fort à très fort du PPRi sur tout le site	> Présence dun site ICPE non Seveso et d'un site BASOL > Franges nord et sud du site incluses dans des zone de bruit de 60 à 65dB	> Présence dun site ICPE non Seveso et d'un site BASOL > Franges nord et sud du site incluses dans des zone de bruit de 60 à 65dB
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

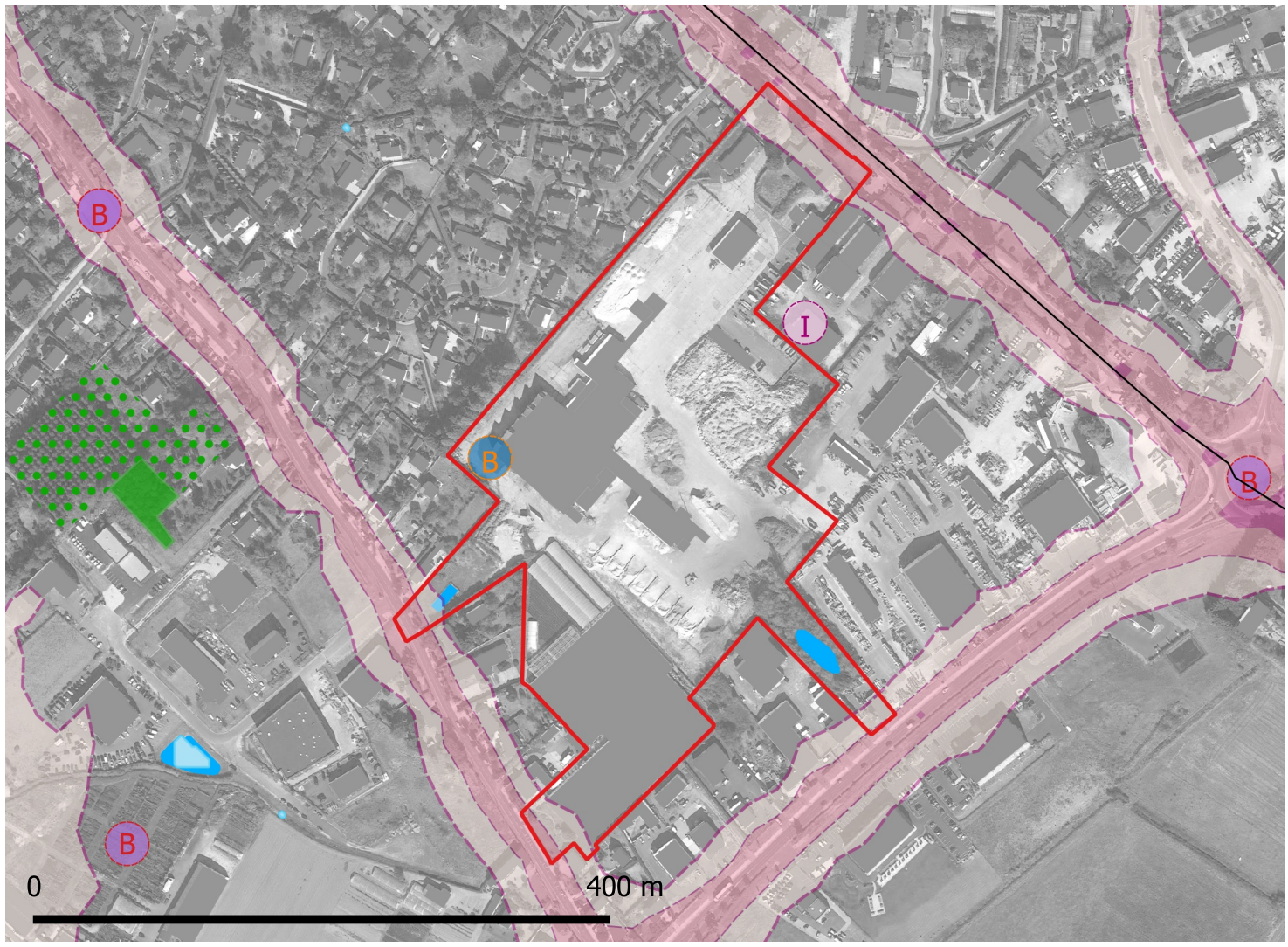

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Bourg

SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site au cœur d'un tissu pavillonaire dense à dominante horticole, identitaire de la métropole et des cités ligériennes > On note la présence d'une serre et d'un potager à l'est du site > On note également la présence de haies en bordure du territoire et notamment de la zone pavillonnaire > Pas de patrimoine remarquable à proximité	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Site non inscrit dans un réservoir de biodiversité ou espace relais Cours d'eau : Néant Habitats : Le site est majoritairement constitué d'espaces agricoles et possède également des structures d'intérêt écologique	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
>Tout le site inclus dans le PPRi aléa très fort > Zone d'aléa mouvement de terrain moyen à moyen karst	> Moins de 20% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A)	> Moins de 20% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

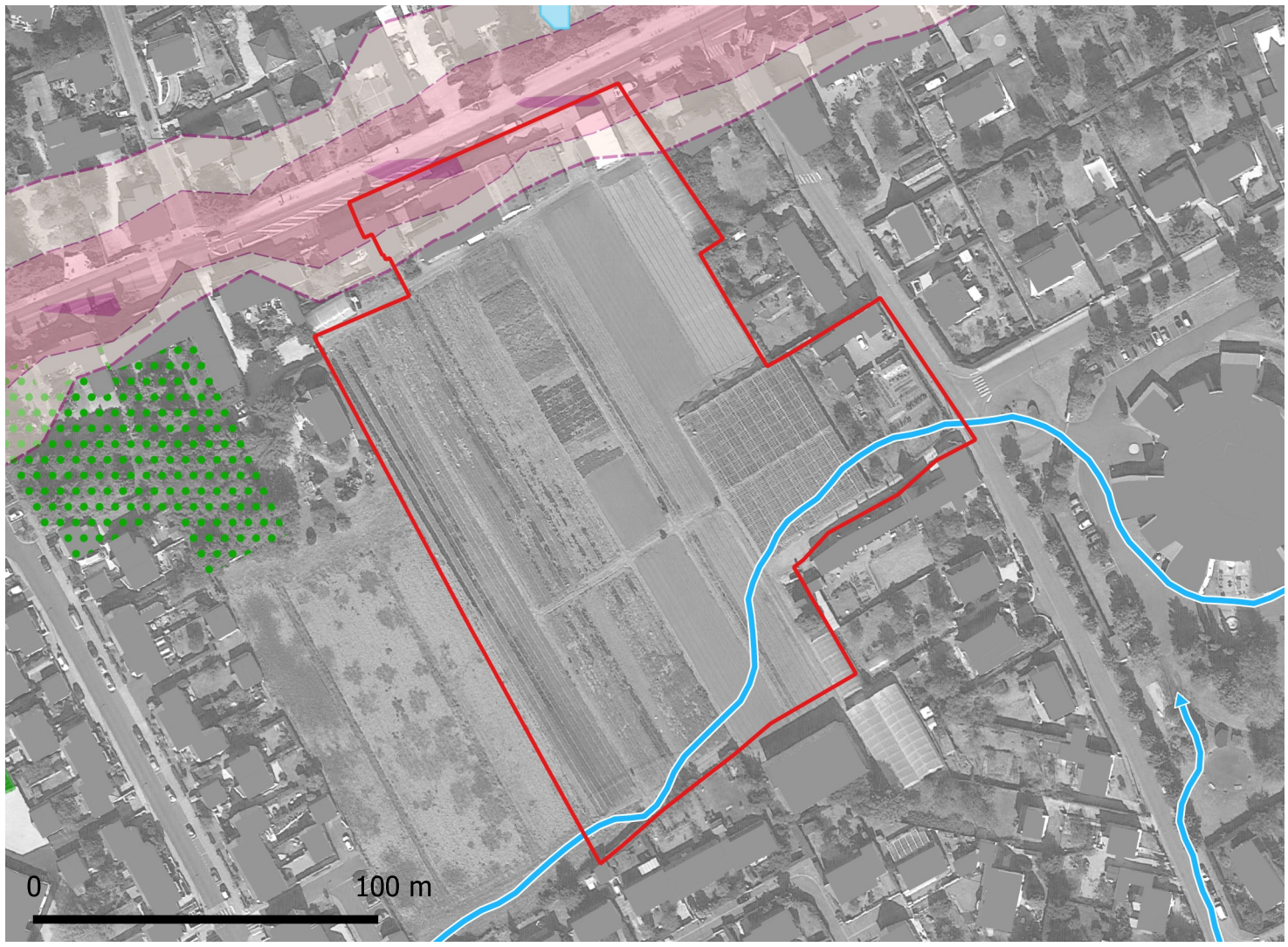

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Centre Ville

SARAN

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> De nombreux espaces verts de petite taille insérés dans le tissu urbain (à dominante pavillonnaire) > Des espaces boisés ponctuellement présents sur le périmètre de l'OAP, principalement au Nord de la D902 > Des espaces boisés, notamment au Nord-Ouest de l'OAP, entourant le château de l'étang, et au Sud, autour du Lac de la Médecinerie. > Des alignements d'arbres ponctuellement présents > Un tissu urbain pavillonnaire et de petit collectif	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Les petits espaces verts ponctuels sont remarquables et à protéger car constituant des réservoirs de la sous-trame des milieux ouverts. De la même manière, les petits espaces boisés disséminés sur l'OAP sont à protéger car constituant des réservoirs de la sous-trame forestière. Deux espaces verts remarquables sont identifiés sur le secteur de l'OAP : l'espace vert et boisé au niveau du château de l'étang (Nord-Ouest) et l'espace vert et boisé au niveau du lac de la Médecinerie (Sud). Un espace relais de la sous-trame des milieux ouverts est également présent au Nord-Est du site. Zones humides : Trois zones humides présentes autour des lacs de la Médicinerie, du Château de l'étang et d'un plan d'eau au nord de la Médicinerie	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 8.75 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 9.5 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.97 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 8.07 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	4	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Un aléa remontée de nappes présent sur le secteur de la Médecinerie (nappe sub-affleurante) > Un aléa cavité moyen sur plus de 70% du site (à l'Ouest) > Un aléa ruissellement présent ponctuellement sur le secteur de l'OAP (submersion entre 50 cm et supérieure à 1m) > Présence de nombreux axes d'écoulement des eaux pluviales au sein du site	> 3 sites BASIAS présents le long de la RD902 > Des nuisances sonores présentes sur les principaux axes automobiles : Rue de l'Orme au Coin, RD902, RD707, Avenue du Stade.	> 3 sites BASIAS présents le long de la RD902 > Des nuisances sonores présentes sur les principaux axes automobiles : Rue de l'Orme au Coin, RD902, RD707, Avenue du Stade.
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

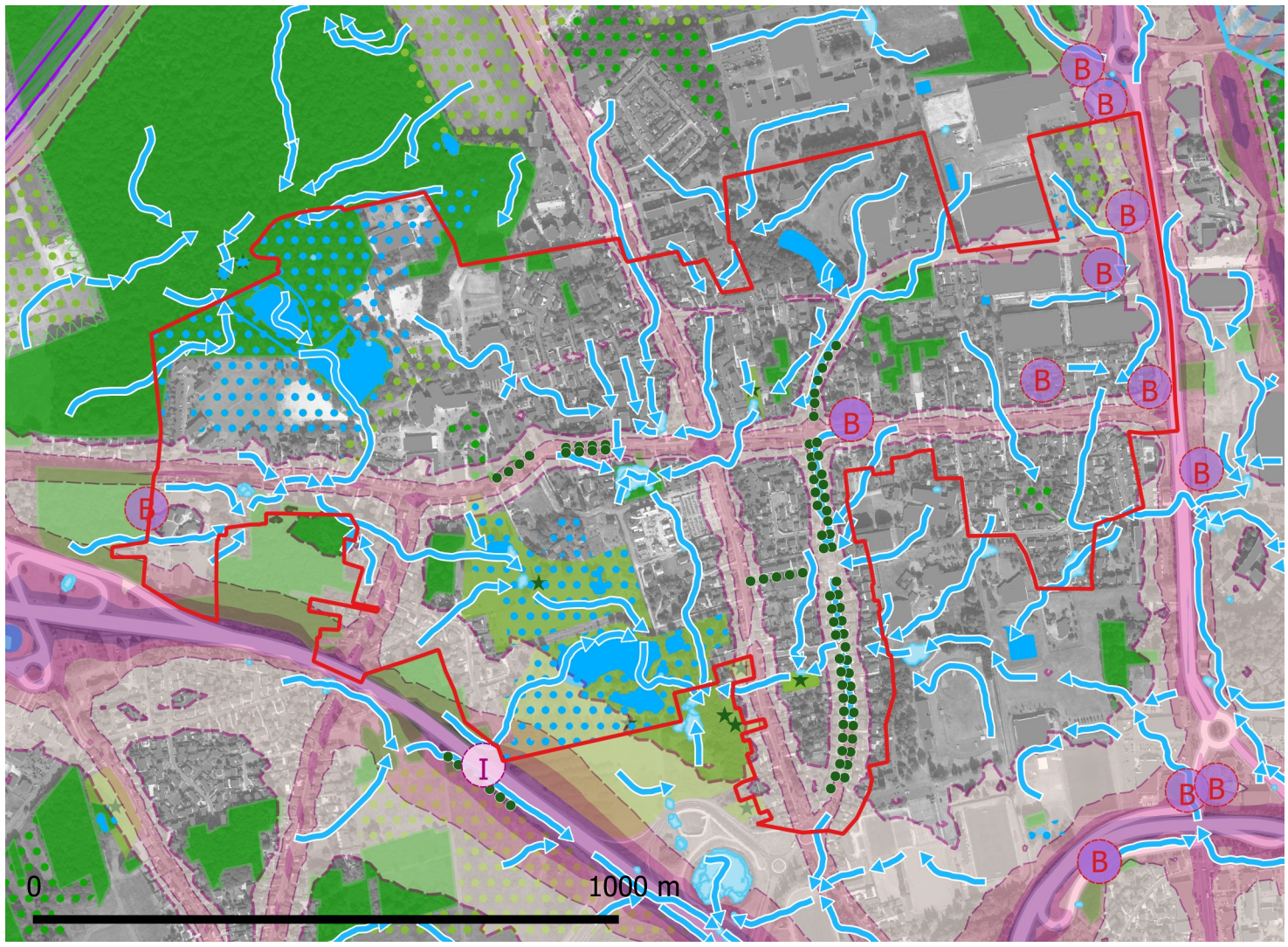

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Cents Arpents

SARAN

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Un écran boisé le long de la rue Paul Langevin > Site composé d'une friche agricole herbacée > Opération en cours de réalisation	3

TVB

Etat initial et enjeux	Sensibilité
Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Le site est entièrement concerné par des espaces relais de la sous-trame ouverte pour la partie nord du site et boisée pour la partie sud. Cours d'eau : Néant Habitats : Structures naturelles d'intérêt écologique fort	4

Paysage / TVB

Incidences pressenties / Mesures

<u>À préserver</u>

Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha
Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha

<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>

Espaces relais de la sous-trame boisée : 1.27 ha
Espaces relais de la sous-trame ouverte : 13.04 ha

Gestion des eaux pluviales et risques naturels

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Pas de zone d'aléa mouvement de terrain > Pas d'aléa lié aux remontées de nappes > Axes de ruissellement identifiés	/

Risques et pollutions

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Nuisances sonores jusqu'à 60dB le long de l'ancienne route de Chartres et de la rue Paul Langevin	/

Nuisances

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Nuisances sonores jusqu'à 60dB le long de l'ancienne route de Chartres et de la rue Paul Langevin	/

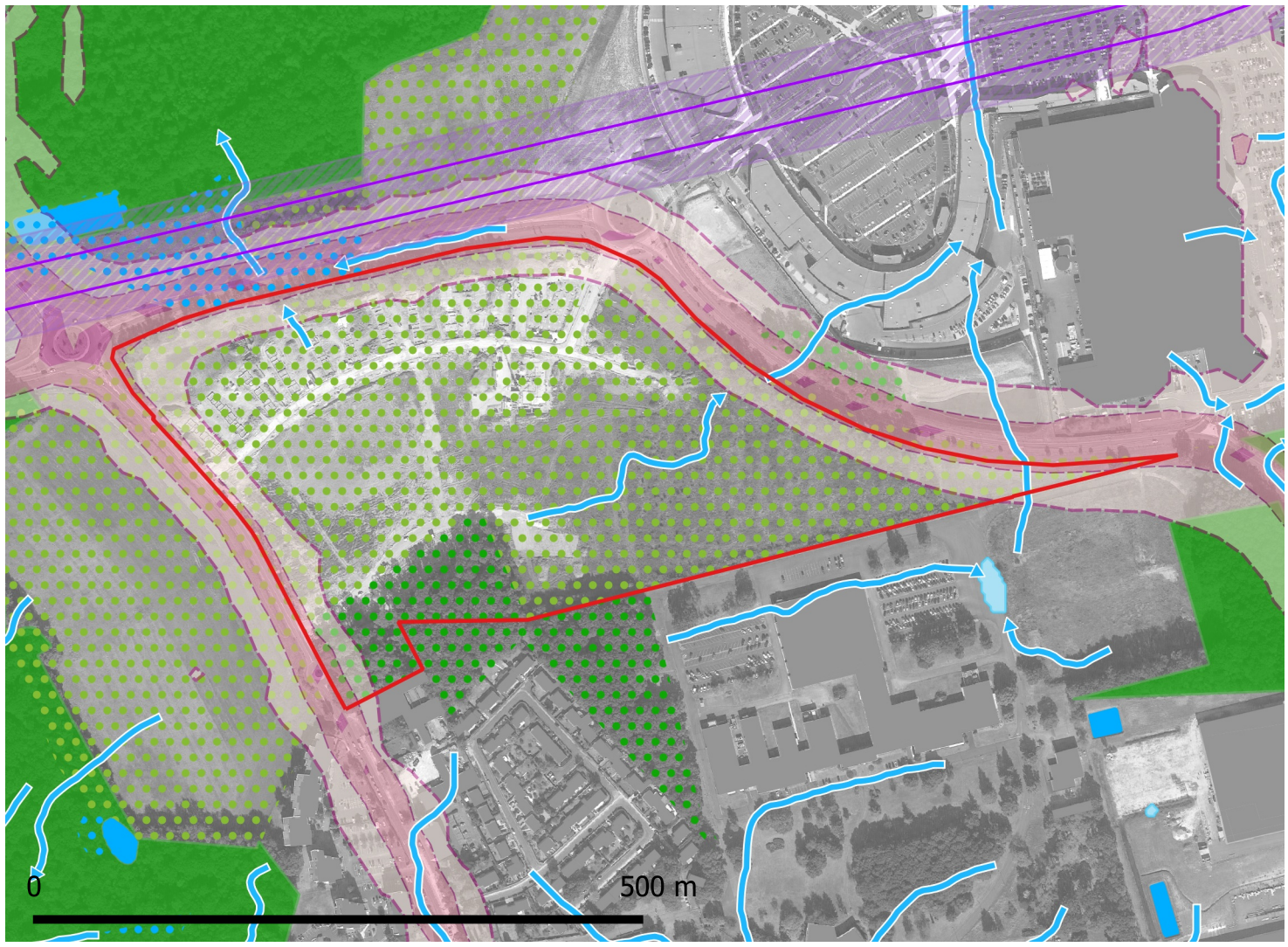

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

DERET

SARAN

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site contraint, situé entre tissu pavillonnaire à l'ouest et zone d'activités à l'est > Présence d'un parking logistique sur la majeure partie du site	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Néant Cours d'eau : Néant Habitats : Le site est constitué majoritairement d'espaces artificialisés. Quelques arbres parfois en bosquet sont présents	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
1	1	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Plus de 50% du site au nord en aléa nappes sub-affleurantes > Aléa mouvement de terrain élevé	> Faibles nuisances sonores, sur l'entrée st du site au niveau de la D702	> Faibles nuisances sonores, sur l'entrée st du site au niveau de la D702
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

La RD2020 et ses abords

SARAN

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Plusieurs espaces boisés à protéger situés sur la partie Nord de l'OAP (site d'extension des Cent Arpents) > Des espaces verts remarquables sont également présents dans cette zone > Présence d'une zone d'activités et covisibilité importante avec cette dernière depuis le Nord-Ouest du site > Reste du site constitué de la RD2020 et de ses abords	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Présence au Nord-Ouest de l'OAP, d'espaces verts à prendre en compte car constituant des réservoirs relais des sous-trames des milieux ouverts. Zones humides : Plusieurs bassins de collecte des eaux pluviales des surfaces de stationnement Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 3.33 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.36 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 2.35 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Un aléa ruissellement présent ponctuellement à proximité et sur la départementale > Pas d'aléa remontée de nappes > Un aléa cavité moyen au Nord de la départementale, au niveau de la limite communale	> Pas de sites BASIAS/BASOL directement sur le secteurs, mais de nombreux à proximité directe > Des nuisances importantes dues au trafic routier (60-75dB). Ces nuisances sont plus importantes sur la partie Nord de la RD2020	> Pas de sites BASIAS/BASOL directement sur le secteurs, mais de nombreux à proximité directe > Des nuisances importantes dues au trafic routier (60-75dB). Ces nuisances sont plus importantes sur la partie Nord de la RD2020
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

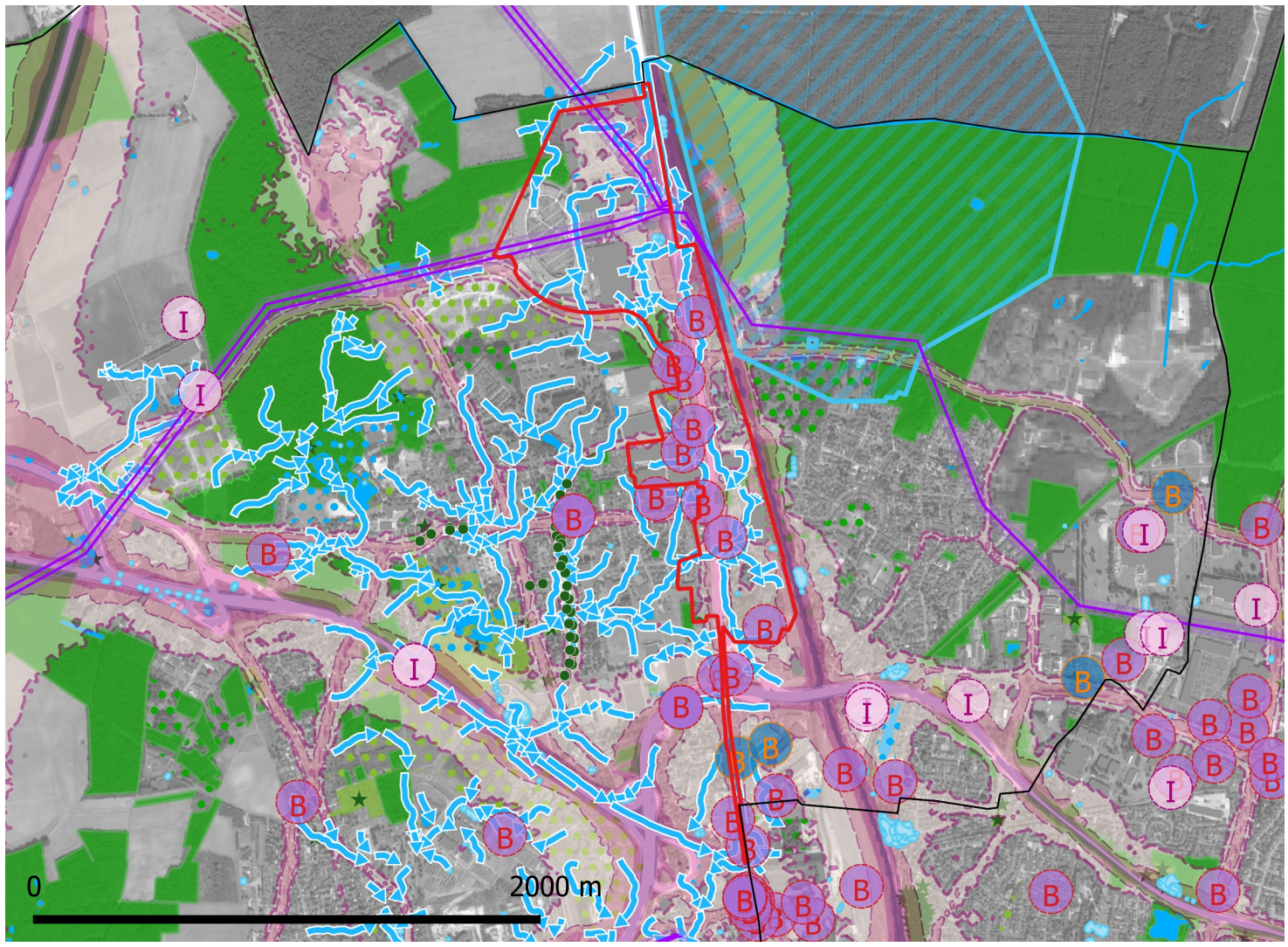

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

La zone artisanale de la Motte-Petree

SARAN

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Le site est aujourd'hui en friche > Un petit boisement est présent à l'Ouest de l'OAP	2

TVB

Etat initial et enjeux	Sensibilité
Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : L'intégralité du site appartient à un corridor écologique. La quasi totalité du site abrite un espace vert à prendre en compte car constituant un réservoir relais de la sous-trame des milieux ouverts. Présence d'un espace boisé à protéger car constituant un réservoir de biodiversité de la sous-trame des milieux forestiers au Nord-Ouest du site. Zones humides : Un petit point d'eau présent dans le boisement à l'Ouest de l'OAP. Cours d'eau : Néant Habitats :	4

Paysage / TVB

Incidences pressenties / Mesures

<u>À préserver</u>

Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.59 ha
Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha

<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>

Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha
Espaces relais de la sous-trame ouverte : 12.3 ha

Gestion des eaux pluviales et risques naturels

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Un aléa remontée de nappe localisé au niveau du point d'eau à l'Ouest (nappe sub-affleurante) > Un aléa cavité moyen sur tout le site	/

Risques et pollutions

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Des nuisances sonores sur moins de 50% du site (60-70dB)	/

Nuisances

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Des nuisances sonores sur moins de 50% du site (60-70dB)	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Le Grand Sary

SARAN

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site consitué de parcelles cultivées et de friches agricoles herbacées > Présence de deux corps de ferme anciens > Covisibilité avec l'autoroute A 10 limitée en partie à l'ouest par une haie longeant le site mais importante au nord du site car aucune structure végétale n'est présente	Zone réglementaire : Néant Continuités écologiques : Néant Zone humide : Une zone humide a été identifiée au cœur du site. Cours d'eau : Néant Habitats : Le site est majoritairement composé de champs cultivés et de friches herbacées. Une mare entourée de végétation est présente à l'ouest du site. Une zone humide est également localisée au coeur du site.	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Aléa cavité de sensibilité moyen sur tout le site > Plusieurs axes de ruissellement des eaux pluviales traversent le site au Sud-Est	> Deux sites ICPE non Seveso sont localisés à environ 100 et 230 m à l'est du site > 70% du site est inclus dans une zone de bruit comprise entre 60 et 70 dB	> Deux sites ICPE non Seveso sont localisés à environ 100 et 230 m à l'est du site > 70% du site est inclus dans une zone de bruit comprise entre 60 et 70 dB
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

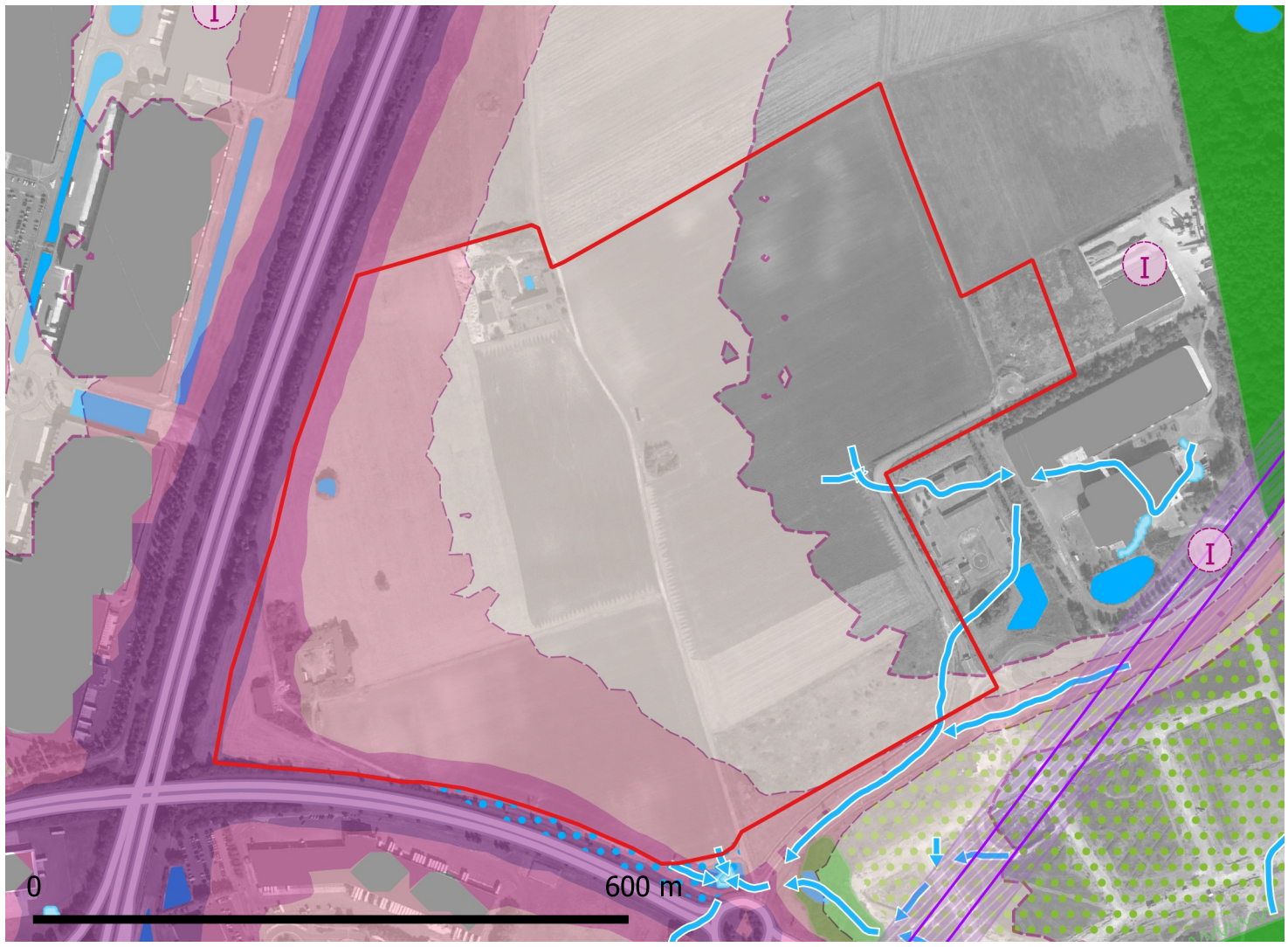

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Maryse Bastie

SARAN

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site au cœur d'un tissu pavillonnaire, constituant un espace de respiration au sein d'une zone urbanisée > Présence de boisements et de pelouses entretenues > Covisibilité avec le bâti pavillonnaire limitée par des haies > Pas de patrimoine remarquable	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Néant Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant Habitats : Le site est composé de boisements et de pelouses entretenus	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0.56 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Un aléa cavité de sensibilité élevée sur tout le site > Un aléa ruissellement présent en limite du site à l'est > Un axes de ruissellement des eaux pluviales traverse le site au nord-ouest	> Pas d'enjeu lié aux nusiances sonores	> Pas d'enjeu lié aux nusiances sonores
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Portes du Loiret

SARAN

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Le site est majoritairement composé de terrains en friche et constitue un vaste espace de nature au coeur d'un tissu urbain > Présence d'un pôle santé et d'une clinique au Sud-Ouest de l'OAP > Des espaces boisés à protéger sont présents à l'Ouest et au Nord-Ouest de l'OAP et au Nord de la RD2701 > Des friches enherbées et colonisées par des arbres et arbustes sont présentes sur toute la frange du Sud-Est au Nord-Ouest de l'OAP > La route D2701,en contrebas, est peu visible depuis le coeur du site	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Plus de la moitié du site est identifié comme espace relais relais de la sous-trame des milieux ouvert, notamment à l'est et au centre de l'OAP. Il s'agit d'un espace vert remarquable à protéger. Les espaces boisés à l'Ouest et au Nord-Ouest du site sont à protéger car constituant des réservoirs de biodiversité de la sous-trame des milieux forestiers. L'entièreté du site, exceptée le pôle santé, est identifiée comme corridor écologique. Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 7.31 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 3.83 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 37.87 ha
Sensibilité	Sensibilité	
4	5	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Un aléa remontée de nappes sur moins de 50% du site (nappe sub-affleurante) > Un aléa cavité moyen à fort sur tout le site > Un aléa ruissellement présent principalement au Nord de la RD2701 et au coeur du site (submersion > 1m)<<< > Présence de nombreux axes d'écoulement des eaux pluviales au sein du site	> Présence d'une ICPE et d'un site BASIAS > Des nuisances sonores importantes dues à la RD2701, avec 50% du site inclus au sein d'une zone de bruit comprise entre 60 et 75 dB	> Présence d'une ICPE et d'un site BASIAS > Des nuisances sonores importantes dues à la RD2701, avec 50% du site inclus au sein d'une zone de bruit comprise entre 60 et 75 dB
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

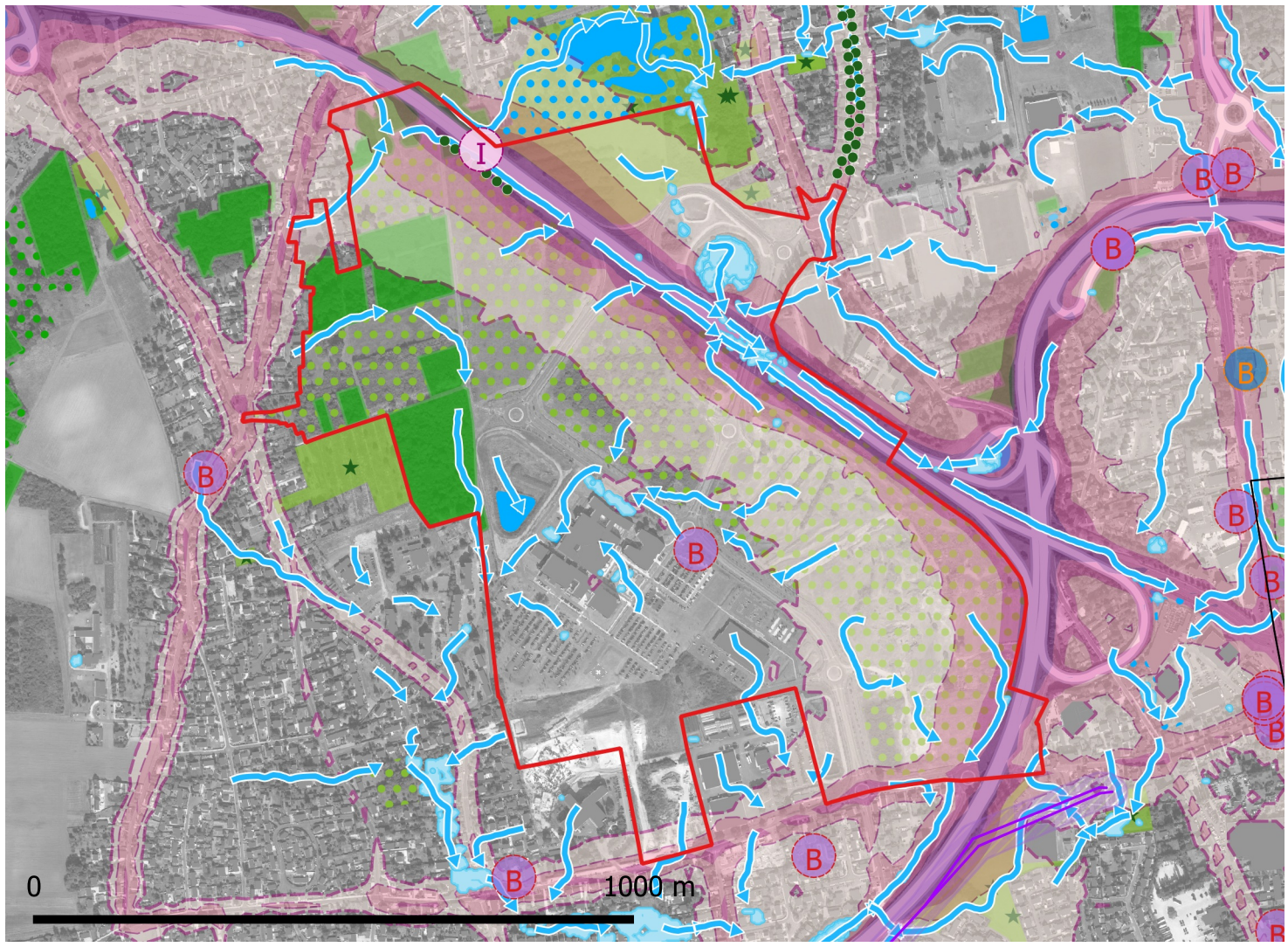

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

QUELLE

SARAN

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Présence de friches enherbées et site en partie colonisé par des essences pionnières > Percée visuelle sur la rue de la Montjoie, vue lointaine sur le centre bourg > Friche industrielle générant des paysages urbains non qualitatifs > Présence d'un bâtiment industriel délaissé > Forte covisibilité avec la voie ferrée	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Présence de deux espaces boisés à protéger au nord-ouest du site, car constituant des réservoirs de biodiversité de la sous-trame des milieux forestiers. Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant Habitat : enfrichement et colonisation par des essences pionnières	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.49 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Pas de nappes subaffleurantes > Pas d'aléa cavité > Aléa ruissellement submersion forte sur 2 sites secteurs > Axes d'écoulement des eaux pluviales nord-sud	> Site exposé à des nuisances sonores modérées à fortes sur l'ensemble du secteur supérieures à 60 dB(A) > Plus de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A) > Site Basias à l'adresse	> Site exposé à des nuisances sonores modérées à fortes sur l'ensemble du secteur supérieures à 60 dB(A) > Plus de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A) > Site Basias à l'adresse
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

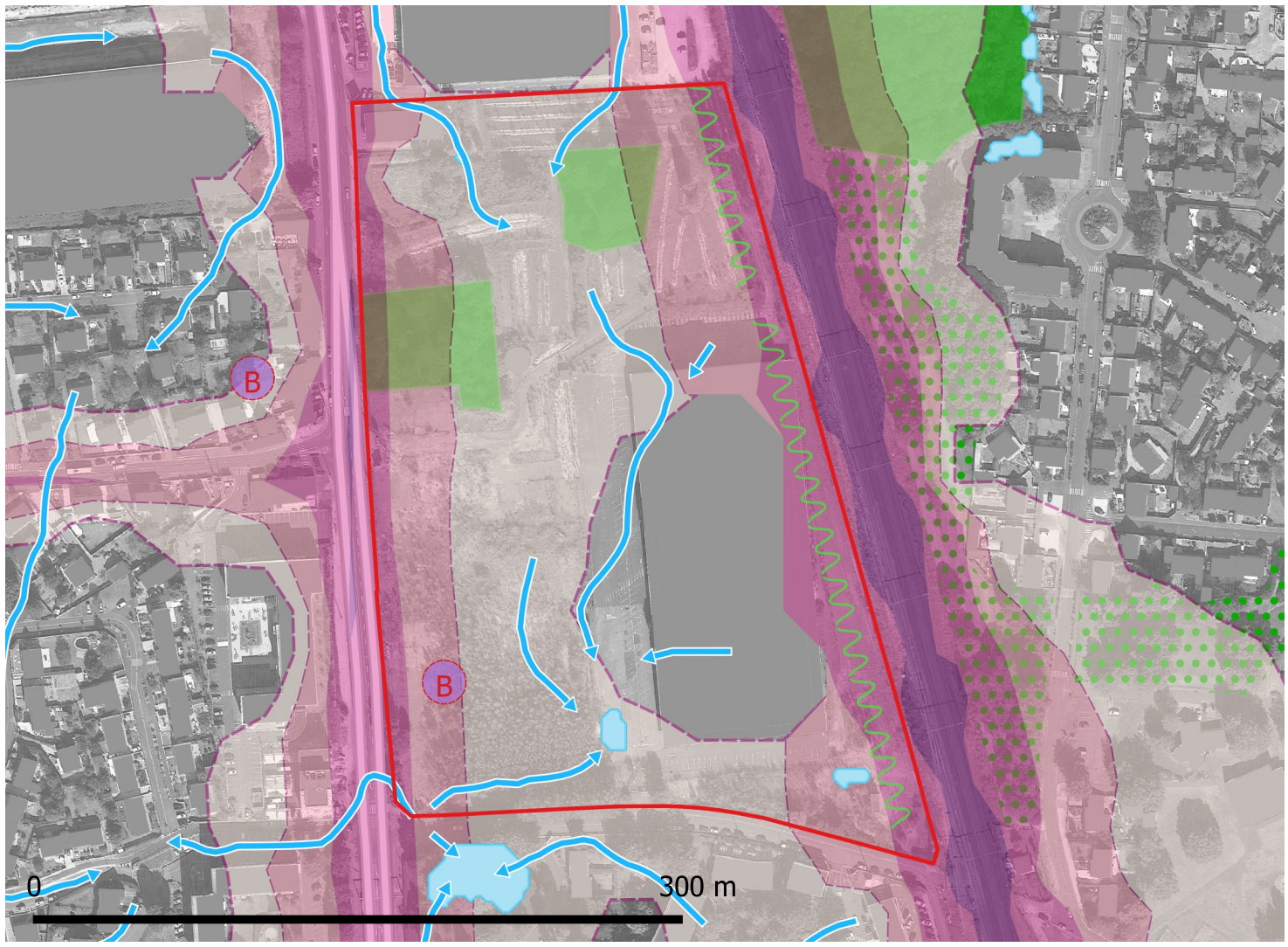

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

CHAMP LUNEAU

SEMOY

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site légèrement paysagé formant un espace de respiration au cœur du tissu urbain pavillonnaire situé en continuité avec une zone de boisement > Site constitué d'un espace ouvert arboré autour d'un chemin formant une sorte de parc, comportant quelques bosquets ainsi que des haies > Pas de patrimoine remarquable à proximité	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Site comportant un espace vert remarquable à protéger car constituant un réservoir de la sous-trame des milieux ouverts à l'Est du site. Cours d'eau : Néant Habitats : Le site offre un espace ouverts arboré avec des structures végétales d'intérêts (haies, bosquets)	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0.86 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Inclus dans un périmètre de captage rapproché ou immédiat > Pas d'enjeux liés aux risques et pollutions sur le site	> Pas d'enjeu lié aux nusiances sonores	> Pas d'enjeu lié aux nusiances sonores
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

CHAMPS PRIEUR

SEMOY

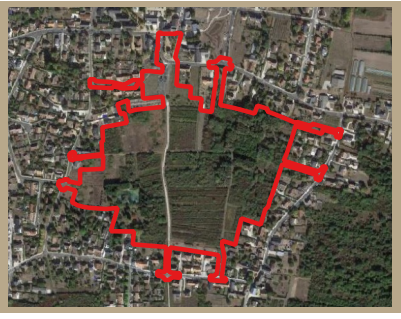

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage

Etat initial et enjeux
> Le site est en majorité constitué de friches enherbées et arbustives plutôt qualitative > Le site est implanté dans un tissu pavillonnaire > Des boisements sont présents au nord est du site > Pas de patrimoine à proximité > Des vues vers la cathédrale d'Orléans et vers le centre bourg et l'église > Présence d'une piste cyclable traversant le site du nord au sud
Sensibilité
4

TVB

Etat initial et enjeux
Zone réglementaire : Néant Continuités écologiques : Présence, sur plus de 50% du site, d'espaces verts remarquables et à protéger, car ils constituent des réservoirs de biodiversité de la sous-trame des milieux ouverts. Zone humide : Présence d'une petite zone humide au sud ouest du site Cours d'eau : Néant
Sensibilité
4

Paysage / TVB

Incidences pressenties / Mesures
<u>À préserver</u> Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 11.96 ha

Gestion des eaux pluviales et risques naturels

Etat initial et enjeux
> Le site se situe dans une zone de captage immédiat ou rapproché au nord > Aléa remontée de nappes fortes sur 20% de l'OAP
Sensibilité
/

Risques et pollutions

Etat initial et enjeux
> Légères nuisances sonores au nord du site le long de la rue de Saint-Jean-de-Braye (60dB)
Sensibilité
/

Nuisances

Etat initial et enjeux
> Légères nuisances sonores au nord du site le long de la rue de Saint-Jean-de-Braye (60dB)
Sensibilité
/

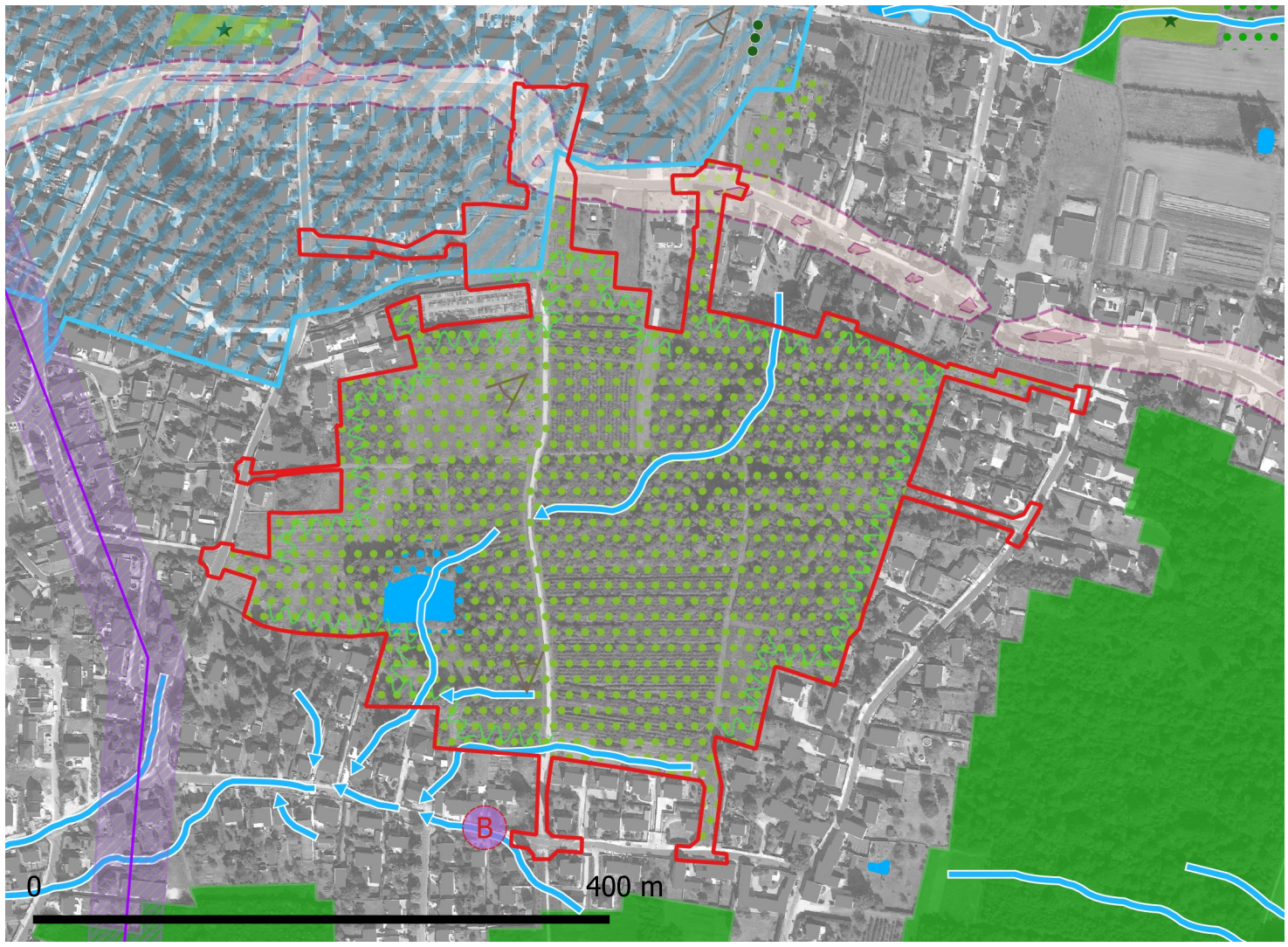

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

CHATELLIERS

SEMOY

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage		TVB		Paysage / TVB
Etat initial et enjeux		Etat initial et enjeux		Incidences pressenties / Mesures
> Site composé d'espaces verts, de boisements et d'une zone d'activité > Les talus de la RD2060 sont végétalisés > L'OAP est bordée au Nord-Est par un important espace boisé > Un sentier piéton qualitatif présent à l'Est de l'OAP (liaison entre la rue Léonard de Vinci et l'espace boisé au Nord de l'OAP) > Des alignements d'arbres présents le long de la rue Léonard de Vinci		Zone réglementaire : Néant Continuités écologiques : L'ensemble des talus de la route D2060 sont identifiés comme corridor écologique. La plupart des espaces verts du site sont remarquables et à protéger car ils constituent des réservoirs de biodiversité de la sous-trame des milieux ouverts. Zone humide : Néant Cours d'eau : Néant		**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 1.02 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 1.12 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.89 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité		Sensibilité		
2		3		

Gestion des eaux pluviales et risques naturels		Risques et pollutions		Nuisances
Etat initial et enjeux		Etat initial et enjeux		Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Un aléa remontée de nappes présent sur tout le site (nappe sub-affleurante à l'Est et à l'Ouest, sensibilité forte sur le reste) > Un aléa cavité sur moins de 50% du site (à l'Ouest du site) > Un aléa ruissellement présent principalement le long de l'Egoutier, mais aussi ponctuellement dans la zone d'activités		> Un site BASOL présent à l'Est de l'OAP > Des nuisances sonores importantes dues à la RD2060 (60-75dB). Des murs anti-bruit sont présents le long de la départementale, à l'Ouest de l'OAP.		> Un site BASOL présent à l'Est de l'OAP > Des nuisances sonores importantes dues à la RD2060 (60-75dB). Des murs anti-bruit sont présents le long de la départementale, à l'Ouest de l'OAP.
Sensibilité		Sensibilité		Sensibilité
/		/		/

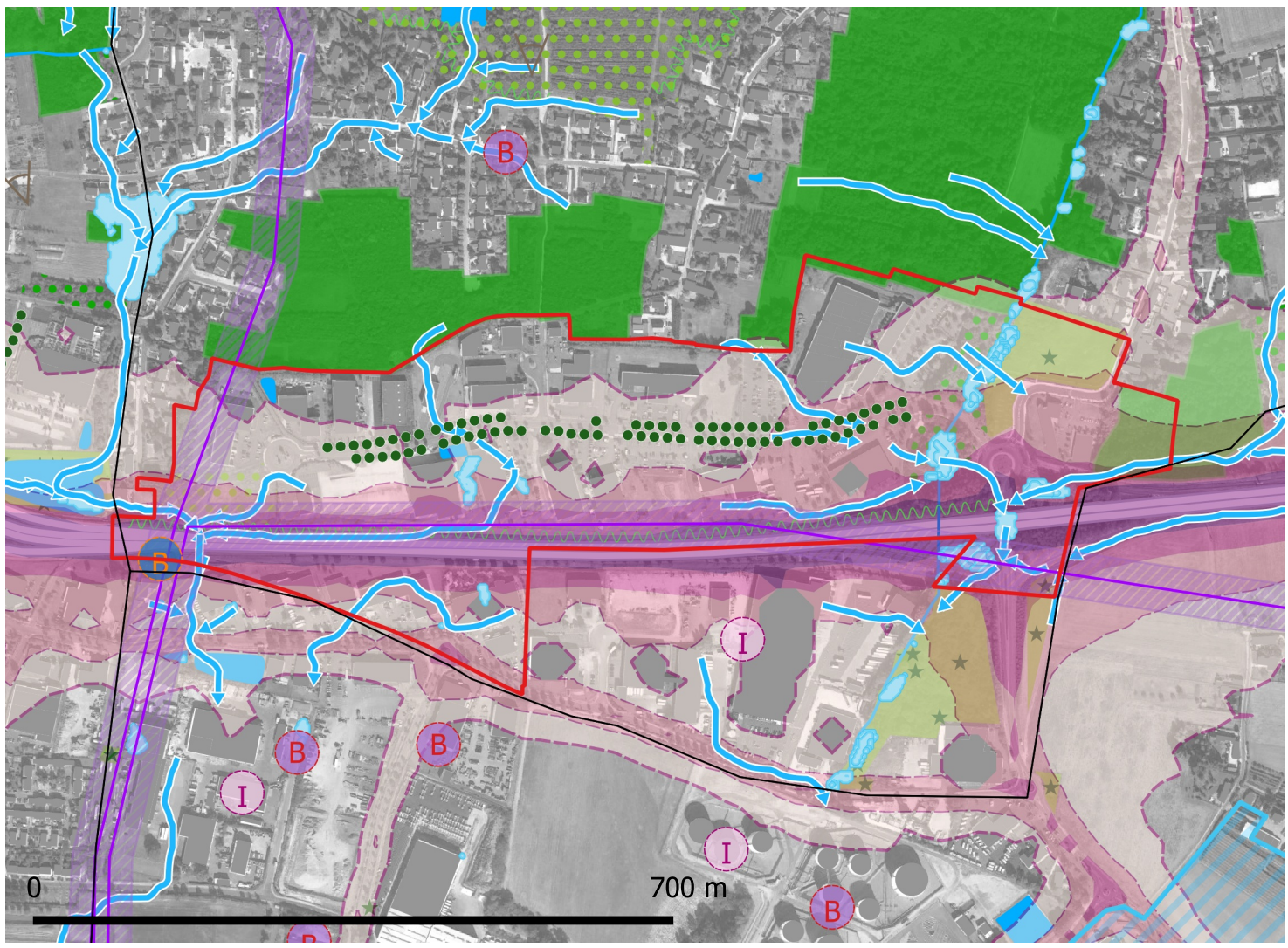

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Clos de l'Eglise

SEMOY

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site composé d'espaces verts, d'une coulée verte, d'un jardin privé et d'une prairie en fauche > Une vue sur l'église Notre-Dame de Semoy depuis la rue du Chemin Noir > Un chemin qualitatif qui relie la rue du Chemin Noir à la bibliothèque George Sand et à l'église (le chemin se prolonge au Nord de la rue du Chemin Noir) > Un alignement d'arbres présent rue Pierre Mendès-France	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Présence d'un espace vert à prendre en compte à l'Est du site car constituant un réservoir relais de la sous-trame des milieux ouverts. Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0.26 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Plus de 60% du site inclus dans un périmètre de captage (rapproché) > Pas d'aléa remontée de nappes > Pas d'aléa cavité	> Nuisances sonores très limitées	> Nuisances sonores très limitées
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

La Bergere - Roquemolle

SEMOY

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Une zone de vergers enfrichés et de boisement formant un îlot de verdure au cœur d'un tissu pavillonnaire, accessible par un chemin qui le traverse d'est en ouest > Présence d'un cheminement doux qui traverse le site	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Site entièrement concerné par un espace boisé à protéger car constituant un réservoir de la sous-trame des milieux boisés. Cours d'eau : Néant Habitats : Le site offre des boisements parfois denses et des vergers enfrichés.	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 5.46 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	5	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Site inclus dans un périmètre de protection de captage rapproché > Pas d'enjeux liés aux risques et pollutions sur le site	> Pas d'enjeu lié aux nusiances sonores > Site traversé par une ligne haute tension	> Pas d'enjeu lié aux nusiances sonores > Site traversé par une ligne haute tension
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Rue de la Valiniere

SEMOY

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Une zone de vergers enfrichés formant un îlot de verdure au cœur d'un tissu pavillonnaire, mais n'étant pas accessible > Site à proximité d'une voie cyclable à l'est > Un point de vue sur la plaine de la Valinière	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Présence d'un espace vert à prendre en compte car constituant un espace relais de la sous-trame des milieux ouverts. Zones humides : Totalité du site en verger et fourrés humides (critère pédologique) Cours d'eau : Néant Habitats : La zone est entièrement occupée par un ancien verger enfriché. Une bande de prairie mésophile eutrophe borde la zone.	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0.86 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	5	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Secteur de friche agricole qui peut nécessiter un raccordement aux réseaux > Secteur situé dans un périmètre de protection de captage rapproché > Un aléa de retrait-gonflement des argiles moyen sur l'ensemble du secteur > Pas d'aléa cavité > Pas d'aléa de remontée de nappe	> Site situé dans un rayon de 200m d'un périmètre PPRT lié à un dépôt de pétrole > Pas d'enjeu lié aux nuisances sonores > Secteur compris dans la zone sensible pour la qualité de l'air	> Site situé dans un rayon de 200m d'un périmètre PPRT lié à un dépôt de pétrole > Pas d'enjeu lié aux nuisances sonores > Secteur compris dans la zone sensible pour la qualité de l'air
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

AMENAGEMENT TRAVERSE DU BOURG - RUE DE VERDUN

BOIGNY-SUR-BIONNE

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Mail planté (Mail des remparts) > Une vue à préserver, à créer ou mettre en valeur	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Néant Zone humide : Zone humide potentielle sur la partie Sud-Est (angle rue de Verdun - Rue de la Commanderie)	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Inclus dans le périmètre de captage rapproché (sur la partie Ouest du périmètre de l'OAP). > Le reste dans le périmètre éloigné > Plus de 50 % de la surface inclus dans l'aléa nappes fort à sub-affleurantes > Ruissellement : présence d'un risque de submersion de fort à très fort (partie Ouest du périmètre - école maternelle) > Zone d'aléa mouvement de terrain élevé à très élevé	> Nuisances sonores limitées (Rue de Verdun, rue de la Commanderie) : zones de bruit allant de 60 à 65 dB > Equipements scolaires	> Nuisances sonores limitées (Rue de Verdun, rue de la Commanderie) : zones de bruit allant de 60 à 65 dB > Equipements scolaires
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

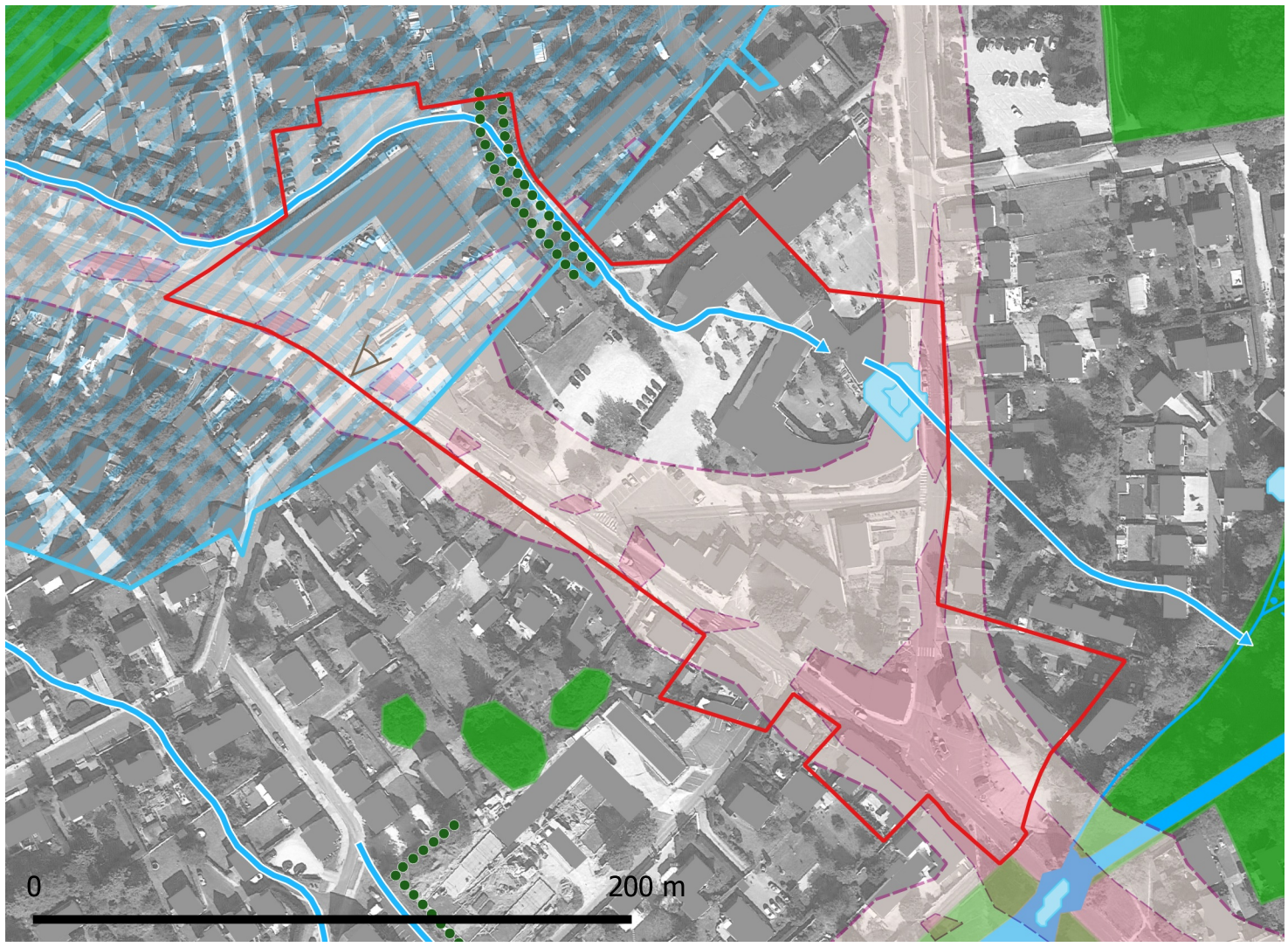

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Firmin Chappelier

BOIGNY-SUR-BIONNE

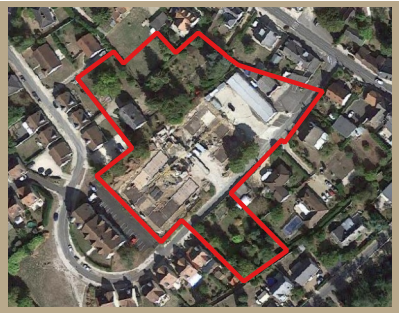

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> 3 espaces boisés avec de beaux arbres au nord de l'OAP > Un alignement d'arbres le long de la rue Firmin Chappellier	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Néant Zone humide : Zone humide potentielle sur environ 50% de l'OAP, en lien avec la Bionne	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.1 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	4	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site Plus de 50 % de la surface inclus dans l'aléa nappes fort à sub-affleurantes Zone d'aléa mouvement de terrain élevé à très élevé	> Aucune nuisance sonore	> Aucune nuisance sonore
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

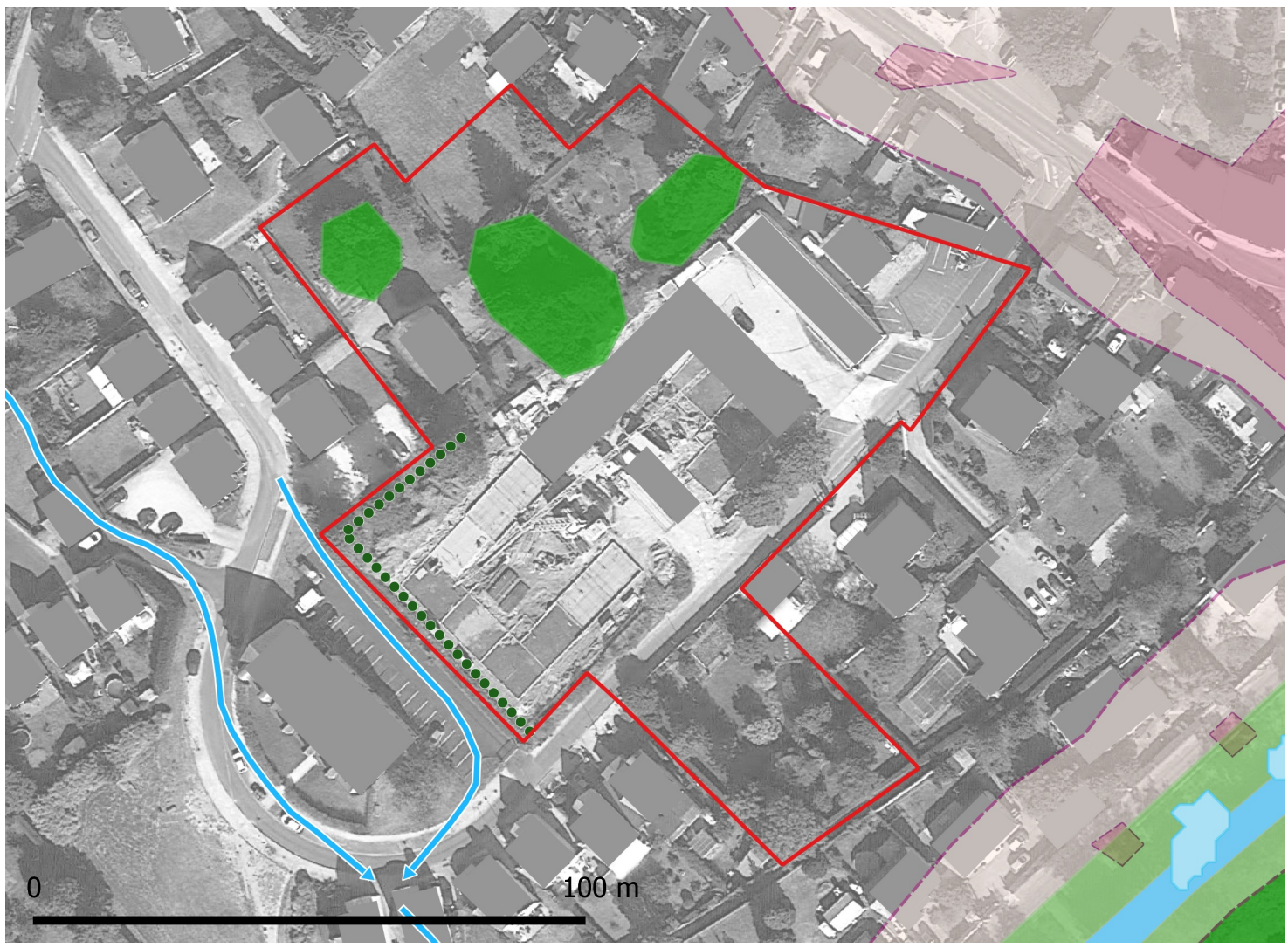

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

La Clairiere

BOIGNY-SUR-BIONNE

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Site localisé à l'interface entre des lotissements pavillonnaires au sud et au sud ouest, des parcelles de grandes culture à l'est et des plantations d'arbres au nord et à l'ouest > Site majoritairement occupé par des espèces agricoles gérées en intensive dans la partie nord et en prairies dans le sud ouest. > Des espaces boisés au nord ouest et au sud ouest de l'OAP	4

TVB

Etat initial et enjeux	Sensibilité
Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Le site est à la limite d'un corridor écologique sur sa partie est. Présence d'espaces boisés (longeant les limites Est, Ouest et Sud du site) et d'espaces verts remarquables (au Sud et longeant la limite Ouest du site) à protéger car constituant respectivement des réservoirs de biodiversité des sous-trames des milieux forestiers et ouverts. Présence d'espaces verts à prendre en compte, le long des limites Est, Nord et Ouest de l'OAP) car ils constituent des réservoirs relais de la sous-trame des milieux ouverts. Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant	3

Paysage / TVB

Incidences pressenties / Mesures

<u>À préserver</u>

Réservoirs de la sous-trame boisée : 7.78 ha
Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha

<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>

Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha
Espaces relais de la sous-trame ouverte : 2.93 ha

Gestion des eaux pluviales et risques naturels

Etat initial et enjeux	Sensibilité
Inclus dans un périmètre de captage rapproché ou immédiat* La ZAC de la Clairière est située en ZRE et est impactée par le périmètre éloigné de protection d'un captage d'alimentation en eau potable. Cependant, il n'existe aucune contrindication à la réalisation de la ZAC. Plus de 50% de la surface dans le PPRi aléa fort à très fort Plus de 50% de la surface inclus dans l'aléa remontées nappes fort à sub-affleurantes Zone d'aléa mouvement de terrain élevé à très élevé	/

Risques et pollutions

Etat initial et enjeux	Sensibilité
Moins de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A) le long de la rue du Vieux Bourg et à l'ouest du site le long de la D2152	/

Nuisances

Etat initial et enjeux	Sensibilité
Moins de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A) le long de la rue du Vieux Bourg et à l'ouest du site le long de la D2152	/

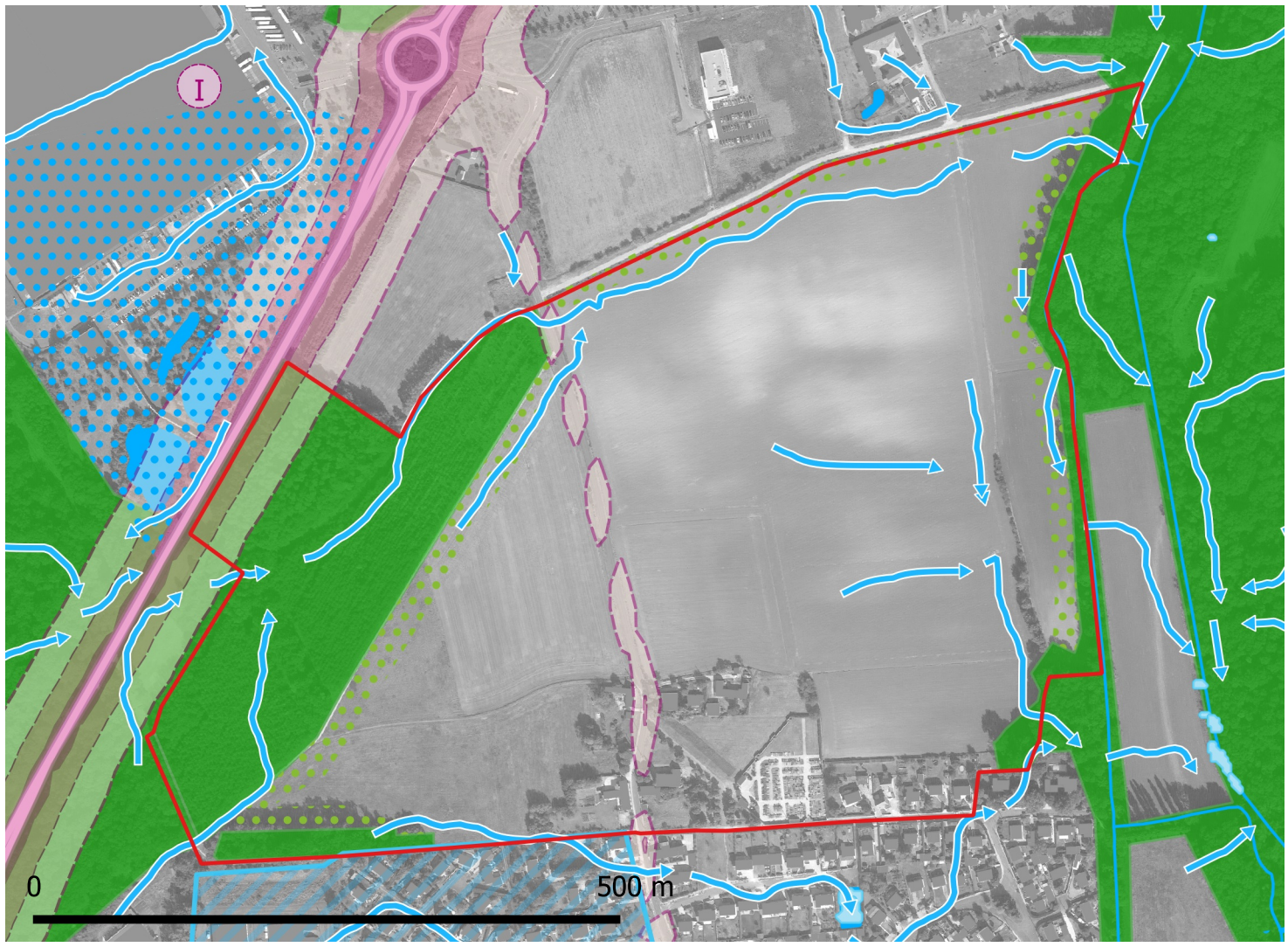

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Centre Ville

CHÉCY

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage		TVB		Paysage / TVB
Etat initial et enjeux		Etat initial et enjeux		Incidences pressenties / Mesures
> Un site localisé au coeur du tissu urbain > Quelques monuments aux morts à l'entrée du parc des Muids > Des vues donnant sur le canal d'Orléans, sur le parc des Muids et l'église > Le sud du site (soit plus de 50% de l'OAP) fait partie du périmètre UNESCO Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes > Le site se trouve dans la zone PPM de l'église, classée monument historique.		Zonage réglementaire : Site à plus de 50% dans le patrimoine de l'UNESCO. Continuités écologiques : La ripisylve du canal d'Orléans au sud du site fait partie d'un corridor écologique. Elle représente également un espace boisé à protéger, soit un réservoir de biodiversité des milieux boisés. Deux autres espaces boisés à protéger se situent au centre et à l'est du site. Zone humide : Néant Cours d'eau : Au sud du site s'écoule le canal d'Orléans.		**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 3.45 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0.02 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 1.21 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité		Sensibilité		
4		3		

Gestion des eaux pluviales et risques naturels		Risques et pollutions		Nuisances
Etat initial et enjeux		Etat initial et enjeux		Etat initial et enjeux
> Secteur inclus dans une zone de captage au nord du site > Aléa de cavité fort sur tout le site > Un risque d'inondation fort à très fort au sud du site le long du Cens > Deux zones soumises à l'aléa ruissellement (au nord et au sud) de submersion forte (entre 50 et 100cm)		> Un site BASIAS se situe à proximité du site au nord > Des nuisances sonores limitées (60/65 dB) au niveau des axes de circulation (rue du Maréchal Leclerc et la D8)		> Un site BASIAS se situe à proximité du site au nord > Des nuisances sonores limitées (60/65 dB) au niveau des axes de circulation (rue du Maréchal Leclerc et la D8)
Sensibilité		Sensibilité		Sensibilité
/		/		/

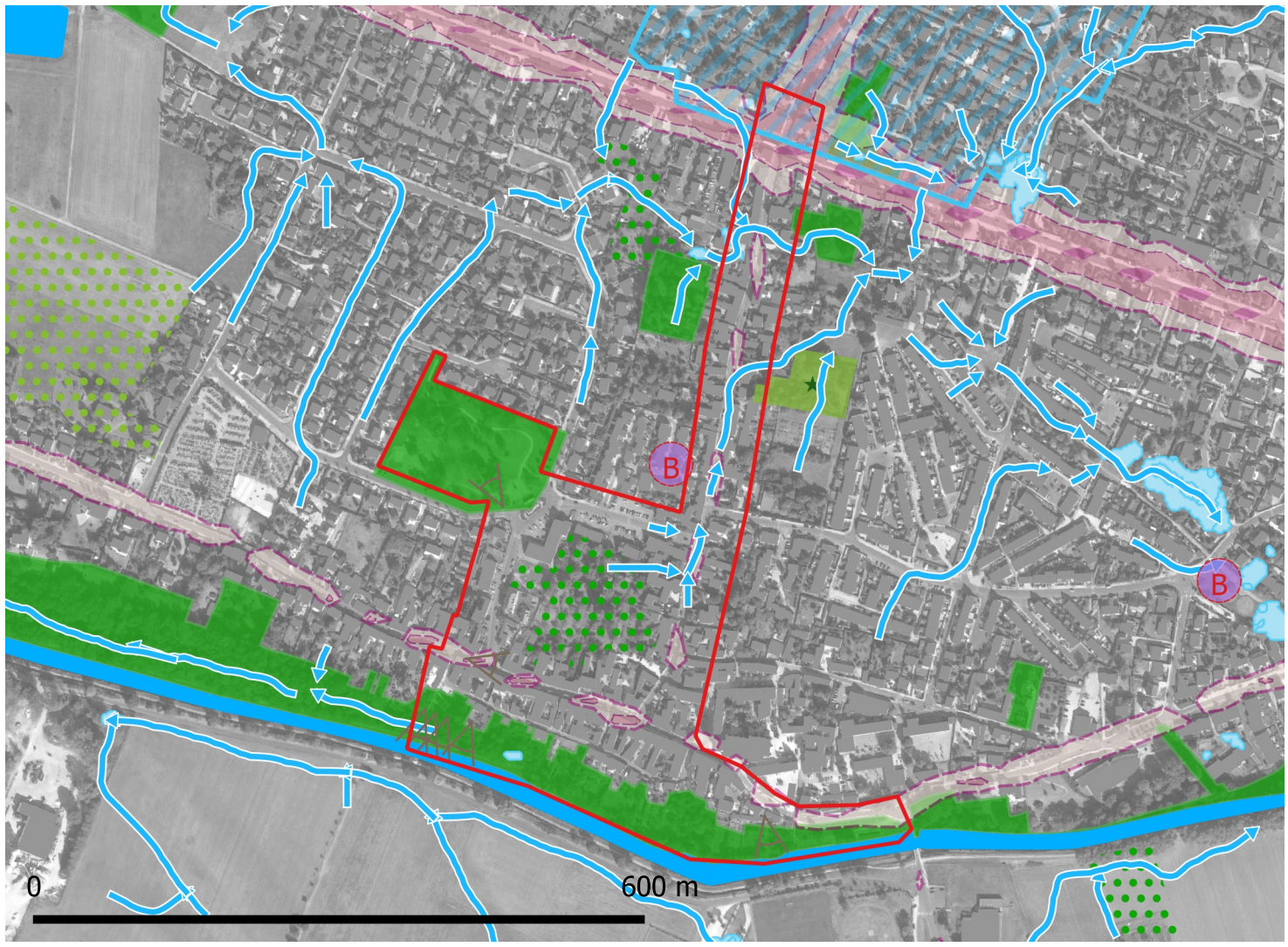

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

CIGOIN

CHÉCY

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site entièrement compris au sein du périmètre UNESCO > Perception depuis la RD960 > Secteur de transition entre espace urbanisé et espace agricole, en entrée de ville	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Néant Zone humide : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Inclus dans le périmètre de captage (rapproché) au Nord > Plus de 50 % de la surface inclus dans l'aléa remontées de nappes (sensibilité forte) > Zone d'aléa mouvement de terrain (cavités) moyenne karst à élevé	> Moins de 30% de la surface incluse dans zone de bruit de plus de 60dB(A) (avenue d'Orléans au Nord)	> Moins de 30% de la surface incluse dans zone de bruit de plus de 60dB(A) (avenue d'Orléans au Nord)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

DARIDEAU

CHÉCY

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Vaste cœur d'îlot formant un clos cultivé emblématique de la métropole orléanaise, d'environ 13ha, composé de friches et d'espaces agricoles en jachère > Site encadré d'habitations individuelles plus ou moins alignées sur la rue, formant une ceinture jardinée > Légère pente nord-ouest -> sud-est > Des cheminements doux/accès formés par les chemins agricoles > Présence d'une voie ferrée en bordure sud du site, entraînant des covisibilités à limiter avec les passages de trains > Zone tampon du périmètre UNESCO	> Des réservoirs de biodiversité de la sous-trame ouverte au sud-ouest du site > Site majoritairement constitué de friches agricoles de potentiel fort pour la biodiversité > Un corridor écologique multi-trame métropolitain traversant le sud du site, formé par la voie ferrée > Une haie structurante à préserver	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.19 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 8.19 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Secteur dans le tissu urbain et raccordé aux réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable > Un secteur situé dans les Périmètres de Protection Eloignés (PPE) des captages situés sur la commune > Inclus dans un périmètre de captage éloigné > Des axes de ruissellement idenfiés sur le secteur > Une sensibilité de remontées des nappes phréatiques forte > Des aléas de retrait-gonflement des sols argileux moyens sur l'ensemble du secteur Plus de 50% de la surface inclus dans l'aléa remontées nappes fort à sub-affleurantes Zone d'aléa mouvement de terrain élevé à très élevé	> Aucune nuisances actuellement > De nouvelles nuisances potentielles liées à la voie ferroviaire et aux futurs passage du TER au sud du secteur	> Aucune nuisances actuellement > De nouvelles nuisances potentielles liées à la voie ferroviaire et aux futurs passage du TER au sud du secteur
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

GRAINLOUP

CHÉCY

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Cœur d'ilot formant un espace de respiration au cœur d'un tissu urbain formé d'une zone pavillonnaire et d'une zone d'activité commerciale et économique > La présence d'espaces boisés est à noter > Un bassin de rétention est présent sur le site > L'espace carrossé à l'Ouest du bassin de rétention n'existe plus aujourd'hui > Un alignement d'arbres au Sud-Est du site	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : La majeure partie du site est identifié comme espace vert à prendre en compte car ce dernier constitue un espace relais de la sous-trame des milieux ouverts. Une partie des espaces boisés est identifiée comme réservoir de la sous-trame forestière (à l'Est de l'OAP) et est donc à protéger. Présence au Sud et au centre du site d'un espace vert remarquable à protéger car constituant un réservoir de biodiversité de la sous-trame des milieux ouverts. Zones humides : Présence potentielle de zone humide à l'Est du bassin de rétention Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 1.51 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 6.83 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	5	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Inclus dans un périmètre de captage (rapproché) au Sud-Ouest > Un aléa remontée de nappes (sensibilité forte) sur plus de 80% du site > Un aléa cavité élevé sur tout le site	> Présence de 4 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) à proximité du site > Des nuisances sonores très limitées	> Présence de 4 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) à proximité du site > Des nuisances sonores très limitées
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

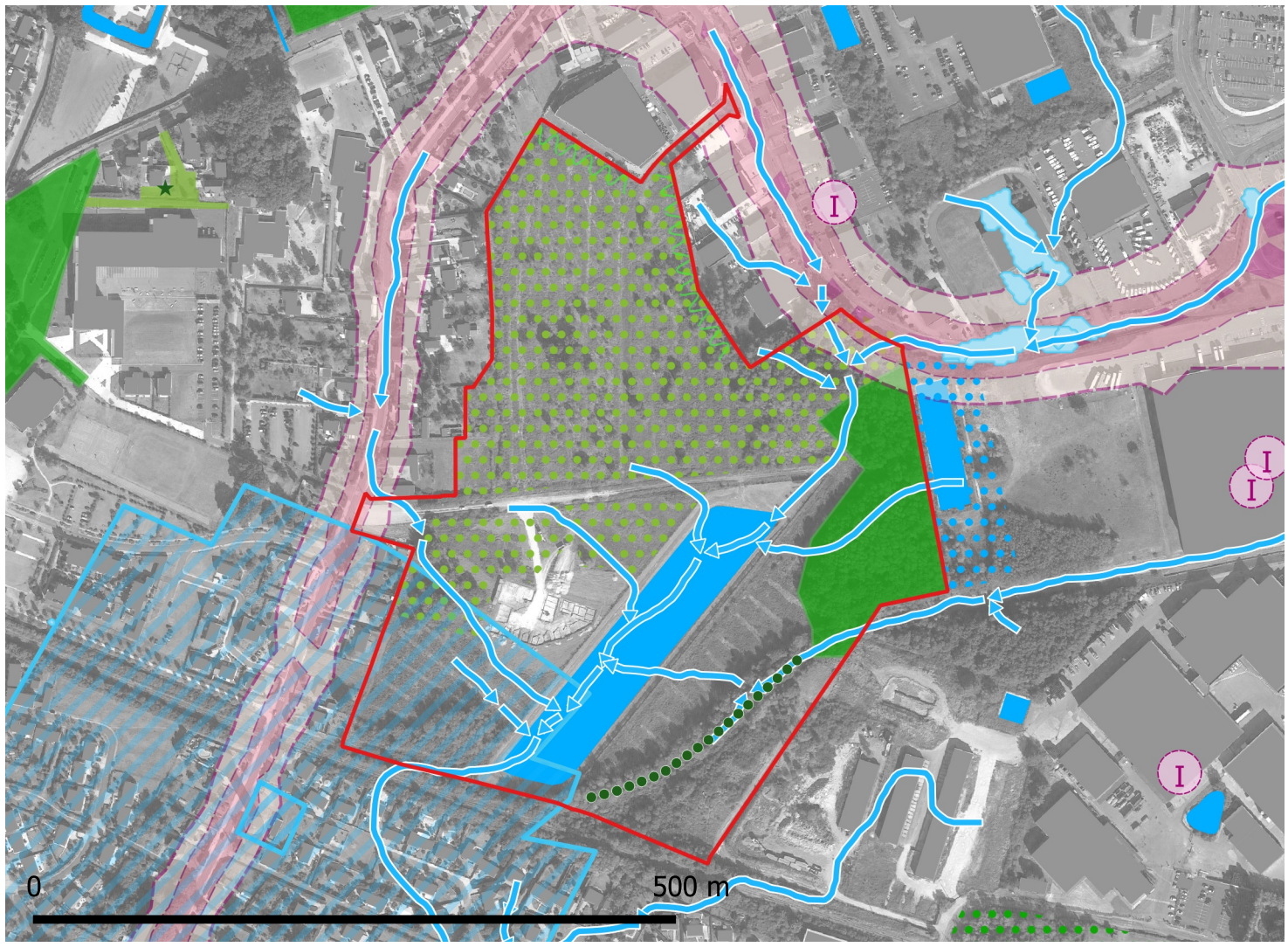

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

RD960

CHÉCY

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Enjeux d'entrées de ville, de traversées et de perceptions différents selon les tronçons et les séquences détaillées > Périmètre UNESCO en partie sur la séquence campagne du tronçon 1 > Zone tampon sur le reste de l'OAP > Dans la séquence cœur de ville Périmètre des abords de l'église classée monument historique	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Les boisement à l'ouest du secteur appartiennent au réservoir de la sous-trame boisée liée à la ripisylve de la Bionn, constituant une continuité écologique majeure à conserver. Le boisement le long de la rue du Laveau appartient également à un réservoir de la sous-trame boisée, constitutif d'une coupure paysagère et d'une continuité écologique atténuant la fragmentation de la RD960. Quelques espaces ouverts rémanents dans la zone agricole mais également dans le tissu urbain constituent des secteurs de la sous-trame ouverte Zone humide : Zones humides potentielles dans le tronçon 3, partie Est Cours d'eau :	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 5.7 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 1.32 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.19 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0.7 ha
Sensibilité	Sensibilité	
4	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Tronçon 1 concerné par les périmètres de protection rapproché et éloigné du captage Chécy Echelette > Tronçon 2 concerné par le périmètre de protection rapproché du captage Chécy Grainloup > Un secteur globalement concerné par l'aléa lié aux remontées de nappes fort, très fort voire sub-affleurante par endroit > Tronçon 2 : secteur d'aléa fort à l'Est de la rue de Laveau, correspondant à la coupure verte existante > Secteur d'aléa fort sud de la séquence faubourg et ruissellement au nord > Zone entièrement en aléa cavité élevé	> 3 sites BASIAS (dépôt de ferrailles, travail de matériaux) liés à des activités passées, potentielles sources de pollution des sols sur le tronçon 2 > Route départementale génératrice de nuisances potentielles supérieures à 65 dB et jusqu'à 70dB pour le tronçon 3	> 3 sites BASIAS (dépôt de ferrailles, travail de matériaux) liés à des activités passées, potentielles sources de pollution des sols sur le tronçon 2 > Route départementale génératrice de nuisances potentielles supérieures à 65 dB et jusqu'à 70dB pour le tronçon 3
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

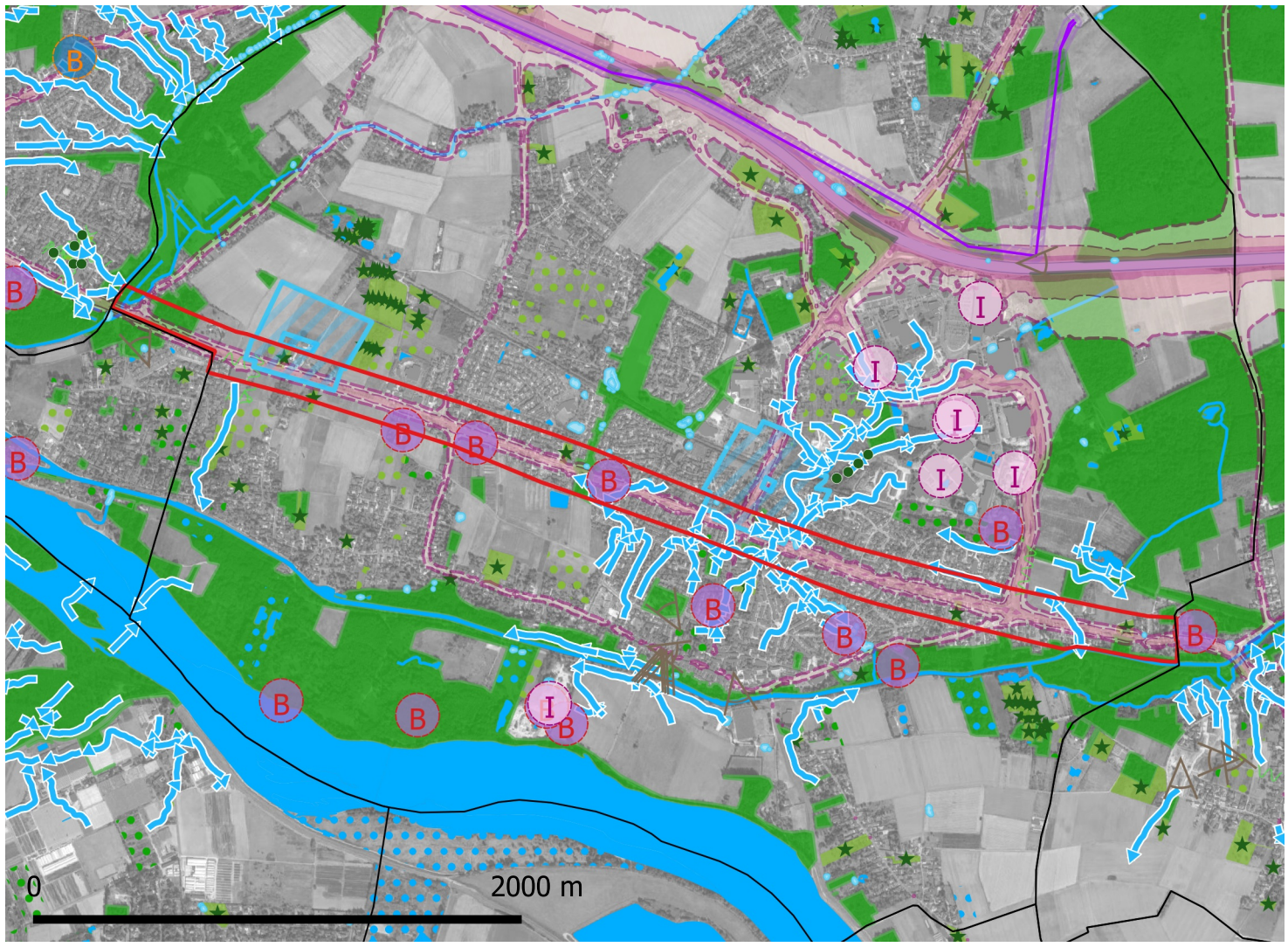

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

REUILLY

CHÉCY

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Site entièrement composé de culture d'Orge, bordé d'un boisement au nord-est > Positionnement d'entrée de ville depuis Mardié sur la RD960 > Site relativement enclavé, entre la voie ferrée matérialisant la limite nord du site (masquée par une bande végétale), le talus permettant le franchissement de la voie ferrée en bordure ouest (constituant une rupture paysagère entre le site et le reste du bourg à l'ouest) et la RD960 au sud mais assurant une bonne desserte > Légère pente vers le sud-est, site bordé d'un fossé de récupération des eaux pluviales, d'un alignement d'arbres et de plantations au sud > Site desservi en modes doux	2

TVB

Etat initial et enjeux	Sensibilité
Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Site localisé entre deux réservoirs de biodiversité boisés au nord et sud de la zone, proximité immédiate de la Seine et ses abords (corridor multi trames majeur), site jouant donc un rôle dans les continuités écologiques locales en particulier le déplacement des espèces Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant Habitats : La totalité de la zone est couverte par une friche post-culturale. Le Robinier faux-acacia est très développé en bordure nord le long de la voie ferrée et à l'est en lisière du boisement. Sur	3

Paysage / TVB

Incidences pressenties / Mesures

<u>À préserver</u>

Réservoirs de la sous-trame boisée : 1.23 ha
Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha

<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>

Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.01 ha
Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha

Gestion des eaux pluviales et risques naturels

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Secteur desservi par les réseaux en AEP et assainissement > Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Un aléa inondation en provenance du Loiret à proximité mais secteur à priori non impacté pour les débordements > Une sensibilité liée aux nappes forte Un aléa de retrait-gonflement des sols argileux faible Plus de 50% de la surface inclus dans l'aléa remontées nappes fort à sub-affleurantes Zone d'aléa mouvement de terrain élevé à très élevé	/

Risques et pollutions

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Des nuisances sonores supérieurs à 50 dB(A) à proximité immédiaite de la rue Rémi Boucher de Molandon à l'ouest et de la D960 au sud du secteur > De nouvelles nuisances potentielles liées à la voie ferroviaire et aux futurs passage du TER > Moins de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A)	/

Nuisances

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Des nuisances sonores supérieurs à 50 dB(A) à proximité immédiaite de la rue Rémi Boucher de Molandon à l'ouest et de la D960 au sud du secteur > De nouvelles nuisances potentielles liées à la voie ferroviaire et aux futurs passage du TER > Moins de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A)	/

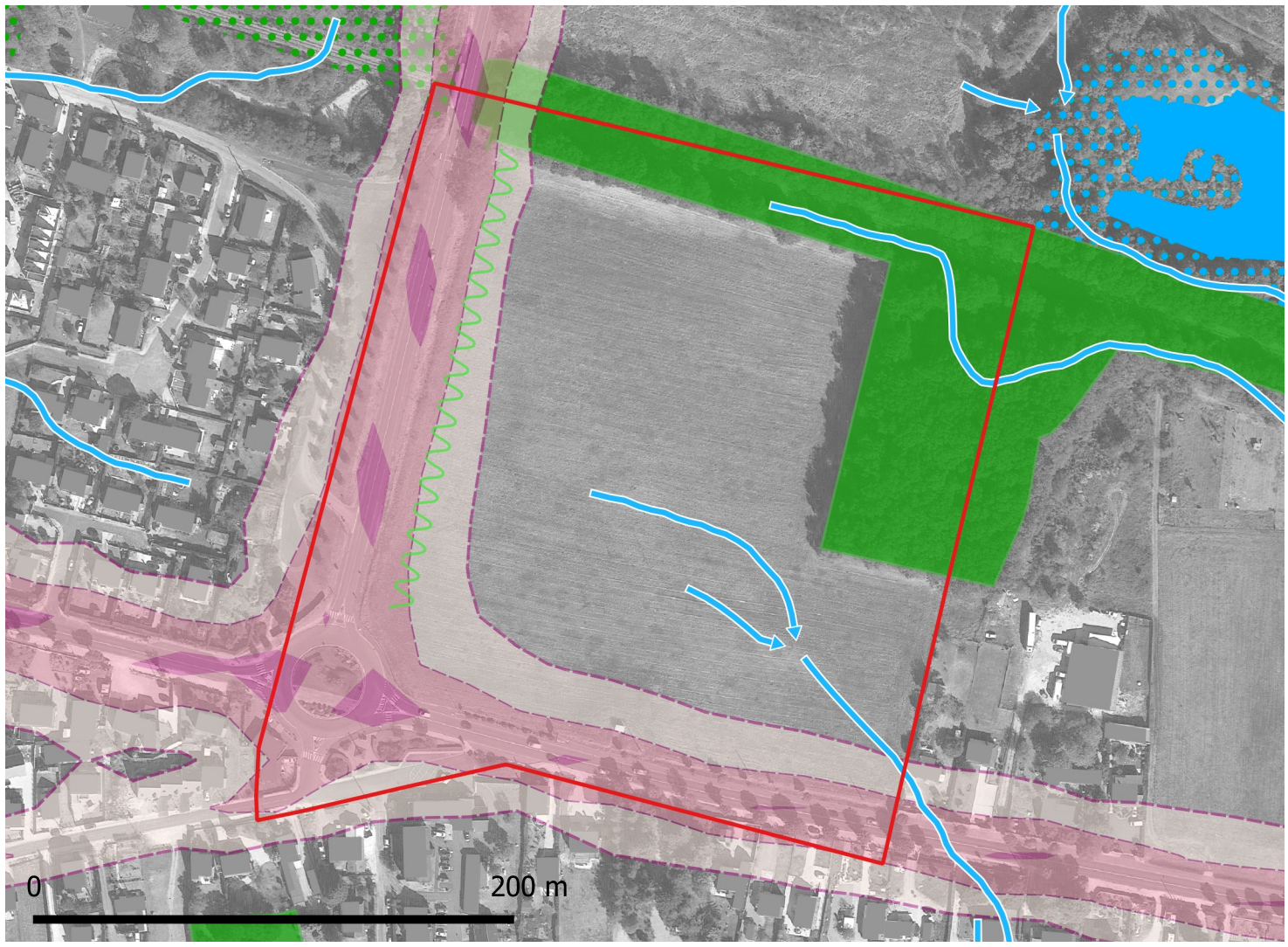

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Rue du Croc

CHÉCY

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site majoritairement composé de friches et de culture d'orge, à l'interface entre un tissu pavillonnaire, un domaine privé densément végétalisé, un boisement au sud et des espaces agricoles à l'ouest	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : La moitié de la zone est concernée par un espace relai de la sous trame des milieux ouverts. Zones humides : Zone entièrement humide (critère pédologique) Cours d'eau : Néant Habitats : La majeure partie de la zone est couverte de fourrés à Prunelliers. La partie sud de la zone est occupée par un champ cultivé et une friche post-culturale. Tout le long de la route, un fossé intermittent comportant des végétations de roselières basses (Carex, Epilobes), doublé d'une	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 1.17 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	5	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas de raccordemment aux réseaux d'alimentation en eau potable et en assainissement > Site compris dans le Périmètre de Protection Eloigné du captage de Chécy Inclus dans un périmètre de captage éloigné > Des risques d'inondations liées à des aléas de remontées de nappes de très fort (au centre) à fort (aux extremités) > Des aléas de retrait-gonflement des argiles moyens sur la pointe nord du secteur Plus de 50% de la surface inclus dans l'aléa remontées nappes fort à sub-affleurantes Zone d'aléa mouvement de terrain élevé à très élevé	> Aucune nuisance sonore à l'exception du secteur de part et d'autre de la rue du Croc qui présente des nuisances sonores autour de 50 dB(A) > Moins de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A)	> Aucune nuisance sonore à l'exception du secteur de part et d'autre de la rue du Croc qui présente des nuisances sonores autour de 50 dB(A) > Moins de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Sainte-Marie et chemin du cimetiere

COMBLEUX

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
>Site localisé à proximité de la Loire et offrant des perspectives vers cette dernière. Il est également longé par la Bionne au nord. >La partie ouest du site se compose d'un espace boisé dense au centre, d'espaces herbacés en friche au sud et à l'est et de bâtis et parking aujourd'hui délaissés. Un alignement d'arbres bordent le bâtiment le plus au nord. La partie est compte des champs cultivés et des friches agricoles >Un chemin de promenade longe la Loire et le site au sud. > Site localisé au sein du périmètre classé au patrimoine de l'UNESCO	Zonage Réglementaire : Site localisé à proximité (moins de 40 m au plus proche) de ZNIEFF de type I et de type II ainsi que de sites Natura 2000 des Directives Oiseaux et Habitats correspondant à la Loire et ses berges. Continuité écologique : Le site comporte dans sa partie ouest et dans sa partie centrale deux espaces boisés à protéger. Ils constituent des réservoirs de biodiversité de la sous-trame des milieux boisés. Un espace vert à protéger est également présents au sud de la partie ouest du site. Ils constituent un réservoir des milieux ouverts. Le site se situe également à proximité des corridors multitrames de la Loire et de la Bionne. Zones humides et cours d'eau : Présence d'une zone humide au Nord-Ouest de la partie ouest du site. Le site est localisé en bord de Loire et est longé par la Bionne.	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 3.91 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 1.72 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0.71 ha
Sensibilité	Sensibilité	
4	4	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site >Un axe d'écoulement des eaux pluviales présent au nord de la partie ouest du site en direction de la Bionne >De petit secteurs soumis à l'aléa ruissellement au nord et à l'ouest du de la partie ouest du site >La partie Ouest du site est soumis à un aléa d'inondation sur 50% de sa surface (aléa fort à très fort)	>Un site BASIAS sur la partie ouest du site > Aucune nuisance sonore	>Un site BASIAS sur la partie ouest du site > Aucune nuisance sonore
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

CHEVRE PENDUE

FLEURY-LES-AUBRAIS

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Secteur situé au nord de la commune, bordé par les voies ferrées à l'est et la rue André Dessaux (RD2020) à l'ouest > Secteur composé d'un bâtiment d'activités, d'un parking au sud et de friches industrielles	Zonage réglementaire : Servitude d'utilité publique "sites et sols pollués" Continuités écologiques : Pas d'espaces réservoirs identifiés. Cours d'eau : Néant Habitats : Présence de friches arbustives	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Pas de risques naturels (remontée de nappe, mouvement de terrain, inondation)	> Présence de deux sites BASIAS > Des nuisances sonores limitées à 65dB(A), principalement à l'ouest du site avec la rue André Dessaux (RD2020), et au nord	> Présence de deux sites BASIAS > Des nuisances sonores limitées à 65dB(A), principalement à l'ouest du site avec la rue André Dessaux (RD2020), et au nord
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

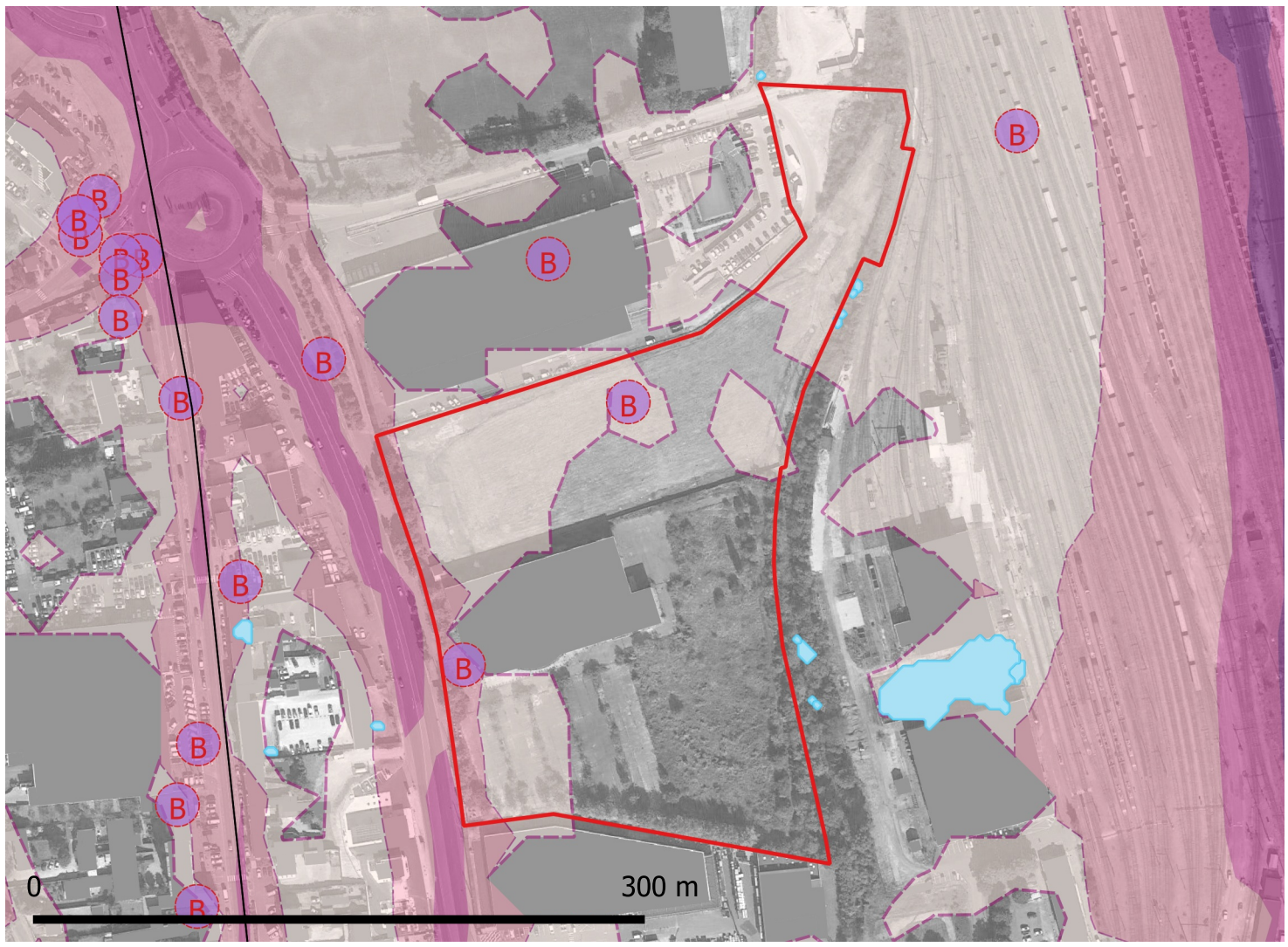

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Clos de Lamballe

FLEURY-LES-AUBRAIS

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Cœur d'îlot formant un espace de respiration au cœur d'un tissu pavillonnaire > Site majoritairement constitué par une friche > Présence de quelques haies et arbres isolés > L'espace au Nord de la rue Marc Sangnier n'est pas imperméabilisé et abrite deux alignements d'arbres > Un potentiel de vues et percées visuelles > Pas de patrimoine historique à proximité	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Un espace vert à prendre en compte, à l'Ouest du coeur d'îlot, constitue un espace relais de la sous-trame des milieux ouverts pour les espèces. Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant Habitat : cœur d'îlot constitué d'une friche enherbée parsemée d'arbres isolés	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.82 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 1.04 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Pas d'aléa remontée de nappes > Pas d'aléa cavité	> Le site de projet (cœur d'îlot) n'est pas concerné par des nuisances sonores	> Le site de projet (cœur d'îlot) n'est pas concerné par des nuisances sonores
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Clos de l'Arche Nord-Ouest

FLEURY-LES-AUBRAIS

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Petit coeur d'ilot formant un espace de respiration au coeur d'un tissu pavillonnaire continu > Site majoritairement constitué de potagers et de jardins privés >Présence de quelques bosquets en périphérie du site, ainsi que de nombreuses haies > Pas de patrimoine historique à proximité	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Présence de deux petits espaces verts à prendre en compte (Au Nord et au Sud du site) car constituant des réservoirs relais de la sous-trame des milieux ouverts. Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant Habitat : cœur d'îlot jardiné avec de nombreuses haies, bosquet, et potagers	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0.09 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Pas d'aléa remontée de nappes > Pas d'aléa cavité	> Des nuisances sonores très limitées (moins de 10% de la surface du site)	> Des nuisances sonores très limitées (moins de 10% de la surface du site)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

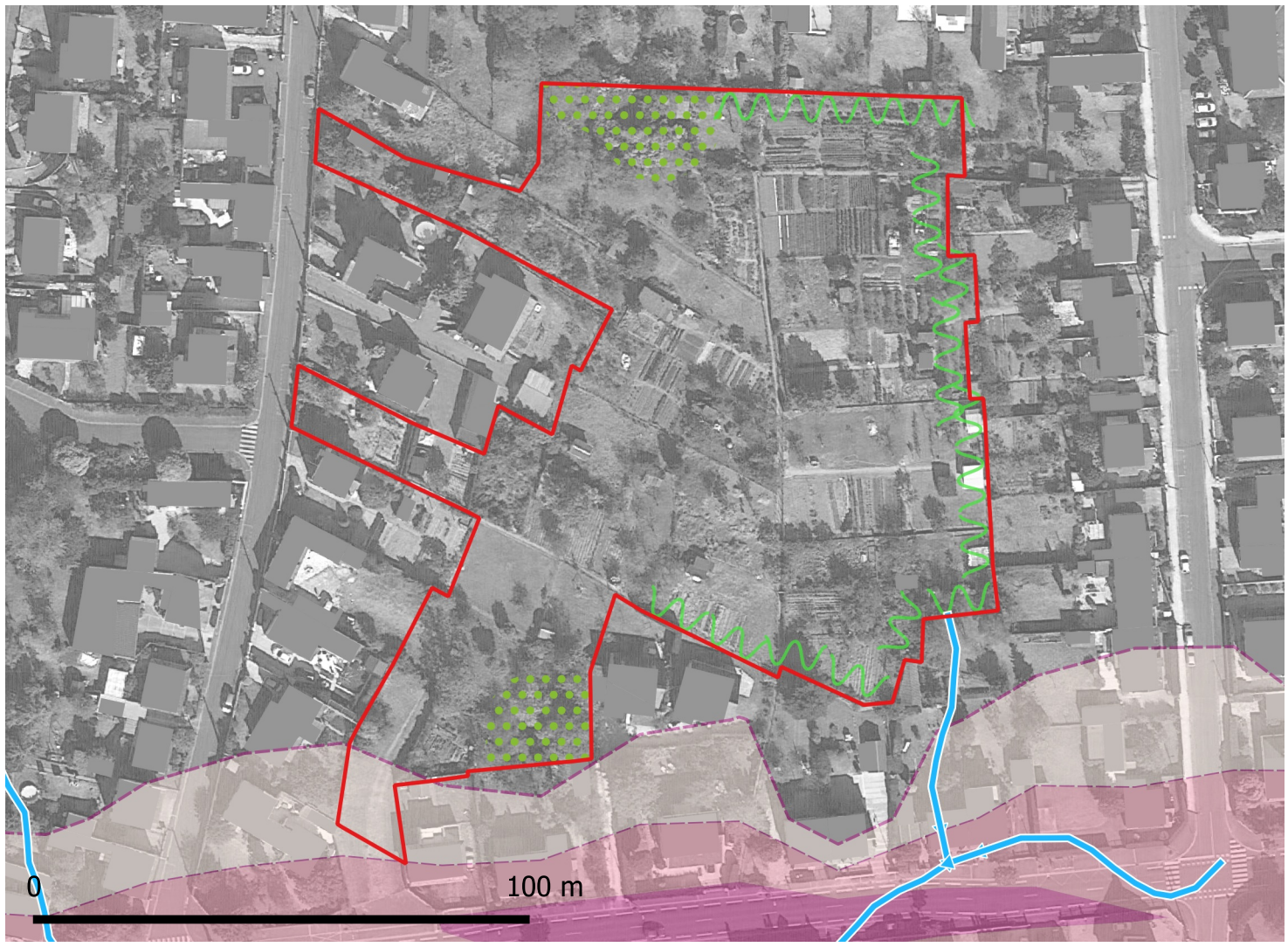

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Clos des Fossés

FLEURY-LES-AUBRAIS

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site constitué d'une friche enherbée encadrée par un tissu pavillonnaire au sud > Ce site s'inscrit dans un espace plus large de transition entre un lotissement au sud, des espaces agricoles à l'est et un espace boisé à l'ouest > Présence de quelques éléments d'intérêts paysager : haies, bosquets > Pas de patrimoine historique à proximité	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Le site comprend sur environ 40% de sa surface, un espace vert à prendre en compte constituant un espace relais de la sous-trame des milieux ouverts. Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant Habitat : Site constitué d'une friche enherbé avec quelques éléments arborés (haies petits bosquets)	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0.36 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Inclus dans un périmètre de captage éloigné > Pas d'aléa remontée de nappes > Pas d'aléa cavité	> Pas de nuisances sonores sur le site	> Pas de nuisances sonores sur le site
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Hoche

FLEURY-LES-AUBRAIS

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Secteur situé de part et d'autre de la rue André Dessaux, composé de bâti d'activités à l'est et d'un tissu mixte activités - habitat pavillonnaire à l'ouest de la rue >Proximité de la voie ferrée à l'est > Présence d'un château d'eau au croisement des rue Hoche et André Dessaux > Présence de quelques arbres dans les jardins privés	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Pas d'espaces réservoirs identifiés. Cours d'eau : Néant Habitats : Présence de jardins arborés et de quelques arbres	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	1	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Aléa remontée de nappes (nappe sub-affleurante) sur tout le site > Aléa mouvement de terrain sur la frange ouest du site	> Trois sites BASIAS présents > Nuisances sonores limitées à 60dB(A) présentes sur une grande partie du site	> Trois sites BASIAS présents > Nuisances sonores limitées à 60dB(A) présentes sur une grande partie du site
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

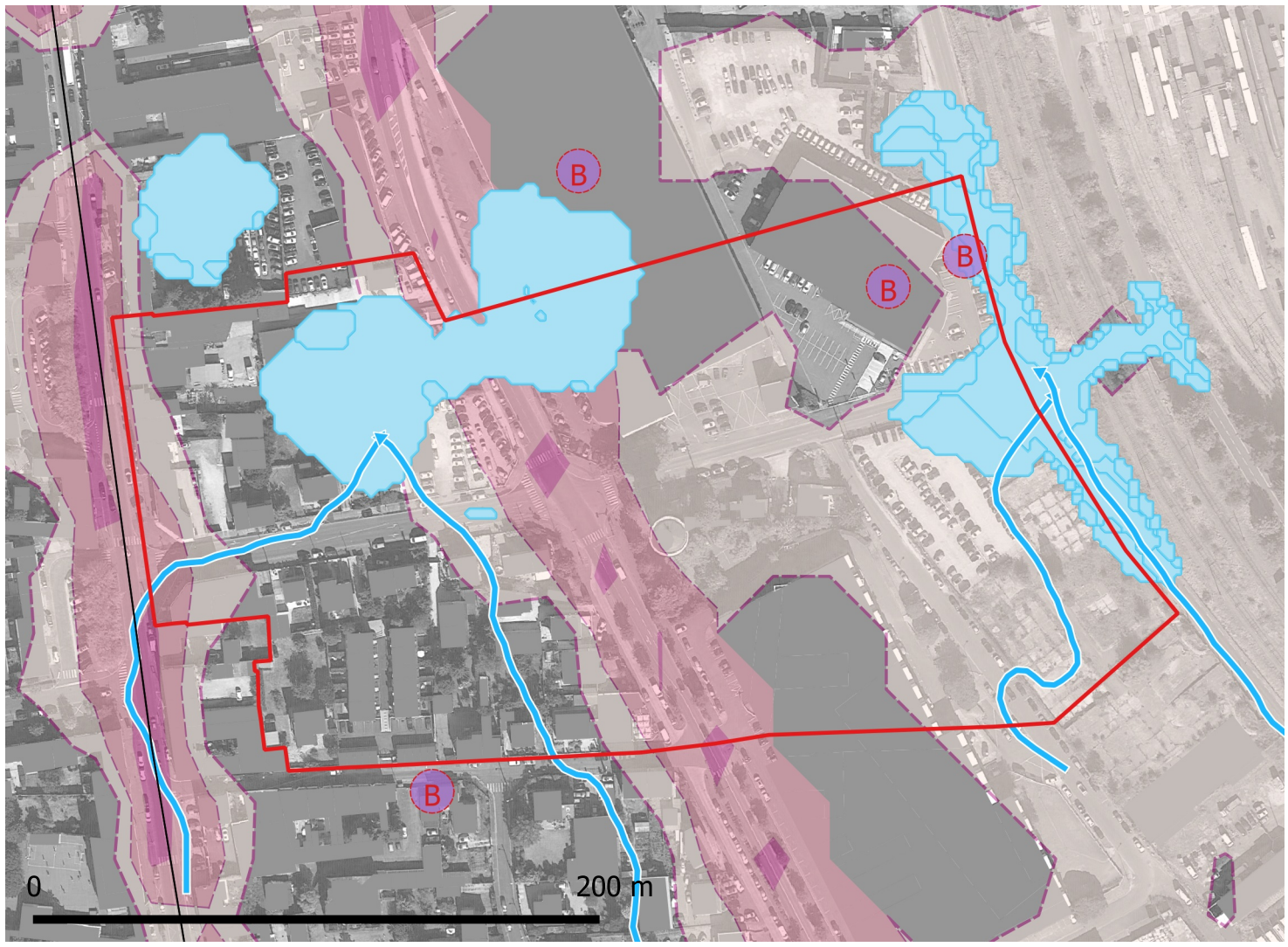

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Michelet - Clos de la Pie

FLEURY-LES-AUBRAIS

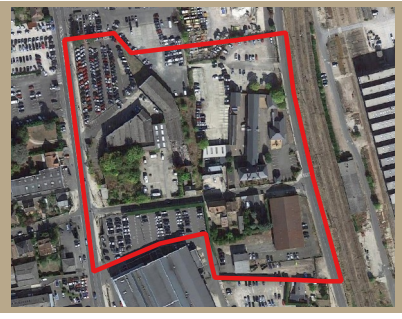

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Secteur composé de bâti d'activités et de parkings, à l'ouest de la voie ferrée, entre la rue Victor Hugo et la rue André Dessaux > Quelques arbres au croisement de la rue André Dessaux et Jules Michelet, mais qui sont peu mis en valeur	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Pas d'espaces réservoirs identifiés. Cours d'eau : Néant Habitats : Présence d'un jardin arboré et de quelques arbres	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	1	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site Aléa remontée de nappes (nappe sub-affleurante) sur tout le site Aléa mouvement de terrain sur moins de 10% du site au sud ouest	> Des nuisances sonores principalement à l'ouest du site > Un site BASIAS présent sur le secteur	> Des nuisances sonores principalement à l'ouest du site > Un site BASIAS présent sur le secteur
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Rue du 11 Octobre

FLEURY-LES-AUBRAIS

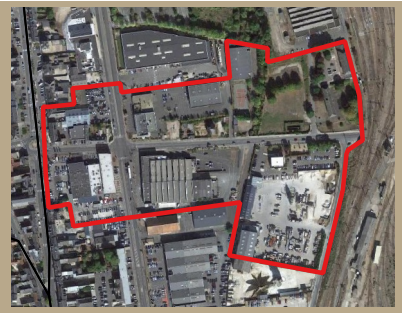

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site localisé de part et d'autre des rues André Dessaux et du 11 octobre 1870, composé d'un bâti à vocation d'activité > Présence de boisement le long de l'ancien tracé de la voie ferrée, et d'un espace enfriché et partiellement arboré à l'est du site	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Pas d'espaces réservoirs identifiés. Cours d'eau : Néant Habitats : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	1	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Aléa remontée de nappes (nappe sub-affleurante) sur tout le site > Aléa ruissellement important au niveau de la rue du 11 octobre 1870, à l'est du site	> Un site BASIAS présent > Nuisances sonores présentes sur une grande partie du secteur, engendrées par la rue du 11 octobre 1870	> Un site BASIAS présent > Nuisances sonores présentes sur une grande partie du secteur, engendrées par la rue du 11 octobre 1870
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

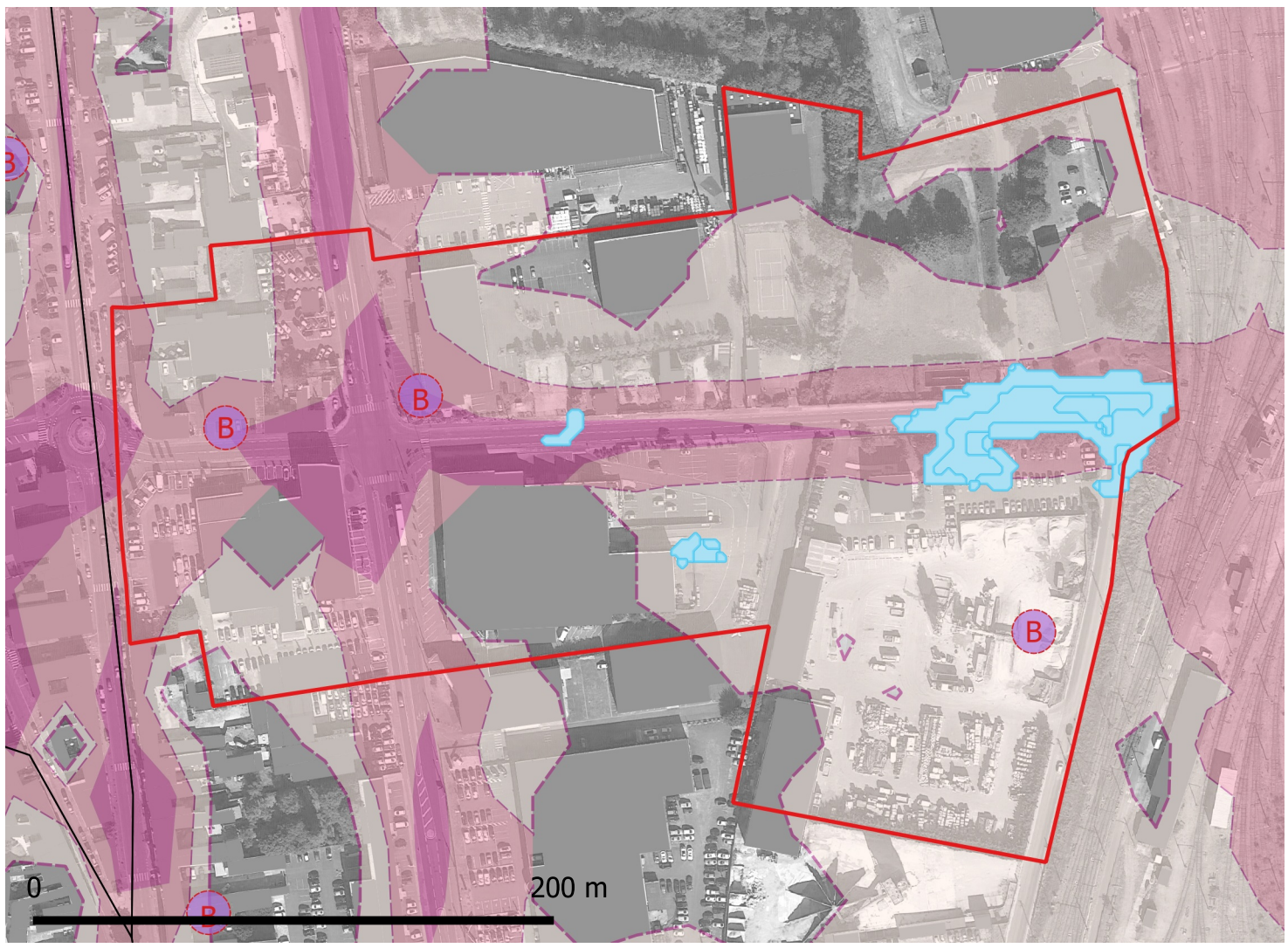

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Site de Longueve

FLEURY-LES-AUBRAIS

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site en coeur d'îlot sur lequel se trouve l'ancienne maison de convalescence de Longuève > Le site est composé d'un espace boisé à protéger sur sa partie est et d'une bordure boisé au sud > Le site possède un espace vert remarquable au sud	Zone réglementaire : Néant Continuité écologique : Le site comporte, à l'Est, un espace boisé à protéger constituant un réservoir de biodiversité de la sous-trame des milieux forestiers. Le Sud-Ouest du site est également concerné par un espace boisé ainsi qu'un espace vert remarquable à protéger constituant respectivement des réservoir de biodiversité des sous-trames des milieux forestiers et ouverts. Zone humide : Néant Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.77 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0.03 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Risque de ruissellement au nord du site au niveau des espaces boisés	> Pas d'enjeu lié aux nuisances sonores	> Pas d'enjeu lié aux nuisances sonores
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

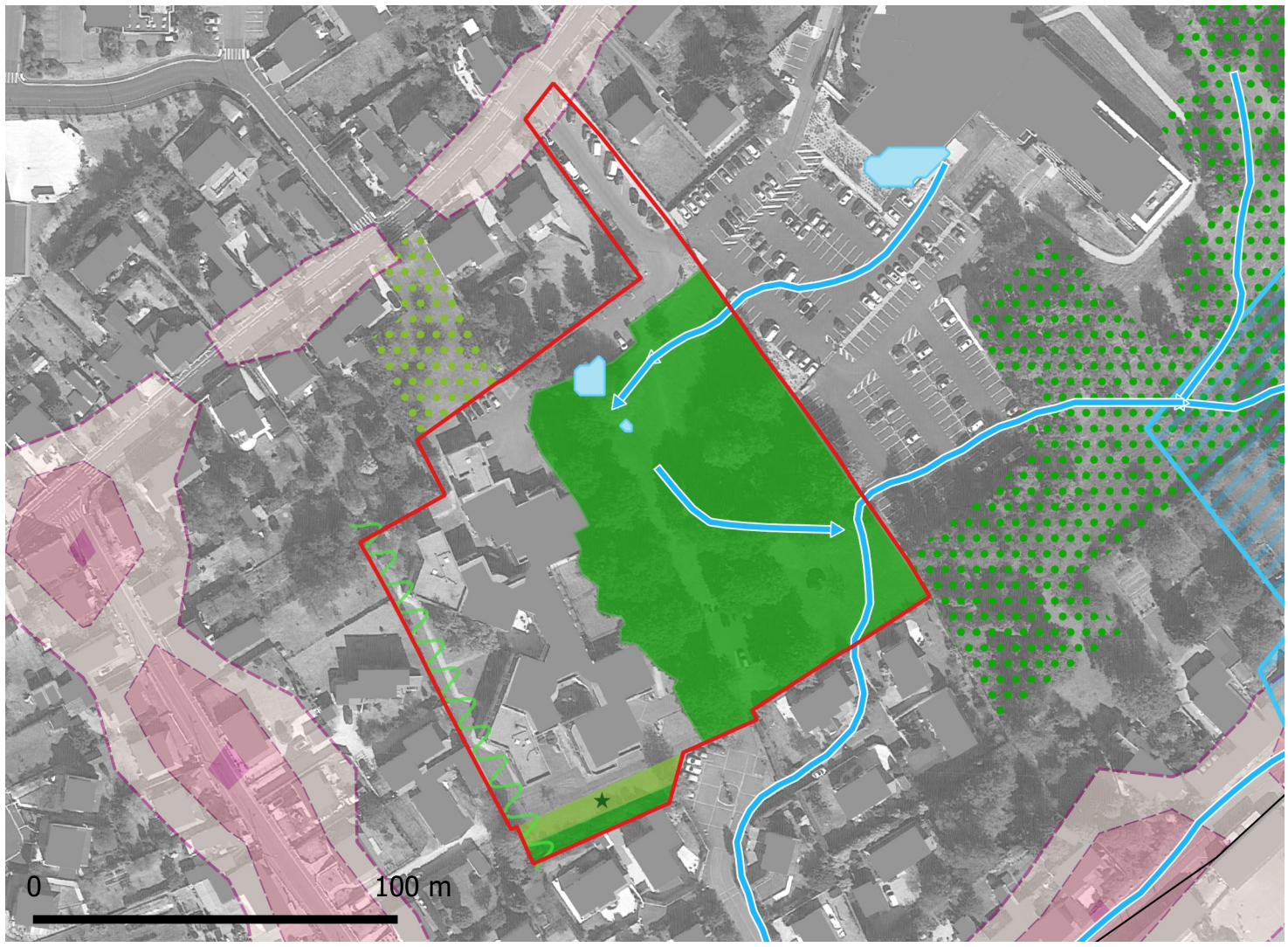

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

ZAC Interives 1

FLEURY-LES-AUBRAIS

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> ZAC composée de deux sites, de part et d'autre de la voie ferrée > Le secteur 2 à l'ouest des voies ferrées comporte la gare de Fleury-les-Aubrais ainsi que les parkings attenants > Les secteurs 1, 3 et 4 à l'est font partie de la zone d'activités comprise entre la RD2020 et la rue Victor Hugo > Un îlot d'habitat individuel est présent en limite sud du site, au niveau de la rue de Joie	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Pas d'espaces réservoirs identifiés. Cours d'eau : Néant Habitats : Présence d'une friche et de quelques arbres	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	1	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site >Aléa remontée de nappes (nappe sub-affleurante) sur une petite partie du site, au niveau de la jonction entre secteurs 1 et 3, rue Danton >Aléa ruissellement important	> 3 sites BASOL et 1 site BASIAS sur la partie ouest du site > Des nuisances sonores importantes, en lien avec les voies routières et ferrées	> 3 sites BASOL et 1 site BASIAS sur la partie ouest du site > Des nuisances sonores importantes, en lien avec les voies routières et ferrées
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

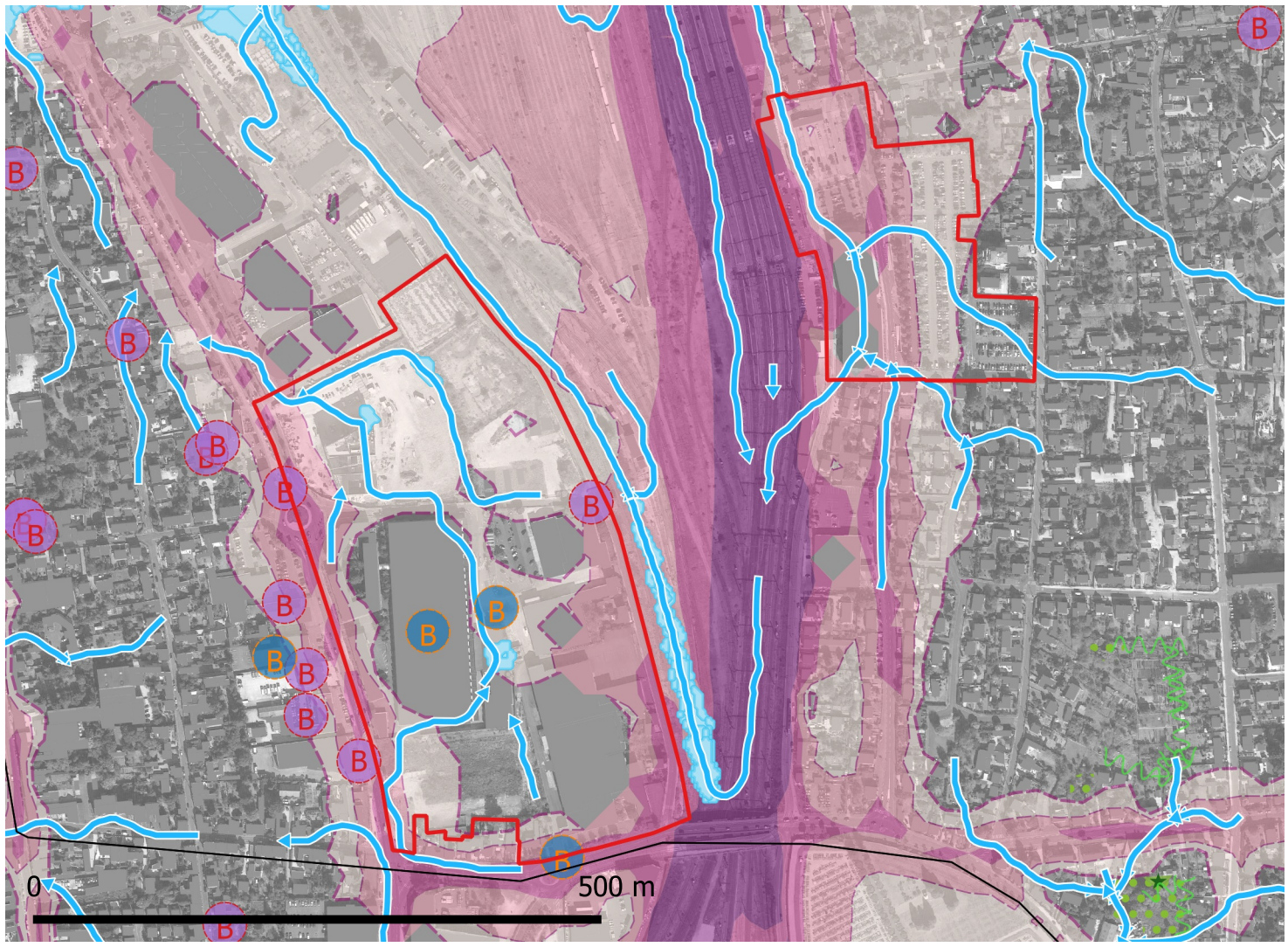

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Bel-Air

INGRÉ

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Le site est composé majoritairement d'espaces cultivés (à plus de 80%) > Un espace en friche au Nord de l'OAP, caractérisé par la présence de quelques boisements	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : La quasi-totalité du site est identifié comme espace vert ou espace boisé à prendre en compte, constituant respectivement des réservoirs relais des sous-trame des milieux ouverts et forestiers. Le site fait partie intégrante d'un corridor écologique reliant les grands boisements à l'est et au nord d'Ingré. Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.6 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0.01 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Un aléa remontée de nappes présent sur la partie Nord du site (nappe sub-affleurante) > Un aléa cavité moyen sur tout le site	> Présence d'un site BASIAS à proximité du site > Des nuisances sonores présentes sur plus de 50% du site (60dB, marginalement 65dB), au Nord et à l'Est du site	> Présence d'un site BASIAS à proximité du site > Des nuisances sonores présentes sur plus de 50% du site (60dB, marginalement 65dB), au Nord et à l'Est du site
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

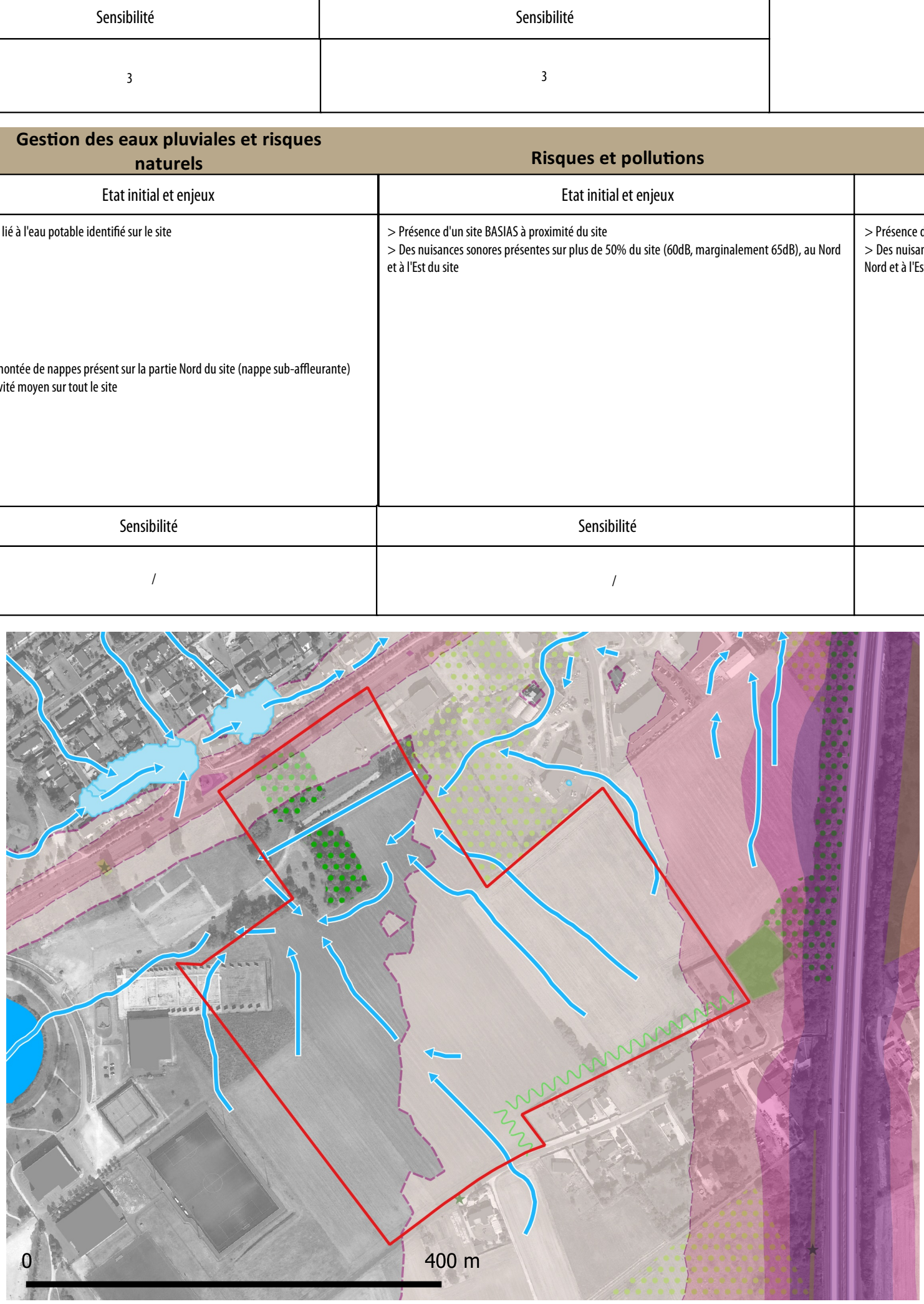

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Clos de Malgroux

INGRÉ

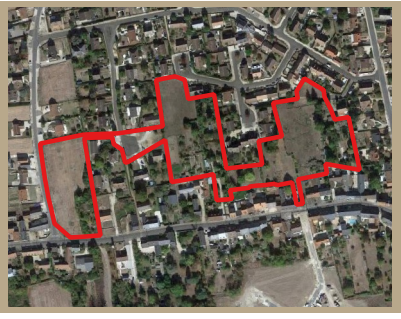

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage

Etat initial et enjeux
> Site composé majoritairement de friches et de parcelles agricoles cultivées au sein d'un tissu pavillonnaire > Quelques arbres répartis sur le site
Sensibilité
3

TVB

Etat initial et enjeux
Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Deux espaces boisés à protéger ont été identifiés au nord et à l'ouest du site. Ils constituent des réservoirs de biodiversité de la sous-trame des milieux forestiers. Le site abrite également un espace vert à prendre en compte constituant un réservoir relais de la sous-trame des milieux ouverts à l'Est. Cours d'eau : Néant Habitats : Site inséré dans le tissu pavillonnaire et constitué de terrains non imperméabilisés, en friche ou cultivés. Quelques boisements sont également présents.
Sensibilité
3

Paysage / TVB

Incidences pressenties / Mesures
<u>À préserver</u> Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.22 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.06 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0.52 ha

Gestion des eaux pluviales et risques naturels

Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Pas d'aléa lié aux remontées de nappes > Aléa cavité moyen sur tout le site
Sensibilité
/

Risques et pollutions

Etat initial et enjeux
> Des nuisances sonores présentes sur moins de 10% du site (60-65dB), principalement à l'Ouest (rue de Changelin, rue de Coutes)
Sensibilité
/

Nuisances

Etat initial et enjeux
> Des nuisances sonores présentes sur moins de 10% du site (60-65dB), principalement à l'Ouest (rue de Changelin, rue de Coutes)
Sensibilité
/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

GUETTES

INGRÉ

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage

Etat initial et enjeux
> Site constitué de parcelles agricoles et de friches à proximité d'une zone d'activités > Site localisé en entrée de ville > Présence de haies et de petits boisements > Une topographie plane > Covisibilité avec la zone d'activité > Pas de patrimoine d'intérêt paysager > 2 sites archéologiques ont été identifiés
Sensibilité
3

TVB

Etat initial et enjeux
Zone réglementaire : Néant Zone humide : Néant Cours d'eau : Présence d'un petit ruisseau au sud du site Continuités écologiques : Plusieurs espaces verts à prendre en compte ont été identifiés au Nord-Est, à l'Est du site ainsi que le long des limites Ouest. Ils constituent des réservoirs relais de la sous-trame des milieux ouverts. Certains espaces boisés au Nord du site sont également à prendre en compte car ils constituent des réservoirs de la sous-trame forestière. Espèces : Aucune espèce rare ou remarquable
Sensibilité
3

Paysage / TVB

Incidences pressenties / Mesures
<u>À préserver</u> Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.88 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.68 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 10.86 ha

Gestion des eaux pluviales et risques naturels

Etat initial et enjeux
Cf. Fiche sur l'étude d'impact Cf. Fiche sur l'étude d'impact
Sensibilité
/

Risques et pollutions

Etat initial et enjeux
> Des nuisances sonores importantes (60-75dB), principalement dans la partie Sud Est de l'OAP (nuisances dues à l'autoroute A10) > Des nuisances limitées (60-65dB) engendrées par la rue de la Gare, au Nord de l'OAP
Sensibilité
/

Nuisances

Etat initial et enjeux
> Des nuisances sonores importantes (60-75dB), principalement dans la partie Sud Est de l'OAP (nuisances dues à l'autoroute A10) > Des nuisances limitées (60-65dB) engendrées par la rue de la Gare, au Nord de l'OAP
Sensibilité
/

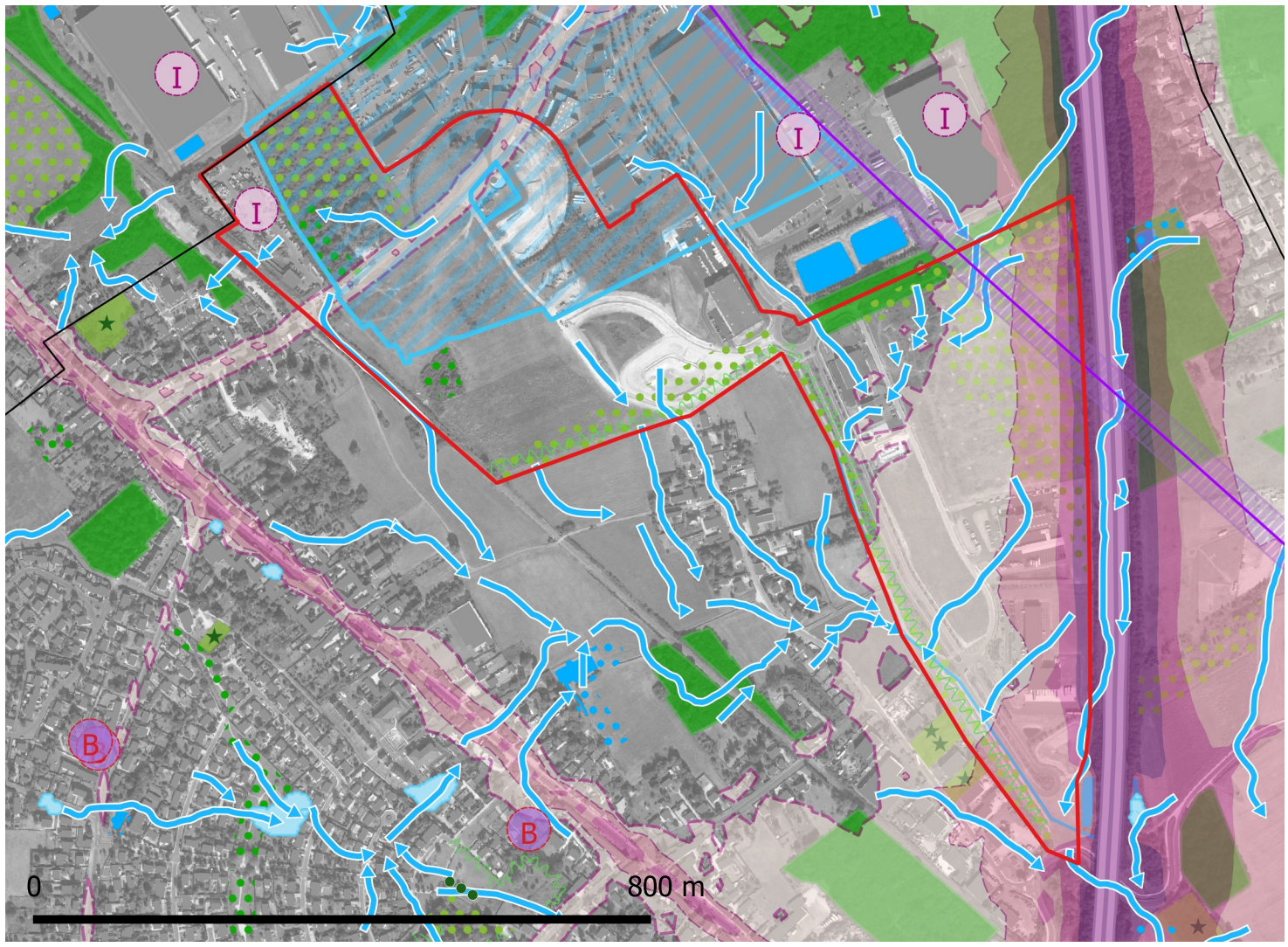

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

La Chapelle Ouest

INGRÉ

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage

Etat initial et enjeux
> Vaste site venant compléter l'enveloppe urbaine de la commune d'Ingré > Site majoritairement constitué de grandes cultures, mais comportant également quelques jardins privés et plusieurs espaces potagers, des haies privées en bordure du tissu pavillonaire ainsi qu'une petite zone de bosquet au sud de la zone > Pas de patrimoine d'intérêt paysager à proximité
Sensibilité
2

TVB

Etat initial et enjeux
Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Aucune continuité écologique ou réservoir n'est identifié sur le site. On relève uniquement deux petits réservoirs boisés en limité de site Cours d'eau : Néant Habitats : Le site est majoritairement constitué d'un vaste espace de grandes cultures relativement peu propice à l'accueil de la biodiversité. Quelques zones de jardins et de potager au sud ouest de la zone pourraient néamoins représenter un intérêt écologique, mais qui restent marginal à l'échelle du site
Sensibilité
2

Paysage / TVB

Incidences pressenties / Mesures
<u>À préserver</u> Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.25 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha

Gestion des eaux pluviales et risques naturels

Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Moins de 50% de la surface inclus dans l'aléa remontées nappes fort à sub-affleurantes > Zone d'aléa mouvement de terrain moyen à moyen karst
Sensibilité
/

Risques et pollutions

Etat initial et enjeux
> Moins de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A)
Sensibilité
/

Nuisances

Etat initial et enjeux
> Moins de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A)
Sensibilité
/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

La Pointe de la Claye

INGRÉ

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Cœur d'îlot formant un espace de respiration au cœur d'un tissu pavillonnaire continu > Un site essentiellement composé d'espaces verts et de boisements > Une ancienne entreprise de location de voiture à l'est du site	Zone réglementaire : Néant Continuité écologique : Néant Zone humide : Néant Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0.75 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Aléa cavité de sensibilité moyenne sur tout le site > Prise en compte des axes d'écoulement des eaux de pluie	> Légères nuisances sonores (60dB) sur une frange au bord du périmètre à l'est	> Légères nuisances sonores (60dB) sur une frange au bord du périmètre à l'est
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

MARDELLES

INGRÉ

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage

Etat initial et enjeux
> Site essentiellement agricole composé de grandes cultures (blé, orge) et d'une friche à l'est de l'autoroute A10 > Zone inscrite dans un tissu pavillonaire au nord, est et ouest de la zone > Une topographie assez plane > Présence de structure végétale d'intérêt comme les haies > Présence de l'autoroute sur le site mais covisibilités limitées par des haies > Présence de cheminement doux avec une voie cyclable traversant les terres agricoles > Des vues lointaines ouvertes par les grandes cultures et la faible topographie, depuis le bati sur le site entrainant des covisibilités
Sensibilité
2

TVB

Etat initial et enjeux
Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : La quasi-totalité de la zone est concernée par un corridor multi-trames, reliant deux réservoirs de biodiversité de la sous trame des milieux ouverts et un réservoir de la sous-trame boisée sur le site au réseau écologique plus large Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant Habitats : La majorité de la parcelle est couverte par des champs cultivés ou en friches post-culturales.
Sensibilité
4

Paysage / TVB

Incidences pressenties / Mesures
<u>À préserver</u> Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.97 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 2.03 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 1.25 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0.38 ha

Gestion des eaux pluviales et risques naturels

Etat initial et enjeux
> Secteur en partie agricole potentiellement non raccordé aux réseaux d'AEP et assainissement >Un aléa de remontée des argiles moyenne sur la majorité du secteur à forte à l'ouest et au nord est du secteur >Sensibilité moyenne à la remontées des nappes sur le sud du secteur mais nappes subaffleurantes au nord du secteur >Présence d'un mouvement de terrain localisé au centre du secteur > Des axes de ruissellement identifiés sur l'ensemble du site avec présence de zones de cuvettes au nord du territoire
Sensibilité
/

Risques et pollutions

Etat initial et enjeux
>Risque de transport de matière dangereuse lié à la présence de l'autoroute A10 sur la zone >Un ICPE présent à proximité de la zone >Des nuisances sonores importantes en lien avec la présence de l'A10 pouvant atteindre jusqu'à 70 B(A) de part et d'autres de l'autoroute > Plus de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A) > Un secteur situé en zone sensible pour la qualité de l'air de la Métropole orléanaise
Sensibilité
/

Nuisances

Etat initial et enjeux
>Risque de transport de matière dangereuse lié à la présence de l'autoroute A10 sur la zone >Un ICPE présent à proximité de la zone >Des nuisances sonores importantes en lien avec la présence de l'A10 pouvant atteindre jusqu'à 70 B(A) de part et d'autres de l'autoroute > Plus de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A) > Un secteur situé en zone sensible pour la qualité de l'air de la Métropole orléanaise
Sensibilité
/

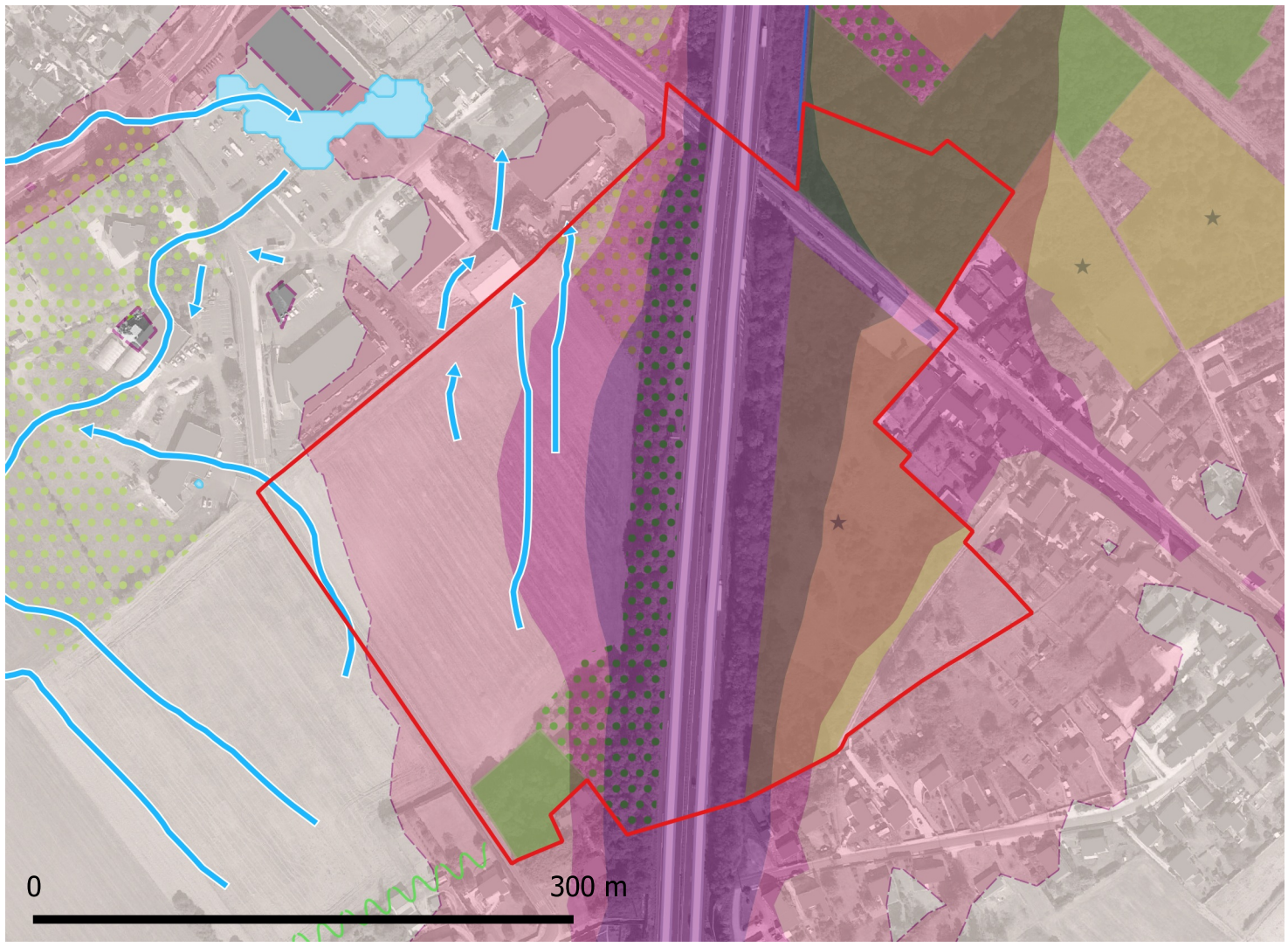

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

ZAC DES JARDINS DU BOURG

INGRÉ

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
Cf. fiche sur l'étude d'impact "Ingre_ZACOuest du Bourg"	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Néant Cours d'eau : Néant Habitats : Présence de champs cultivés	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.98 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0.83 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Cf. fiche sur l'étude d'impact "Ingre_ZACOuest du Bourg" Cf. fiche sur l'étude d'impact "Ingre_ZACOuest du Bourg"	Cf. fiche sur l'étude d'impact "Ingre_ZACOuest du Bourg"	Cf. fiche sur l'étude d'impact "Ingre_ZACOuest du Bourg"
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

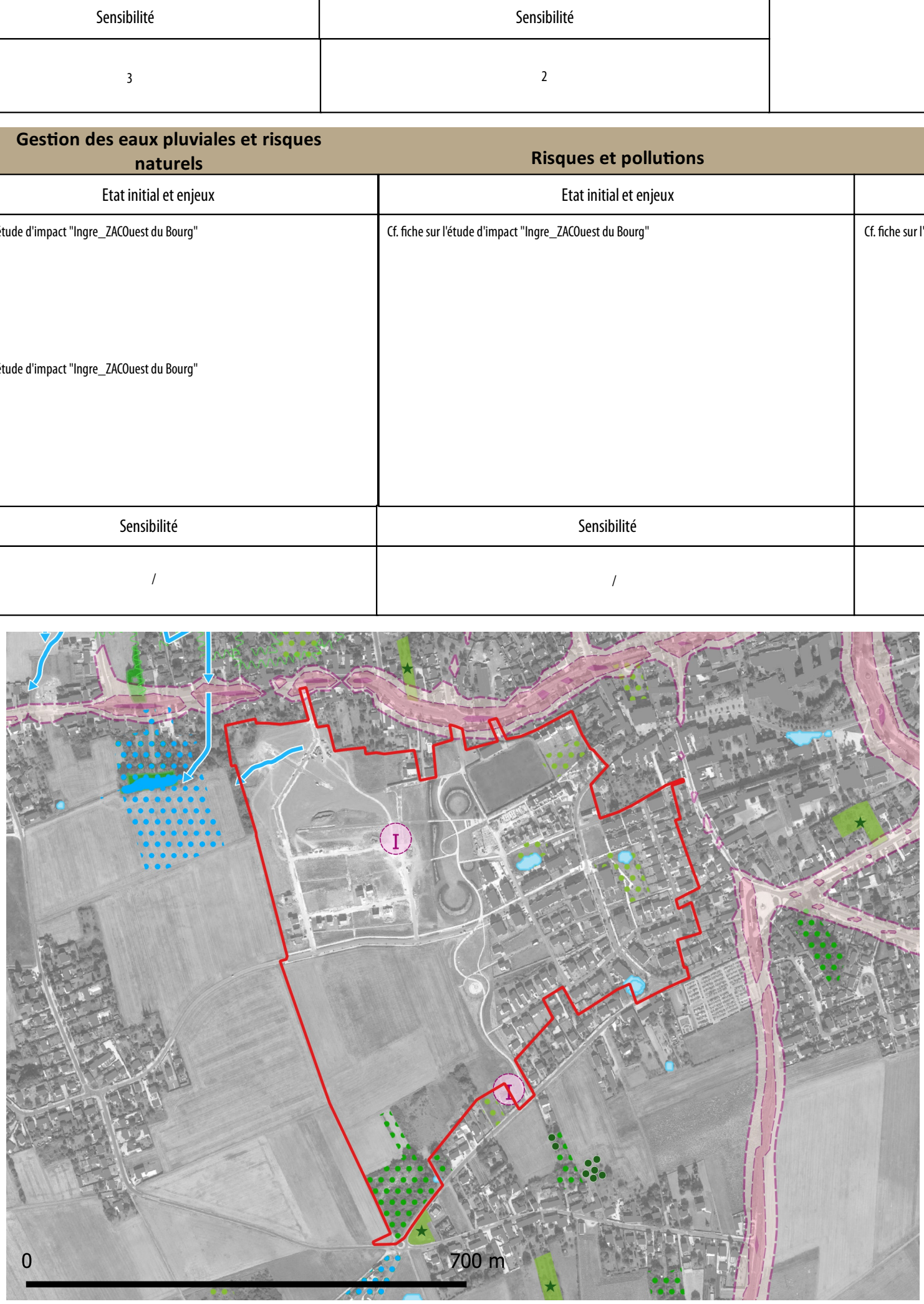

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Avenue du Loiret - Val

OLIVET

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site localisé en plein cœur d'un tissu pavillonaire dense > Site constitué de champs cultivés en grande majorité mais également d'espaces de verger et de jardins particuliers, créant une diversité paysagère > Ce site est inclu dans le périmètre classé au patrimoine mondial de l'UNESCO	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Le site abrite un réservoir ouvert et est situé à proximité du grand corridor multitrame formé par la Loire Zones humides : à compléter Cours d'eau : Néant Habitat :La majorité du site est cosntitué d'un champs cultivé ainsi que de friches enherbées et des vergers	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.48 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.92 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Plus de 50% de la surface dans le PPRi aléa fort à très fort > Plus de 50% de la surface inclus dans l'aléa remontées nappes fort à sub-affleurantes > Inclus dans une zone à risque de ruissellement fort à très fort > Zone d'aléa mouvement de terrain élevé à très élevé	> Moins de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A)	> Moins de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

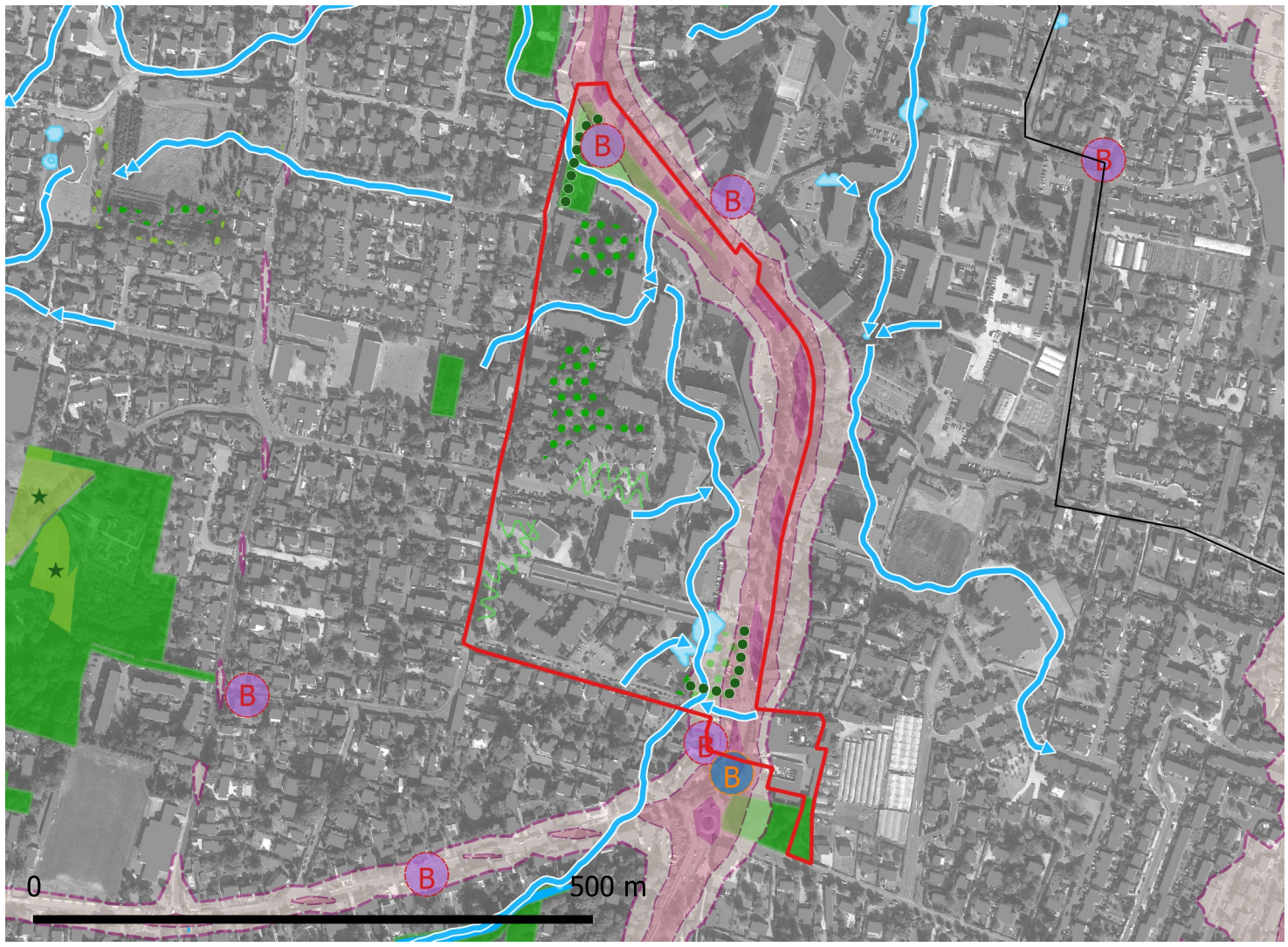

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

DESCARTES

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site localisé en bordure d'une zone pavillonnaire au sud et à l'ouest, à proximité d'une zone d'activité à l'est, et en continuité avec des milieux ouverts au nord > Site constitué d'espaces cultivés au sud-est > Présence de quelques haies d'intérêts paysagers > Covisibilités avec le quartier pavillonnaire et la maison de retraite proche > Des alignements d'arbres et boisements présents à l'Ouest (rue d'Ingré) et au centre de l'OAP (rue Descartes) > Pas de patrimoine remarquable à proximité	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Deux espaces verts à prendre en compte sont identifiés (friche arbustive et enherbée à l'Est, espace vert en partie boisé au Nord Ouest). Ils constituent des réservoirs relais de la sous-trame des milieux ouverts. Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant Habitat : La majorité du site est constituée d'un champ cultivé ainsi que de friches enherbées et arbustives formant des milieux ouverts. Le Nord Ouest de l'OAP est une zone commerciale.	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 9.59 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Pas d'aléa lié aux remontées de nappes > Pas d'aléa cavités > Un aléa ruissellement au Nord Ouest du site (submersion entre 50cm et 1m et supérieure à 1m)	> Présence d'un site BASIAS à proximité directe de l'OAP au Nord > Nuisances sonores présentes sur environ 70% du site (60-65dB)	> Présence d'un site BASIAS à proximité directe de l'OAP au Nord > Nuisances sonores présentes sur environ 70% du site (60-65dB)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

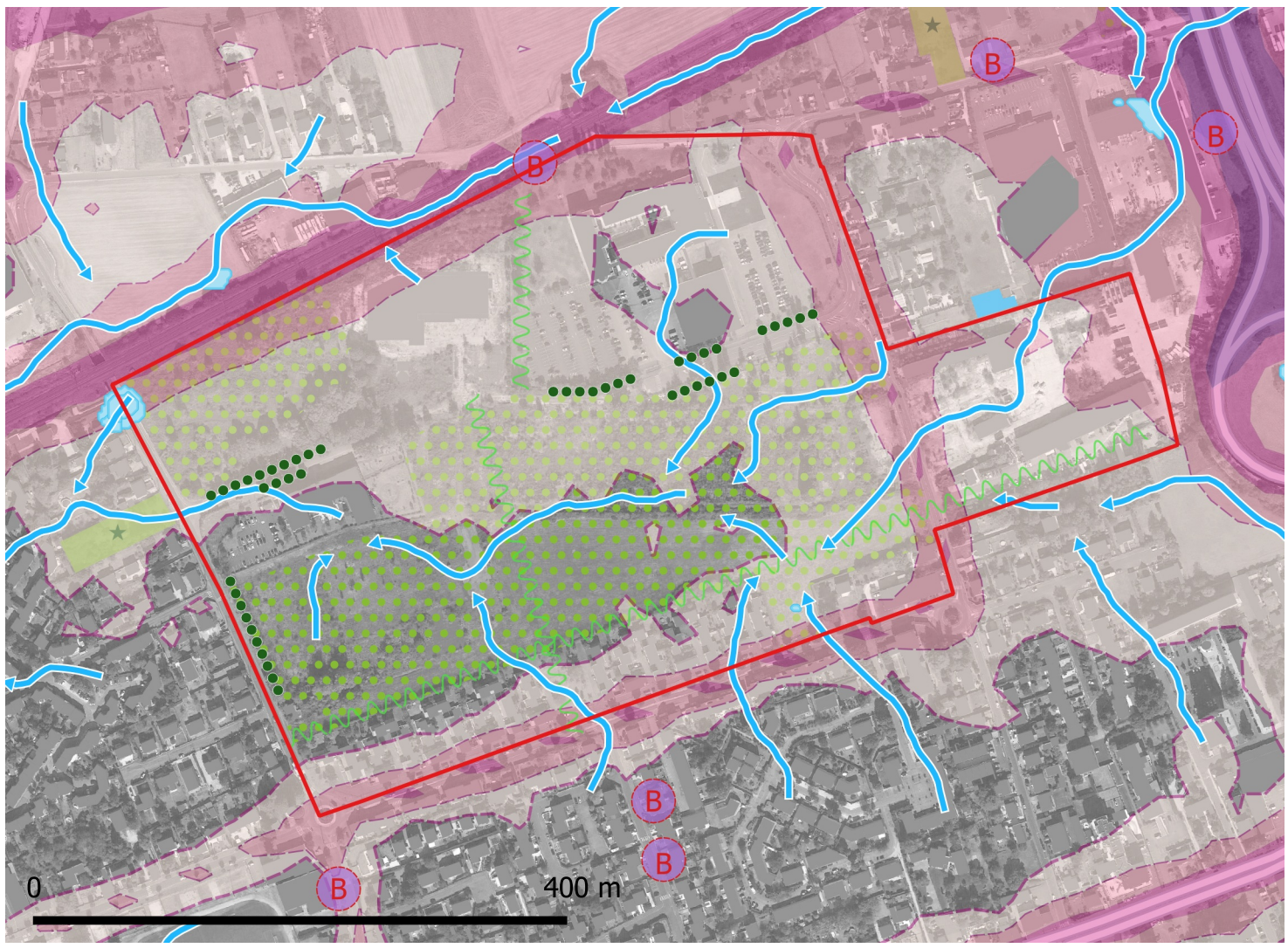

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

ENTREE DE VILLE

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
		<u>À préserver</u> Réservoirs de la sous-trame boisée : 2.62 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site		
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

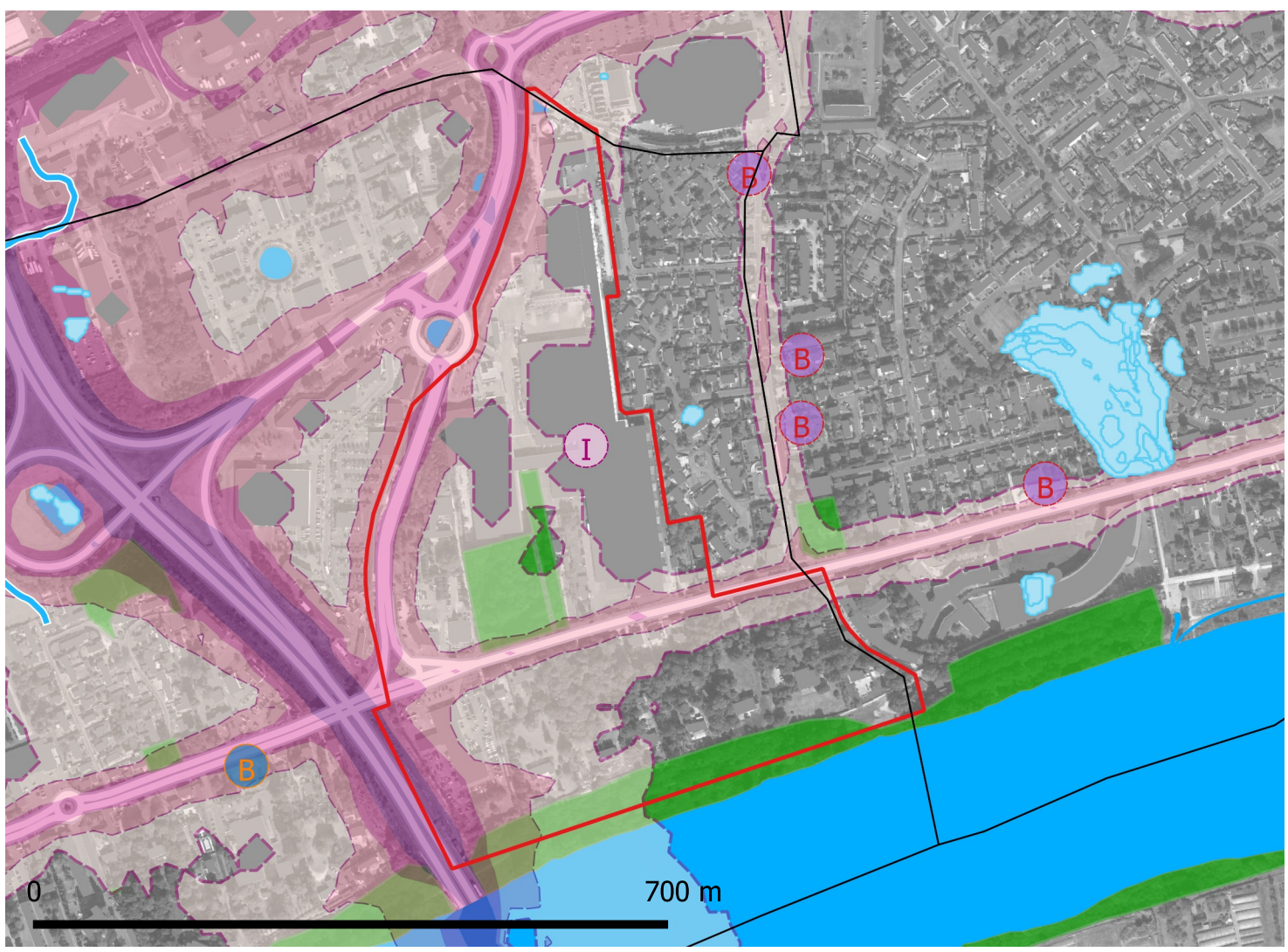

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

PAILLY

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Présence de 2 espaces verts remarquables au centre et au sud du site > Présence de terres cultivées insérées dans le tissu urbain sur la partie Est de l'OAP > Présence de deux espaces en friche sur la partie Ouest de l'OAP (au Nord et au Sud) > Un ensemble de bâti remarquable rue de Pailly	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : L'espace boisé au Nord Est de l'OAP est identifié comme réservoir de la sous-trame forestière. Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant Habitats : L'OAP comprend un tissu pavillonnaire, au sein duquel sont présents des espaces non construits, cultivés ou en friche. Quelques boisements sont présents à l'Est de l'OAP.	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.19 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0.03 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Inclus dans un périmètre de captage rapproché au Sud Ouest de l'OAP, sur moins de 20% du site > Un aléa remontée de nappes présent sur moins de 20% de l'OAP au Nord (sensibilité forte et nappe sub-affleurante) > Un aléa cavité élevé présent sur plus de 90% du site (excepté une frange au Nord de l'OAP)	> Des nuisances sonores limitées (au Nord route de Chaingy : 60-65dB ; à l'Ouest rue de Pailly : 60dB)	> Des nuisances sonores limitées (au Nord route de Chaingy : 60-65dB ; à l'Ouest rue de Pailly : 60dB)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

QUATRE CHEMINEES

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site entièrement constitué d'espaces agricoles (cultures de blé tendre) > Au contact d'une zone d'activité économique et d'espaces agricoles, au nord de la RD2152 et donc en position d'entrée de ville et d'agglomération > Des vues lointaines ouvertes par les grandes cultures et la faible topographie, entraînant des covisibilités entre le site et les espaces agricoles environnants > Site en limite du périmètre de protection Val de Loire UNESCO	Zonage réglementaire : Au sud du site (moins d'1 km), on retrouve la ZPS FR2410017 « Vallée de la Loire du Loiret » et la ZSC FR2400528 « Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire ». On retrouve également la ZNIEFF de type 2 « La Loire orléanaise ». Continuités écologiques : Très localement, la zone est concernée par de petits réservoirs de biodiversité de la sous-trame des milieux ouverts., mais le site est inclus dans un secteur en culture intensive peu favorable à la biodiversité Zones humides : Néant Cours d'eau : La Loire se trouve à proximité sud de la zone. Habitats :	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Des extensions des réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable à prévoir > Des axes de ruissellement identifiés sur l'ensemble du site > Compris dans un Périmètre de Protection Rapproché du captage de la Chappelle-Saint-Mesmin situé au nord du site >Inclus dans un périmètre de captage rapproché ou immédiat > Des risques d'inondations liés aux axes de ruissellement > Des risques de mouvements de terrain localisés et un aléa de retrait gonflement des argiles moyen sur l'ensemble du secteur de projet > Des axes de ruissellement identifiés sur l'ensemble du site > Moins de 50% de la surface inclus dans l'aléa remontées nappes fort à sub-affleurantes > Zone d'aléa mouvement de terrain élevé à très élevé	> Des nuisances sonores supérieures à 50 dB(A) à l'est liée à la rue Eiffel et au sud lié à la présence de la D2152 > Un secteur situé en zone sensible pour la qualité de l'air de la Métropole orléanaise > Une desserte par les transports en commun: lignes de bus à environ 10-15 mins à pieds (Route des Bois, rue de la Butte et rue de Gouffault) > Des itinéraires de modes doux : itinéraire PDIPR et GR le long de la Loire, itinéraires cyclables avenue des vallées vers le centre-ville... > Moins de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A) > Aucun risque technologique ni de pollution	> Des nuisances sonores supérieures à 50 dB(A) à l'est liée à la rue Eiffel et au sud lié à la présence de la D2152 > Un secteur situé en zone sensible pour la qualité de l'air de la Métropole orléanaise > Une desserte par les transports en commun: lignes de bus à environ 10-15 mins à pieds (Route des Bois, rue de la Butte et rue de Gouffault) > Des itinéraires de modes doux : itinéraire PDIPR et GR le long de la Loire, itinéraires cyclables avenue des vallées vers le centre-ville... > Moins de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A) > Aucun risque technologique ni de pollution
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

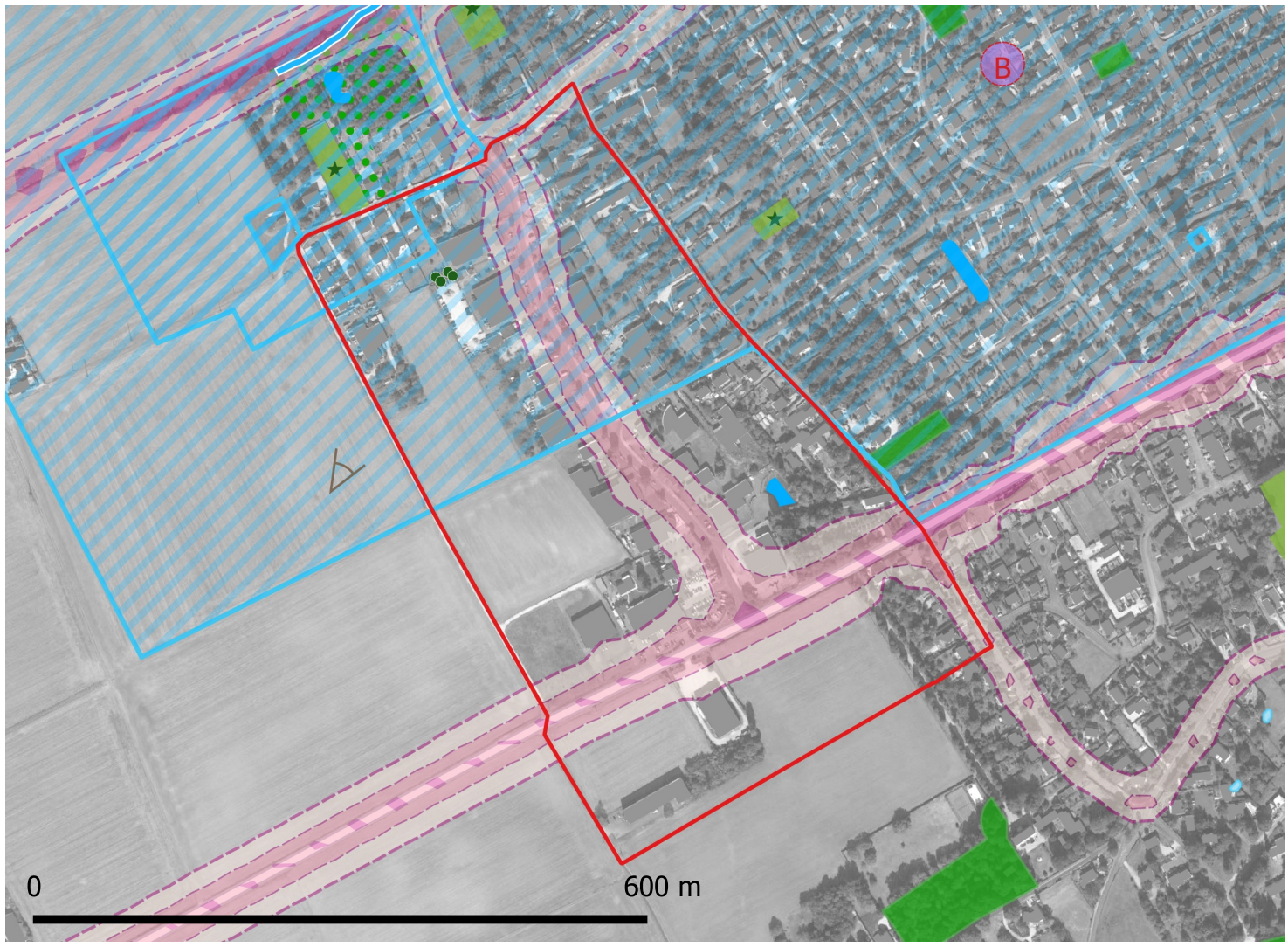

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

REAMENAGEMENT DU CENTRE VILLE

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site majoritairement artificialisé > Présence de quelques boisements et espaces verts > Monument historique (Eglise Saint-Mesmin) au Sud Est de l'OAP > Secteur sous la RD 2152 en périmètre protégé UNESCO	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Présence d'espace boisés (au Nord au dessus de la départementale 2152 et au Sud de l'OAP, parc de la solitude) et d'espaces verts remarquables (à proximité des espaces boisés) à protéger. Ces espaces constituent respectivement de petits réservoirs de biodiversité des sous-trames des milieux forestiers et ouverts. Site en bordure du corridor multi-trames constitué par la Loire et d'un vaste réservoir de la sous-trame forestière constitué par la ripisylve de la Loire Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 2.41 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0.74 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Aléa remontée de nappe présent très marginalement sur le site > Ruissellement : 2 zones soumises à un aléa ruissellement (submersion entre 50cm et 1m) > Aléa cavité élevé sur plus de 50% du périmètre de l'OAP	> Nuisances sonores le long des axes de transport. (RD 2152 de 60 à 70 dB ; rue des Hauts et rue du Four de 60 à 65 dB ; rue de Beauvois de 60 à 65 dB)	> Nuisances sonores le long des axes de transport. (RD 2152 de 60 à 70 dB ; rue des Hauts et rue du Four de 60 à 65 dB ; rue de Beauvois de 60 à 65 dB)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

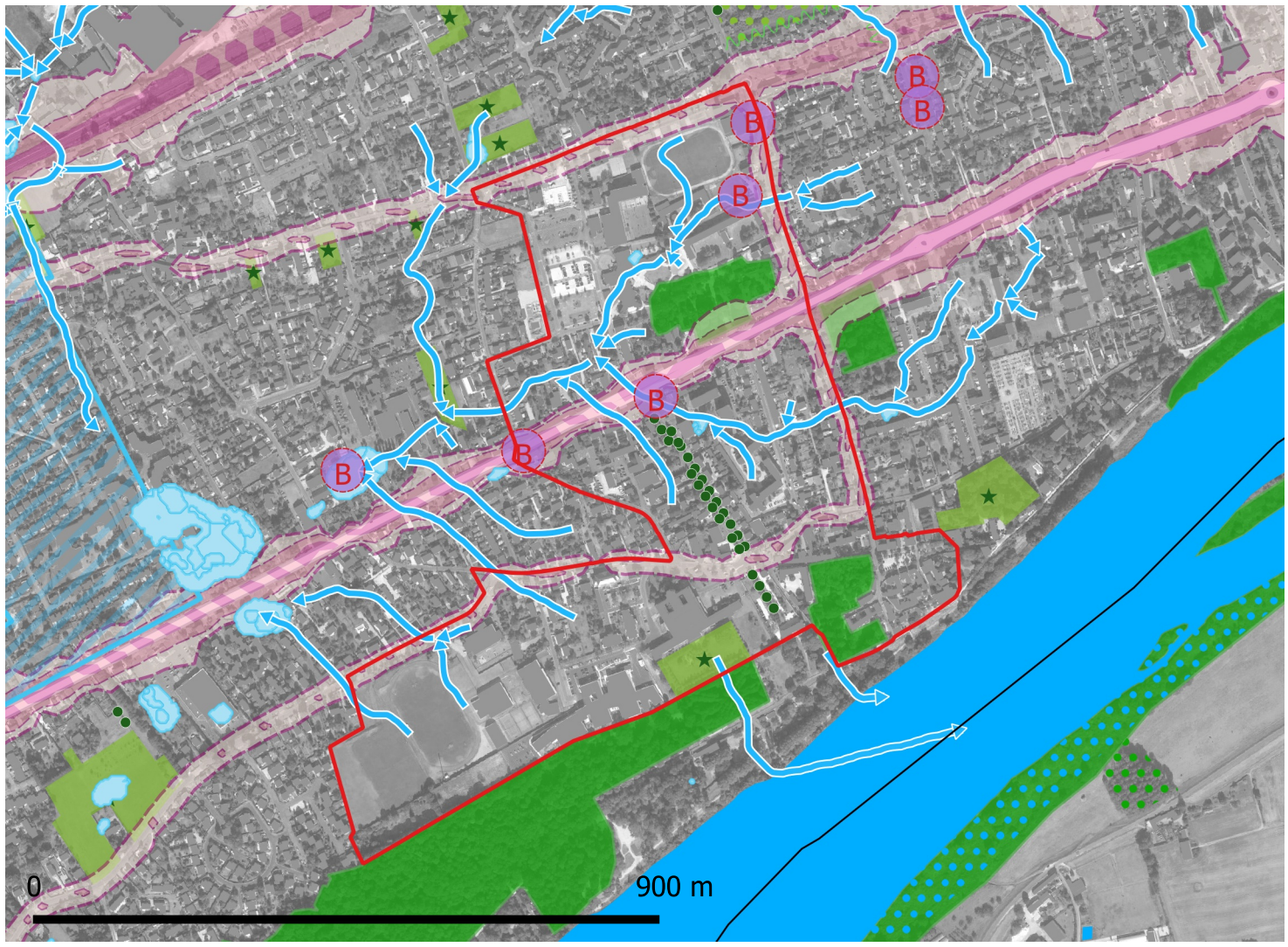

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Clos de l'Aumone

MARDIÉ

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site inscrit en limite extérieure de l'enveloppe urbaine, et entouré de fronts bâti sur une grande partie de son contour > Site composé de zones de friches, de prairie, de fonds de jardins et de culture > Présence d'espaces boisés à préserver et d'un espace vert remarquable au nord du site > Nombreuses vues sur le clocher de l'église St-Martin (MH) depuis l'intérieur du site > Panorama remarquable sur le val de Loire classé UNESCO depuis l'angle Sud-Ouest du projet (l'église de Bou, MH également, est également visible) > Site quasi-intégralement inclus dans le périmètre de protection de l'église Saint-Martin, > Site implanté dans la zone "tampon" de protection du Val de Loire inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO > Deux vestiges archéologiques connus au Sud du périmètre d'étude	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Site comportant, au Nord, des espaces boisés ainsi qu'un espace vert remarquable à protéger. Ils constituent respectivement des réservoirs des sous-trames des milieux forestiers et ouverts. Présence d'un espace vert à prendre en compte, couvrant le centre et une partie au Nord du site, qui constitue un réservoir relais de la sous-trame des milieux ouverts. Cours d'eau : Néant Habitat : Une forte proportion de friches. Parmi elles, présence de végétations avec un couvert herbacé dominé par les graminées sur certains secteurs et dominé par les ronciers sur d'autres, des zones boisées à tendance acidiphile, des zones cultivées de manière extensive, le reste des habitats concerne des prairies pâturées et des jardins privés faiblement accessibles	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.71 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 2.21 ha
Sensibilité	Sensibilité	
4	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable sur le site Cf. Fiche sur l'étude d'impact > Un aléa de remontée de nappes fort sur 25% de la surface au nord de l'OAP	> Pas de nuisances sonores	> Pas de nuisances sonores
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

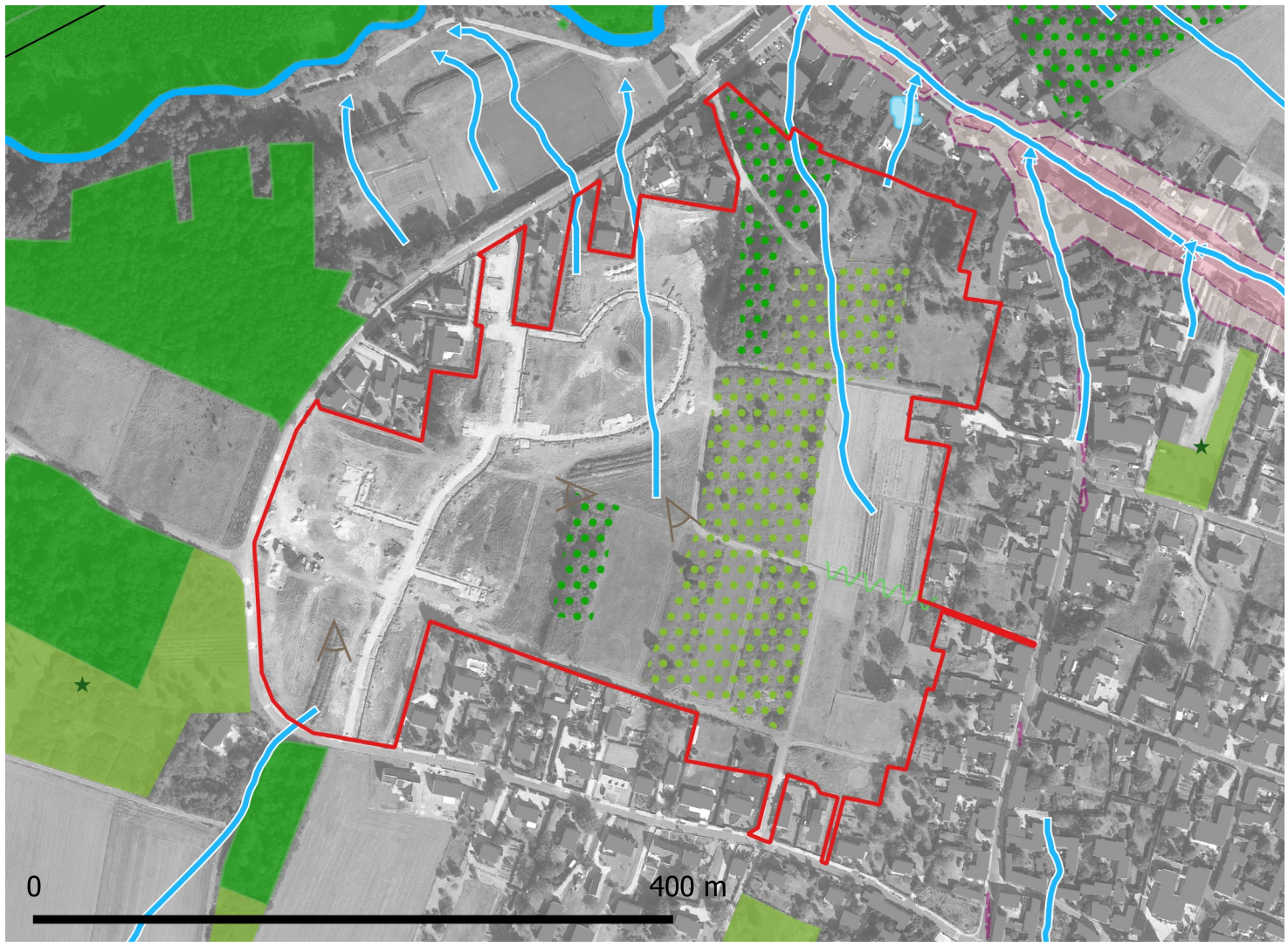

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Grands Champs

MARDIÉ

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site encadré par un lotissement pavillonnaire bâti bordant la voie ferrée au nord mais covisibilité limitée par une large haie au nord >Site à proximité d'un boisement plus important au nord ouest >Site constitué de grands champs cultivés > Présence également de plusieurs espaces de friches arbustive, de bosquets d'intérêt paysager > Dans le périmètre de l'église de Mardié qui est cependant peu visible depuis le site > Encart sud dans le périmètre de protection du MH Eglise Saint Martin	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Site abritant, à l'Ouest, un espace vert remarquable à protéger constituant un réservoir de la sous-trame des milieux ouverts. Présence également d'espaces boisés à prendre en compte au Nord et à l'Ouest du site. Ils constituent des réservoirs relais de la sous-trame des milieux forestiers. Zones humides : Zone potentiellement humide sur la partie ouest du site, en lien avec l'enveloppe du Cens Cours d'eau : Proximité avec le Cens Habitat : La majorité du site est constitué de grands champs cultivés mais aussi de friches	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 2.44 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Moins de 10% du site inclus dans un périmètre de captage (rapproché) à l'Est > Plus de 50% de la surface inclus dans l'aléa remontées nappes fort à sub-affleurantes > Un secteur soumis à un aléa ruissellement (submersion entre 50 cm et 1m) au Nord Est du site > Zone d'aléa cavité mouvement de terrain élevé à très élevé sur tout le site	> 2 sites BASIAS le long de la RD 2152 (rue Nationale) > Des nuisances sonores très limitées > Moins de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A)	> 2 sites BASIAS le long de la RD 2152 (rue Nationale) > Des nuisances sonores très limitées > Moins de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

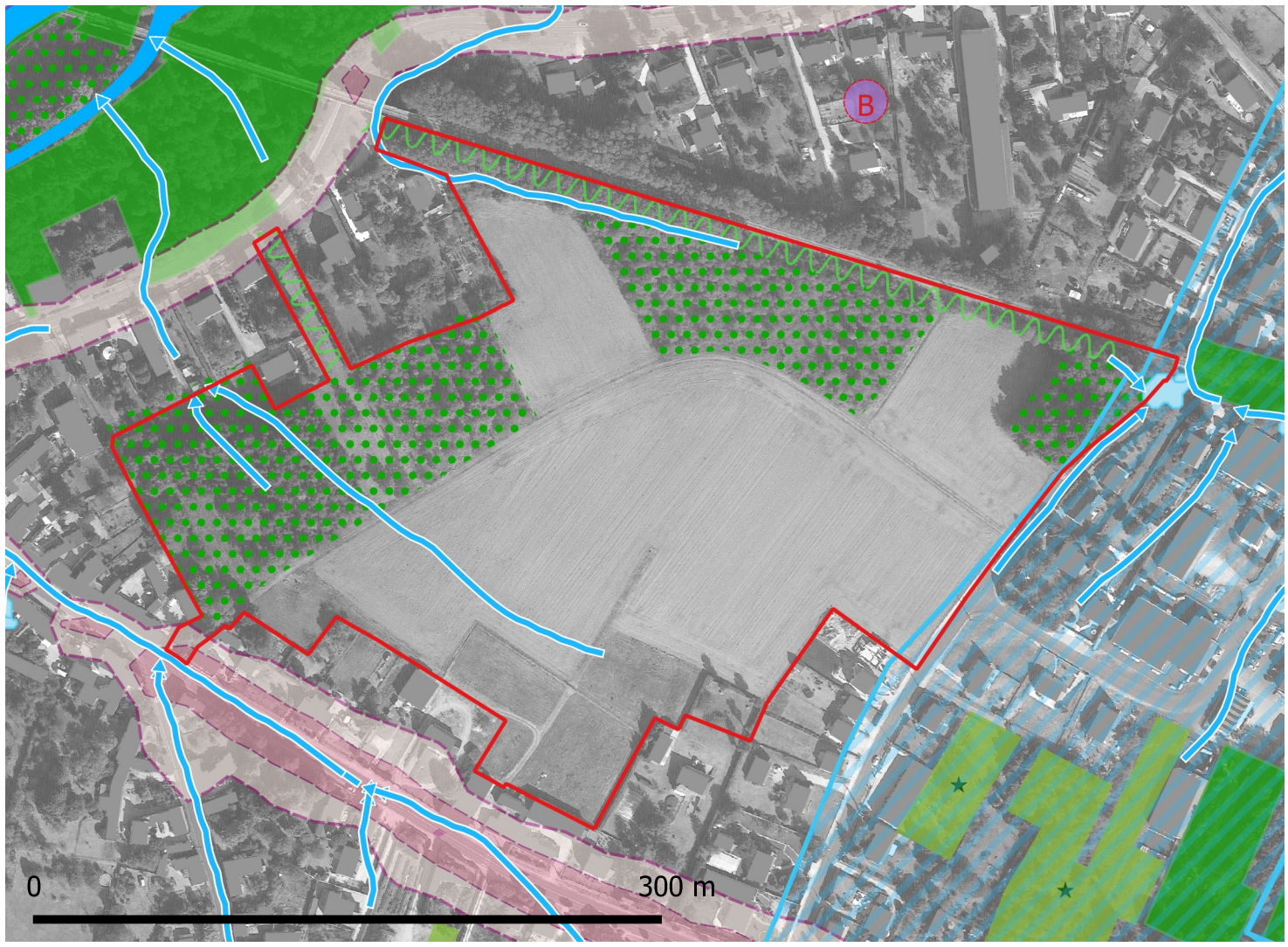

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

La Sablonniere

MARIGNY-LÈS-USAGES

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site localisé à l'interface entre le tissu urbain pavillonnaire et des espaces boisés et agricoles, en lisière d'un boisement > Le site est majoritairement constituée de friches agricoles ainsi que d'un petit boisement et se situe également en bordure d'un espace boisé abritant des mares, assurant une transition paysagère à la lisière boisée > 90% de l'OAP se trouve sur un corridor écologique > La covisibilité avec le tissu pavillonnaire sur les sites est limitée par une haie > Vue vers la bâtisse de la Sablonnière > Aucun patrimoine remarquable à proximité	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Le site est composé très majoritairement d'un espace boisé (au Sud) et un espace vert à prendre en compte. Ils constituent respectivement des réservoirs relais des sous-trames des milieux forestiers et ouverts. Le site fait partie d'un important corridor écologique et se situe à proximité de zones humides (à l'Ouest). Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant Habitat : La majorité du site est constitué de friches agricoles encadrées par des boisements	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.16 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.64 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	4	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable sur le site > Aléa cavité élevé sur tout le site de l'OAP	> Faible nuisances sonores (60dB) au Sud de l'OAP le long de la rue de la gare	> Faible nuisances sonores (60dB) au Sud de l'OAP le long de la rue de la gare
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

La Valloniere

MARIGNY-LÈS-USAGES

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site dont la moitié est en friche de qualité moindre > Zone constituant une enclave enveloppée de tissu pavillonnaire > Une topographie assez plane > Présence de cheminements doux avec une voie piétonne à l'ouest et une voie cyclable à l'est > Une vue à l'Est du site donnant sur l'église Saint Saturnin ainsi qu'une percée visuelle au Sud de l'OAP donnant sur les champs en friche	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Toute la partie Sud-Ouest du site compose un espace vert à prendre en compte qui constitue un réservoir relais de la sous-trame des milieux ouverts pour les espèces. Zones humides : Les critères pédologiques conclus à la présence d'une zone humide. Cours d'eau : Néant Habitats : Le site est occupée par une prairie gérée en fauche et des espaces en cours d'enfrichement (verger, friches post-culturales et fourrés).	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 1.28 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	4	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable sur le site > Un aléa de remontées de nappes fort à très fort sur 70% du site > Un aléa de remontée des argiles fort sur l'ensemble du secteur > Aléa de cavité élévé sur tout le site	>>Secteur situé dans une zone BASIAS à l'échelle de la commune Des nuisances sonores limitées entre 60 et 65 dB(A) localisées au nord de la zone proximité de la D101 et à l'est à proximité de la rue de la grande cour	>>Secteur situé dans une zone BASIAS à l'échelle de la commune Des nuisances sonores limitées entre 60 et 65 dB(A) localisées au nord de la zone proximité de la D101 et à l'est à proximité de la rue de la grande cour
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Zone UAE3 Le Parc technologique Orleans La Charbonniere 3

MARIGNY-LÈS-USAGES

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage

Etat initial et enjeux
> Site majoritairement constitué d'espaces cultivés ou de friches agricoles > le site est, sur sa partie nord, localisé en lisière forestière > le site est également en position d'entrée de ville par la D2152 et par la route de Lugère > Pas de patrimoine remarquable
Sensibilité
3

TVB

Etat initial et enjeux
Zonage réglementaire : Site localisé à environ 170 m à l'est de la ZNIEFF de type I "Etang du bois de Charbonnière" et de la Zone Speciale de Conservation "Forêt d'Orléans et périphérie". Continuités écologiques : Site localisé en périphérie d'un important espace boisé à protéger. Il correspond à un réservoir de biodiversité des milieux forestiers. Cours d'eau : Néant Habitat : Site composé de parcelles cultivées (maïs) et de friches agricoles herbacées ou bien arbustives. La partie nord du site est en lisière forestières et à proximité de plans d'eau localisés au nord-est. Zones humides : Le site est localisé en périphérie de zones humides identifiées autours des plans d'eau au
Sensibilité
3

Paysage / TVB

Incidences pressenties / Mesures
<u>À préserver</u> Réservoirs de la sous-trame boisée : 2.37 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha

Gestion des eaux pluviales et risques naturels

Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable sur le site de l'OAP > Aléa de cavité de sensibilité élevée sur tout le site
Sensibilité
/

Risques et pollutions

Etat initial et enjeux
> Présence d'un site BASIAS à 350 m environ au sud du site > une bande d'environ 70 m de largeur au sud du site, le long de la D2152 incluse dans une zone de bruit de 60 à 65 dB
Sensibilité
/

Nuisances

Etat initial et enjeux
> Présence d'un site BASIAS à 350 m environ au sud du site > une bande d'environ 70 m de largeur au sud du site, le long de la D2152 incluse dans une zone de bruit de 60 à 65 dB
Sensibilité
/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Clos de la Bretonniere Nord

OLIVET

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site majoritairement constitué d'une friche arbustive inclu dans un tissu pavillonnaire > Présence de structures végétales d'intérêt (verger, potager,...) > Nord du site dans la zone ZPPAUP	Zonage réglementaire : Site situé près d'une zone UNESCO de la Loire, et une partie au nord du site qui se situe dans une zone ZPPAUP Zone humide : Néant Continuité écologique : Présence d'espaces verts, constituant des espaces relais des sous-trames des milieux ouverts et forestiers sont à prendre en compte. Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.19 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0.7 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> A proximité de deux zones à risque de ruissellement fort à très fort (à l'est et à l'ouest du site) > Aléa de cavité de sensibilité moyenne sur tout le site	> Légères nuisances sonores (60dB) au nord de l'OAP	> Légères nuisances sonores (60dB) au nord de l'OAP
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Clos de la Source

OLIVET

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Pas d'identification particulière au titre du paysage > Présence de bâtiments en ruine > Des espaces boisés à protéger au nord du site > ZPPAUP sur tout le site > Site entier en périmètre protégé UNESCO > Murs au Nord et au Sud de la parcelle à protéger (rue de la Source, côté Loiret)	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Présence, au Nord, d'un espace vert à prendre en compte car constituant un réservoir relais de la sous-trame des milieux ouverts. Site longé au Nord par le corridor écologique multi-trames constitué par la Loire Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
4	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Inclus dans un périmètre de captage (rapproché) au Nord > Pas d'aléa remontée de nappes > Aléa cavité moyen karst sur tout le site > 1 zone soumise à un aléa ruissellement (submersion entre 50 cm et 1m) au Nord Ouest du site	> Nuisances sonores limitées au sud du site (60dB rue de la Source)	> Nuisances sonores limitées au sud du site (60dB rue de la Source)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Clos du Desert

OLIVET

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Site offrant un espace de respiration au cœur d'un tissu urbain pavillonnaire > Site constitué par des zones de friches enherbées ainsi que de nombreux vergers et bosquets > Présence de structures végétales d'intérêt tel que les haies et alignements d'arbres > Pointe nord du site en ZPPAUP du Loiret, néanmoins négligeable à l'échelle du site	3

TVB

Etat initial et enjeux	Sensibilité
Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Site comprenant un réservoir de la trame des milieux ouverts mais non inscrit dans un corridor écologique. Présence du grand corridor multitrame formé par le loiret à proximité. Néanmoins un secteur jouant un rôle dans les continuités écologiques urbaines (nature en ville) Cours d'eau : Néant Habitats : Le site est majoritairement constitué de friches enherbées	2

Paysage / TVB

Incidences pressenties / Mesures

<u>À préserver</u>

Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha
Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha

<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>

Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.36 ha
Espaces relais de la sous-trame ouverte : 1.84 ha

Gestion des eaux pluviales et risques naturels

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Pas d'aléa remontée de nappes > Aléa cavité moyen karst plus de 80% du site	/

Risques et pollutions

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> 3 sites BASIAS à proximité directe du site > Pas de nuisances sonores	/

Nuisances

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> 3 sites BASIAS à proximité directe du site > Pas de nuisances sonores	/

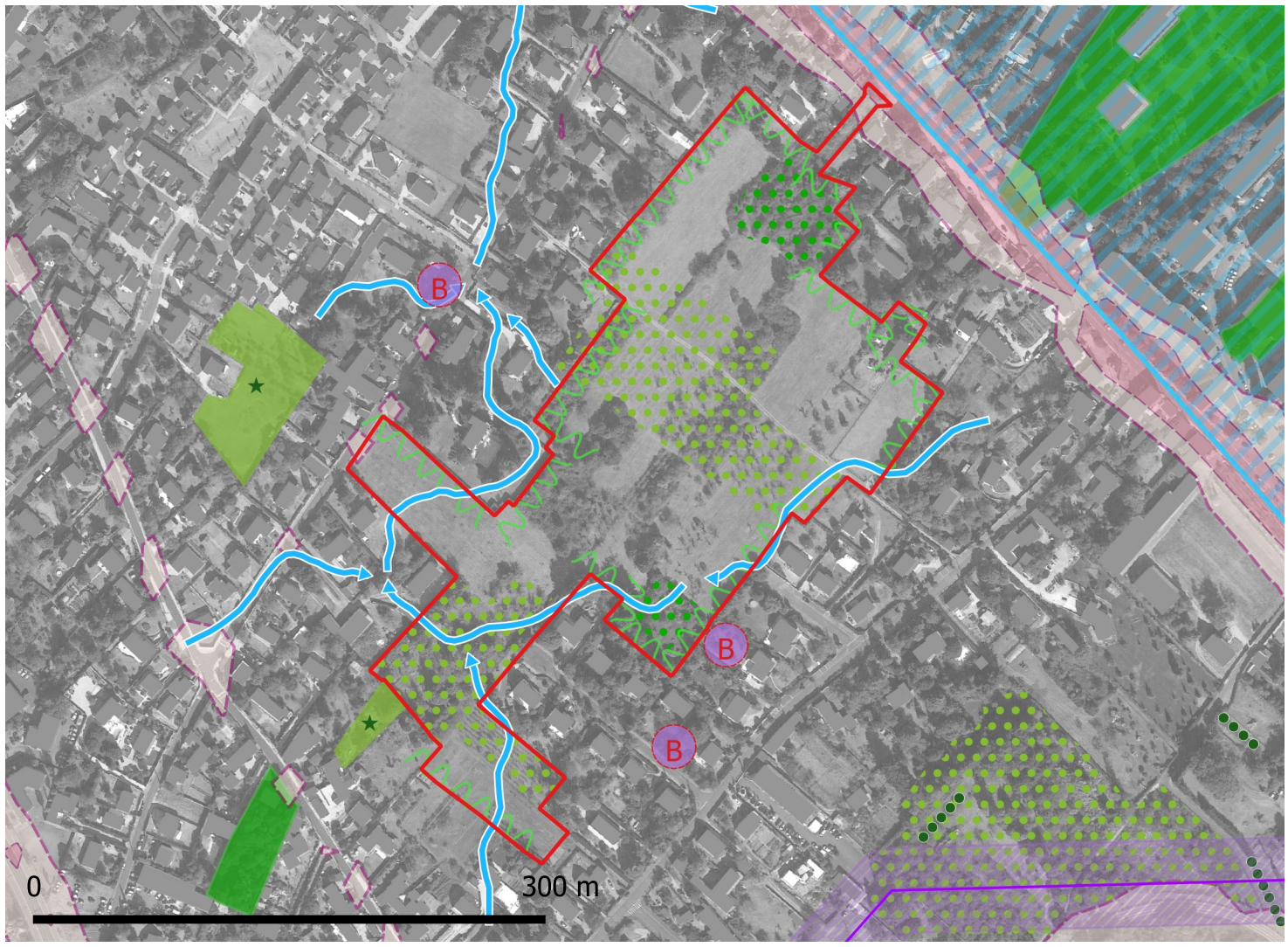

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Entree de ville - rue de la source

OLIVET

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site localisé en bordure d'un espace pavillonnaire en continuité avec des zones boisées > Le site est majoritairement constitué d'espaces boisés en zone urbaine > Il abrite également une zone de friche enherbée ainsi qu'un équipement sportif > Il est situé en bordure du périmètre UNESCO et ZPPAUP de la Loire	Zonage réglementaire : La partie nord, nord-est du site se situe dans le périmètre de l'UNESCO de la Loire et dans une zone ZPPAUP Continuités écologiques : Site comportant des espaces boisés (longeant les limites Est et Sud-Ouest) et espaces vert remarquable (au Nord) à partager. ils constituent respectivement des réservoirs des sous-trames des milieux forestiers et ouverts. Des espaces boisés et verts à prendre en compte (au coeur du site) sont également présents. Ils constituent des réservoirs relais des sous-trames des milieux forestiers et ouverts. Le site est à proximité du grand corridor multitrame formé par la Loire. Cours d'eau : Néant Habitats :	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 2.33 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0.15 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0.67 ha
Sensibilité	Sensibilité	
4	4	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Proximité avec une zone de captage d'eau potable à l'est du site > Zone d'aléa mouvement de terrain moyen à moyen karst	> Moins de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de 60dB et 65dB au nord est (D14), au sud est (rue de Châteauroux) et au sud ouest (ligne de tramway)	> Moins de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de 60dB et 65dB au nord est (D14), au sud est (rue de Châteauroux) et au sud ouest (ligne de tramway)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

La Fosse le Roi

OLIVET

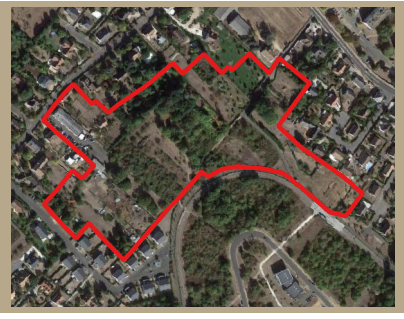

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site offrant un espace de respiration au cœur d'un tissu urbain pavillonnaire > Site constitué par plusieurs zones de friches enherbées et arbustives ainsi que par quelques zones boisées > Présence de structures végétales d'intérêt telles que les haies et alignements d'arbres > Pas d'ouverture de vue lointaine du fait de la présence de nombreux arbustes > Site localisé à l'extrême sud du périmètre du patrimoine mondial de l'Unesco et ZPPAUP du Loiret	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Le coeur du site est occupé par un espace vert à prendre en compte, constituant un espace relais de la sous-trame des milieux ouverts. Présence du grand corridor multitrame formé par le Loiret à proximité. Secteur jouant un rôle dans les continuités écologiques urbaines (nature en ville). Cours d'eau : Néant Habitats : Les site est majoritairement constitué de friche enherbée et arbustive ainsi que par des petites zones boisées	**À préserver** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 2.05 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Proximité avec une zone de captage d'eau potable à l'est du site Zone d'aléa mouvement de terrain moyen à moyen karst	< De légères nuisances sonores au sud à proximité du tramway (60dB)	< De légères nuisances sonores au sud à proximité du tramway (60dB)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

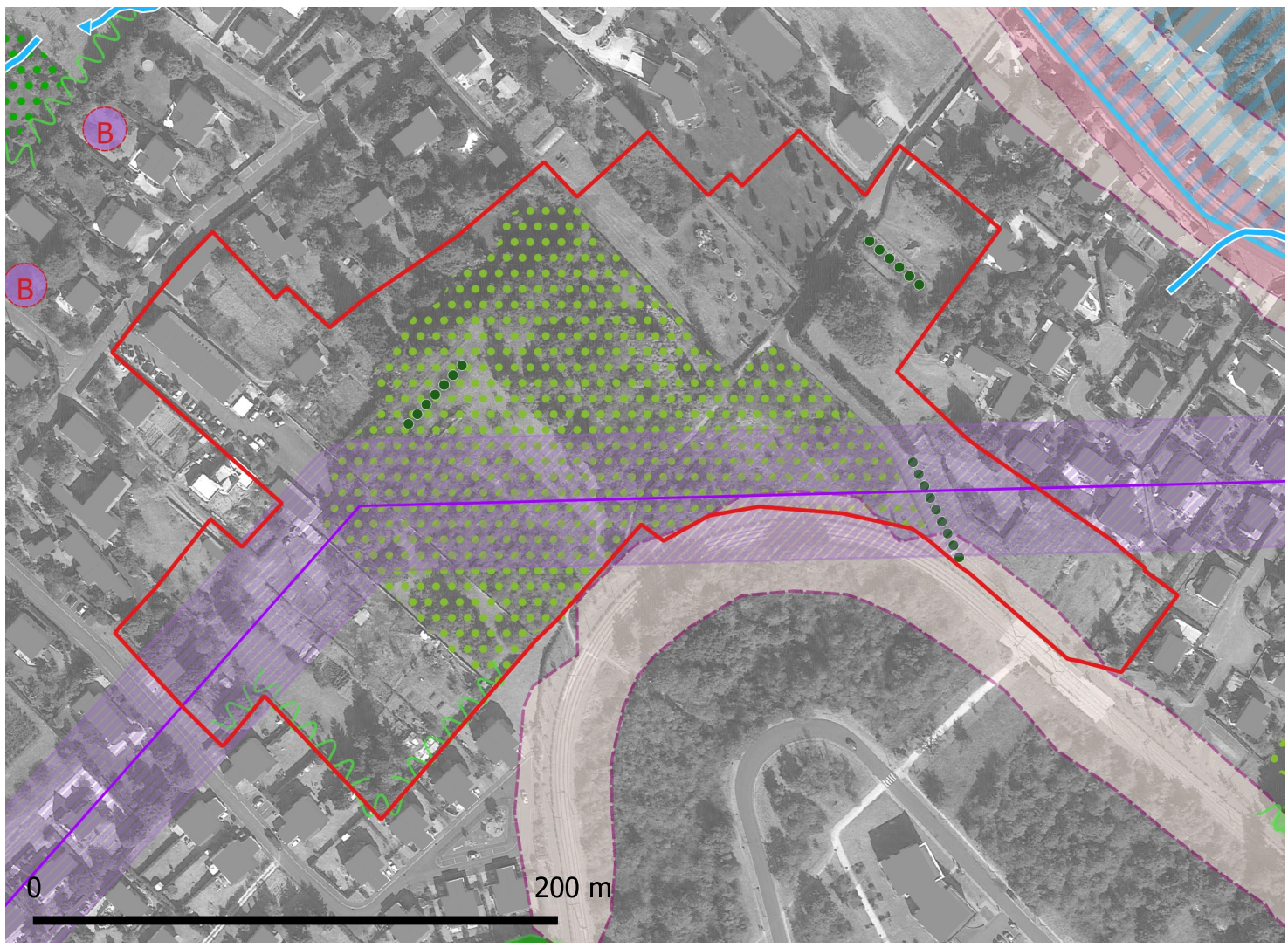

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

La petite cerise

OLIVET

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Les parties est et ouest du site sont composées de vergers fruitiers > Quelques arbres et arbustes occupent également la partie ouest > Présence d'une friche herbacée au centre du site > Site offrant un espace de respiration au coeur d'un tissu urbain > Site entouré de murs hauts limitant les covisibilités > ZPPAUP sur tout le site	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Le site est identifié, à 75%, comme un espace vert à prendre en compte. Il constitue un réservoir relai de la sous-trame des milieux ouverts Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 1.43 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Pas d'aléa remontée de nappes > Aléa cavité moyen karst sur tout le site	> Nuisances sonores sur moins de 30% du site. Sur la partie Ouest (rue du Navrin) 60 dB, et sur la partie Nord (rue du Général de Gaulle) de 60 à 65 dB	> Nuisances sonores sur moins de 30% du site. Sur la partie Ouest (rue du Navrin) 60 dB, et sur la partie Nord (rue du Général de Gaulle) de 60 à 65 dB
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

La Vanoise

OLIVET

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Le site est composé en majorité de friches, d'anciens vergers et de jardins privés > Site ancré dans un tissu pavillonnaire > Une piste cyclable traverse le site à l'Est > Le sud du site se trouve dans le périmètre ZPPAUP	Zone réglementaire : Le sud ouest et la partie nord du site se situe dans la zone ZPPAUP du Loiret Continuité écologique : Présence, au Nord et au Sud du site, d'espaces boisés à protéger. Ils constituent des réservoirs de biodiversité de la sous-trame des milieux boisés, entourés d'espaces relais de la même sous-trame. Des espaces relais de la sous-trame des milieux ouvets sont à prendre en compte. L'ensemble du site constitue un corridor écologique reliant les boisements au sud du site au corridor multi-trames créé par le Loiret. Zone humide : Néant Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 1.52 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.77 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 2.7 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	4	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Aléa de cavité de sensibilité moyenne au nord ouest du site	> Un site BASIAS se trouve à proximité du site au sud ouest > Pas de nuisances sonores	> Un site BASIAS se trouve à proximité du site au sud ouest > Pas de nuisances sonores
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

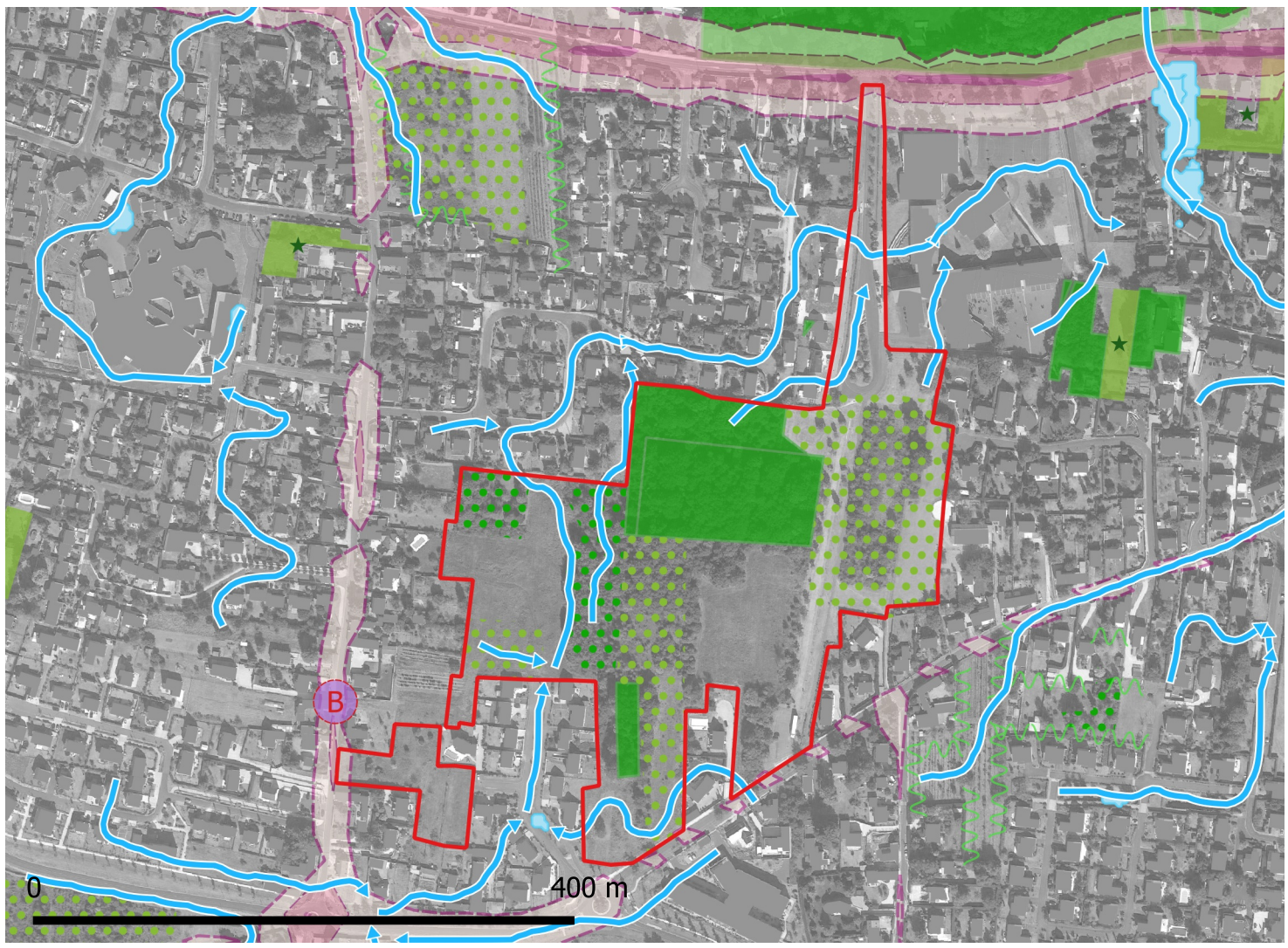

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

L'Anguille

OLIVET

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site de transition entre une zone de bâti résidentiel et des zones naturelles et agricoles déjà encadrées par deux franges urbaines > Site majoritairement constitué de friches enherbées et arbustives et d'une partie pépinière de conifères, ainsi que par des jardins privés > Un alignement d'arbres existant au Sud traversant le site d'Ouest en Est > Présence de bois au nord et au centre de l'OAP > Pas de patrimoine remarquable à proximité	Zonage réglementaire : Néant Zone humide : Néant Continuités écologiques : Des espaces verts sont situés au centre et à l'Est du site. Ils constituent des réservoirs de biodiversité de la sous-trame des milieux boisés. Des espaces boisés sont à prendre en compte, à l'Ouest du site, constituent des espaces relais de cette sous-trame. Les surfaces enherbées correspondent à des espaces relais de la sous-trame des milieux ouverts. Cours d'eau : Néant Habitats :	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.56 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>**
Sensibilité	Sensibilité	
2	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Inclus dans un périmètre de captage éloigné > Aléa de cavité moyen sur tout le site	> Pas d'enjeu lié aux nuisances sonores	> Pas d'enjeu lié aux nuisances sonores
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

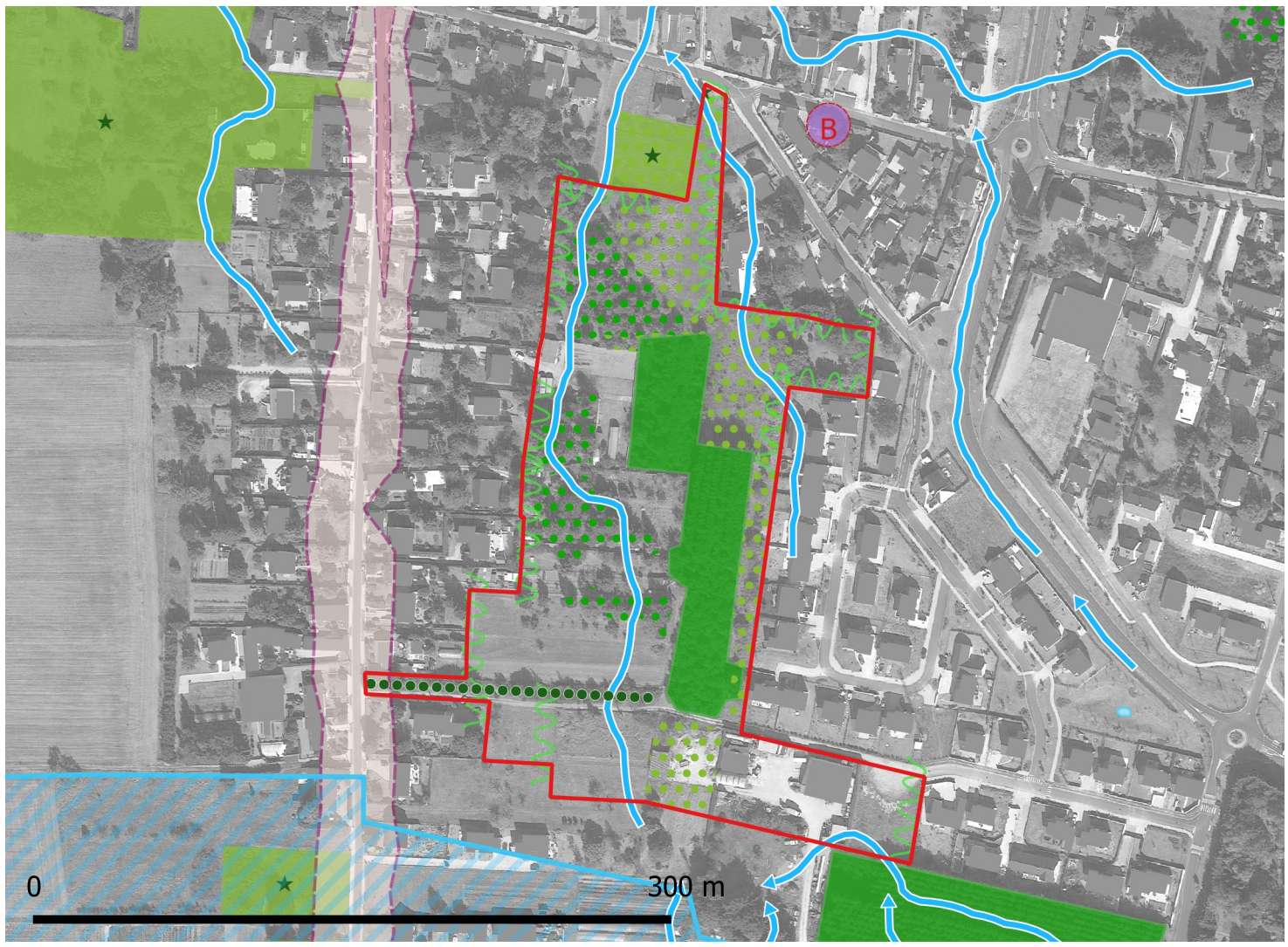

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Les Bouilliers

OLIVET

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Terrain non imperméabilisé, en friche, situé dans un tissu urbain pavillonnaire	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Néant Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
1	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Pas d'aléa remontée de nappes > Pas d'aléa cavité	> Nuisances sonores très limitées (Moins de 10% du site au Nord Ouest - 60 dB)	> Nuisances sonores très limitées (Moins de 10% du site au Nord Ouest - 60 dB)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Les Briandes

OLIVET

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site constitué de friches herbacées et de jardins privés avec arbres, arbustes, haies et potagers > Site offrant un espace de respiration au coeur d'un tissu urbain > Covisibilité avec le bâti environnant depuis le coeur du site > La majorité des arbres sont au nord de l'OAP	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Le site est identifié, quasiment dans son entièreté, comme espace vert à prendre en compte, constituant un réservoir relais de la sous-trame des milieux ouverts . Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0.6 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Pas d'aléa remontée de nappes > Aléa cavité moyen karst sur tout le site	> Pas de nuisances sonores	> Pas de nuisances sonores
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Petite motte - rue d'ivoy

OLIVET

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site composé de boisements et de friches > Présence de plantations de conifères à l'Ouest, à l'Est et au Sud du site > Un mur constituant un élément de petit patrimoine (Nord-Est du site)	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Site dont les limites Sud, Ouest et Est sont longés par des espaces verts à prendre en compte car constituant des réservoirs relais de la sous-trame des milieux forestiers. Présence également d'espaces boisés à prendre en compte, constituant des réservoirs relais de la sous-trame des milieux forestiers au Sud de l'OAP. Zones humides : Présence d'une zone humide au Sud du site Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.12 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0.17 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	4	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Un aléa remontée de nappe présent sur moins de 10% du site au Nord-Est (nappe sub-affleurante) > Pas d'aléa cavité > Le site est soumis à un risque d'inondation (aléa très fort sur environ 75% du site, aléa fort sur le reste)	> Pas de nuisances sonores	> Pas de nuisances sonores
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Plaisses - Noras

OLIVET

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site accueille actuellement des jardins et vergers liés à d'anciennes maisons vigneronnes > Site localisé au sein du périmètre UNESCO	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Site localisé en périphérie d'un réservoir des milieux ouverts. Cours d'eau : Néant Habitat : Site composé de jardins privés entretenus et de vergers. Zones humides : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0.02 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable sur le site de l'OAP > Pas d'aléa de cavité > Pas d'aléa remontée de nappes	> Les périphéries est du site sont incluses dans une zone de bruit de 60dB	> Les périphéries est du site sont incluses dans une zone de bruit de 60dB
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Pont Cotelle

OLIVET

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Secteur situé en entrée de ville où se perçoit la géographie du coteau > Plantations de vergers à proximité d'une ancienne exploitation agricole avec son organisation de bâtiments traditionnelle > Traitement des limites divers, entre bâtis, clôtures végétales ou simple grillage s'adossant aux voiries	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Secteur touchant le corridor/ réservoir multitrame du Loiret Cours d'eau : Néant Habitats : Les vergers et plantations du secteur constituent des structures relais, en interface avec le corridor du Loiret	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Périmètre de protection rapproché du captage Orléans le Gouffre à prendre en compte sur le site Aléa mouvement de terrain moyen lié au karst sur l'ensemble du secteur Hors secteur PPRi	> Nuisances sonores supérieures à 60 dB le long de la rue du Pont Cotelle et de la rue de la Source	> Nuisances sonores supérieures à 60 dB le long de la rue du Pont Cotelle et de la rue de la Source
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

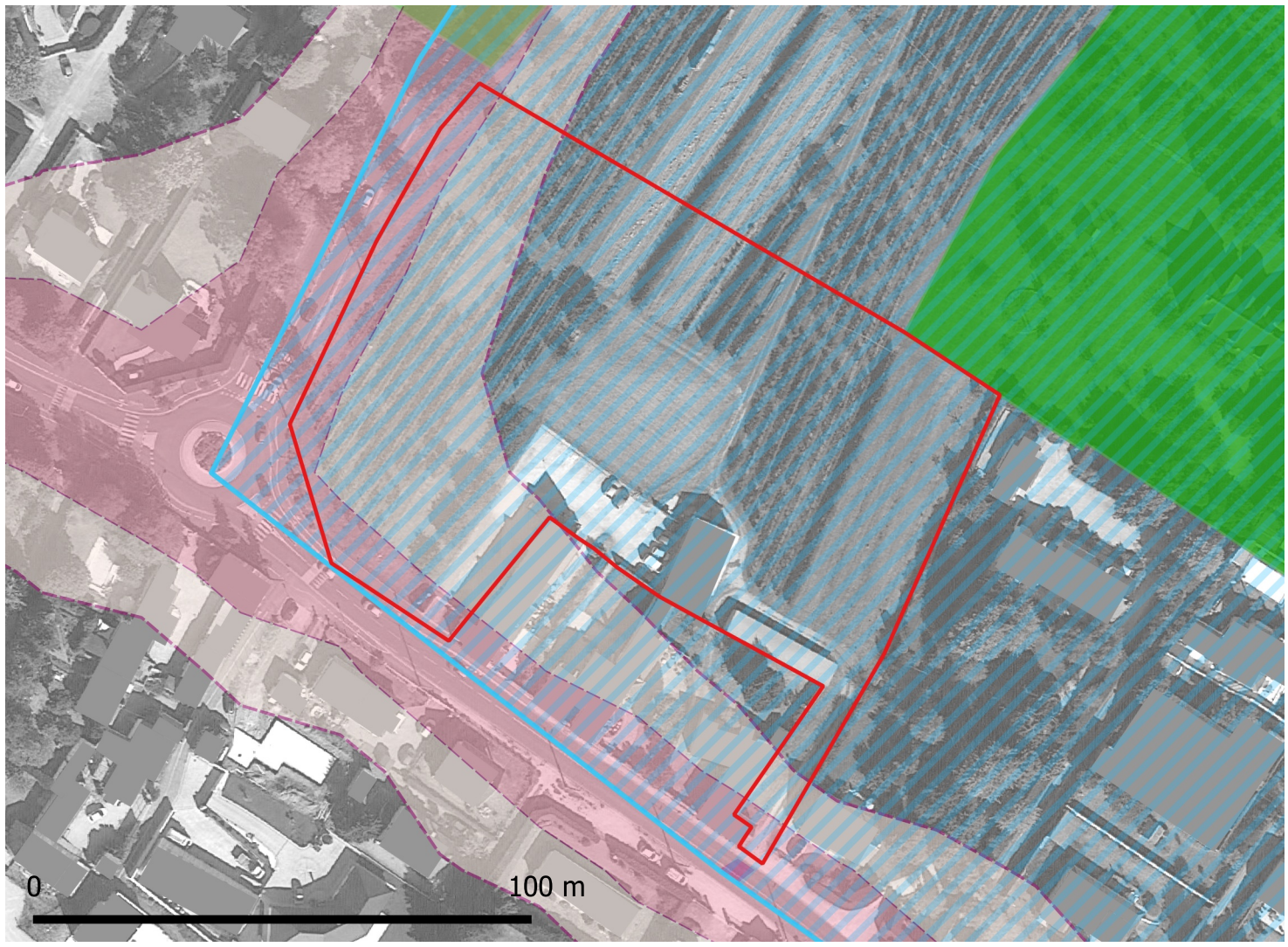

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Rue de la Vallee - rue de saint martin

OLIVET

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Terrain non imperméabilisé, constitué de jardins privés et d'un verger, situé dans un tissu urbain pavillonnaire > Un boisement localisé au Nord Est du site > Présence d'un grand verger occupant le Nord et l'Ouest du site > Moitié Nord du site concernée par une ZPPAUP	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Présence, à l'Est du site, d'un espace boisé à prendre en compte constituant un petit réservoir relais de la sous-trame des milieux forestiers. Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.1 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Pas d'aléa remontée de nappes > Pas d'aléa cavité	> Nuisances sonores très limitées	> Nuisances sonores très limitées
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Rue Marcel Belot

OLIVET

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Un site enclavé dans le tissu pavillonnaire > Un site composé de quelques boisements au nord et au sud du site > Un site en majorité en friche enherbée avec la présence de quelques arbustes	Zone réglementaire : Néant Continuité écologique : Le nord du site est composé d'un espace vert constituant un espace relais de la sous-trame des milieux boisés et de la sous-trame des milieux ouverts. Zone humide : Néant Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.59 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Aléa de ruissellement au sud ouest du site	> Pas de nuisances sonores	> Pas de nuisances sonores
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

TETE NORD DU PONT DE L EUROPE

ORLÉANS

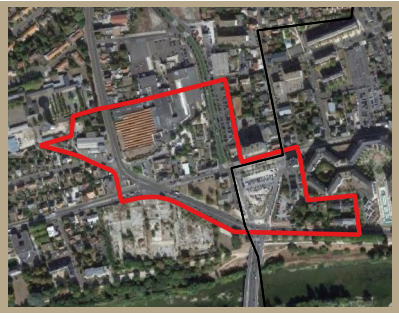

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Des vues à préserver et notamment depuis l'axe historique de la rue du Faubourg Madeleine qui apparaît comme un promontoire sur le fleuve et son cortège végétal. > Secteur protégé UNESCO > Qualité architecturale de l'usine Federal Mogul	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : L'OAP touche le corridor multi-trames constitué par la Loire. Présence d'un espace boisé (au Sud du site) et d'un espace vert remarquable (à l'angle Ouest de l'OAP) à protéger car constituant respectivement des réservoirs de biodiversité des sous-trames des milieux forestiers. Zones humides : Néant Cours d'eau : Loire au Sud de l'OAP	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Un aléa remontée de nappes présent sur plus de 50% du site (de sensibilité forte à nappe sub-affleurante) > Un aléa cavité moyen sur tout le site > Présence d'une ICPE, de six sites BASIAS	> Des nuisances sonores importantes sur la RD2152 au Nord et à l'Est : 60-70dB	> Des nuisances sonores importantes sur la RD2152 au Nord et à l'Est : 60-70dB
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

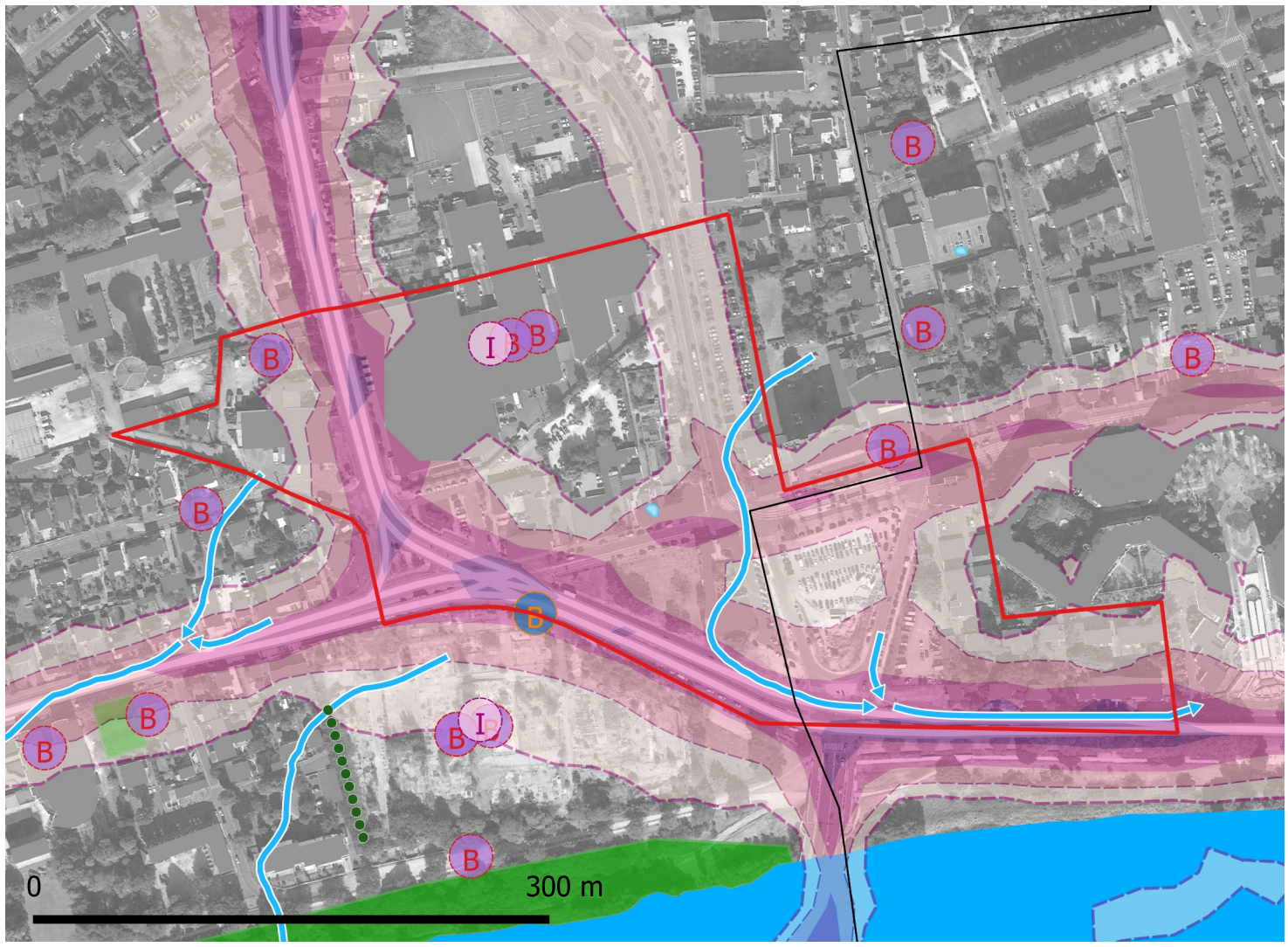

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Parc de Loire

ORLÉANS, SAINT-DENIS-EN-VAL, SAINT-JEAN-LE-BLANC

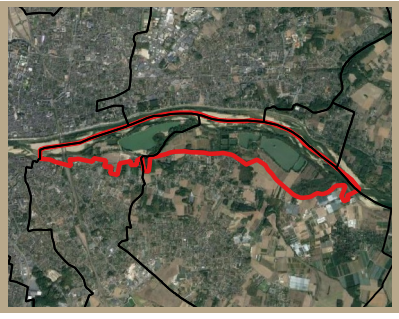

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage

Etat initial et enjeux
> Espace naturel remarquable, au sein d'un milieu urbain, composé de la Loire, de sa ripisylve, d'anciennes gravières, de champs cultivés et de parcelles agricoles délaissées > L'intégralité du site est identifié comme espace boisé à protéger > Un enjeu d'artificialisation du sol sur les zones de projet, notamment de création de stationnement > L'intégralité du site est en périmètre UNESCO > 3 périmètres MH : - Château de l'Isle à l'Ouest de l'OAP - Paroisse de Saint-Jean de Braye au centre de l'OAP - Au niveau de l'île Charlemagne à l'Est de l'OAP
Sensibilité
5

TVB

Etat initial et enjeux
Zonage réglementaire : Périmètre MH à l'Ouest Continuités écologiques : L'intégralité du site est identifié comme un corridor écologique multitrames (constitué par la Loire) , mis à part quelques secteurs au Sud de la Loire à Saint-Jean-le-Blanc et le Bois classé du domaine du Bouchet (Saint-Denis-en-Val). Le sites comporte plusieurs réservoirs de biodiversités des sous-trames des milieux ouverts et forestiers, principalement à Saint-Denis en Val et sur le secteur des gravières. Zones humides : Des zones humides sont identifiées autour des différentes étendues d'eau au Sud de la Loire (île Charlemagne notamment). Cours d'eau : La Loire traverse le site d'Est en Ouest. Un bras du fleuve entoure l'île Charlemagne sur la commune de Saint-Jean-le-Blanc
Sensibilité
5

Paysage / TVB

Incidences pressenties / Mesures
<u>À préserver</u> Réservoirs de la sous-trame boisée : 133.92 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 38.55 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 2.8 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 3.77 ha

Gestion des eaux pluviales et risques naturels

Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Le site est soumis à un aléa remontée de nappes (nappes sub-affleurantes) > Toute la zone au Sud de la Loire est soumise à un aléa cavité moyen karst > Un aléa ruissellement est présent ponctuellement sur le site, notamment aux alentours de l'île Charlemagne et à proximité de la future halle couverte (8 terrains indoor et toit-terrasse) > Le site est en zone inondable (aléa très fort+)
Sensibilité
/

Risques et pollutions

Etat initial et enjeux
> 2 sites BASIAS au niveau de l'île Charlemagne (Saint-Jean-le-Blanc) > Des nuisances sonores présentes à l'Ouest de l'OAP, au niveau de l'avenue Gaston Galloux (60-75dB)
Sensibilité
/

Nuisances

Etat initial et enjeux
> 2 sites BASIAS au niveau de l'île Charlemagne (Saint-Jean-le-Blanc) > Des nuisances sonores présentes à l'Ouest de l'OAP, au niveau de l'avenue Gaston Galloux (60-75dB)
Sensibilité
/

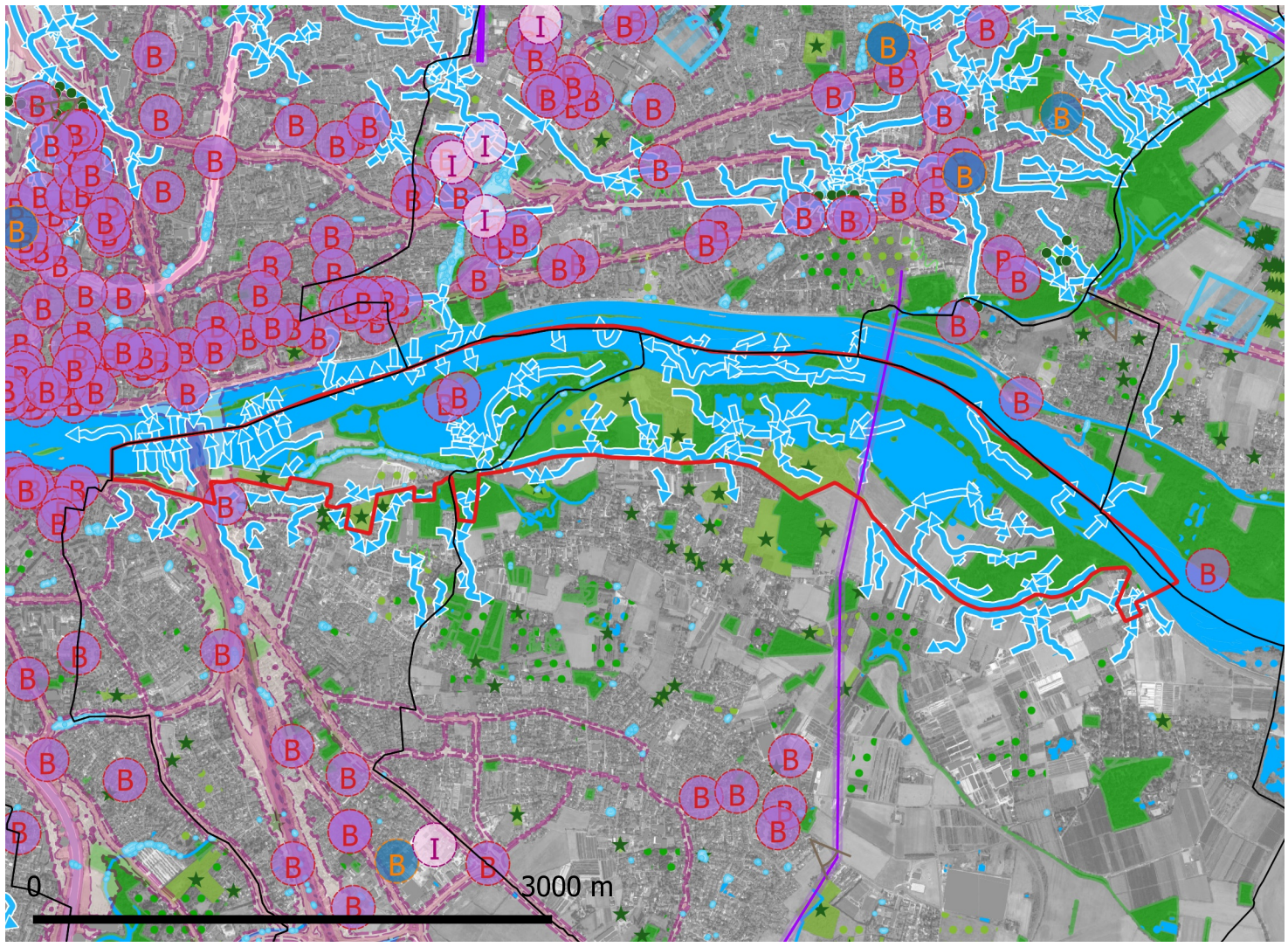

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Les Groues

ORLÉANS, SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Site situé sur une ancienne friche industrielle arborée > À proximité du centre ville entre deux axes : la D2020 et la tangentielle Ouest > L'ouest du site est composé de zones pavillonnaires > Pas de patrimoine remarquable > Des vues sur les églises de Saint Jean de la Ruelle et de la place de la Nouvelle Orléans	4

TVB

Etat initial et enjeux	Sensibilité
Zone réglementaire : Néant Continuités écologiques : Petite frange à l'ouest du site situé dans un corridor écologique. Zone humide : Néant Cours d'eau : Néant	2

Paysage / TVB

Incidences pressenties / Mesures

<u>À préserver</u>

Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha
Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0.14 ha

<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>

Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha
Espaces relais de la sous-trame ouverte : 29.16 ha

Gestion des eaux pluviales et risques naturels

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Aléa cavité de sensibilité élevée sur la partie est du site > Aléa de remontée de nappe sub-affleurante et de sensibiltié forte à l'ouest du site > Aléa de ruissellement au sud et au nord du site	/

Risques et pollutions

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> 6 site BASIAS sur le site, 1 site ICPE et plusieurs sites BASIAS à proximité du site > Nombreuses nuisances sonores le long de la rue Maurice Millet au sud, de la D520 à l'ouest, et de la tangentielle à l'est et de la rue du 11 octobre et des Murlins au centre. Ces nuisances sont comprises entre 60 et 75dB	/

Nuisances

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> 6 site BASIAS sur le site, 1 site ICPE et plusieurs sites BASIAS à proximité du site > Nombreuses nuisances sonores le long de la rue Maurice Millet au sud, de la D520 à l'ouest, et de la tangentielle à l'est et de la rue du 11 octobre et des Murlins au centre. Ces nuisances sont comprises entre 60 et 75dB	/

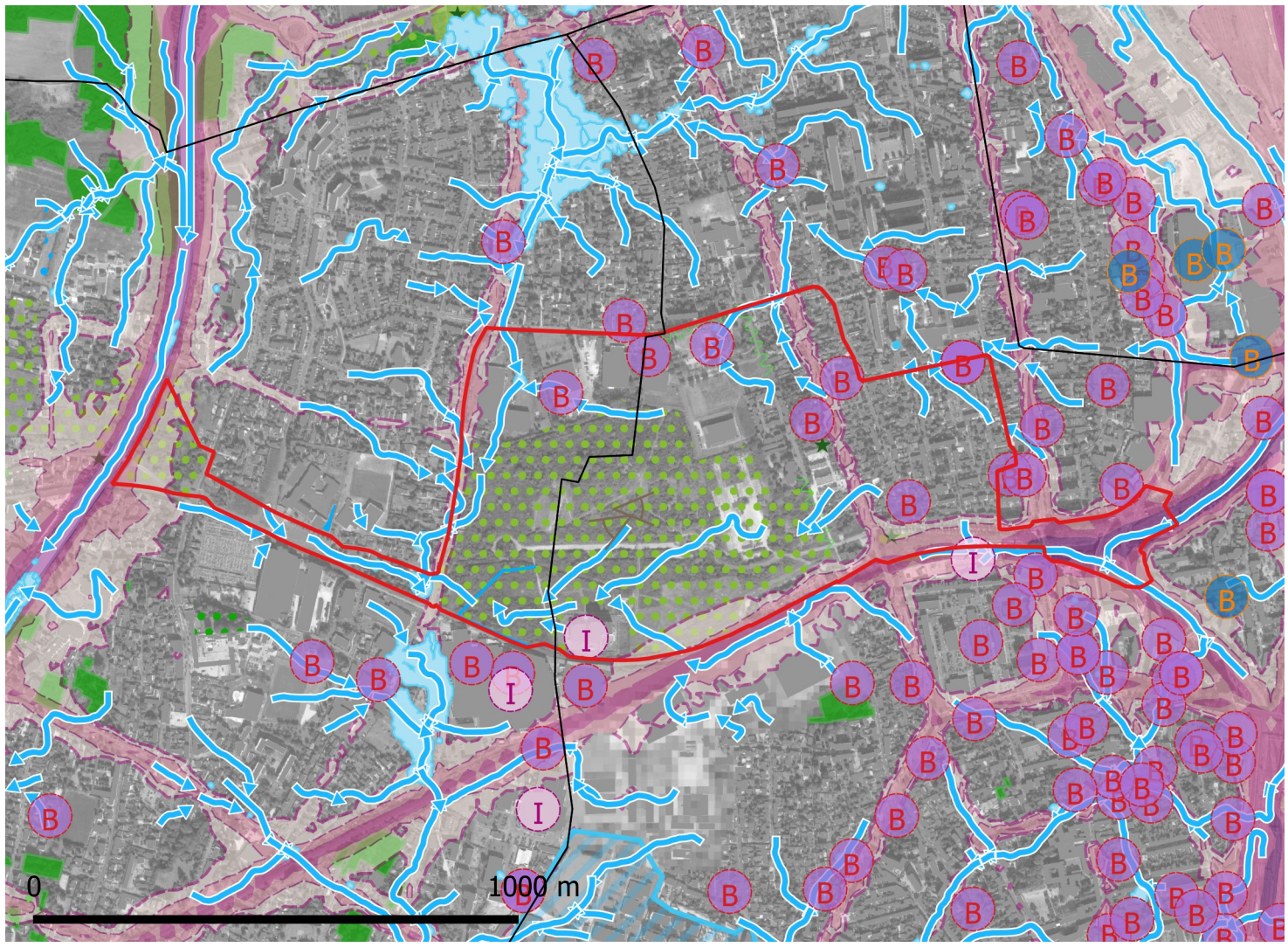

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

CHEVRES NOIRES

ORLÉANS

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site constitué d'une zone d'activités très imperméabilisée et de logements avec jardins privés et cœurs d'îlot > Site en limite de la ZPPAUP du Loiret à l'est > Présence d'alignements d'arbres le long des axes et au sein des parkings	Zone réglementaire : Site en périphérie de la ZPPAUP du Loiret à l'est Continuité écologique : Le site est en limite d'un espace boisé remarquable à protéger à l'est. Il constitue un réservoir de biodiversité de la sous-trame des milieux boisés. Zone humide : Néant Cours d'eau : Néant Habitats : Le site est en grande partie imperméabilisé, quelques jardins privés et coeurs d'îlot sont végétalisés voire arborés.	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.19 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Pas d'aléa de cavité > De petits secteurs soumis à l'aléa ruissellement au sud-ouest et à l'est du site > Site en zone d'aléa fort à très fort du PPRi	> Un site BASIAS se trouve sur le site en limite Est et un second est à 20 m du site au nord. Un dizaine de sites BASIAS à proximité et un ICPE non Seveso à 800 m au sud-ouest. > Plus de 50% du site inclus dans une zone de bruit de 60 à 75 dB, sur toute la partie Est	> Un site BASIAS se trouve sur le site en limite Est et un second est à 20 m du site au nord. Un dizaine de sites BASIAS à proximité et un ICPE non Seveso à 800 m au sud-ouest. > Plus de 50% du site inclus dans une zone de bruit de 60 à 75 dB, sur toute la partie Est
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

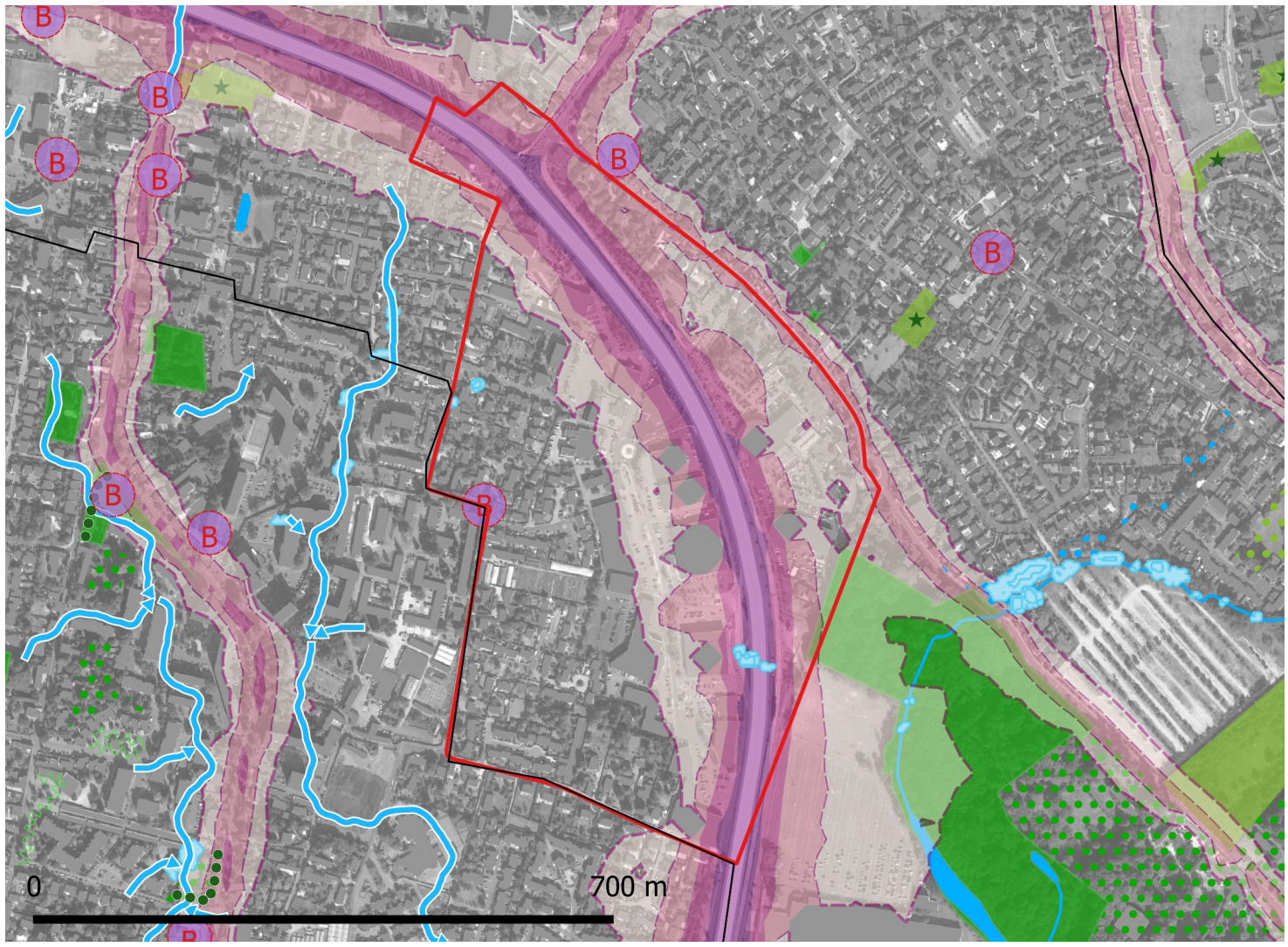

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Clos de la Motte Nord

ORLÉANS

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site complétant l'enveloppe du tissu pavillonnaire et comportant également un tronçon sur la tangentielle E > Site densément végétalisé constitué majoritairement de vergers ou friches arbustives > Le site comporte également quelques jardins privés au nord ainsi qu'une petite zone de friche enherbée > Coeur d'îlot bien végétalisé au sein du tissu urbain, qui limite les covisibilités avec la tangentielle E > Pas de patrimoine remarquable à proximité	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Le site ne comporte aucun réservoir de biodiversité mais est situé en bordure d'un corridor écologique multitrames. Il comporte des espaces relais de la sous-trame des milieux boisés. Cours d'eau : Néant Habitats : Le site est densément végétalisé et est composé d'habitats diversifiés : vergers friches arbustives, friches enherbées, jardins privés. Le site comporte aussi des structures végétales d'intérêt écologiques telles que des haies et des alignements d'arbres.	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 1.48 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
4	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Inclus dans un périmètre de captage éloigné Pas de risques naturels (remontée de nappe, mouvement de terrain, inondation)	> Plus de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A)	> Plus de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

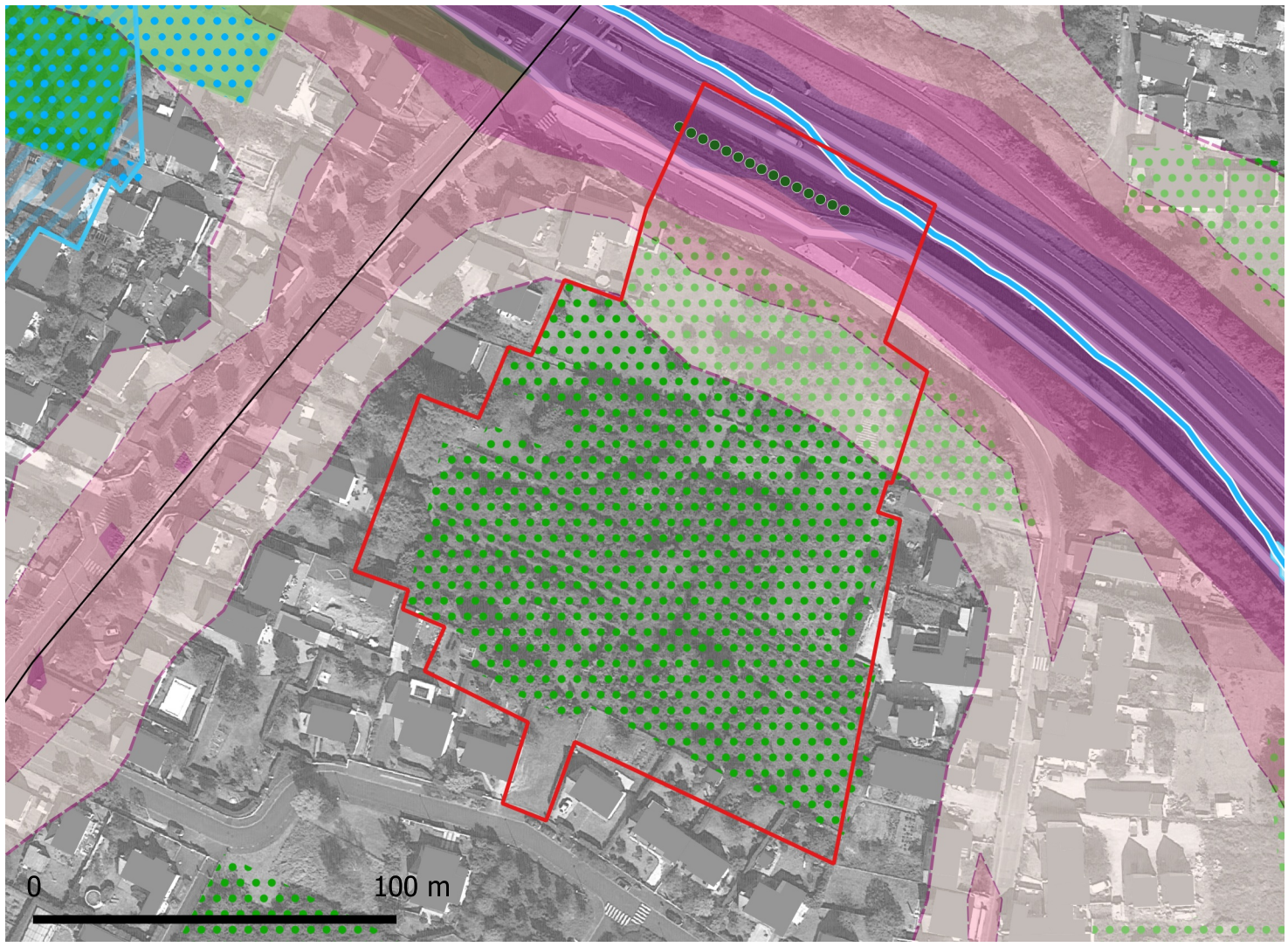

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Fil Soie

ORLÉANS

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Le site constitue un coeur d'îlot vert au milieu d'un tissu urbain > Le site est composé en majorité de boisement au centre et d'habitations autour > Présence d'alignement d'arbres le long de l'Avenue des droit de l'Homme > Aucun patrimoine aux alentours	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Présence de plusieurs espaces boisés (à l'Ouest de l'OAP) et espaces verts (le long de l'Avenue des droit de l'Homme) à protéger car constituant respectivement des réservoirs de biodiversité des sous-trames des milieux forestiers et ouverts. 40% du site est réservoir de biodiversité de la sous-trame des milieux ouverts ou boisés. Un corridor écologique traverse le site du nord au sud. Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 13.18 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 5.77 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
4	4	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Zone de captage immédiat ou rapproché dans le quart nord/est du site > Aléa de remontée de nappe de sensibilité forte au sud est du site > Aléa cavité de sensibilité élevé sur la moitié est du site	> Nuisances sonores au sud du site le long de l'avenue des Droits de l'Homme et à l'est le long de la rue du Nécotin (entre 60 et 70db)	> Nuisances sonores au sud du site le long de l'avenue des Droits de l'Homme et à l'est le long de la rue du Nécotin (entre 60 et 70db)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

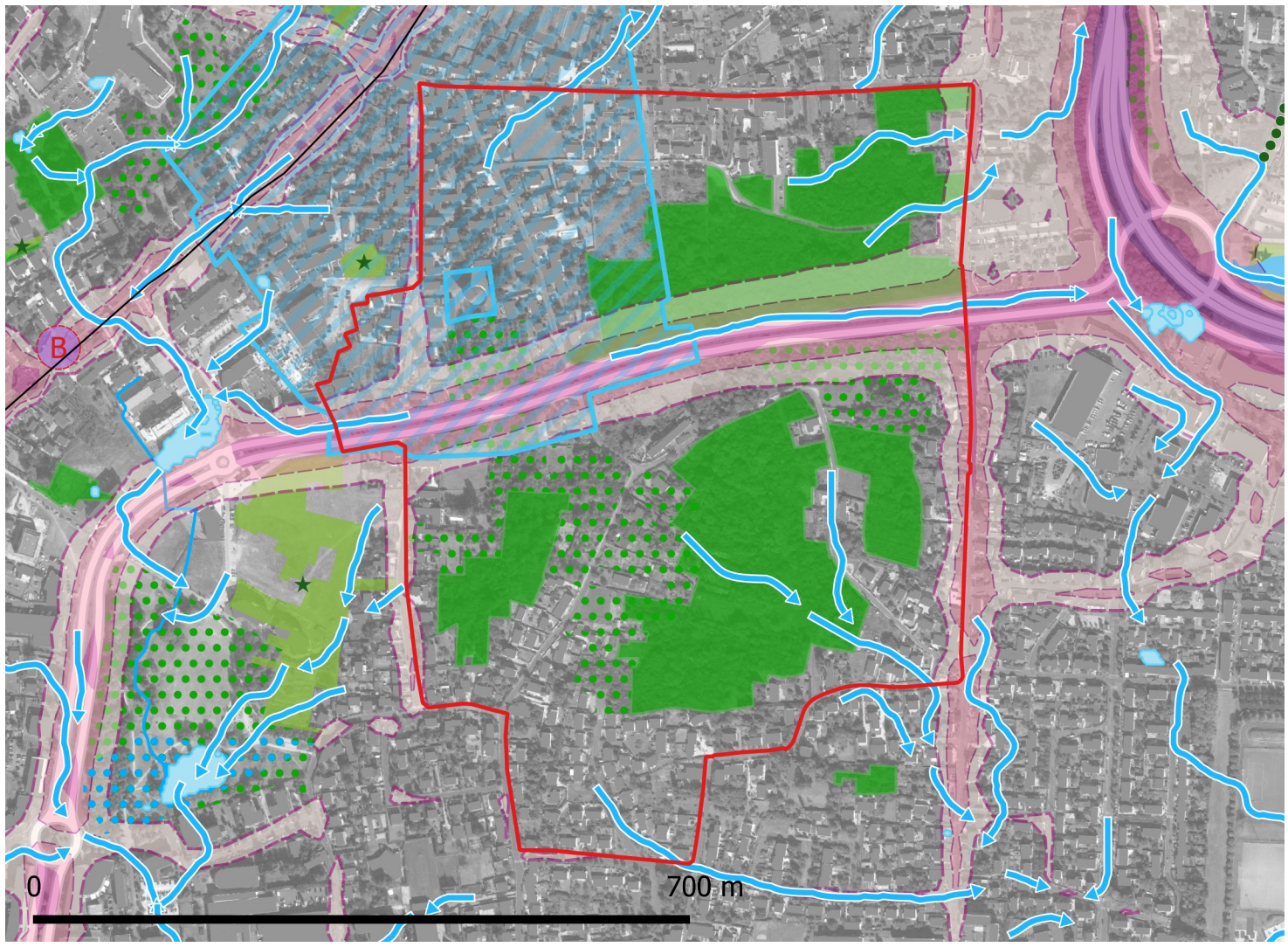

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

INTERIVES - LIBÉRATION

ORLÉANS-FLEURY-LES-AUBRAIS

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Secteur situé à l'ouest et au sud de la ZAC Interives, comprenant principalement un tissu d'activités, mais aussi pavillonnaire au croisement des rues Danton et Lazare Carnot > Des éléments de verdure, notamment des arbres, sont présents en fond de parcelles > La partie sud du site longe la voie ferrée	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Pas d'espaces réservoirs identifiés. Cours d'eau : Néant Habitats : Présence de quelques jardins privés et de quelques arbres épars	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Aléa mouvement de terrain élevé sur la frange ouest du site > Aléa nappes sub-affleurantes sur une portion nord du site > Plusieurs axes de ruissellement des eaux pluviales traversent le site	> Présence de quelques sites BASIAS et d'un site BASOL > Des nuisances sonores présentes au niveau du bâti d'activités, dues à la rue André Dessaux	> Présence de quelques sites BASIAS et d'un site BASOL > Des nuisances sonores présentes au niveau du bâti d'activités, dues à la rue André Dessaux
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

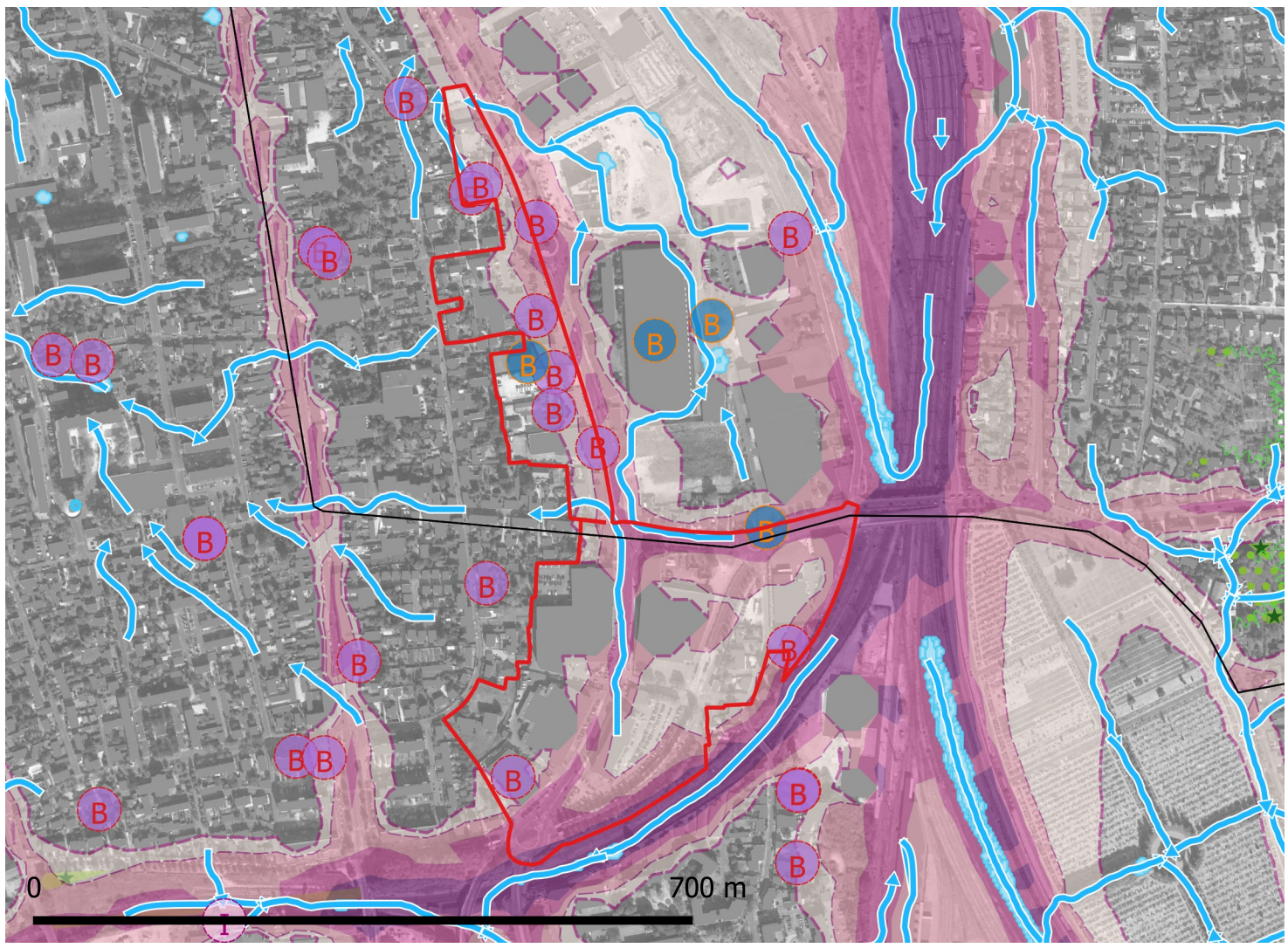

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Ilot Quai du Roi

ORLÉANS

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Présence des cœurs verts, des espaces boisés classés, des plans ouverts, des arbres remarquables, et du jardin des cèdres classé « cœur de jardin » dans le PLU > Site dans le secteur de la Loire UNESCO	Zonage règlementaire : Néant Continuités écologiques : Des espaces verts remarquables en coeur de ville jouant des rôles de réservoirs de iodiversité de la sous-trame forestière et des milieux ouverts. Secteur touchant le corridor écologique multitrames de la Loire mais une fragmentation forte liée à la voie sur quai et aux murs d'enceinte des jardins comme celui de l'INSPE. Zones humides : Néant Cours d'eau : Proximité de la Loire	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.38 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0.74 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
4	4	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Pas d'aléa cavité > Plusieurs sites BASIAS identifiés pouvant présenter des pollutions des sols	30% du secteur concernés par des nuisances sonores potentielles > 60dB(A) liées à la voie ferrée et l'avenue Gaston Galloux, au Quai du Roi mais aussi à la rue du Faubourg de Bourgogne, la rue E. Descamps et la rue Jousselin	30% du secteur concernés par des nuisances sonores potentielles > 60dB(A) liées à la voie ferrée et l'avenue Gaston Galloux, au Quai du Roi mais aussi à la rue du Faubourg de Bourgogne, la rue E. Descamps et la rue Jousselin
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Les jardins du val ouest

ORLÉANS

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Vaste périmètre composé de pavillons avec jardins, de friches arbustives, de parcelles agricoles et de quelques espaces boisés enclavés dans un tissus pavillonnaire > Quelques espaces boisés > Des parcelles agricoles dans le sud du site > Pas de patrimoine remarquable > Une vue vers la cathédrale > Présence d'une piste cyclable à l'est du site > Le nord ouest du site se trouve sur le PPM du monument, la maison dîte du Saussay. Proximité au sud avec une zone UNESCO.	4

TVB

Etat initial et enjeux	Sensibilité
Zone réglementaire : Néant Continuité écologique : Présence d'un espace boisé à protéger, à l'Ouest du site. Il constitue un réservoir de la sous-trame des milieux forestiers. Un vaste espace vert à prendre en compte, composant un espace relais de la sous-trame des milieux ouverts, est localisé au centre de l'OAP. Présence d'un corridor écologique à l'ouest du site, constituant une partie d'une continuité écologique reliant la Loire et le Loiret. Zone humide : Néant Cours d'eau : Néant	3

Paysage / TVB

Incidences pressenties / Mesures

<u>À préserver</u>

Réservoirs de la sous-trame boisée : 5.08 ha
Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha

<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>

Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha
Espaces relais de la sous-trame ouverte : 19.7 ha

Gestion des eaux pluviales et risques naturels

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Aléa cavité de sensibilité moyenne sur la moitié ouest du site > Aléa remontées de nappes sub-affleurantes au sud du site > Aléa innondation fort à très fort sur l'ensemble du site	/

Risques et pollutions

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> 10 sites BASIAS situés dans le périmètre et 8 sites à proximité > Un site ICPE non SEVESO > Quelques nuisances sonores au nord (D951) de 60 à 65dB et à l'est de 60 db	/

Nuisances

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> 10 sites BASIAS situés dans le périmètre et 8 sites à proximité > Un site ICPE non SEVESO > Quelques nuisances sonores au nord (D951) de 60 à 65dB et à l'est de 60 db	/

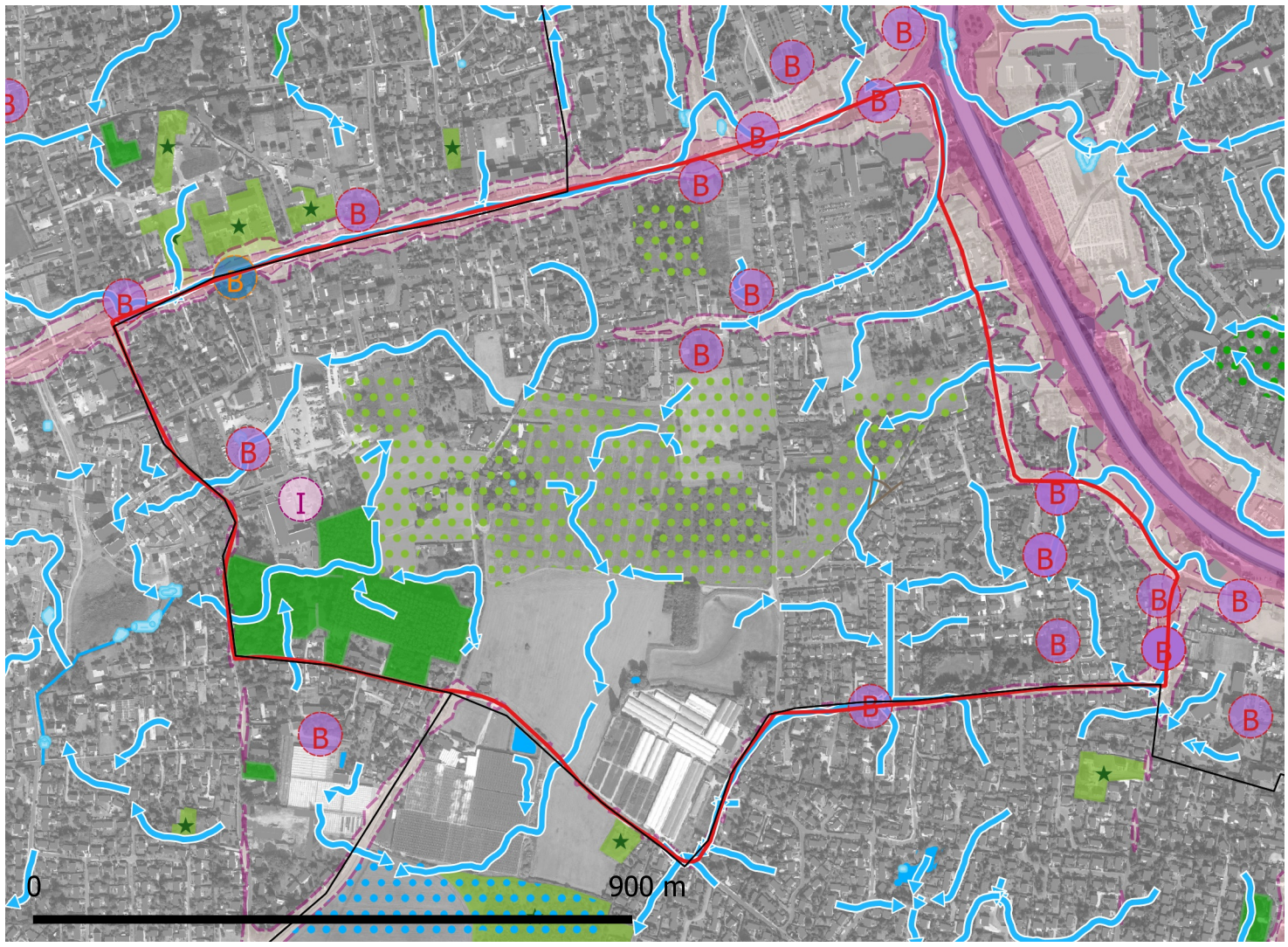

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Site Bel Air

ORLÉANS

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Un parc boisé présent au cœur de l'îlot CDC Habitat > Des alignements d'arbres présents sur la plupart des axes viaires > 2 percées visuelles en direction de l'ancienne chapelle et l'entrée paysagère du cimetière > Un talus confère un effet belvédère à l'îlot CDC Habitat > une architecture du bâti typique, caractéristique de l'après guerre au sein de la cité Emile Zola au Nord-Est du site	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Présence d'un petit espaces boisé à protéger au coeur du site car constituant un réservoir de biodiversité de la sous-trame des milieux forestiers. Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.74 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Pas d'aléa remontée de nappes > Un aléa cavité fort sur tout le site > 1 zone restreinte soumise à un aléa ruissellement (submersion entre 50 cm et 1m) au Sud Ouest du site	> Des nuisances sonores importantes sur les axes routiers (60-70dB)	> Des nuisances sonores importantes sur les axes routiers (60-70dB)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

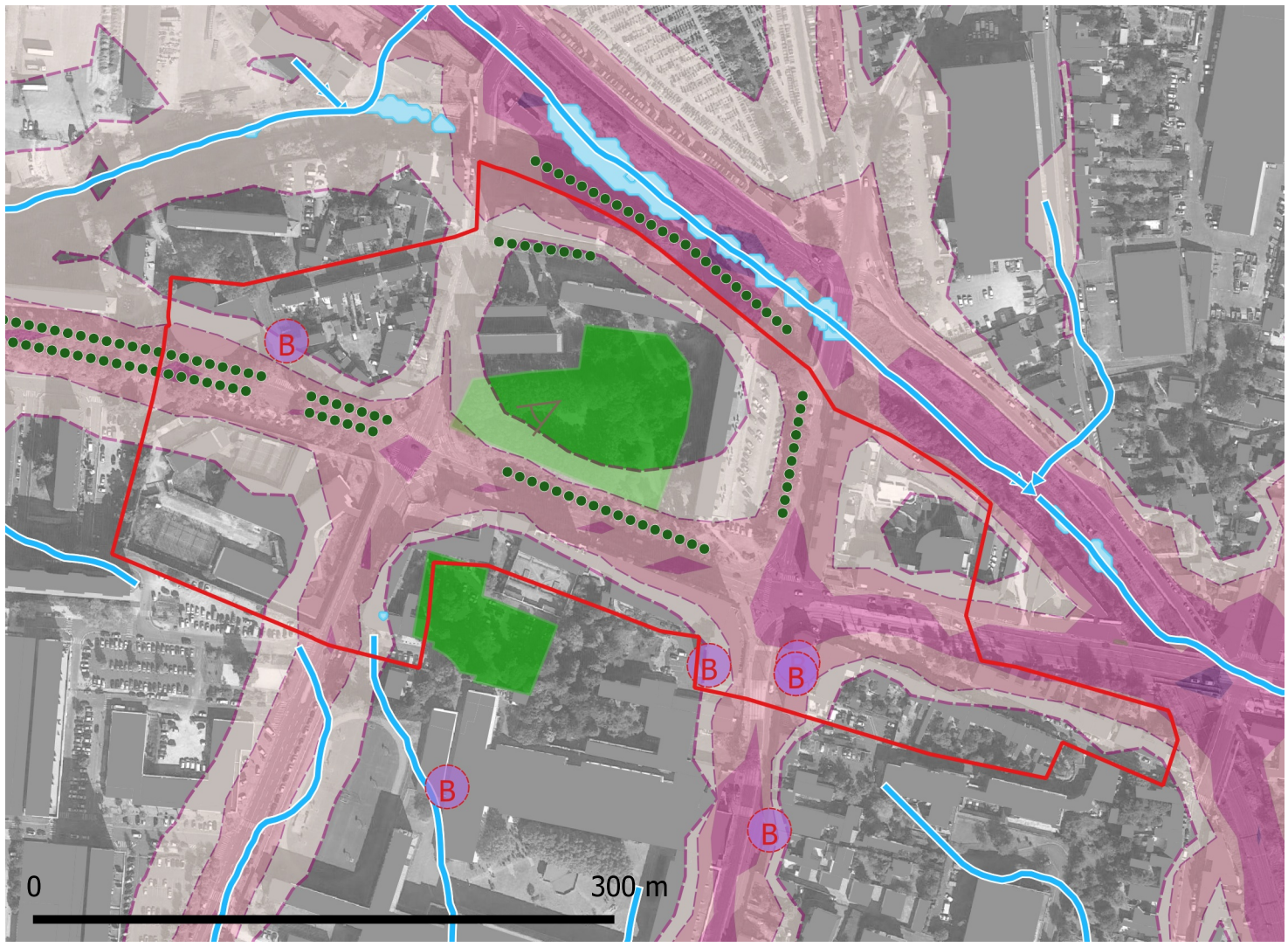

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Site du Champ de l'Echo

ORLÉANS

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site complétant l'enveloppe urbaine située entre une zone commerciale au sud, un tissu pavillonnaire à l'est et à l'ouest et des jardins familiaux au nord > Le site majoritairement agricole se caractérise par une occupation du sol assez diversifiée. Il se compose de quelques champs, de cultures maraîchères, de bâtiments agricoles et tunnels mais aussi de deux friches arbustives limitant les covisibilités du champ au sud > Le site comprend également des jardins privés, une friche enherbée ainsi qu'une partie des jardins familiaux situés au nord du site > Présence de haies et d'alignements d'arbres à préserver > Aucun patrimoine remarquable à proximité	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Trois espaces verts remarquables à protéger (localisés au Nord-Ouest, au Sud-Est et au Sud-Ouest de l'OAP) et deux espaces boisés à protéger (au Nord-Est et à l'Est du site) constituent respectivement des réservoirs de biodiversité des sous-trames des milieux forestiers. On identifie également un corridor multitrame à proximité du site et au sud ouest du site Cours d'eau : Néant Habitats : Le site est constitué d'habitats diversifiés : friches arbustives, friche enherbée, potagers, jardins et espaces agricoles pouvant représenter des espaces d'intérêt écologique au sein du tissu urbaine. le site comporte de plus des structures végétales d'intérêts écologiques avec plusieurs haies, alignements d'arbres ou bosquets	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.64 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.49 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Plus de 50% de la surface inclus dans l'aléa remontées nappes fort à sub-affleurantes > Inclus dans une zone à risque de ruissellement fort à très fort > Zone d'aléa mouvement de terrain élevé à très élevé	> 4 sites BASIAS présents sur le secteur > Moins de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit entre 60dB et 70db, à l'ouest du site le long de la tangentielle	> 4 sites BASIAS présents sur le secteur > Moins de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit entre 60dB et 70db, à l'ouest du site le long de la tangentielle
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

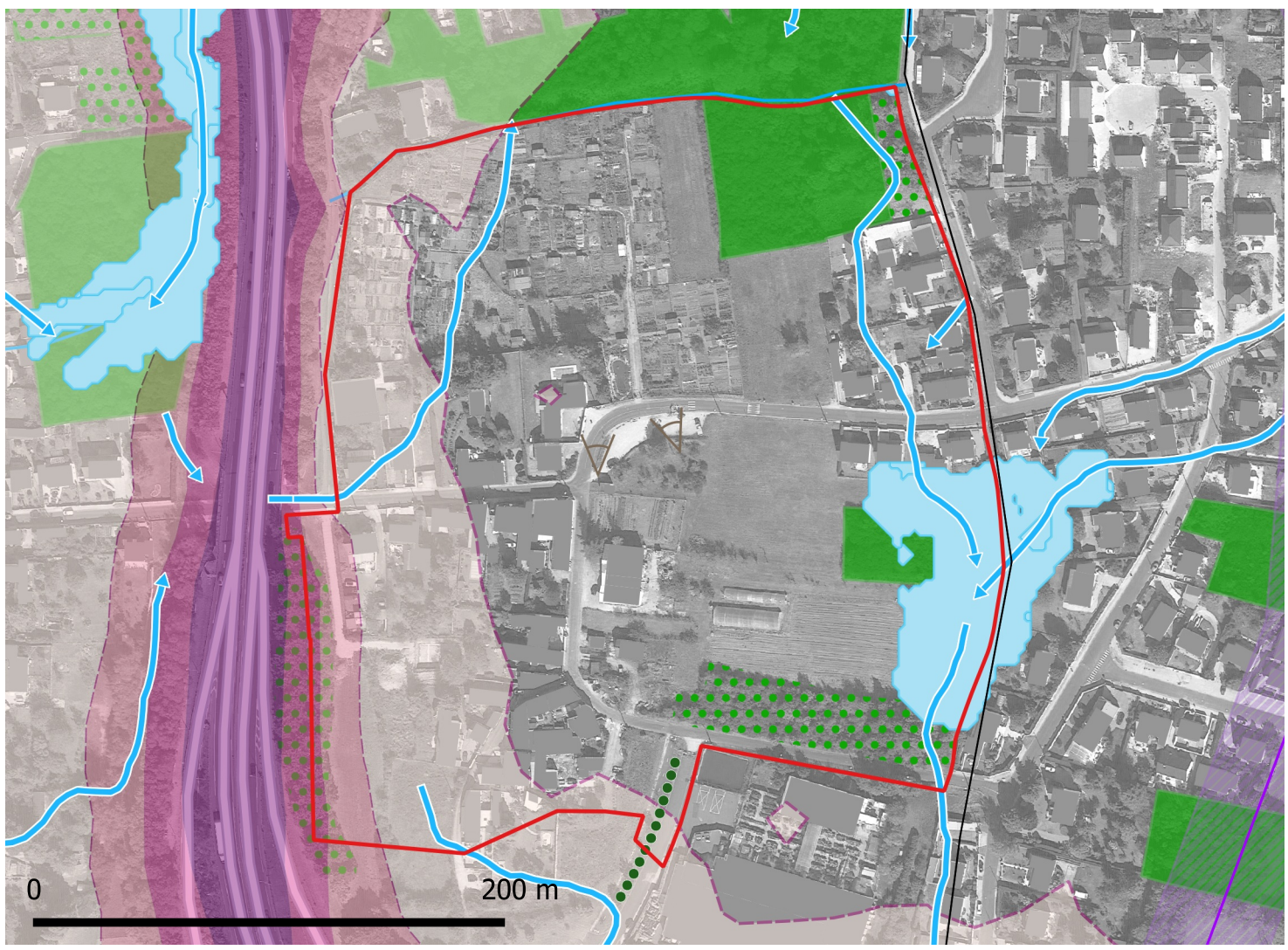

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Charmoy Est

ORMES

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site composé d'une friche agricole arbustive, de bosquet et de jardins privés > Site localisé en dent creuse, entouré par du tissu pavillonaire et longé par la voie ferrée au Nord-Est > Covisibilité avec la voie ferrée limitée par la présence d'une haie > Covisibilité avec le tissus pavillonnaire alentour importante > Pas de patrimoine remarquable	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Un espace boisé à protéger, identifié comme réservoir de biodiversité de la sous-trame boisée, est présent le long de la voie ferrée en dehors du site. Unespace relais de la sous-trame des milieux ouverts Cours d'eau : Néant Zone humide : Néant Habitats : Présence de friches agricoles et herbacées.	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.17 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 3.22 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Site localisé à environ 200 m au sud ouest d'un périmètre de protection rapproché de captage > Un aléa cavité moyen sur tout le site > Un axe de ruissellement traverse le site à l'ouest	> Nuisances sonores liées à la présence de la voie ferrée à l'est du site	> Nuisances sonores liées à la présence de la voie ferrée à l'est du site
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

MONTAIGU

ORMES

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site localisé au cœur d'un boisement > Présence d'un petit patrimoine remarquable avec notamment un château au centre du site > Présence d'une vue remarquable vers le château depuis le chemin de l'allée > Le site est densément boisé et comporte un bassin d'agrément et une mare	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Un espace boisé à protéger, identifié comme réservoir de biodiversité de la sous-trame boisée, est présent au nord du site et occupe presque un tier de ce dernier. Le site est également entouré par des réservoirs de la sous-trame des milieux boisés. Cours d'eau : Néant Zone humide : Une zone humide est présente autour d'une mare au Sud-Ouest du site. Habitats : Présence de boisements denses et de pelouses entretenues. Une mare est également localisée au Sud-Ouest du site ainsi qu'un bassin d'agrément au sud du château.	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 1.67 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
4	4	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Un aléa cavité moyen sur tout le site	> Présence de deux sites ICPE Seveso seuil bas et non Seveso localisé respectivement à environ 100 et 200 m à l'est du site > Pas d'enjeu lié aux nuisances sonores	> Présence de deux sites ICPE Seveso seuil bas et non Seveso localisé respectivement à environ 100 et 200 m à l'est du site > Pas d'enjeu lié aux nuisances sonores
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

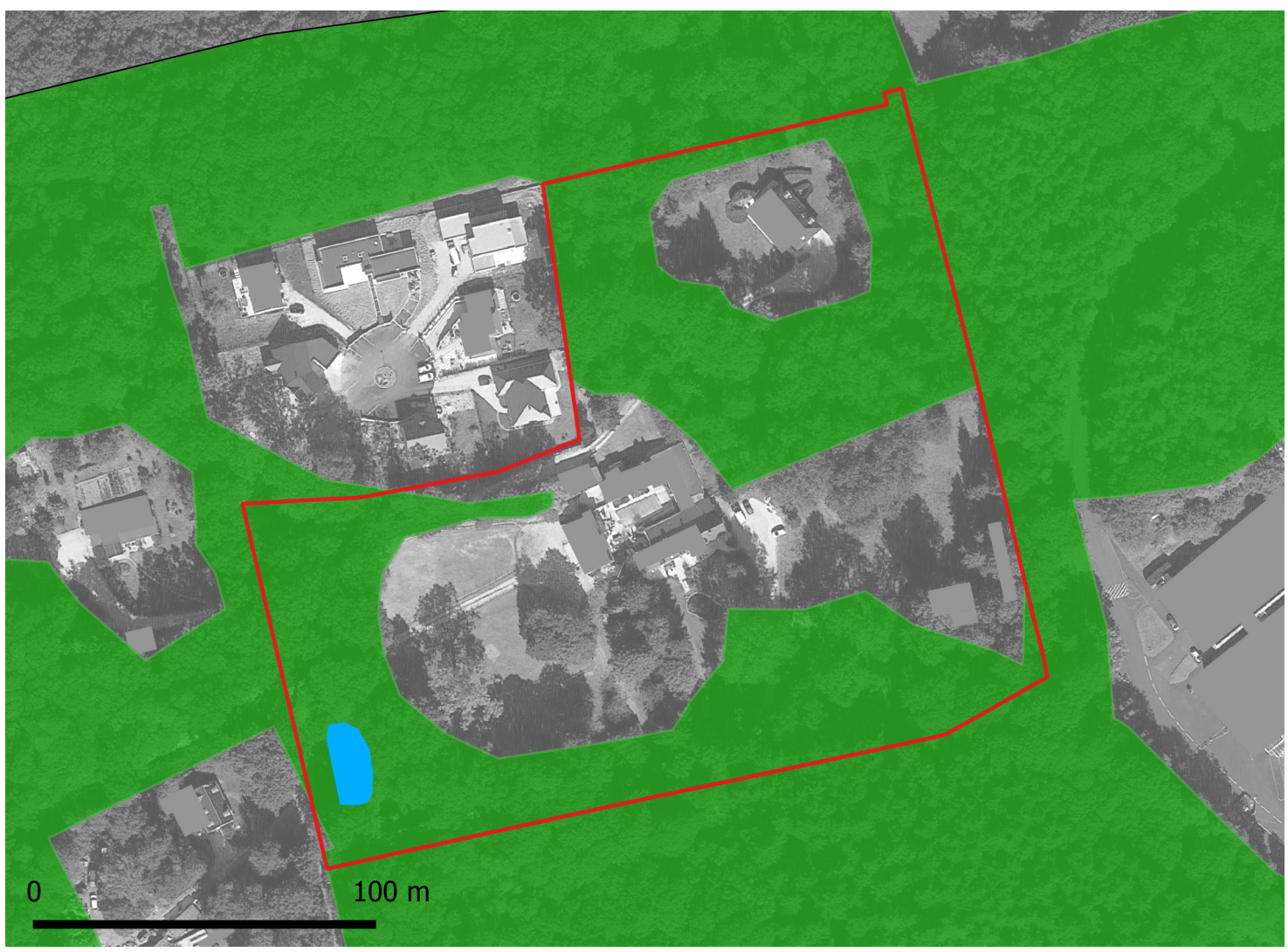

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

ZAC DE LA VALLEE D'ORMES

ORMES

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site localisé au sud ouest du bourd, en bordure de tissu pavillonnaire > Site composé de terres agricoles, il ne comprend pas l'espace boisé au sud est > Secteur situé en limite d'urbanisation au nord ouest de la métropole	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Un espace boisé au sud est du site, identifié comme réservoir de la sous-trame boisée. Un espace vert au nord, identifié comme réservoir de la sous-trame ouverte Cours d'eau : Zone humide au nord, autour de bassins de rétention. Petite surface d'eau à proximité de l'espace boisé au sud est du site. Habitats :	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.01 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Plus de 50% du site sur la partie ouest situé en sensibilité forte aux remontées de nappes > Zone d'aléa mouvement de terrain moyen > Aléa ruissellement au niveau des bassins de rétention au nord	> Moins de 10% de la surface inclus dans une zone de bruit allant de 60 à 65dB(A)	> Moins de 10% de la surface inclus dans une zone de bruit allant de 60 à 65dB(A)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Croix des Vallees

SAINT-CYR-EN-VAL

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage

Etat initial et enjeux
> Site composé de friches agricoles, de vaste boisements denses > Écrin boisé à préserver autour du site notamment au nord en position d'entrée de ville > Un petit lac, le Morchêne, est localisé à proximité Est de l'OAP > Covisibilité avec la RD 326, la rue des iris et quelques habitations
Sensibilité
4

TVB

Etat initial et enjeux
Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Plus de 90% du site (à l'exception d'un petit périmètre au Nord de l'OAP) est identifié comme un corridor écologique. L'ensemble du site est concerné par des espaces boisés et des espaces verts à prendre en compte car ils constituent des réservoirs relais, pour les espèces, des sous-trames des milieux forestiers et ouverts. Zones humides : Présence potentielle d'une zone humide à l'Est du site (due au Morchêne) Cours d'eau : Ruisseau de Morchêne en bordure de périmètre Habitats: terres agricoles en friches et bois (chênaie, charmaie et plantation de pins)
Sensibilité
5

Paysage / TVB

Incidences pressenties / Mesures
<u>À préserver</u> Réservoirs de la sous-trame boisée : 13.57 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 1.93 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 7.59 ha

Gestion des eaux pluviales et risques naturels

Etat initial et enjeux
> Plus de 80% du site inclus dans une zone de captage (périmètre rapproché) > Un aléa remontée de nappes présent sur moins de 10% de l'OAP au Nord (nappe sub-affleurante) > Un aléa cavité moyen karst sur tout le site
Sensibilité
/

Risques et pollutions

Etat initial et enjeux
> Des nuisances sonores présentes principalement au Nord de l'OAP, sur le départementale 326 (60-70dB)
Sensibilité
/

Nuisances

Etat initial et enjeux
> Des nuisances sonores présentes principalement au Nord de l'OAP, sur le départementale 326 (60-70dB)
Sensibilité
/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Parc de la Saussaye

SAINT-CYR-EN-VAL

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site composé de friches agricoles, de bois de feuillus et de pins ainsi que de grandes cultures > Les boisements au nord du site sont remarquables tout comme l'espace vert à l'ouest du site > Site en bordure d'une zone d'activités > Pas de covisibilité sur le bourg > Site non concerné par une ZPPAUP ou bien un périmètre de monument historique > Présence de quelques vestiges archéologiques d'un intérêt limité	Zonage réglementaire : Extrémité Sud du Site situé sur environ 300 m dans la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « Sologne » (n°FR2402001) Continuités écologiques : Sud du site concerné par une zone de corridor. Les boisements (Bois du Chapeau à trois cornes) au nord du site sont identifiés comme réservoir de biodiversité de la sous-trame boisée et l'espace à l'ouest comme réservoir des milieux ouverts. Zones humides : Présence de deux zones humides à l'ouest et au sud-ouest du site. Cours d'eau : Néant Habitat : Site occupé par des champs cultivés, des zones de friches et des boisements (majoritairement des Châtaigneraies). Trois habitats d'intérêt communautaire ont été	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.33 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 7.1 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 24.32 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	5	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Inclus dans un périmètre de captage rapproché ou immédiat Zone d'aléa mouvement de terrain moyen à moyen karst	> Moins de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A)	> Moins de 30% de la surface inclus dans une zone de bruit de plus de 60dB(A)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Parc photovoltaique

SAINT-CYR-EN-VAL

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site actuellement en friche mais fortement boisé et bocager > Environ la moitié du site (18 ha) a été caractérisée comme zone humide > Des alignements d'arbres sont présents le long de la départementale	Zonage réglementaire : Emprise du site situé dans la zone Natura 2000 "Sologne" Continuités écologiques : Le site fait partie d'un corridor écologique. Présence au centre du site d'un vaste espace vert remarquable ainsi que d'un petit espace boisé à protéger car ils constituent respectivement des réservoirs de biodiversité des sous-trames des milieux ouverts et forestiers. Zones humides : Présence d'une zone humide sur environ 50% de la surface du site Cours d'eau : Néant Habitats : Présence d'habitats typiques des zones humides ainsi que de boisements (bouleaux, trembles, chênaies), de friches et de landes	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.06 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 37.64 ha
Sensibilité	Sensibilité	
4	5	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Pas d'aléa remontée de nappes > Pas d'aléa cavité	> Des nuisances sonores engendrées par la Départementale 2020 (60-70dB)	> Des nuisances sonores engendrées par la Départementale 2020 (60-70dB)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

ENTREE DE VILLE OUEST

SAINT-HILAIRE - SAINT-MESMIN

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> L'urbanisation le long de la RD951 est peu dense, le bâti alterne avec des espaces de vergers et des champs > Certaines parcelles comportent de serres > Un alignement d'arbres présent le long de la départementale > Secteur protégé UNESCO (au Nord de la départementale) > Des vues et percées visuelles présentes sur le site à préserver	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : L'alignement d'arbres le long de la départementale constitue un corridor écologique Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Pas d'aléa remontée de nappes > Aléa cavité moyen karst sur tout le site	> Site BASIAS au nord ouest du site > Des nuisances sonores engendrées par la Départementale 951 (60-75dB)	> Site BASIAS au nord ouest du site > Des nuisances sonores engendrées par la Départementale 951 (60-75dB)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

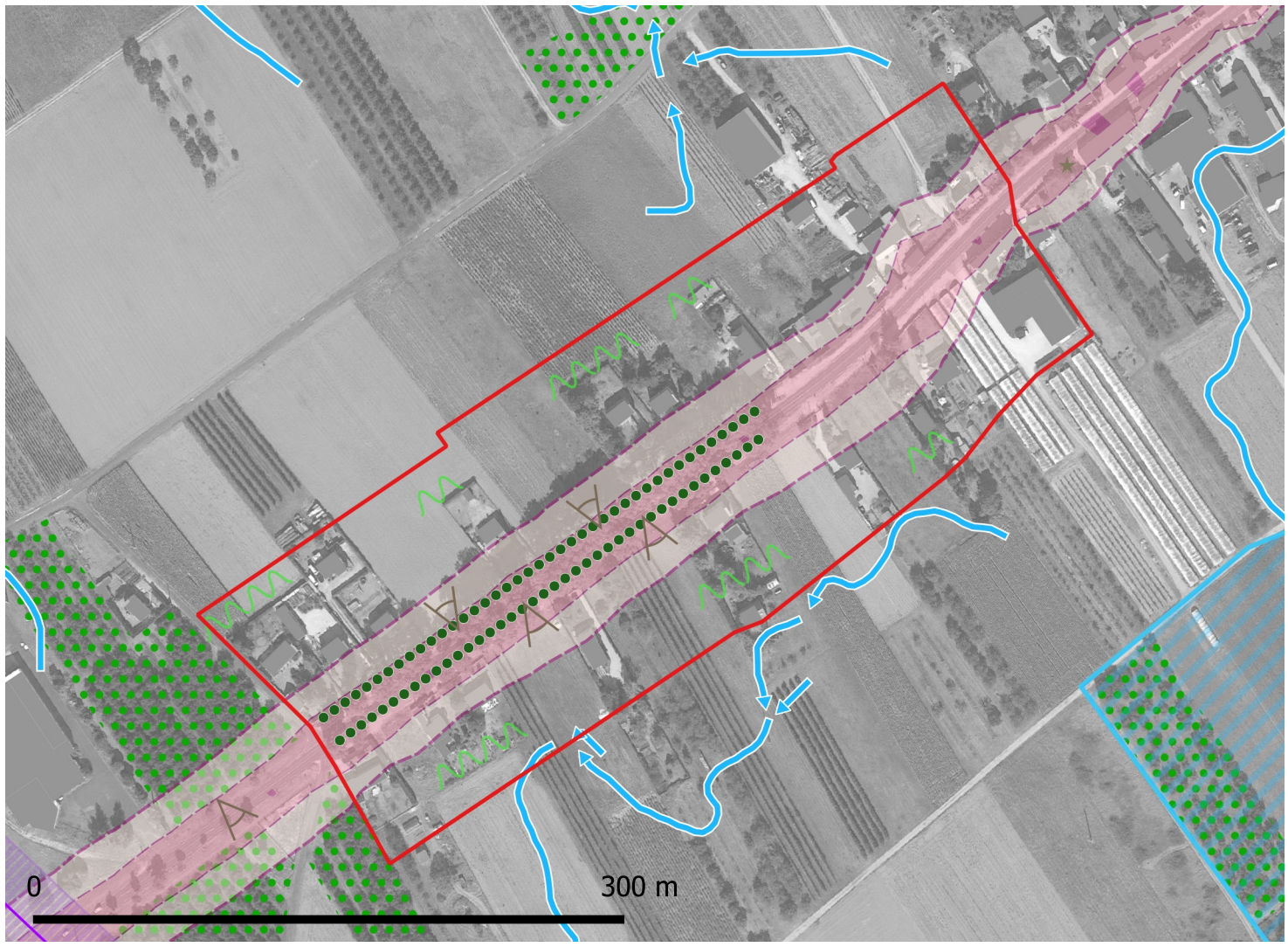

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Four a Chaux

SAINT-HILAIRE - SAINT-MESMIN

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Espace agricole masqué des grands axes par le front bâti le long de la D951 > Pas de patrimoine protégé aux alentours > une percée depuis la route de la Gobette > Tissu agricole rémanent touchant directement les fonds de jardin et anciens corps de ferme	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Le site comporte de prairies et des espaces enfrichés à prendre en compte car ils constituent un espace relais de la sous-trame des milieux ouverts au cœur du tissu pavillonnaire. Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0.57 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
3	4	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Pas d'aléa remontée de nappes > Aléa cavité de sensibilité moyenne sur tout le site	> Pas d'enjeu lié aux nuisances sonores	> Pas d'enjeu lié aux nuisances sonores
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

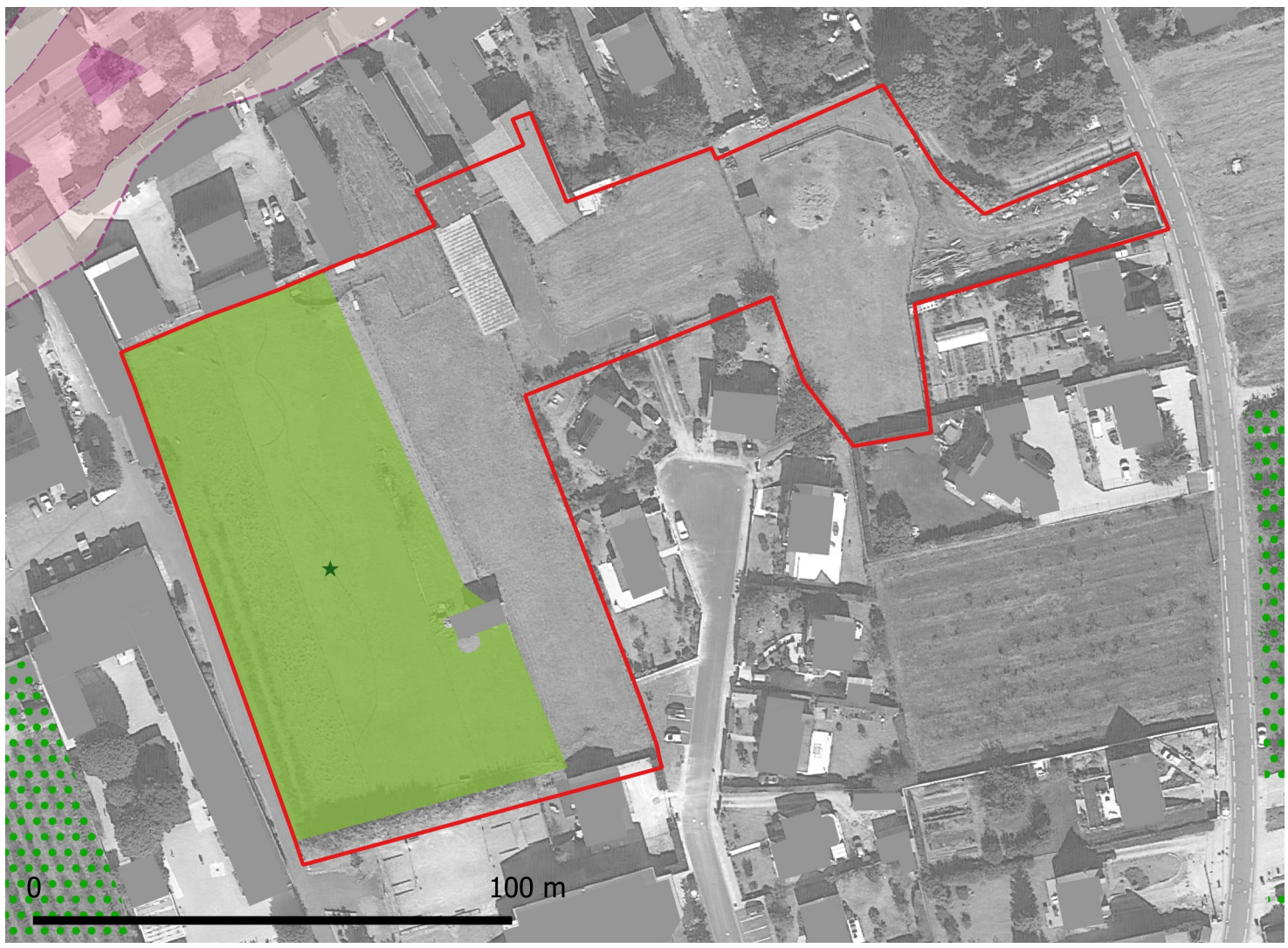

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

ALSTOM

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Ancienne friche industrielle enherbée qui fait face à une zone pavillonnaire > Deux bâtiments étaient situés au sud du site et ont été déconstruits, laissant place à un espace nu qui semble artificialisé et occupe la moitié du site > La friche est composée d'herbacées et d'arbustes > Présence d'un espace vert arboré au sud du site > Présence de places de stationnement > Pas de patrimoine remarquable	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Présence d'espaces verts remarquables à protéger, à l'Ouest de l'OAP, car constituant des réservoirs de biodiversité de la sous-trame des milieux ouverts. Un espace vert à prendre en compte, au Nord du site, car constituant un réservoir relais de la sous-trame des milieux ouverts. Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.16 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 3.19 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Aléa de cavité de sensibilité forte sur tout le site > Aléa de remontée de nappe fort sur 90 % du site et remontée de nappe sub-affleurante sur le reste du site	> Pas d'enjeu lié aux nuisances sonores > Le site se trouve à proximité d'un site BASIAS au sud et d'une ICPE au sud est > Ancien site industriel (usine d'Ambert de munition puis de production d'alternateurs et génératrices pour l'industrie), il présente des traces de pollution avec des risques pour les milieux. Des études et un plan de gestion ont été réalisés.	> Pas d'enjeu lié aux nuisances sonores > Le site se trouve à proximité d'un site BASIAS au sud et d'une ICPE au sud est > Ancien site industriel (usine d'Ambert de munition puis de production d'alternateurs et génératrices pour l'industrie), il présente des traces de pollution avec des risques pour les milieux. Des études et un plan de gestion ont été réalisés.
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

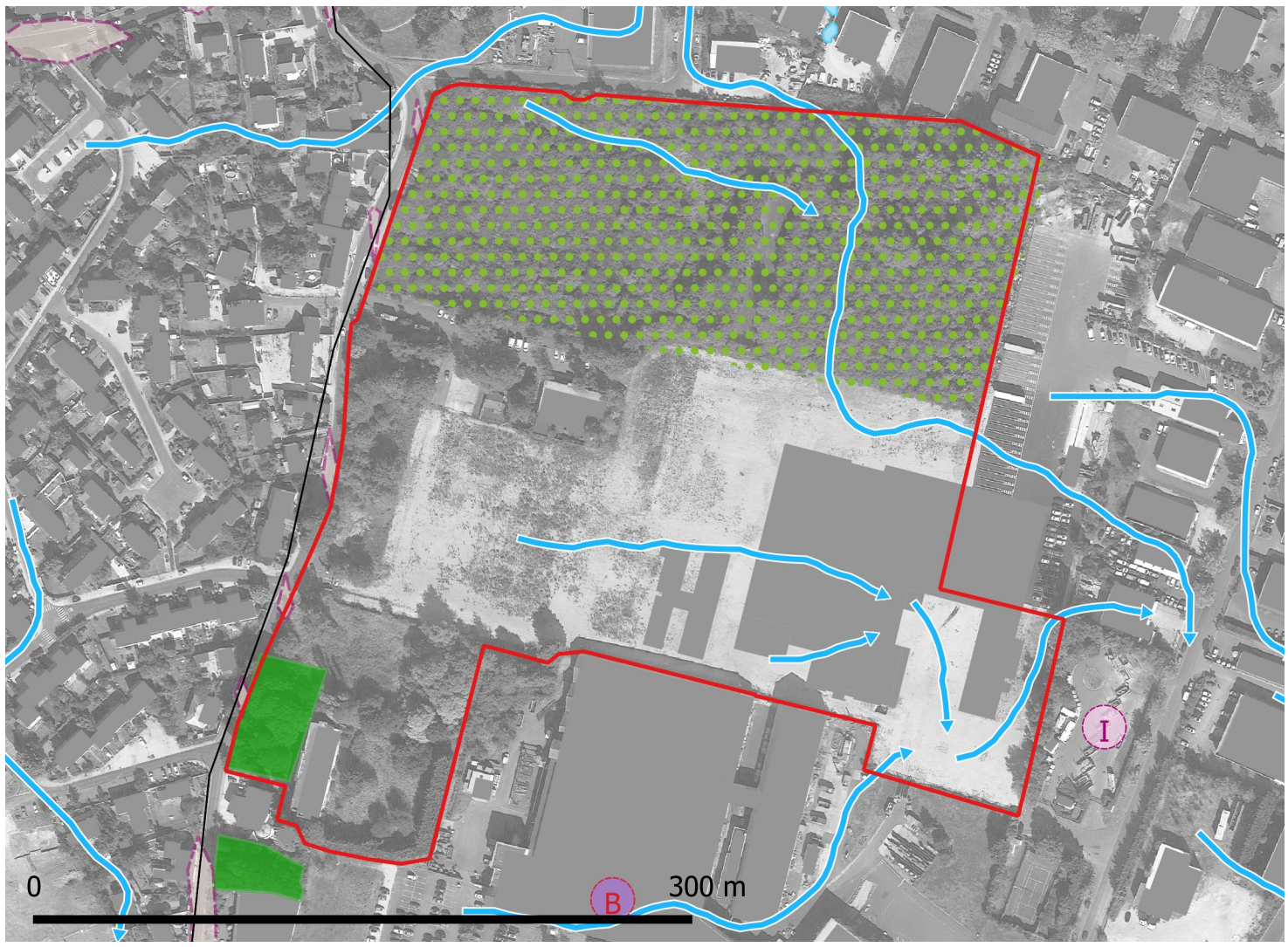

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

BEDINIERE

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site localisé en cœur d'ilot pavillonnaire. > Site majoritairement constitué d'un sol nu présentant peu d'intérêt paysager > Le site comporte cependant quelques structures végétales d'intérêt (haies, bosquet, alignement d'arbres) qu'il serait intéressant de préserver > Site localisé dans le périmètre de protection du site inscrit du Château de la Prèche et son parc mais ne possède aucune covisibilité avec ce monument qui est dissimulé par un boisement. > Frange situé dans une zone UNESCO au Sud de l'OAP au bord de l'avenue Pierre et Marie Curie	Zonage réglementaire : Segment au Sud dans la zone UNESCO Continuités écologiques : Présence d'un espace vert à prendre en compte car constituant un réservoir relai de la sous-trame des milieux ouverts. Proximité avec un corridor écologique. Zone humide : Néant Cours d'eau : Néant Habitats : Le site représente un espace de faible biodiversité au coeur d'un tissu urbain dense bien que le site comporte plusieurs structures végétales d'intérêt écologique (alignements d'arbres, haies)	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 1.06 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable sur le site > Aléa cavité élevé sur toute la zone du site > Aléa remontée de nappes fort sur 40% de l'OAP au nord et à l'Ouest et un aléa très fort sur 50% de la surface au Sud Est > Proximité avec une zone inondable	> Nuisances sonores limitées entre 60 et 65 dB au nvieau de l'avenue Pierre et Marie Curie, au Sud de l'OAP	> Nuisances sonores limitées entre 60 et 65 dB au nvieau de l'avenue Pierre et Marie Curie, au Sud de l'OAP
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Bionne Sainte Marie

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage

Etat initial et enjeux
> Très vaste site au contact d'un tissu urbain pavillonnaire au nord et au sud-ouest, et de la propriété du château des Longues Allées > Anciennes terrasses viticoles abandonnées en cours d'enfrichement, et une surface boisée importante sur le site, au sud-est et à l'ouest > Deux éléments de paysage à protéger : un arbre remarquable (séquoia) à la fin de la rue de Sainte-Marie, et des alignements de platanes situés au niveau du parking Sainte-Marie > À proximité d'un périmètre de protection du MH Château de la Prêche en bordure Est du site, propriété du Château des Longues Allées au sud du site > Un espace à dominante naturelle à proximité à la Loire (site inscrit dans le périmètre de protection Val de Loire UNESCO) et à la Bionne, longeant la partie sud du site
Sensibilité
3

TVB

Etat initial et enjeux
Zonage réglementaire : Au sud du site (entre 100 et 200m), on retrouve la ZPS FR2410017 « Vallée de la Loire du Loiret » et la ZSC FR2400528 « Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire ». On retrouve également la ZNIEFF de type 1 « Ile et grèves de Combleux » et la ZNIEFF de type 2 « La Loire orléanaise ». Continuités écologiques : La zone est concernée en grande partie par des réservoirs de biodiversité des milieux boisés et humides, notamment dans sa partie sud. Plus localement, on recense des réservoirs de biodiversité des milieux ouverts ainsi qu'un corridor associé aux milieux connexes à la Loire. Les espaces verts sont des espaces relais importants. Zones humides : Zone humide identifiée dans les réservoirs de biodiversité du SCoT mais pas dans les zones humides recensées par le SAGE Cours d'eau :
Sensibilité
4

Paysage / TVB

Incidences pressenties / Mesures
<u>À préserver</u> Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.87 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>**

Gestion des eaux pluviales et risques naturels

Etat initial et enjeux
> Secteur raccordé aux réseaux d'alimentation en eau potable et réseaux des eaux usées > Secteur situé en dehors d'un périmètre de protection de captage > Pas de problématique particulière de ruissellement > Des aléas inondations par débordement du cours d'eau (aléas AZI, TRI, PPRi) à l'extême sud du secteur > De fortes sensibilités à l'aléa remontées de nappes sur le secteur sud > Un aléa moyen de retrait-gonflement des argiles au centre est sur le secteur habité > Aléa de cavité fort sur tout le site
Sensibilité
/

Risques et pollutions

Etat initial et enjeux
> Un risque de transport de matières dangereuses lié à la D960 jouxtant le nord du site > Secteur inclus dans le périmètre du PPRt "Dépôt de Pétrole d'Orléans" à Saint-Jean-de-Braye > Deux sites BASIAS à proximité au nord du site > Des nuisances sonores liées à la présence de la D960 au nord du site (60 à 65dB) > Un secteur compris dans la zone sensible pour la qualité de l'air > Une desserte du secteur par le traway et des liaisons douces rue de la Mairie et le long de la Seine (itinéraire GR) et des stationnements cyclables sur la D690
Sensibilité
/

Nuisances

Etat initial et enjeux
> Un risque de transport de matières dangereuses lié à la D960 jouxtant le nord du site > Secteur inclus dans le périmètre du PPRt "Dépôt de Pétrole d'Orléans" à Saint-Jean-de-Braye > Deux sites BASIAS à proximité au nord du site > Des nuisances sonores liées à la présence de la D960 au nord du site (60 à 65dB) > Un secteur compris dans la zone sensible pour la qualité de l'air > Une desserte du secteur par le traway et des liaisons douces rue de la Mairie et le long de la Seine (itinéraire GR) et des stationnements cyclables sur la D690
Sensibilité
/

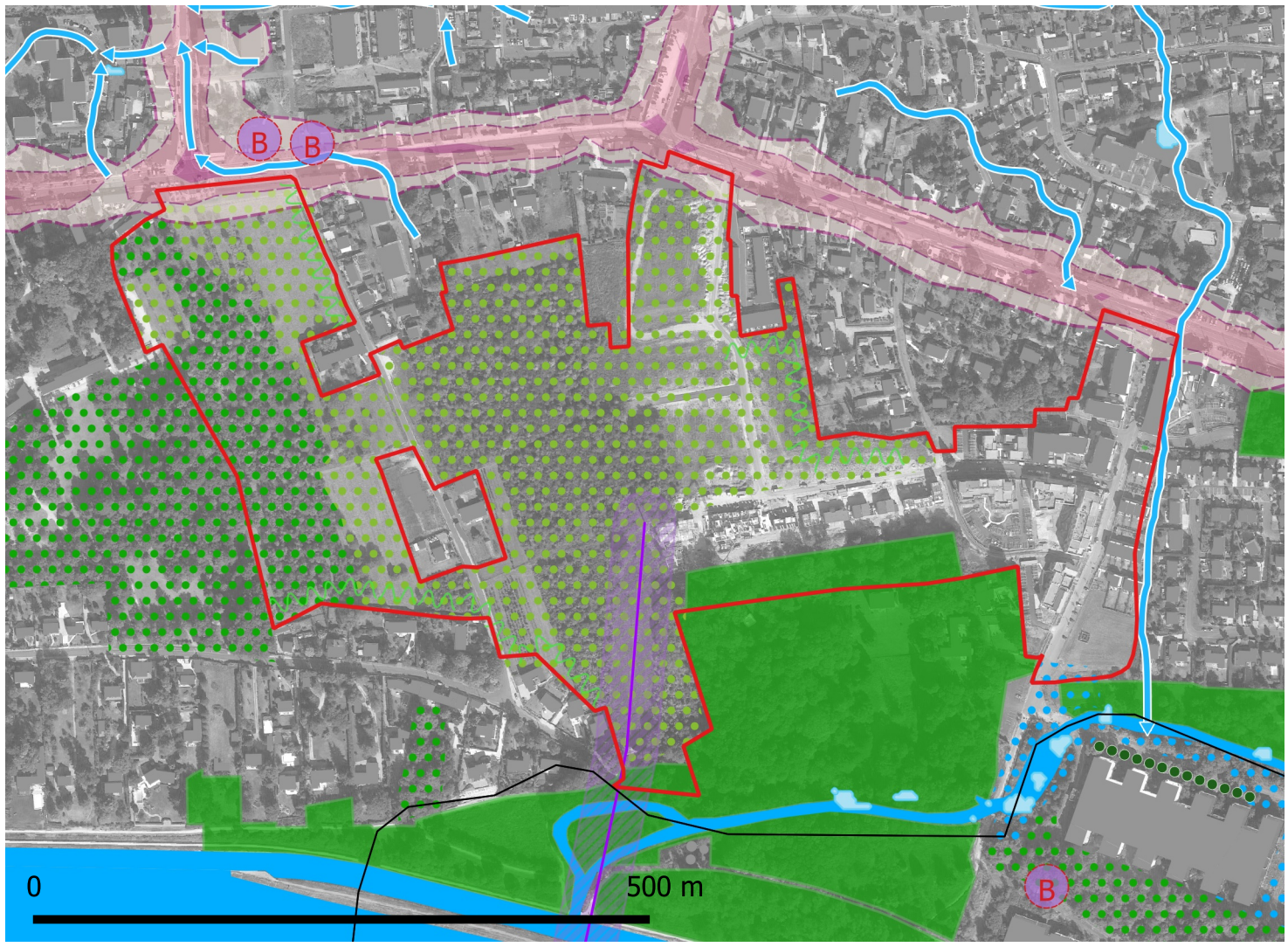

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Bissonnerie - Petit bois

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Une dominance de secteurs agricoles et naturels > Le site comprend un collège, des installations sportives ainsi qu'une petite zone commerciale à l'Ouest. L'urbanisation s'est réalisée le long des voies de circulation (rue de Frédeville, rue de la Bissonnerie), est discontinue et peu dense. > Présence d'espaces verts remarquables et boisés au centre de l'OAP et au Nord > Un périmètre MH sur moins de 50% du site, au Nord de l'OAP Une étude d'impact a été réalisée sur le secteur Bissonerie	4

TVB

Etat initial et enjeux	Sensibilité
Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Les espaces boisés et verts remarquables de la partie centrale de l'OAP sont identifiés en partie comme réservoirs des sous-trames des milieux ouverts et forestiers. Il en est de même pour ces espaces situés sur la frange Est du site (à proximité de la RD2060). Ces deux zones font partie intégrante d'un corridor écologique. Zones humides : Deux petites zones humides sont identifiés au niveau du coeur d'îlot boisé et une troisième un peu plus au Nord. Cours d'eau : Néant Habitats :	5

Paysage / TVB

Incidences pressenties / Mesures

<u>À préserver</u>

Réservoirs de la sous-trame boisée : 11.83 ha
Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha

<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>

Espaces relais de la sous-trame boisée : 14.29 ha
Espaces relais de la sous-trame ouverte : 11.79 ha

Gestion des eaux pluviales et risques naturels

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Un aléa remontée de nappes présent sur plus de 80% du site (sensibilité forte à très forte) > Un aléa cavité élevé sur plus de 50% du site, sur la frange Sud de l'OAP > Un aléa ruissellement présent ponctuellement (submersion supérieure entre 50cm et 1m, et supérieure à 1m), entre le collège Pierre de Coubertin et la rue du Petit Bois, et à l'Est de l'OAP à proximité de la rue de la Bissonnerie	/

Risques et pollutions

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Deux sites BASIAS et un site BASOL (présents sur des sites déjà urbanisés) > Des nuisances sonores circonscrites aux axes de circulation encerclant l'OAP (60-70dB), et plus présentes aux abords de la RD2060, à l'Est de l'OAP	/

Nuisances

Etat initial et enjeux	Sensibilité
> Deux sites BASIAS et un site BASOL (présents sur des sites déjà urbanisés) > Des nuisances sonores circonscrites aux axes de circulation encerclant l'OAP (60-70dB), et plus présentes aux abords de la RD2060, à l'Est de l'OAP	/

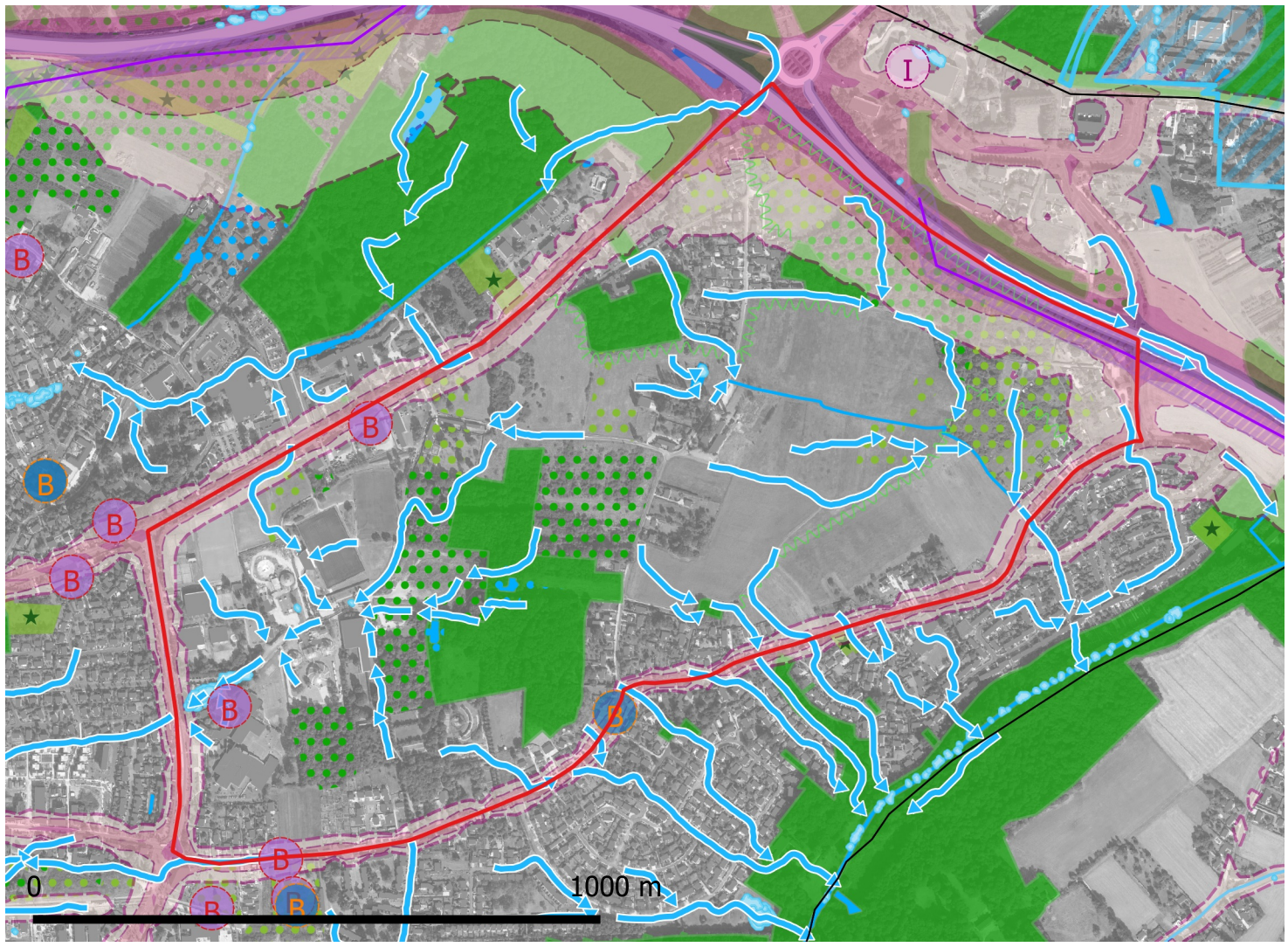

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Clos du Vivien

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

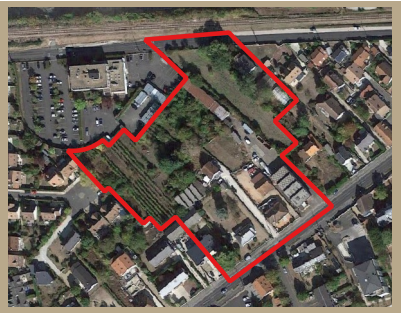

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site en plein cœur du tissu urbain, localisé entre des zones pavillonnaires, des zones d'activité et une voie ferrée > Site constitué d'un petit bosquet, de zones de friches (vignes enfrichées, friche enherbée) mais ne formant pas véritablement un clos jardiné > Présence d'une haie	Zonage réglementaire : Néant Zone humide : Néant Continuités écologiques : Site comprenant un espace vert à prendre en compte car constituant un réservoir relai de la sous-trame des milieux ouverts. Cours d'eau : Néant Habitats : Les site est majoritairement constitué de friches enherbées et arbustives ainsi que par un petit bosquet	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0.57 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable sur le site > Aléa cavité élevé sur toute la zone du site > Aléa remontée de nappes fort sur 60% de l'OAP à l'Ouest et au Nord	> A proximité de 3 sites BASIAS > Nuisances sonores allant de 65 à 70dB au Nord de l'OAP, le long de la voie ferrée rue Pierre Louguet et entre 60 à 70dB au Sud, au niveau de l'avenue du Capitaine Jean	> A proximité de 3 sites BASIAS > Nuisances sonores allant de 65 à 70dB au Nord de l'OAP, le long de la voie ferrée rue Pierre Louguet et entre 60 à 70dB au Sud, au niveau de l'avenue du Capitaine Jean
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

ECHARBEAU

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

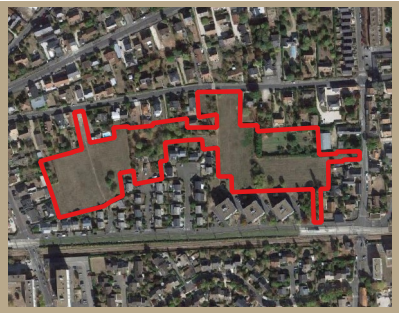

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Site au cœur du tissu pavillonnaire bâti, majoritairement constitué de friches enherbées avec quelques arbres isolés > Présence d'un espace boisé en coeur d'îlot > Présence ponctuelle de bosquets > Présence de structures d'intérêt paysager : haies en bord de parcelle > Absences de patrimoine ou vues remarquables	Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Site comprenant un petit espace boisé à protéger au niveau du bosquet central, car constituant un réservoir de la sous-trame des milieux forestiers. Présence également de petits espaces boisés à prendre en compte, à l'Est et à l'Ouest de l'OAP, car constituant des réservoirs relais de la sous-trame des milieux forestiers. Cours d'eau : Néant Habitats : Le site est majoritairement constitué de friches enherbées, et d'un petit bosquet	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.33 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
2	2	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable sur le site > Pas d'aléa lié aux remontées de nappes > Un aléa cavité élevé sur tout le site	> Des nuisances sonores limitées : moins de 30% de la surface incluse dans une zone de bruit de plus de 60dB(A), au Nord de l'OAP (rue Jean Zay)	> Des nuisances sonores limitées : moins de 30% de la surface incluse dans une zone de bruit de plus de 60dB(A), au Nord de l'OAP (rue Jean Zay)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

Port Saint Loup

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Paysage / TVB
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Incidences pressenties / Mesures
> Proximité immédiate des bords de Loire > Site situé en dent creuse en contexte urbain, comprenant de petites parcelles laniérées cultivées (jardins potagers), ainsi que quelques plantations arborées. A noter, le parc de la maison bourgeoise où un projet d'urbanisation est déjà en cours > Séquence patrimoniale de qualité sur le faubourg de Bourgogne, également en entrée de ville > Monument Historique : éolienne Bollée à proximité immédiate du site (donc site dans le périmètre de protection MH) > Entrée du musée Bollée (fonderie de cloches) à mettre en scène depuis la rue du Faubourg de Bourgogne, actuellement peu visible > Perspectives potentielles sur la Loire depuis le site et le monument de la Bollée	Zonage réglementaire : Au sud du site (entre 50 et 100 m), on retrouve la ZPS FR2410017 « Vallée de la Loire du Loiret » et la ZSC FR2400528 « Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire ». On retrouve également la ZNIEFF de type 2 « La Loire orléanaise ». Le site se trouve sur le secteur UNESCO du Val de Loire. Continuités écologiques : La zone est concernée par un corridor associé aux milieux connexes à la Loire. Zones humides : Nul Cours d'eau : La Loire se trouve à proximité sud de la zone. Habitats : La zone site est principalement occupée par un secteur boisé, non visible depuis la rue	**<u>À préserver</u>** Réservoirs de la sous-trame boisée : 0.07 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.63 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 0 ha
Sensibilité	Sensibilité	
4	3	

Gestion des eaux pluviales et risques naturels	Risques et pollutions	Nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
> Secteur raccordé aux réseaux d'alimentation en eau potable et réseaux des eaux usées > Secteur situé en dehors d'un périmètre de protection de captage > Pas de problématique particulière de ruissellement > Des risques inondations par débordement du cours d'eau (aléas moyens de l'AZI, du TRI et du PPRn) > Des aléas moyens de remontées des argiles sur une grande majorité du secteur > Aléa de cavité de sensibilité forte sur tout le site > Moins de 50% de la surface inclus dans l'aléa remontée de nappes fort à sub-affleurantes	> De possibles transports de matières dangereuses sur la rue du Faubourg de Bourgogne > Secteur inclus dans le périmètre du PPRt "Dépôt de Pétrole d'Orléans" à Saint-Jean-de-Braye > Un site BASIAS à proximité du site au nord ouest > Secteur à proximité immédiate de voies motorisées: la rue du Faubourg de Bourgogne au nord et rue du Port Saint Loup à l'est > Secteur compris dans la zone sensible pour la qualité de l'air > Site exposé à des nuisances sonores particulièrement l'extrême pointe nord-ouest impactée par des nuisances supérieures à 65 dB(a)	> De possibles transports de matières dangereuses sur la rue du Faubourg de Bourgogne > Secteur inclus dans le périmètre du PPRt "Dépôt de Pétrole d'Orléans" à Saint-Jean-de-Braye > Un site BASIAS à proximité du site au nord ouest > Secteur à proximité immédiate de voies motorisées: la rue du Faubourg de Bourgogne au nord et rue du Port Saint Loup à l'est > Secteur compris dans la zone sensible pour la qualité de l'air > Site exposé à des nuisances sonores particulièrement l'extrême pointe nord-ouest impactée par des nuisances supérieures à 65 dB(a)
Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
/	/	/

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Zone susceptible d'être touchée :

ZAC du Grand Hameau

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

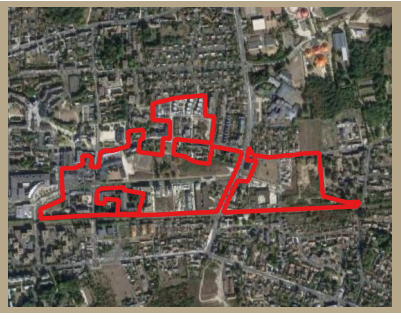

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage

Etat initial et enjeux
> Présence de friches herbacées, parsemées d'arbres et arbustes au centre et à l'est du site, au coeur du tissu urbain > Des espaces boisés à protéger au Sud-Ouest de l'OAP (rue de la Mairie) et au Nord > Des boisements et espaces non imperméabilisés entre le rue Jean Zay et le Boulevard Emile Bernon > Une zone non construite et non imperméabilisée (rue de Frédeville - rue Jeanne Champillou) > Des alignements d'arbres le long de la voie ferrée
Sensibilité
2

TVB

Etat initial et enjeux
Zonage réglementaire : Néant Continuités écologiques : Les petits espaces boisés au Sud Ouest de l'OAP et au centre sont à protéger comme réservoirs de la sous-trame des milieux forestiers. Le site abrite à l'Est et au centre des espaces verts à prendre en compte car ils constituent un réservoir relais de la sous-trame des milieux ouverts. Zones humides : Néant Cours d'eau : Néant
Sensibilité
3

Paysage / TVB

Incidences pressenties / Mesures
<u>À préserver</u> Réservoirs de la sous-trame boisée : 0 ha Réservoirs de la sous-trame ouverte : 0 ha **<u>À prendre en compte pour réduire ou compenser les incidences potentielles liées à leur dégradation ou suppression</u>** Espaces relais de la sous-trame boisée : 0.45 ha Espaces relais de la sous-trame ouverte : 3.75 ha

Gestion des eaux pluviales et risques naturels

Etat initial et enjeux
> Pas d'enjeu lié à l'eau potable identifié sur le site > Un aléa remontée de nappes présent sur plus de 50% du site, principalement sur la partie Ouest (sensibilité forte) > Plus de 90% du site en aléa cavité élevé > Un aléa ruissellement présent au Sud-Ouest du site (submersion forte 50cm-1m à très forte >1m)
Sensibilité
/

Risques et pollutions

Etat initial et enjeux
> Présence de 3 sites BASIAS et d'un site BASOL sur l'OAP. Le site BASOL est localisé sur l'ancienne friche industrielle. > Des nuisances sonores présentes sur les principaux axes : rue de la Mairie, rue de la Gare, rue Jean Zay (60-70dB), dans une moindre mesure sur le boulevard Emile Bernon (60dB).
Sensibilité
/

Nuisances

Etat initial et enjeux
> Présence de 3 sites BASIAS et d'un site BASOL sur l'OAP. Le site BASOL est localisé sur l'ancienne friche industrielle. > Des nuisances sonores présentes sur les principaux axes : rue de la Mairie, rue de la Gare, rue Jean Zay (60-70dB), dans une moindre mesure sur le boulevard Emile Bernon (60dB).
Sensibilité
/

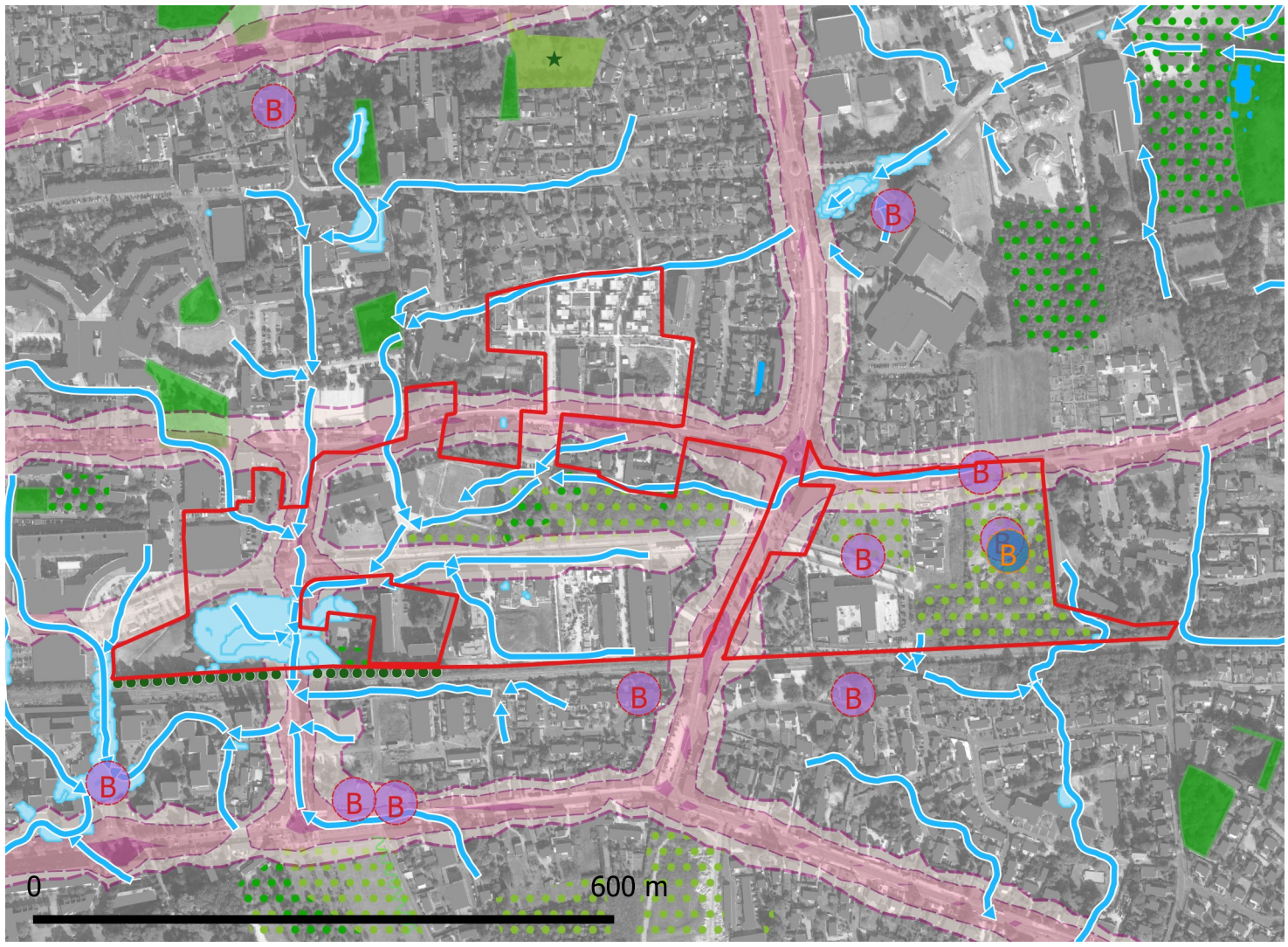

Paysage
- Vue
- Percée visuelle
- Traitement paysager à prévoir

Trame Verte et Bleue

Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
- Espaces boisés à protéger
- Espace vert remarquable à protéger
- Espaces boisés à prendre en compte
- Espace vert à prendre en compte
- Alignement d'arbres

Trame Bleue
- Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
- Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
- Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer

Gestion de l'eau et risques naturels
- Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
- Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
- Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
- Fossé ou noue à préserver ou à créer

Risques technologiques, de pollutions et nuisances
- Installations Classées pour l'Environnement
- BASIAS
- BASOL
- Lignes haute-tension
- Tampon 25m ligne 90kV
- Tampon 50m ligne 225kV
- Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN

MODIFICATION N° 2

ANNEXES : ZONES SUCEPTIBLES D'ÊTRE TOUCHÉES

PIÈCE n°1.3.2

- PLUM prescrit par délibération du conseil métropolitain du 11 juillet 2017
- PLUM approuvé par délibération du conseil métropolitain du 07 avril 2022
- PLUM mis à jour par arrêtés des 10 juillet 2022, 19 janvier et 10 octobre 2023 et du 11 mars 2024
- PLUM modifié par délibérations des conseils métropolitains des 22 juin et 16 novembre 2023 et du 20 juin 2024

ORLÉANS MÉTROPOLE

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Risques naturels et risques technologiques, pollutions, nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Le site du Petit Brûlis est actuellement occupé par des parcelles d'activités maraîchères (air libre et serres). Les cultures représentent 48% du site expertisé. Le site est au cœur d'un tissu pavillonnaire plutôt dense. Les bâtiments présents sur le site ne couvrent que 0,85% de la surface expertisée. Les chemins couvrent 13%. **Enjeux :** L'enjeu est l'insertion du nouveau bâti au sein du quartier existant.	**Etat initial** : Le site d'OAP du Petit Brûlis n'est pas concerné par des éléments majeurs de la Trame Verte et Bleue. Il se situe toutefois à moins d'1km des sites Natura 2000 « Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire » et « Vallée de la Loire du Loiret ». Le site est concerné par un milieu potentiellement humide avec une probabilité très forte. Néanmoins, **l'expertise écologique ne relève pas des caractéristiques de zones humides**. **Enjeux :** Une présence de la nature en ville à renforcer. En raison de la proximité des sites Natura 2000 à moins d'un kilomètre, l'évaluation des incidences Natura 2000 est nécessaire.	**Etat initial** : La commune de Saint-Denis-en-Val est concerné par un aléa moyen du retrait-gonflement des argiles, impliquant une adaptation des futures constructions. Le site est concerné par le PPRi : une partie du secteur est exposée à un aléa de forte hauteur. Le site est exposé à une zone potentiellement sujette aux débordements de nappe (fiabilité moyenne). Le site est à proximité d'un axe routier important d'Orléans Métropole, la D951. Cet axe est source de nuisances sonores et de pollutions atmosphériques. **Enjeux :** Un aléa de retrait/gonflement des argiles auquel s'adapter. Un risque inondation à prendre en compte.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [+] Amélioration de l'insertion paysagère des nouvelles constructions à la volumétrie des constructions existantes. [+] Renforcement de la présence de la nature en ville et des aménagements paysagers contribuant à l'amélioration du cadre de vie. [-] Suppression d'espaces de libres pouvant accueillir des aménagements paysagers **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Paysage et OAP Patrimoine du PLUm permet de garantir la prise en compte des qualités architecturales, environnementales, urbaines et paysagères des espaces en continuité [R] Valorisation de la nature en ville	**Incidences** : [+] Renforcement de la présence de la nature en ville et d'espaces relais, support du développement de la biodiversité en milieu urbain. **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Trame Verte et Bleue du PLUm assure le développement de la biodiversité sur le territoire d'Orléans Métropole et sa prise en compte dans les projets [C] Végétalisation de nouvelles constructions et nouveaux aménagements s'inscrivant dans des continuités écologiques	**Incidences :** [-] Augmentation potentielle du nombre d'habitants et d'usagers exposés au risque de retrait/gonflement des argiles (risque moyen) [-] Augmentation potentielle du nombre d'habitants et d'usagers exposés au risque inondation [-] Augmentation potentielle du nombre d'habitants et d'usagers exposés aux risques de pollution atmosphérique. **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Risques naturels et santé urbaine permet la prise en compte des risques et nuisances systématiquement [R] Prise en compte du risque inondation par une emprise au sol limitée à 20% [R] Intégration de l'aspect végétal au projet

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Le service d'eau potable sur la commune de Saint-Denis-en-Val est assuré par Veolia. 54,5m³/habitant est le ratio d'eau consommée par les habitants du territoire d'Orléans Métropole. Le rendement du réseau est de 87,58% L'état écologique de l'eau est moyen ; l'état physico-chimique globalement moyen ; l'état chimique est bon ; les états quantitatif et chimique des masses d'eau souterraines sont bons. **Enjeux :** Un apport d'eau potable pour les populations et le traitement de leurs eaux usées à assurer. Une ressource en eau à préserver et dont la qualité est à améliorer.	**Etat initial** : La collecte et le traitement des déchets sont assurés par Orléans Métropole. Un point d'apport volontaire (borne de textile) est situé au niveau de la Mairie. **Enjeux :** Une collecte, un traitement des déchets des nouveaux habitants à garantir.	**Etat initial** : La consommation d'énergie par habitant sur le territoire d'Orléans Métropole est estimée à 21,4MWh. Une qualité de l'air globalement bonne sur la commune et le site de projet. 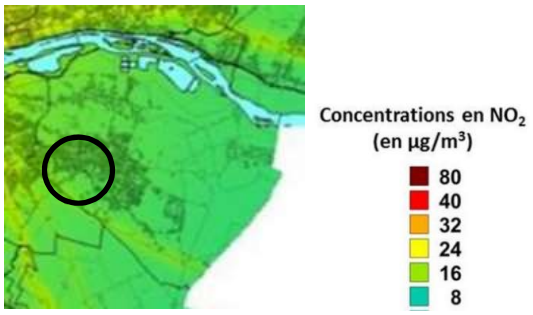 *Source : EIE PCAET, 2019* La commune de Saint-Denis-en-Val dispose d'un potentiel géothermique estimé entre 20 et 50GWh (moyen). **Enjeux :** Réduire les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions atmosphériques et sonores pour préserver une bonne qualité de l'air.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [+] Amélioration des capacités d'infiltration et contribution au bon fonctionnement du cycle de l'eau [-] Potentielle augmentation de la consommation en eau potable. [-] Potentielle augmentation des besoins de collecte et équipement pour le traitement des eaux usées **Mesures :** [R] Gestion des eaux de pluie en faveur des économies d'eau et limitation des transferts de pollution	**Incidences :** [-] Potentielle augmentation de la production de déchets **Mesures :** [R] Aires de compostages à prévoir permettant d'améliorer les objectifs de gestion des déchets [R] Installation de dispositifs de stockage adaptés pour favoriser le tri sélectif [R] Incitation au Recyclage des matériaux et déchets végétaux [R] Incitation à la Production d'énergie de récupération [R] Adaptation et réduction des trajets liés à la collecte des déchets [R] Recyclage des matériaux de construction	**Incidences :** [+] Contribution à atténuer l'effet d'ilot de chaleur [-] Potentielle augmentation de la consommation énergétique et des émissions de GES liée aux nouvelles constructions et aux nouveaux habitants [-] Potentielle augmentation des pollutions atmosphériques et sonores en lien avec l'augmentation de la fréquentation de véhicules **Mesures :** [R] Mise en œuvre des actions du PCAET d'Orléans Métropole (2019) [R] Développement d'une typologie des logements en fonction du profil des ménages. [R] Augmentation de la part des modes actifs et doux [R] Valorisation des principes bioclimatiques notamment en matière de luminosité et de lutte contre les îlots de chaleur [C] Amélioration de la performance énergétique du parc immobilier existant

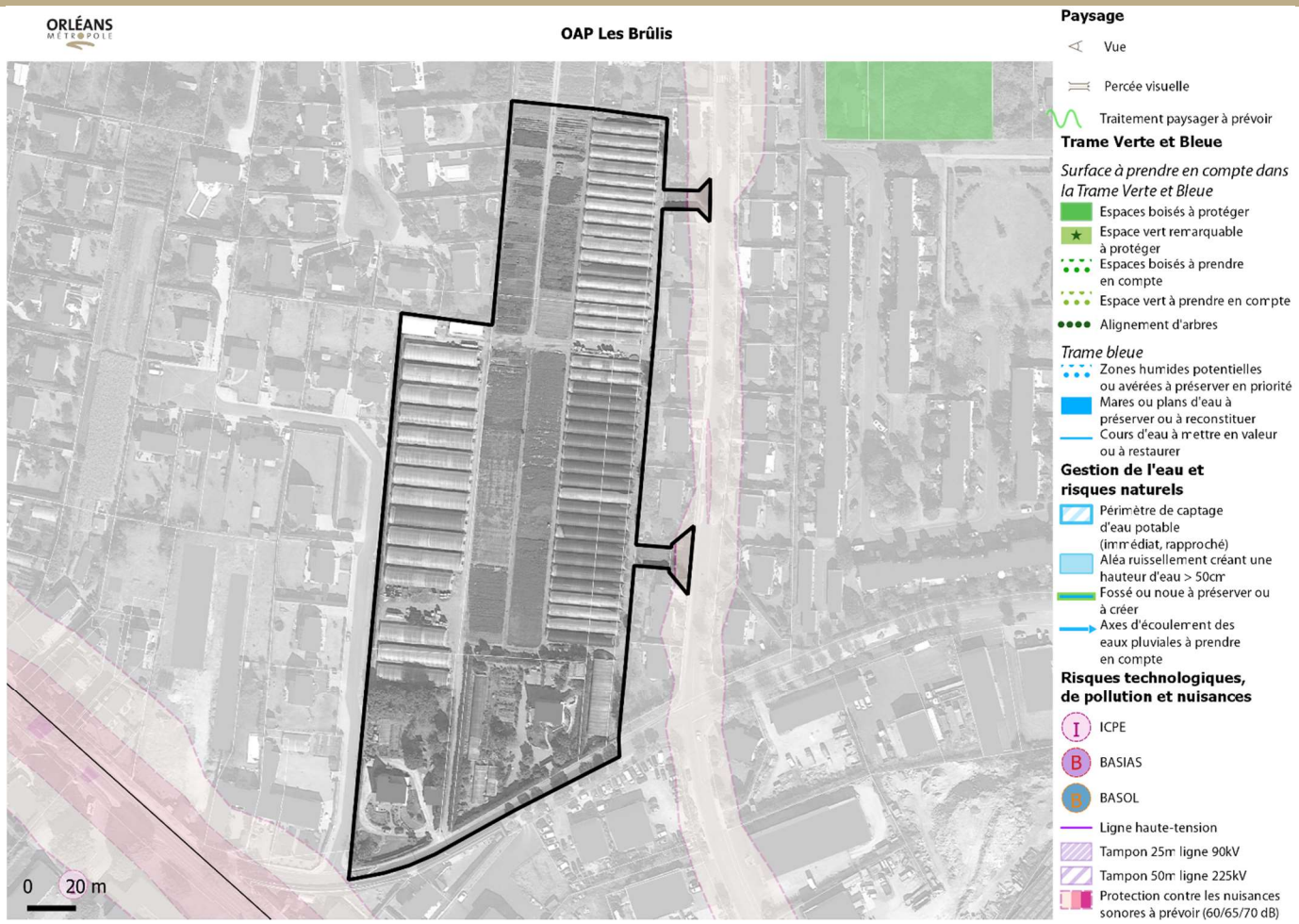
ORLÉANS MÉTROPOLE
OAP Les Brûlis
0
20 m
Paysage
Vue
Percée visuelle
Traitement paysager à prévoir
Trame Verte et Bleue
Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
Espaces boisés à protéger
Espace vert remarquable à protéger
Espaces boisés à prendre en compte
Espace vert à prendre en compte
Alignement d'arbres
Trame bleue
Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer
Gestion de l'eau et risques naturels
Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
Fossé ou noue à préserver ou à créer
Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
Risques technologiques, de pollution et nuisances
ICPE
BASIAS
BASOL
Ligne haute-tension
Tampon 25m ligne 90kV
Tampon 50m ligne 225kV
Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Risques naturels et risques technologiques, pollutions, nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Les sites concernés par les projets sont concernés par des espaces boisés de plus ou moins grande importance (EBC, boisements épars, bosquets etc). **Enjeux :** Des transitions paysagères à ménager pour assurer une bonne intégration des ouvrages et des zones humides au sein de leur environnement.	**Etat initial** : **Petit Ardoux source et abords** : Les espaces en eau sont longés par des boisements assez denses. **La source dit « Le Bouillon »** : au cœur d'un espace boisé à protéger. Le site est constitué d'une mare (à préserver ou reconstituer) et d'un cours d'eau (à mettre en valeur ou restaurer). **L'Ancien moulin de la Pie, ses sources rocheuses, son cours** : Les espaces en eau et humide traversent des espaces boisés à protéger. **Mare du bas de la rue Fleury** : Le site est composé d'une mare. Elle se situe au sein d'un boisement. **Mare bois de Maurepas** : au cœur d'un espace boisé dense à protéger. **Mare du bois de La Feuillarde** : au cœur d'un espace boisé à protéger. **Enjeux :** /	**Etat initial** : / Une qualité de l'air globalement bonne sur la commune. Un peu plus dégradée aux abords des axes de transport terrestres. 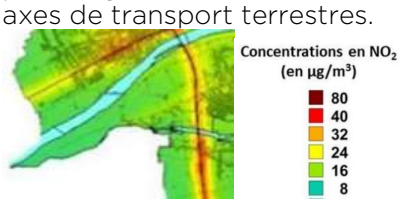 *Source : EIE PCAET, 2019* **Petit Ardoux source et abords** : Les espaces en eau et humide permettent créent des espaces de hauteur des eaux supérieurs à 50cm. **Mare du bas de la rue Fleury** : Sur le site les eaux de ruissellement sont retenues et créent des espaces d'eau d'une hauteur de supérieure à 50cm **Enjeux :** Une qualité de l'air à préserver. Des espaces permettant de retenir les eaux issues de ruissellements à conforter.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [+] Mise en valeur du patrimoine existant [+] Amélioration de la perception du patrimoine architectural et paysager **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Paysage permettent de garantir les principes d'insertion paysagères des nouveaux aménagements.	**Incidences** : [+] Mise en valeur d'habitats naturels divers et de la biodiversité associée des espaces urbains, agricoles et naturels [+] Prise en compte de la multifonctionnalité de la Trame Verte et Bleue en particulier de la Trame Bleue **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Trame Verte et Bleue assurent le développement de la biodiversité sur le territoire d'Orléans Métropole et sa prise en compte dans les projets.	**Incidences :** [+] Protection de zones humides à travers des prescriptions graphiques [+] Renforcer les capacités de rétention des eaux (remontées de nappe, débordement de la Loire, ruissellement des eaux pluviales). **Mesures :** [R] Les dispositions de l'OAP Risques naturels et santé urbaine permettent la prise en compte des risques et nuisances systématiquement

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : L'état écologique des cours d'eau sur le secteur est bon à moyen.	**Etat initial** : La collecte et le traitement des déchets sont assurés par Orléans Métropole.	**Etat initial** : Les sites de zones humides sont situés dans des espaces fortement végétalisés et

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
L'état physico-chimique est globalement moyen, alors que l'état quantitatif et chimique des masses d'eaux souterraines est globalement bon sur le secteur. **Enjeux :** Préserver la qualité de la ressource en eau.	**Enjeux :** Des milieux de zones humides à préserver des dépôts sauvages.	contribuent à la séquestration carbone du territoire d'Orléans Métropole. **Enjeux :** Une capacité de séquestration carbone à préserver
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [+] Protection de zones humides à travers des prescriptions graphiques [-] Risque de pollutions diffuses ou accidentelles lors de la réalisation d'ouvrages et équipements **Mesures :**	**Incidences :** *Aucune incidence pressentie* **Mesures : /**	**Incidences :** [+] Contribution à la séquestration de carbone **Mesures : /**

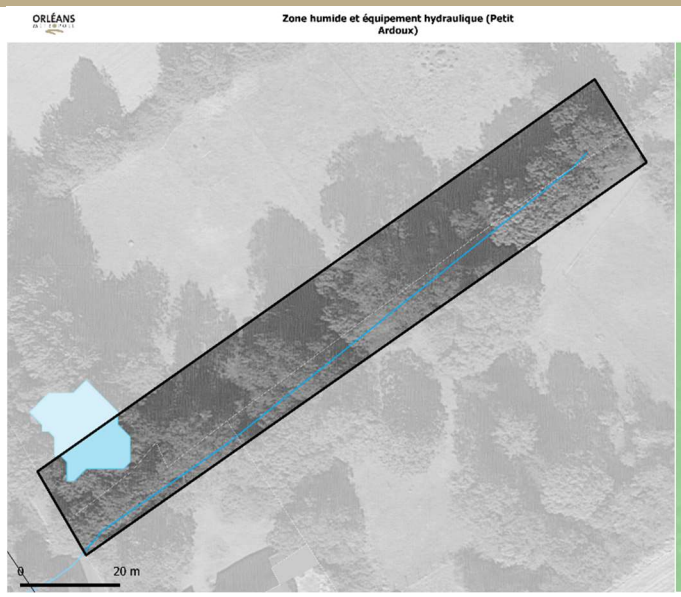
ORLÉANS MÉTROPOLE
Zone humide et équipement hydraulique (Petit Ardoux)
0
20 m

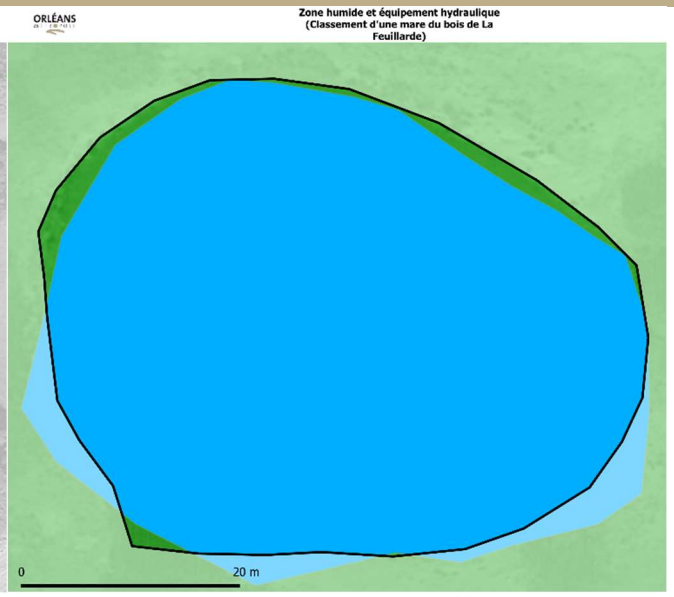
ORLÉANS MÉTROPOLE
Zone humide et équipement hydraulique (Classement d'une mare du bois de La Feuillarde)
0
20 m

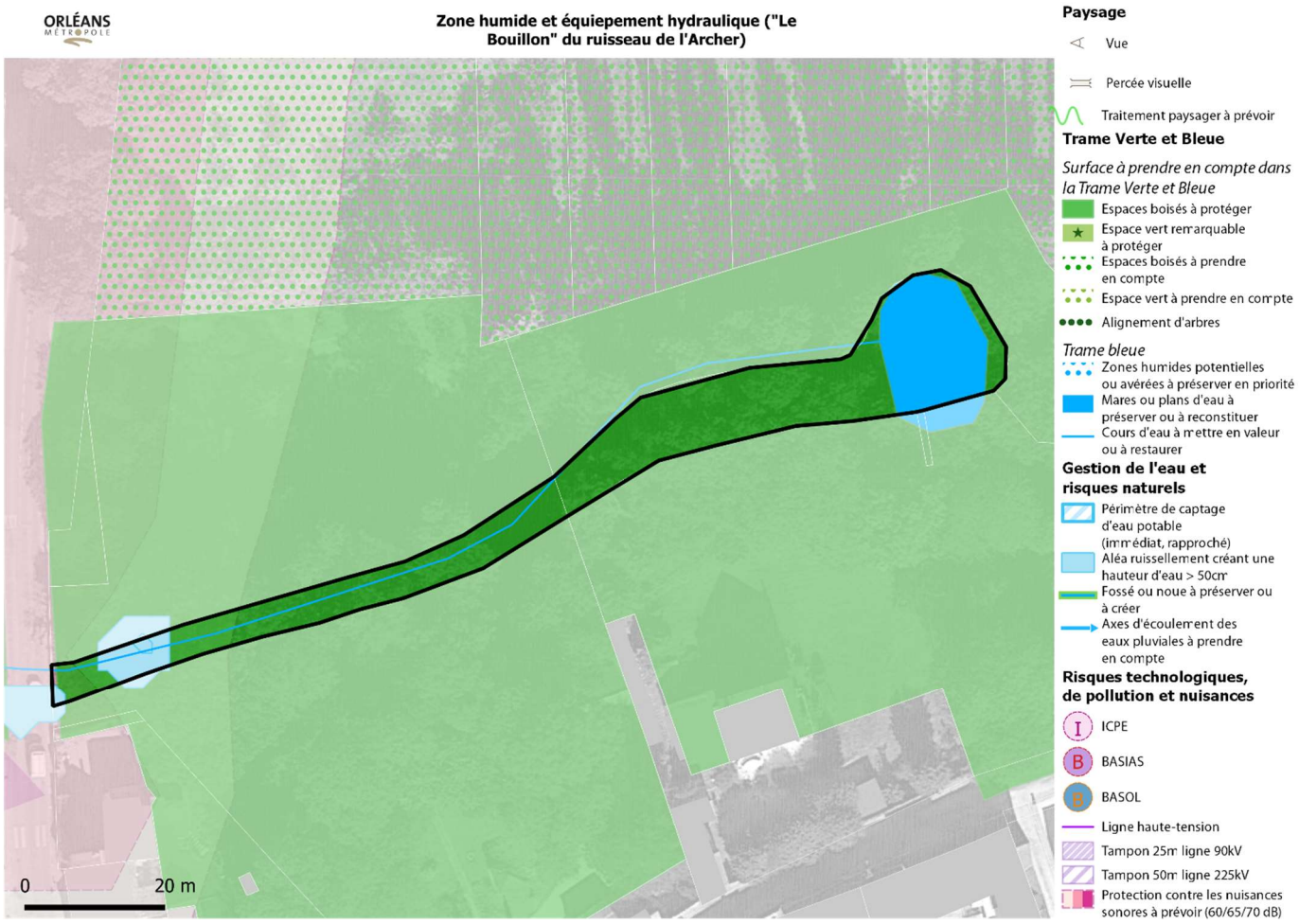
ORLÉANS MÉTROPOLE
Zone humide et équiepement hydraulique ("Le Bouillon" du ruisseau de l'Archer)
0
20 m
Paysage
Vue
Percée visuelle
Traitement paysager à prévoir
Trame Verte et Bleue
Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
Espaces boisés à protéger
Espace vert remarquable à protéger
Espaces boisés à prendre en compte
Espace vert à prendre en compte
Alignement d'arbres
Trame bleue
Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer
Gestion de l'eau et risques naturels
Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
Fossé ou noue à préserver ou à créer
Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
Risques technologiques, de pollution et nuisances
ICPE
BASIAS
BASOL
Ligne haute-tension
Tampon 25m ligne 90kV
Tampon 50m ligne 225kV
Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

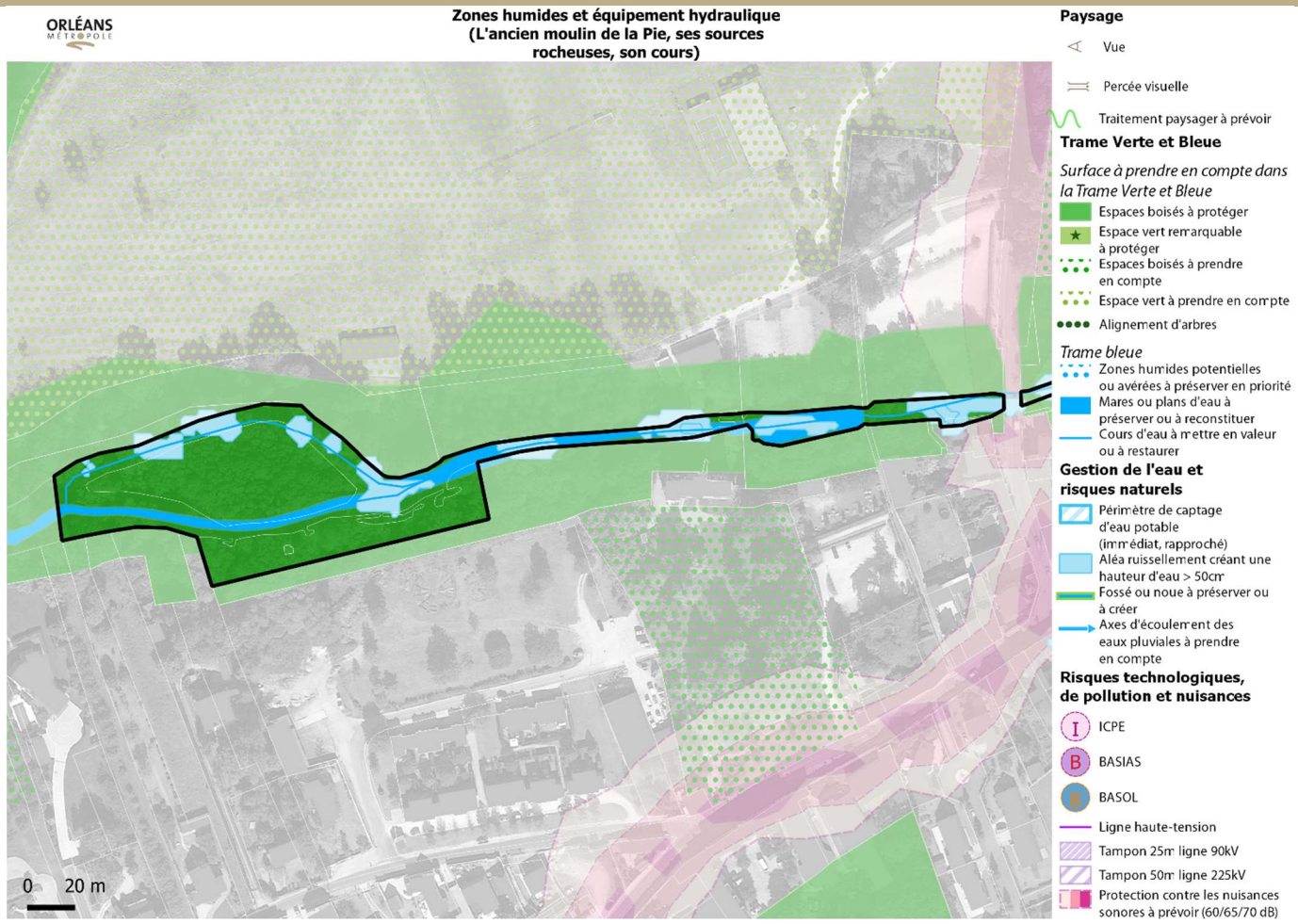
ORLÉANS MÉTROPOLE
Zones humides et équipement hydraulique (L'ancien moulin de la Pie, ses sources rocheuses, son cours)
0
20 m
Paysage
Vue
Percée visuelle
Traitement paysager à prévoir
Trame Verte et Bleue
Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
Espaces boisés à protéger
Espace vert remarquable à protéger
Espaces boisés à prendre en compte
Espace vert à prendre en compte
Alignement d'arbres
Trame bleue
Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer
Gestion de l'eau et risques naturels
Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
Fossé ou noue à préserver ou à créer
Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
Risques technologiques, de pollution et nuisances
ICPE
BASIAS
BASOL
Ligne haute-tension
Tampon 25m ligne 90kV
Tampon 50m ligne 225kV
Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Risques naturels et risques technologiques, pollutions, nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Présence de ripisylves et boisements bordants la Loire, au Sud du site. Le site est concerné par de grands axes de transports (tangentielles). **Enjeux :** Des boisements structurants à donner à voir. Des franges urbaines à traiter comme de véritables interfaces entre les milieux ouverts et urbains, à travers la constitution d'un « littoral ». Un axe tangentiel à adapter aux paysages traversés.	**Etat initial** : Présence de ripisylves et boisements structurants bordants la Loire, au Sud du site. **Enjeux :** Des trames locales à préserver.	**Etat initial** : Le site est exposé à un aléa moyen du retrait-gonflement des argiles et à la présence de cavités [AB1](risque d'effondrement). 5 cavités ont été inventoriées par le Service Géologique Nationale (BRGM) sur la commune. Des sites pollués ou potentiellement pollués par des activités présentes ou passées. Des nuisances sonores et de pollution atmosphérique en lien avec les axes de transport terrestres desservant le site. Ces axes sont également à l'origine d'un potentiel risque de transport de matières dangereuses. **Enjeux :** Des risques de mouvements de terrain à prendre en compte. Une connaissance à approfondir (études techniques à réaliser) et des modalités de construction à adapter. Une pollution potentielle des sols à prendre en compte.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [+] Maintien de l'identité architecturale et paysagère à travers la protection de la façade Art Déco du site de l'entreprise Tenneco [+] Encadrement des formes urbaines [+] Amélioration de l'entrée de ville **Mesures :** /	**Incidences :** [+] Création d'espaces de nature en ville dans le cadre de nouvelles constructions [+] Continuité verte conservée [-] Potentielle perturbation d'habitats naturels ou d'espèces par des constructions dans les aires d'influences u corridor écologique multi trame **Mesures :** [E] Prise en compte des aires d'influences écologiques du territoire [R] Mise en place d'espaces végétalisés en bordure de réservoirs écologiques [R] Mise sous protection de la Nature en Ville existante [C] Végétalisation de nouvelles constructions et nouveaux aménagements s'inscrivant dans des continuités écologiques.	**Incidences :** [+] Prise en compte des sites pollués dans l'OAP [+] Amélioration de la qualité de l'air par la création d'un pôle multimodal favorisant les déplacements décarbonés [-] Potentielle augmentation des nuisances sonores en lien l'élargissement de l'ER R023 **Mesures** : [R] Gestion des eaux de pluie en faveur des économies d'eau et limitation des transferts de pollution [R] Mettre en place des constructions répondant aux risques de mouvement de terrain (Annexe 1). [R] Evitement et éloignement des populations des zones de vigilance

		[R] Réduction des sources de nuisances via l'implantation d'arbres d'alignement

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Une bonne qualité des eaux superficielles de la Loire (écologique et chimique). Le site dépend de la STEP de l'Ile Arrault, qui dispose d'une ample marge résidentielle (80% environ). Le site se situe au sein d'un périmètre de zone de répartition des eaux. **Enjeux :** Une qualité de la ressource ne eau à préserver. Une attention particulière sur la ressource en eau face au changement climatique.	**Etat initial** : Une production de déchets en stagnation sur le site. **Enjeux :** Une augmentation de la production de déchets potentielle et des besoins en gestion et traitement à prévoir.	**Etat initial** : Le site se trouve dans une zone prioritaire de rénovation thermique. Le site est desservi par les transports en commun (tramway). **Enjeux :** Une insertion architecturale à ménager des constructions rénovées et nouvelles constructions. Des alternatives à la voiture individuelle à développer. Une résilience face au changement climatique à accroître.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [-] Augmentation de la consommation en eau potable [-] Augmentation des besoins de collecte et d'équipement pour le traitement des eaux usées **Mesures :** [R] Densification urbaine [R] Gestion des eaux de pluie en faveur des économies d'eau et limitation des transferts de pollution	**Incidences** : [-] Augmentation de la production de déchets **Mesures** : [R] Installation de dispositifs de stockage adaptés pour favoriser le tri sélectif [R] Incitation au Recyclage des matériaux et déchets végétaux [R] Incitation à la Production d'énergie de récupération	**Incidences :** [+] Renforcement et création des voies de liaisons douces [+] Limiter les effets d'îlot de chaleur urbain **Mesures :** [R] Proposition : privilégier des revêtements clairs pour atténuer l'îlot de chaleur urbain. [R] Augmentation de la part des modes actifs et doux

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Risques naturels et risques technologiques, pollutions, nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Le site se situe dans un secteur semi-rural, occupé comme terrain de dépôt de matériaux par la commune (Nord). Une mare et des espaces enherbés sont présents au Sud. **Enjeux :** Desservi par la rue de Rosette et la rue de la Corne au Sud, le traitement paysager et l'insertion paysagère devront faire l'objet d'une attention particulière. Les abords de la mare seront également à traiter de manière qualitative.	**Etat initial** : Présence d'espaces boisés à protéger et d'espaces verts à prendre en compte. Ces espaces de nature au sein de tissus urbains peu denses représentent des espaces relais de la TVB. **Enjeux :** Une mare à préserver ; des espaces de nature au sein des tissus urbains à intégrer au projet ; des espaces boisés à préserver.	**Etat initial** : La commune et le site d'OAP sont concerné par un risque inondation par débordement de la Loire (PPRi, TRI). Toutefois, la commune est globalement protégée (digues). **Enjeux :** Un risque inondation à prendre en compte.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [+] Implantation de frange paysagère par la création d'une couture urbaine entre la rue de la Corne et la rue Rosette **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Paysage et OAP Patrimoine du PLUm permettent de garantir la prise en compte des qualités architecturales, environnementales, urbaines et paysagères. **En particulier sur le secteur :** [E] Maintien d'espaces paysagers [E] Maintien d'une frange certes existante le long de la rue de la Rosette et de la mare [R] Traitement paysager des interfaces avec les habitations [R] Création d'un espace cert central et amélioration de la qualité de l'espace public [E] Préservation de la mare identifiée	**Incidences :** [-] Potentielle destruction et/ou perturbation d'habitats naturels, d'espèces par consommation et artificialisation d'espaces naturels et forestiers via la suppression de la préservation d'espaces verts au Sud du périmètre d'OAP **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Trame Verte et Bleue assurent le développement de la biodiversité sur le territoire d'Orléans Métropole et sa prise en compte dans les projets. **En particulier sur le secteur :** [E] Préserver les espaces boisés au nord-ouest (sous-trame boisée) [C] Créer des espaces verts en compensation de la suppression de l'espace vert eu nord du site. [C] Végétalisation des nouvelles constructions et nouveaux aménagements s'inscrivant dans des continuités écologiques	**Incidences :** [-] Potentielle augmentation de la population et des usagers exposés au risque inondation **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Risques naturels et santé urbaine permettent la prise en compte des risques et nuisances systématiquement. **En particulier sur le site :** - [R] prendre en compte les axes d'écoulement des eaux de pluie - [E] Ne pas aggraver le ruissellement existant - [R] Renvoi au PPRi - [R] Conservation du bon écoulement des eaux pluviales et création des bouclages entre la rue de Rosette et la rue de la Corne [R] Prise en compte du risque inondation par débordement de la Loire (identification de la zone d'aléa très fort) et création d'un espace paysager central sur le secteur de fort aléa.

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
Etat initial : Le service d'eau potable sur la commune de Saint-Jean-le-Blanc est assuré par Veolia. 54,5m³/habitant est le ratio d'eau consommée par les habitants du territoire d'Orléans Métropole. Le rendement du réseau est de 87,58% L'état écologique de l'eau est moyen ; l'état physico-chimique globalement moyen ; l'état chimique est bon ; les états quantitatif et chimique des masses d'eau souterraines sont bons. **Enjeux :** Un apport d'eau potable pour les populations et le traitement de leurs eaux usées à assurer. Une ressource en eau à préserver et dont la qualité est à améliorer.	**Etat initial** : La collecte et le traitement des déchets sont assurés par Orléans Métropole. **Enjeux :** Une collecte, un traitement des déchets des nouveaux habitants à garantir.	Etat initial : La consommation d'énergie par habitant sur le territoire d'Orléans Métropole est estimée à 21,4MWh. La commune de Saint-Denis-en-Val dispose d'un potentiel géothermique estimé entre 20 et 50GWh (moyen). Une qualité de l'air globalement bonne sur la commune et le site de projet, en lien avec la confluence des axes de transports terrestres vers le cœur de la métropole. 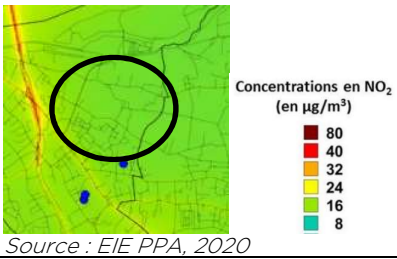 *Source : EIE PPA, 2020*
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [-] Augmentation de la consommation en eau potable. [-] Augmentation des besoins de collecte et équipement pour le traitement des eaux usées **Mesures :** [R] Un principe de zéro rejet afin de réutiliser les eaux et réduire les consommations	**Incidences :** [-] Augmentation de la production de déchets **Mesures :** [R] Aires de compostages à prévoir permettant d'améliorer les objectifs de gestion des déchets [R] Installation de dispositifs de stockage adaptés pour favoriser le tri sélectif [R] Incitation au Recyclage des matériaux et déchets végétaux [R] Incitation à la Production d'énergie de récupération [R] Adaptation et réduction des trajets liés à la collecte des déchets [R] Recyclage des matériaux de construction	**Incidences :** [-] Augmentation des émissions de polluants atmosphériques par les nouvelles constructions et les nouveaux déplacements associés [-] Augmentation potentielle des besoins en énergie et des consommations associées **Mesures :** [R] Mise en place des actions du PCAET (2019) [R] Optimisation des cycles des matériaux de construction [R] Application de la RT 2020 sur l'ensemble des nouvelles constructions

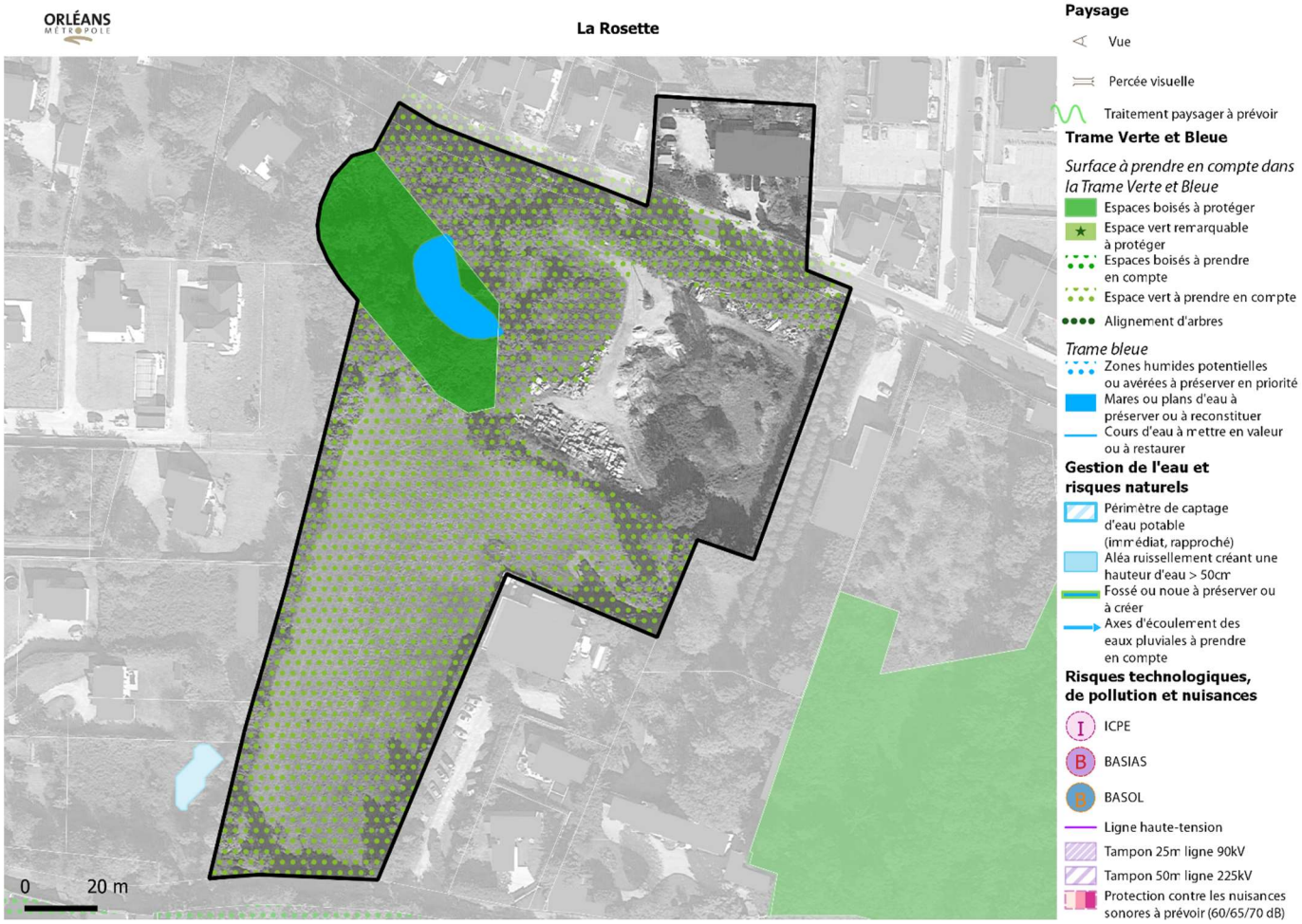
ORLÉANS MÉTROPOLE
La Rosette
0
20 m
Paysage
Vue
Percée visuelle
Traitement paysager à prévoir
Trame Verte et Bleue
Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
Espaces boisés à protéger
Espace vert remarquable à protéger
Espaces boisés à prendre en compte
Espace vert à prendre en compte
Alignement d'arbres
Trame bleue
Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer
Gestion de l'eau et risques naturels
Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
Fossé ou noue à préserver ou à créer
Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
Risques technologiques, de pollution et nuisances
ICPE
BASIAS
BASOL
Ligne haute-tension
Tampon 25m ligne 90kV
Tampon 50m ligne 225kV
Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Risques naturels et risques technologiques, pollutions, nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Le site se situe en bordure de la Loire. Au Nord est présente une bande constituée d'arbres (dense), des alignements sont également présents sur l'axe Ouest—Sud du site. Des espaces boisés majeurs sont également présents ; Le site est occupé par une dalle de béton et accueille des dépôts divers. **Enjeux :** Une transition paysagère avec la Loire à maintenir, ainsi qu'avec l'axe routier au Sud. Des aménagements paysager à prévoir et des espaces boisés à préserver.	**Etat initial** : Présence d'espaces boisés sur le site. Irrigation du site par un affluent de la Loire. **Enjeux :** Des espaces de nature à protéger.	**Etat initial** : Un site exposé au risque inondation et concerné par le PPRi. **Enjeux :** Un risque inondation à prendre en compte
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [+] Limitation de la consommation et artificialisation d'espaces agricoles, naturels et forestiers par le réinvestissement d'un espace d'ores et déjà artificialisé. [+] Création de nouveaux paysages liés à l'eau et nouvelles perceptions [+] Intégration et amélioration de la perception des espaces de stationnement [+] Amélioration des liens paysagers et de l'accessibilité (création linéaire végétal) [+] Mise ne valeur des points de vue existants et panoramas **Mesures :** [E] Protection des boisements et bosquets existants [A] Les dispositions de l'OAP Paysage et OAP Patrimoine permettent de garantir la prise en compte des qualités architecturales, environnementales, urbaines et paysagères des espaces en continuité	**Incidences** : [+] Mise en valeur de la trame verte par la création d'espace végétalisés **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Trame Verte et Bleue assurent le développement de la biodiversité sur le territoire d'Orléans Métropole et sa prise en compte dans les projets [E] Mise sous protection de la Nature en Ville existante [C] Végétalisation de nouvelles constructions et nouveaux aménagements s'inscrivant dans des continuités écologiques	**Incidences :** [-] Potentielle augmentation du nombre d'usagers exposés aux risques et nuisances liés aux axes de déplacement (temporaire) [+] Valorisation des liaisons douces existantes, telle que « Fil de Loire » et création de cheminements piétons [+] Amélioration de l'infiltration des eaux pluviales et atténuation du phénomène de ruissellement à travers la création d'espaces végétalisés. **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Risques naturels et santé urbaine permettent la prise en compte des risques et nuisances systématiquement [R] Aménagements et constructions légères et temporaires/ intermittent (guiguettes) [E] Prise en compte des risques mouvements de terrain dans les choix de développement urbain et des usages [R] Information de la population sur les mesures de sauvegarde répondant aux risques mouvements de terrain [R] Evitement et éloignement des populations des zones de vigilance

Paysage	TVB	Risques naturels et risques technologiques, pollutions, nuisances
		[R] Réduction des sources de nuisances via l'implantation d'arbres d'alignement

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Le service d'eau potable sur la commune de Saint-Jean-le-Blanc est assuré par Veolia. 54,5m³/habitant est le ratio d'eau consommée par les habitants du territoire d'Orléans Métropole. Le rendement du réseau est de 87,58% L'état écologique de l'eau est moyen ; l'état physico-chimique globalement moyen ; l'état chimique est bon ; les états quantitatif et chimique des masses d'eau souterraines sont bons. **Enjeux :** Un apport d'eau potable pour les populations et le traitement de leurs eaux usées à assurer. Une ressource en eau à préserver et dont la qualité est à améliorer.	**Etat initial** : La collecte et le traitement des déchets sont assurés par Orléans Métropole. **Enjeux :** Une collecte, un traitement des déchets des nouveaux habitants à garantir.	**Etat initial** : La consommation d'énergie par habitant sur le territoire d'Orléans Métropole est estimée à 21,4MWh. Une qualité de l'air moyenne sur la commune et le site de projet en lien avec la convergence de plusieurs axes de transport terrestres vers le cœur de la métropole (et proximité avec l'avenue Gaston Galloux). 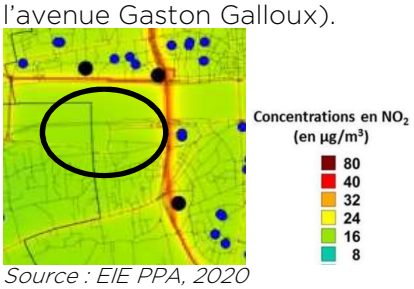 *Source : EIE PPA, 2020*
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [-] Potentielle augmentation de la consommation en eau potable en lien avec le développement d'équipements collectifs. [-] Potentielle augmentation des besoins de collecte et équipement pour le traitement des eaux usées en lien avec le développement d'équipements collectifs. [+] Amélioration de l'infiltration des eaux pluviales et du cycle de l'eau à travers la création d'espaces végétalisés	**Incidences :** [-] Potentielle augmentation de la production de déchets en liens avec les activités de loisirs **Mesures :** [R] Aires de compostages à prévoir permettant d'améliorer les objectifs de gestion des déchets [R] Installation de dispositifs de stockage adaptés pour favoriser le tri sélectif [R] Incitation au Recyclage des matériaux et déchets végétaux	**Incidences :** [-] Suppression potentielle d'espaces boisés séquestrant le carbone et rafraichissant la température **Mesures :** [R] Mise en place des actions du PCAET (2019) [R] Proposition : privilégier des revêtements clairs pour atténuer l'îlot de chaleur urbain.

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
Mesures : [R] Gestion des eaux de pluie en faveur des économies d'eau et limitation des transferts de pollution	[R] Incitation à la Production d'énergie de récupération [R] Adaptation et réduction des trajets liés à la collecte des déchets [R] Recyclage des matériaux de construction	

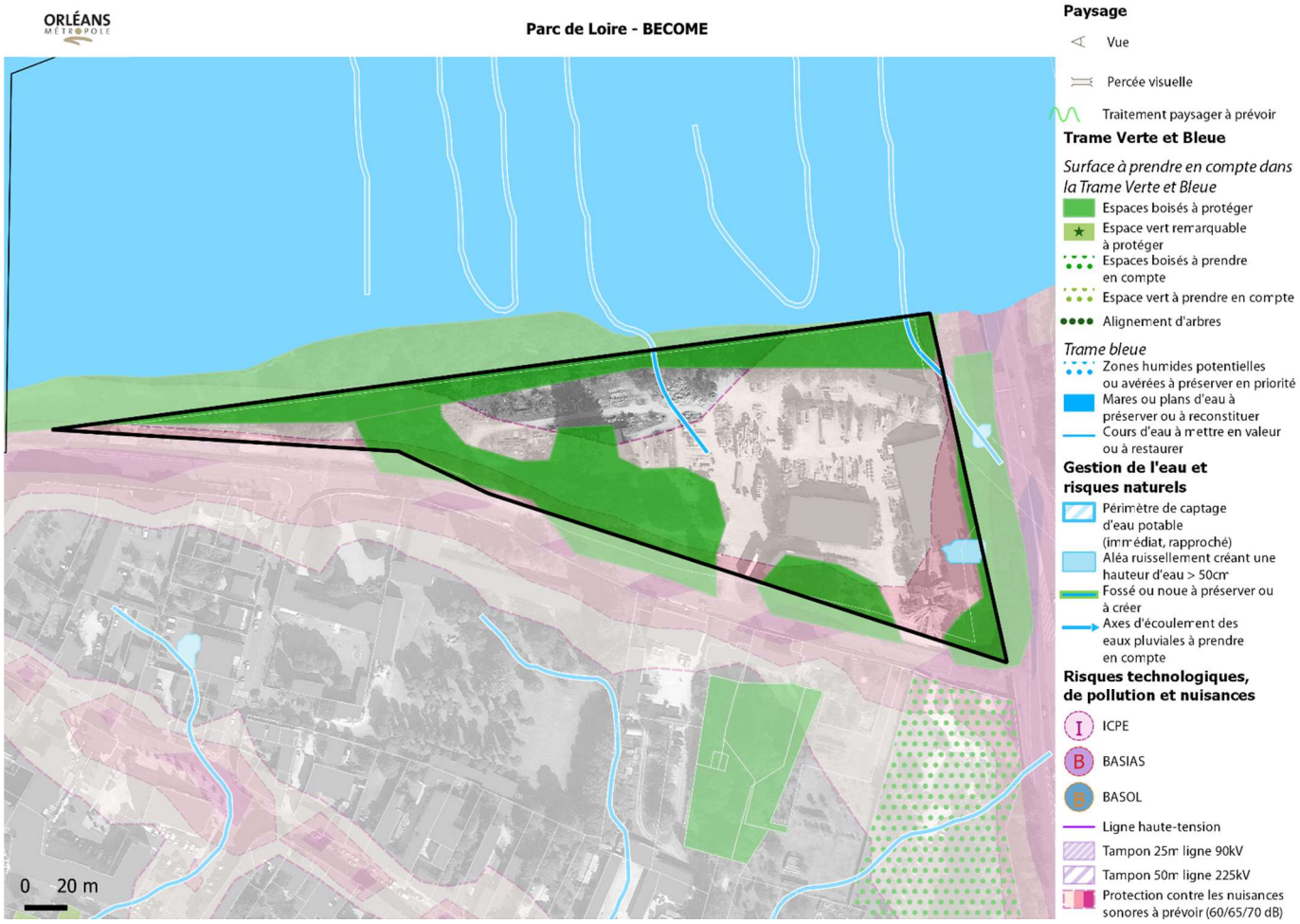

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Risques naturels et risques technologiques, pollutions, nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Le site présente un tissu très hétérogène composé de grandes emprises bâties, et de secteurs résidentiels. Les typologies bâties se caractérisent par un bâti traditionnel ancien, une cité ouvrière et une architecture de « tours » des années 1960, des bâtiments de services, certains obsolètes en bon état. Des espaces boisés sont également présents, ainsi que des alignements d'arbres le long des axes routiers. Un point de vue est identifié sur la parcelle 467 (boisée) vers le Sud-Ouest. **Enjeux :** Des éléments paysagers à conserver. Des évolutions architecturales et bâties à maîtriser. Des ouvertures visuelles à travailler et maintenir.	**Etat initial** : Sur le site sont identifiés des espaces boisés à protéger de la sous-trame des milieux ouverts, ainsi que des alignements d'arbres le long des principaux axes routiers. **Enjeux :** Des epsaces boisés à protéger.	**Etat initial** : Le site Bel Air/ Servier est situé dans un secteur d'aléa fort de retrait-gonflement des argiles. Il existe également une cavité représentant un risque d'effondrement. Les axes routiers sont à l'origine de nuisances sonores et de pollutions atmosphériques, notamment le long du boulevard Guy Marie Riobé et des carrefours entre le boulevard Guy Marie Riobé et la rue Emile Zona, et la rue Eugène Vignat (70dB). Sur le site sont également présents des sites de pollution des sols liée à d'anciens sites industriels (basias). **Enjeux :** Des risques naturels de mouvements de terrain à anticiper. Des nuisances sonores et pollutions atmosphériques à prendre en compte. Une exposition aux pollutions des sols à éviter.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [-] Perturbation paysagères et architecturales en lien avec les nouvelles constructions contemporaines et les opérations de rénovation thermiques. [+] Optimisation du foncier et opportunité de requalification urbaine [+] Mise en valeur du tissu urbain par l'aménagement de parcs paysagers, de liaisons douces et l'intégration paysagère des constructions [+] Amélioration de la perception paysagère par la création de liens visuels (liaisons douces et axes visuels) **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Paysage et OAP Patrimoine permettant de garantir la prise en compte des qualités architecturales, environnementales, urbaines et paysagères des espaces en continuité	**Incidences** : [-] Potentielle fragmentation par des nouvelles constructions et ou infrastructures [-] Suppression potentielle d'espaces de nature en ville dans le cadre de nouvelles constructions **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Trame Verte et Bleue assurant le développement de la biodiversité sur le territoire d'Orléans Métropole et sa prise en compte dans les projets. En particulier sur le site : - [E] Protection et mise en valeur de l'espace boisé dans le cadre de la restructuration de l'ilot « CDC Habitat » - [E] Conservation des différents alignements d'arbres - [E] Protection et mise en valeur de l'espace boisé du site « Beau Cèdre »	**Incidences :** [-] Augmentation potentielle du nombre d'habitants et d'emplois exposés au risque mouvement de terrain [-] Augmentation potentielle du nombre d'usagers exposés aux risques et nuisances liés aux axes de déplacement **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Risques naturels et santé urbaine permettant la prise en compte des risques et nuisances systématiquement [R] Prise en compte des risques mouvements de terrain dans les choix de développement urbain et des usages [R] Information de la population sur les mesures de sauvegarde répondant aux risques mouvements de terrain [R] Réduction des sources de nuisances via l'implantation d'arbres d'alignement et des

Paysage	TVB	Risques naturels et risques technologiques, pollutions, nuisances
[E] Encadrement de l'évolution des sites contigus, dont deux issus d'opérations d'ensemble (ilot « CDC Habitat », Cité Ouvrière « Emile Zona », site « Servier »). [R] Maîtrise de l'évolution du tissu urbain		constructions en fonction de leur destination (habitat à l'arrière ou en recul)

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Le service d'eau potable sur Orléans est assuré par Orléans Métropole. 54,5m³/habitant est le ratio d'eau consommée par les habitants du territoire d'Orléans Métropole. Le rendement du réseau est de 87,58% L'état écologique de l'eau est moyen ; l'état physico-chimique globalement moyen ; l'état chimique est bon ; les états quantitatif et chimique des masses d'eau souterraines sont bons. **Enjeux :** Un apport d'eau potable pour les populations et le traitement de leurs eaux usées à assurer. Une ressource en eau à préserver et dont la qualité est à améliorer.	**Etat initial** : La collecte et le traitement des déchets sont assurés par Orléans Métropole. **Enjeux :** Une collecte, un traitement des déchets des nouveaux habitants à garantir.	**Etat initial** : La consommation d'énergie par habitant sur le territoire d'Orléans Métropole est estimée à 21,4MWh. Un fort potentiel de développement de la géothermie, estimé entre 100 et 123GWh. Une qualité de l'air moyenne sur la commune et le site de projet en lien avec la présence d'axes de transports terrestres majeurs (D97 à l'extrémité Est, axe ferroviaire au Nord du site). 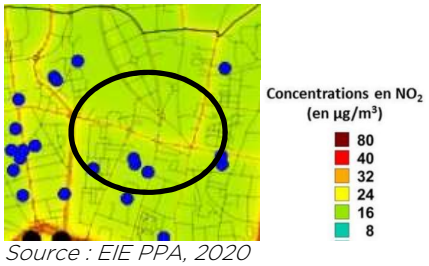 *Source : EIE PPA, 2020* **Enjeux :** Une qualité de l'air à améliorer. Des consommations énergétiques à maîtriser, voire réduire.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [-] Augmentation de la consommation en eau potable. [-] Augmentation des besoins de collecte et équipement pour le traitement des eaux usées **Mesures :**	**Incidences :** [-] Augmentation de la production de déchets **Mesures :** [R] Aires de compostages à prévoir permettant d'améliorer les objectifs de gestion des déchets	**Incidences :** [+] Mise en place de voie de mobilité douce [-] Augmentation des émissions de gaz à effet de serre liée à la construction d'habitat [-] Augmentation de la consommation énergétique liée

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
[R] Un principe de zéro rejet afin de réutiliser les eaux et réduire les consommations	[R] Installation de dispositifs de stockage adaptés pour favoriser le tri sélectif [R] Incitation au Recyclage des matériaux et déchets végétaux [R] Incitation à la Production d'énergie de récupération [R] Adaptation et réduction des trajets liés à la collecte des déchets [R] Recyclage des matériaux de construction	aux nouvelles constructions et aux nouveaux habitants Mesures : [R] Mise en place des actions du PCAET (2019) [R] Développement d'une typologie des logements en fonction du profil des ménages. [R] Valorisation des principes bioclimatiques notamment en matière de luminosité et de lutte contre les îlots de chaleur [R] Optimisation des cycles des matériaux de construction [C] Amélioration de la performance énergétique du parc immobilier existant

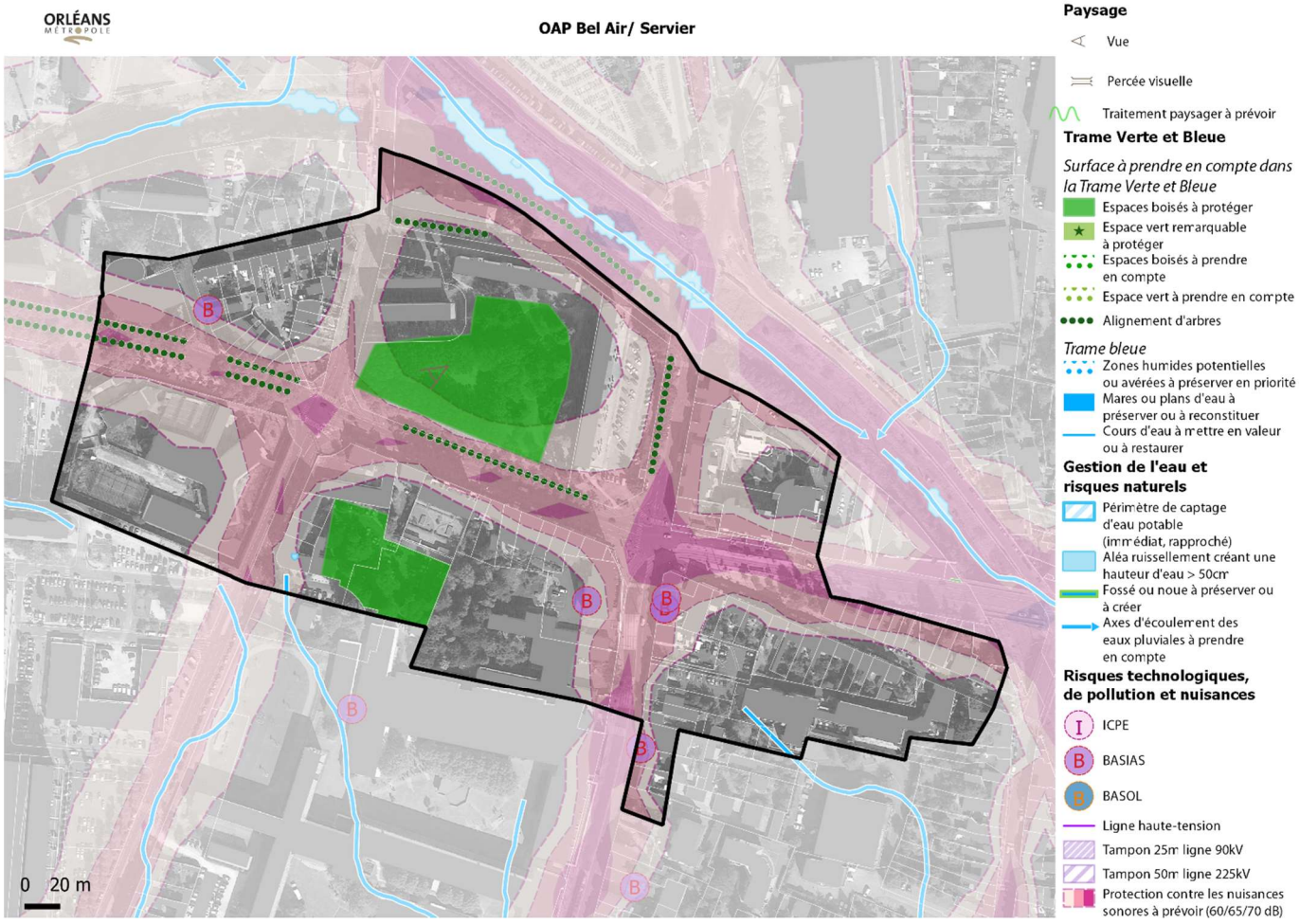

Paysage	TVB	Risques naturels et risques technologiques, pollutions, nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Le site marque une entrée de ville pour la commune de Fleury-les-Aubrais. Il est actuellement constitué d'habitations et commerces. Des arbres sont présents à proximité de la place Jean Zay. **Enjeux :** Une entrée de ville à améliorer. Un traitement paysager à travailler	**Etat initial** : Le site n'est pas à proximité d'un réservoir ou d'un corridor écologique. Des arbres sont à proximité de la place. **Enjeux :** Un renforcement de la perméabilité des tissus urbains à rechercher	**Etat initial** : Le site est dans un secteur exposé à un aléa moyen du retrait-gonflement des argiles. Le site est à proximité immédiate de la gare de Fleury les Aubrais engendrant de nombreuses nuisances sonores. Les axes routiers sont également à l'origine de nuisances sonores au niveau de l'OAP. **Enjeux :** Des risques naturels à anticiper. Des nuisances sonores et atmosphériques à prendre ne compte.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [+] Amélioration de la composition urbaine et paysagère (hauteur maximale fixée à R+2+C ; principe d'épannelage) [+] Création de nouveaux espaces d'interface via la création de frange urbaine et dégagement d'espaces paysagers entre les façades bâties et la voirie [+] Requalification de l'entrée de ville [-] Suppression potentielle d'espaces de nature en ville contribuant aux aménités paysagères **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Paysage et OAP Patrimoine permettant de garantir la prise en compte des qualités architecturales, environnementales, urbaines et paysagères des espaces en continuité [R] Préservation des ensembles paysagers [R] Encadrement du développement du secteur	**Incidences** : [-] Suppression d'espaces de nature en ville dans le cadre de nouvelles constructions **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Trame Verte et Bleue assurent le développement de la biodiversité sur le territoire d'Orléans Métropole et sa prise en compte dans les projets. [E] Préservation de la nature en ville existante [R] Végétalisation des nouvelles constructions et nouveaux aménagements	**Incidences :** [-] Augmentation potentielle du nombre d'habitants et d'emplois exposés au risque de retrait/gonflement des argiles (mouvement de terrain) [-] Augmentation potentielle du nombre d'usagers exposés aux risques et nuisances liés aux axes de déplacement en lien avec le principe d'alignement du bâti. **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Risques naturels et santé urbaine permettent la prise en compte des risques et nuisances systématiquement [R] Prévoir un recul des bâtis destinés à l'habitat pour réduire l'exposition aux nuisances sonores [R] Prolonger le traitement paysager sur la place Jean Zay et rue Pierre Semard [R] Créer des espaces végétalisés pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales et réduire le phénomène de ruissellement

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
Etat initial : Le service d'eau potable sur Orléans est assuré par Orléans Métropole. 54,5m³/habitant est le ratio d'eau consommée par les habitants du territoire d'Orléans Métropole. Le rendement du réseau est de 87,58% L'état écologique de l'eau est moyen ; l'état physico-chimique globalement moyen ; l'état chimique est bon ; les états quantitatif et chimique des masses d'eau souterraines sont bons. **Enjeux :** Un apport d'eau potable pour les populations et le traitement de leurs eaux usées à assurer. Une ressource en eau à préserver et dont la qualité est à améliorer.	**Etat initial** : La collecte et le traitement des déchets sont assurés par Orléans Métropole. **Enjeux :** Une collecte, un traitement des déchets des nouveaux habitants à garantir.	**Etat initial :** La consommation d'énergie par habitant sur le territoire d'Orléans Métropole est estimée à 21,4MWh. Un potentiel géothermique estimé entre 50 et 100GWh (fort). Une qualité de l'air moyenne sur la commune et le site de projet en lien avec la présence de transport terrestres majeurs à proximité. 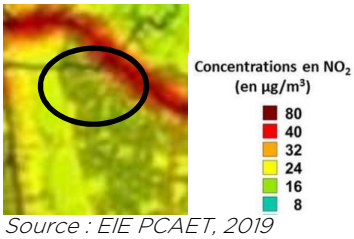 *Source : EIE PCAET, 2019* **Enjeux :** Des consommations énergétiques à maîtriser, voire réduire.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [-] Augmentation de la consommation en eau potable en lien avec l'augmentation des capacités d'accueil. [-] Augmentation des besoins de collecte et équipement pour le traitement des eaux usées **Mesures :** [R] Un principe de zéro rejet afin de réutiliser les eaux et réduire les consommations	**Incidences :** [-] Augmentation de la production de déchets en lien avec l'arrivée d'une nouvelle population **Mesures :** [R] Aires de compostages à prévoir permettant d'améliorer les objectifs de gestion des déchets [R] Installation de dispositifs de stockage adaptés pour favoriser le tri sélectif [R] Incitation au Recyclage des matériaux et déchets végétaux [R] Incitation à la Production d'énergie de récupération [R] Adaptation et réduction des trajets liés à la collecte des déchets [R] Recyclage des matériaux de construction	**Incidences :** [-] Augmentation de la consommation énergétique liée aux nouvelles constructions et aux nouveaux usagers **Mesures :** [R] Mise en place des actions du PCAET (2019) [R] Réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES en lien avec l'application de la RT 2020 [R] Prévoir des principes de liaisons douces et des places de stationnement vélo au sein du site de projet [R] Développement d'une typologie des logements en fonction du profil des ménages. [R] Valorisation des principes bioclimatiques notamment en matière de luminosité et de lutte contre les îlots de chaleur [R] Optimisation des cycles des matériaux de construction

Zone susceptible d'être touchée

OAP Place Jean Zay

Fleury-les-Aubrais

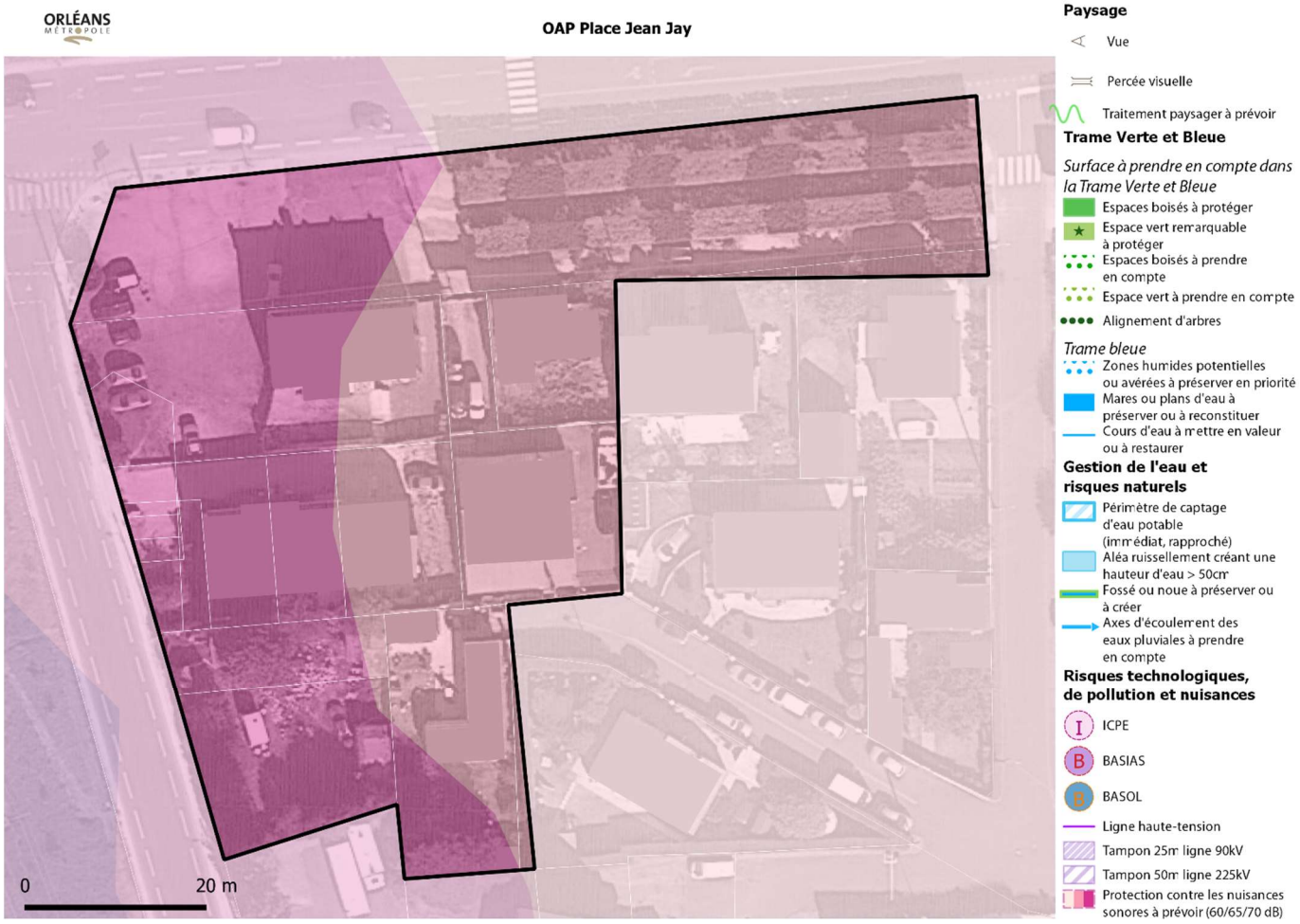

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Risques naturels et risques technologiques, pollutions, nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Le site est composé d'un tissu urbain hétérogène, constitué d'habitations, services et commerces. **Enjeux :** Une entrée de ville à améliorer. Un traitement paysager à travailler	**Etat initial** : L'OAP se situe à proximité d'un espace relais de la sous trame boisée. Le site ne se trouve pas à proximité immédiate d'un corridor écologique. Des arbres sont présents à proximité de la place. **Enjeux :** Un renforcement de la perméabilité des tissus urbains à rechercher	**Etat initial** : Le site est dans une zone de retrait gonflement des argiles d'aléa fort. Le site se trouve à proximité des infrastructures classées de niveau 3. Des nuisances sonores (70dB) sont également présentes au niveau de la rue Marcelin berthelot. L'ensemble de la commune est exposé aux risques de pollutions atmosphériques. **Enjeux :** Des risques naturels à anticiper. Des nuisances sonores et des pollutions atmosphériques à prendre ne compte.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [+] Amélioration de la perception du patrimoine architectural et paysager [+] Augmentation / Amélioration de la protection globale du patrimoine bâti du territoire [+] Optimisation foncière, densification et renouvellement urbain limitant la consommation et artificialisation d'espaces **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Paysage et OAP Patrimoine permettant de garantir la prise en compte des qualités architecturales, environnementales, urbaines et paysagères des espaces en continuité [E] Conservation d'alignements d'arbres rue Beethoven et d'un epsaces vert public [R] Harmonisation de l'architecture en lien avec les opérations voisines (hauteurs encadrées R+2+C, toitures en pans correspondant aux traitements architecturaux actuels)	**Incidences** : [-] Suppression d'espaces de nature en ville dans le cadre de nouvelles constructions **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Trame Verte et Bleue assurant le développement de la biodiversité sur le territoire d'Orléans Métropole et sa prise en compte dans les projets. [E] Préservation de la nature en ville existante [R] Végétalisation des nouvelles constructions et nouveaux aménagements	**Incidences :** [-] Augmentation potentielle du nombre d'habitants et d'usagers exposés au retrait/gonflement des argiles (mouvement de terrain) [-] Augmentation potentielle du nombre d'habitants et d'usagers exposés au risque inondation par remontées de nappes [-] Augmentation potentielle de la population exposée aux pollutions atmosphériques **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Risques naturels et santé urbaine permettent la prise en compte des risques et nuisances systématiquement [R] Prévoir un recul des bâtis destinés à l'habitat sur la rue Marcel Berthelot pour réduire l'exposition aux nuisances sonores [R] Prolonger le traitement paysager (alignement d'arbres) rue Marcel berthelot [R] Créer des espaces végétalisés pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales et réduire le phénomène de ruissellement

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Le service d'eau potable sur Orléans est assuré par Orléans Métropole. 54,5m³/habitant est le ratio d'eau consommée par les habitants du territoire d'Orléans Métropole. Le rendement du réseau est de 87,58% L'état écologique de l'eau est moyen ; l'état physico-chimique globalement moyen ; l'état chimique est bon ; les états quantitatif et chimique des masses d'eau souterraines sont bons. **Enjeux :** Un apport d'eau potable pour les populations et le traitement de leurs eaux usées à assurer. Une ressource en eau à préserver et dont la qualité est à améliorer.	**Etat initial** : La collecte et le traitement des déchets sont assurés par Orléans Métropole. **Enjeux :** Une collecte, un traitement des déchets des nouveaux habitants à garantir.	**Etat initial :** La consommation d'énergie par habitant sur le territoire d'Orléans Métropole est estimée à 21,4MWh. Un potentiel géothermique estimé entre 50 et 100GWh (fort). Une qualité de l'air moyenne sur la commune et le site de projet en lien avec la tangentielle Est. 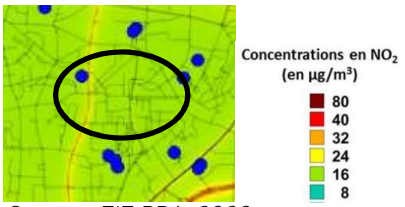 *Source : EIE PPA, 2020* **Enjeux :** Des consommations énergétiques à maîtriser, voire réduire.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [-] Augmentation de la consommation en eau potable en lien avec l'augmentation des capacités d'accueil. [-] Augmentation des besoins de collecte et équipement pour le traitement des eaux usées **Mesures :** [R] Un principe de zéro rejet afin de réutiliser les eaux et réduire les consommations	**Incidences :** [-] Augmentation de la production de déchets en lien avec l'arrivée d'une nouvelle population **Mesures :** [R] Aires de compostages à prévoir permettant d'améliorer les objectifs de gestion des déchets [R] Installation de dispositifs de stockage adaptés pour favoriser le tri sélectif [R] Incitation au Recyclage des matériaux et déchets végétaux [R] Incitation à la Production d'énergie de récupération [R] Adaptation et réduction des trajets liés à la collecte des déchets [R] Recyclage des matériaux de construction	**Incidences :** [-] Augmentation de la consommation énergétique liée aux nouvelles constructions et aux nouveaux usagers **Mesures :** [R] Mise en place des actions du PCAET (2019) [R] Réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES en lien avec l'application de la RT 2020 [R] Prévoir des principes de liaisons douces et des places de stationnement vélo au sein du site de projet [R] Développement d'une typologie des logements en fonction du profil des ménages. [R] Valorisation des principes bioclimatiques notamment en matière de luminosité et de lutte contre les îlots de chaleur [R] Optimisation des cycles des matériaux de construction

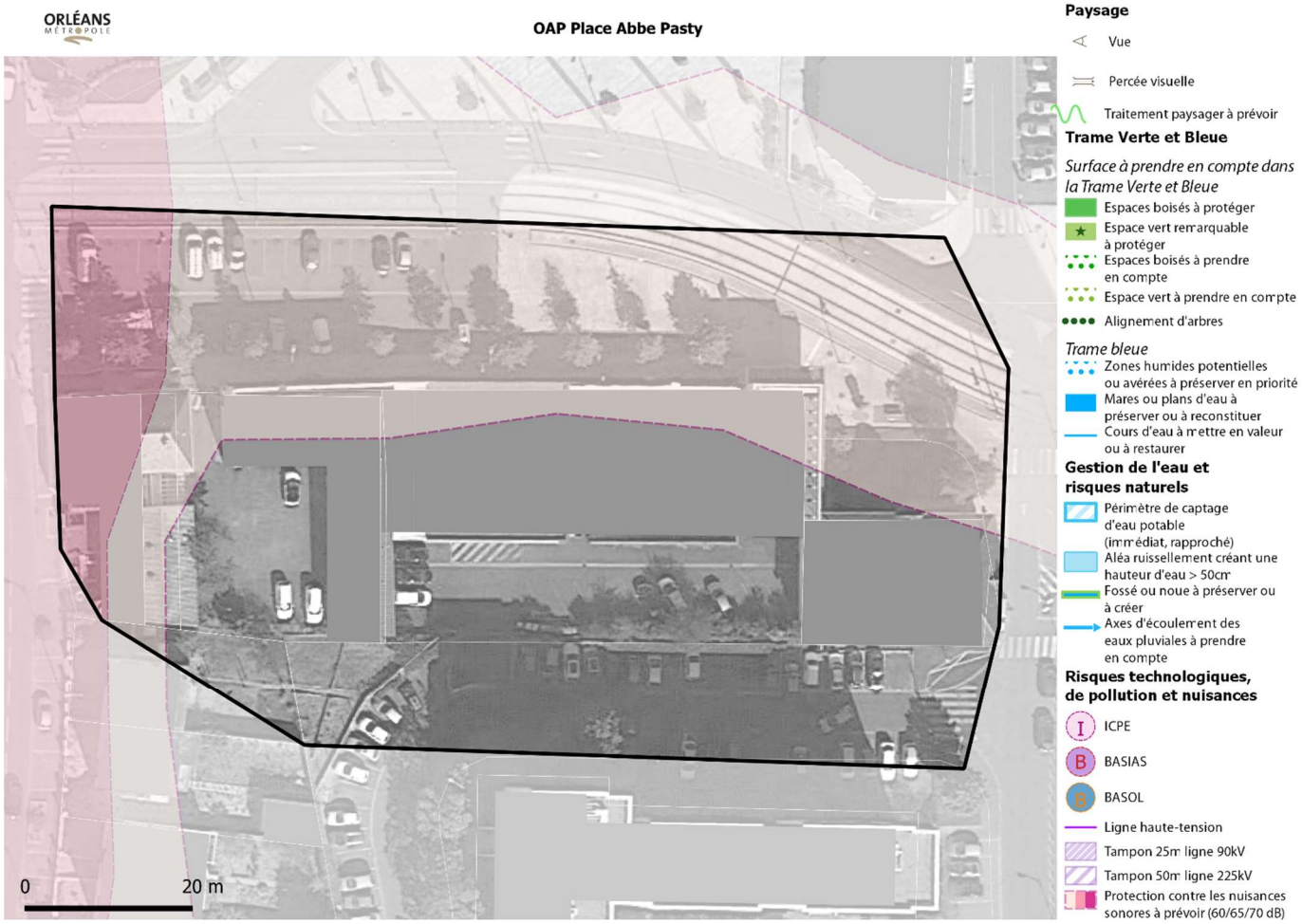
ORLÉANS MÉTROPOLE
OAP Place Abbe Pasty
0
20 m
Paysage
Vue
Percée visuelle
Traitement paysager à prévoir
Trame Verte et Bleue
Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
Espaces boisés à protéger
Espace vert remarquable à protéger
Espaces boisés à prendre en compte
Espace vert à prendre en compte
Alignement d'arbres
Trame bleue
Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer
Gestion de l'eau et risques naturels
Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
Fossé ou noue à préserver ou à créer
Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
Risques technologiques, de pollution et nuisances
ICPE
BASIAS
BASOL
Ligne haute-tension
Tampon 25m ligne 90kV
Tampon 50m ligne 225kV
Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Risques naturels et risques technologiques, pollutions, nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Le site est occupé en partie d'une zone d'activités, d'un tissu pavillonnaire et de parcelles agricoles. Les surfaces imperméabilisées représentent près de 21% de la surface, alors que les terres agricoles et paysages artificiels représentent près de 70% de la surface. Des alignements d'arbres sont identifiés et représentent 51m2 (soit 0,56%). **Enjeux :** Un traitement paysager et une insertion dans l'environnement à travailler avec attention. Des alignements d'arbres à préserver.	**Etat initial** : L'OAP ne se situe pas au sein d'un réservoir ou d'un corridor écologique. Cependant, sa proximité avec un réservoir de la sous-trame des milieux ouverts présente des enjeux pour cette OAP qui se trouvent dans l'aire d'influence se situe dans la zone. Sur le site sont présents trois types d'habitats naturels : - Alignements d'arbres, petits bois, haies, bocage ; - Landes, fruticaes, pelouses et prairies - Terres agricoles et paysages artificiels Aucun n'est caractéristique des milieux humides. Les sites Natura 2000 les plus proches se situent à moins d'1km : « Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire » et « Vallée de la Loire du Loiret ». **Enjeux :** Une perméabilité des epsaces et entre espaces à renforcer En raison de la proximité des sites Natura 2000 à moins d'un kilomètre, l'évaluation des incidences Natura 2000 est nécessaire.	**Etat initial** : Le site de l'AOP des Quatre Cheminées est exposé à des mouvements de terrains : - Présence de cavités souterraines pouvant être à l'origine d'effondrement de terrain - Aléa moyen du retrait-gonflement des argiles Le site est relativement préservé des nuisances sonores et pollutions atmosphériques provenant de la D2152 située au Sud du périmètre. **Enjeux :** Des risques naturels à anticiper.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [+] Harmonisation avec le tissu existant (même zone 1AU-AE1) [+] Maintien de la qualité paysagère et de l'intégration des activités par le traitement des franges entre habitat et activités et entre espaces agricoles et activités. [+] Amélioration de l'entrée de ville [-] Artificialisation d'espaces agricoles liés aux développements urbains et économiques **Mesures :** [E] Préservation des fonds de jardins par l'extension du cœur d'ilot existant. [A] Les dispositions de l'OAP Paysage et OAP Patrimoine	**Incidences** : [-] Imperméabilisation d'espaces agricoles, participant fonctionnement de la sous-trame des milieux ouverts **Mesures :** [E] Préservation des fonds de jardins par l'extension du cœur d'ilot existant. [A] Les dispositions de l'OAP Trame Verte et Bleue assurant le développement de la biodiversité sur le territoire d'Orléans Métropole et sa prise en compte dans les projets. [R] Des franges paysagères à prévoir pour améliorer la perméabilité avec les milieux naturels voisins	**Incidences :** [-] Une imperméabilisation des sols à l'origine de phénomènes de ruissellements des eaux pluviales [-] Augmentation potentielle d'habitants et usagers exposés au retrait/gonflement des argiles (mouvement de terrain) [-] Augmentation potentielle du nombre d'usagers exposés aux risques et nuisances (sonores, pollutions atmosphériques liés aux axes de déplacement et l'augmentation de la fréquence du site. **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Risques naturels et santé urbaine permettant la prise en compte des risques et nuisances systématiquement

Paysage	TVB	Risques naturels et risques technologiques, pollutions, nuisances
permettent de garantir la prise en compte des qualités architecturales, environnementales, urbaines et paysagères des espaces en continuité [E] Préservation des alignements d'arbres		[R] intégrer des mesures spécifiques face au retrait-gonflement des argiles et aux cavités souterraines (adaptations des modalités de constructions, études de géotechniques)

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Le site se situe au sein d'un périmètre de captage des eaux potables. Le service d'eau potable sur Orléans est assuré par Orléans Métropole. 54,5m³/habitant est le ratio d'eau consommée par les habitants du territoire d'Orléans Métropole. Le rendement du réseau est de 87,58% L'état écologique de l'eau est moyen ; l'état physico-chimique globalement moyen ; l'état chimique est bon ; les états quantitatif et chimique des masses d'eau souterraines sont bons. **Enjeux :** Un apport d'eau potable pour les populations et le traitement de leurs eaux usées à assurer. Une ressource en eau à préserver et dont la qualité est à améliorer.	**Etat initial** : La collecte et le traitement des déchets sont assurés par Orléans Métropole. **Enjeux :** Une collecte, un traitement des déchets des nouveaux habitants à garantir.	**Etat initial :** La consommation d'énergie par habitant sur le territoire d'Orléans Métropole est estimée à 21,4MWh. Un potentiel géothermique moyen, estimé entre 20 et 50GWh. Une qualité de l'air globalement bonne sur la commune et le site de projet. 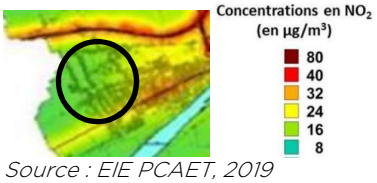 *Source : EIE PCAET, 2019* **Enjeux :** Des consommations énergétiques à maîtriser, voire réduire.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [-] Potentielle contamination des eaux potables par des pollutions diffuses ou accidentelles en lien avec la phase de chantier **Mesures :** [R] Des mesures de prévention de risques de pollutions des eaux à prévoir	**Incidences :** [-] Augmentation de la production de déchets en lien avec l'arrivée d'une nouvelle population **Mesures :** [R] Aires de compostages à prévoir permettant d'améliorer les objectifs de gestion des déchets [R] Installation de dispositifs de stockage adaptés pour favoriser le tri sélectif [R] Incitation au Recyclage des matériaux et déchets végétaux	**Incidences :** [-] Augmentation de la consommation énergétique liée aux nouvelles constructions et aux nouveaux usagers **Mesures :** [R] Mise en place des actions du PCAET (2019) [R] Réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES en lien avec l'application de la RT 2020 [R] Prévoir des principes de liaisons douces et des places

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
	[R] Incitation à la Production d'énergie de récupération [R] Adaptation et réduction des trajets liés à la collecte des déchets [R] Recyclage des matériaux de construction	de stationnement vélo au sein du site de projet [R] Développement d'une typologie des logements en fonction du profil des ménages. [R] Valorisation des principes bioclimatiques notamment en matière de luminosité et de lutte contre les îlots de chaleur [R] Optimisation des cycles des matériaux de construction

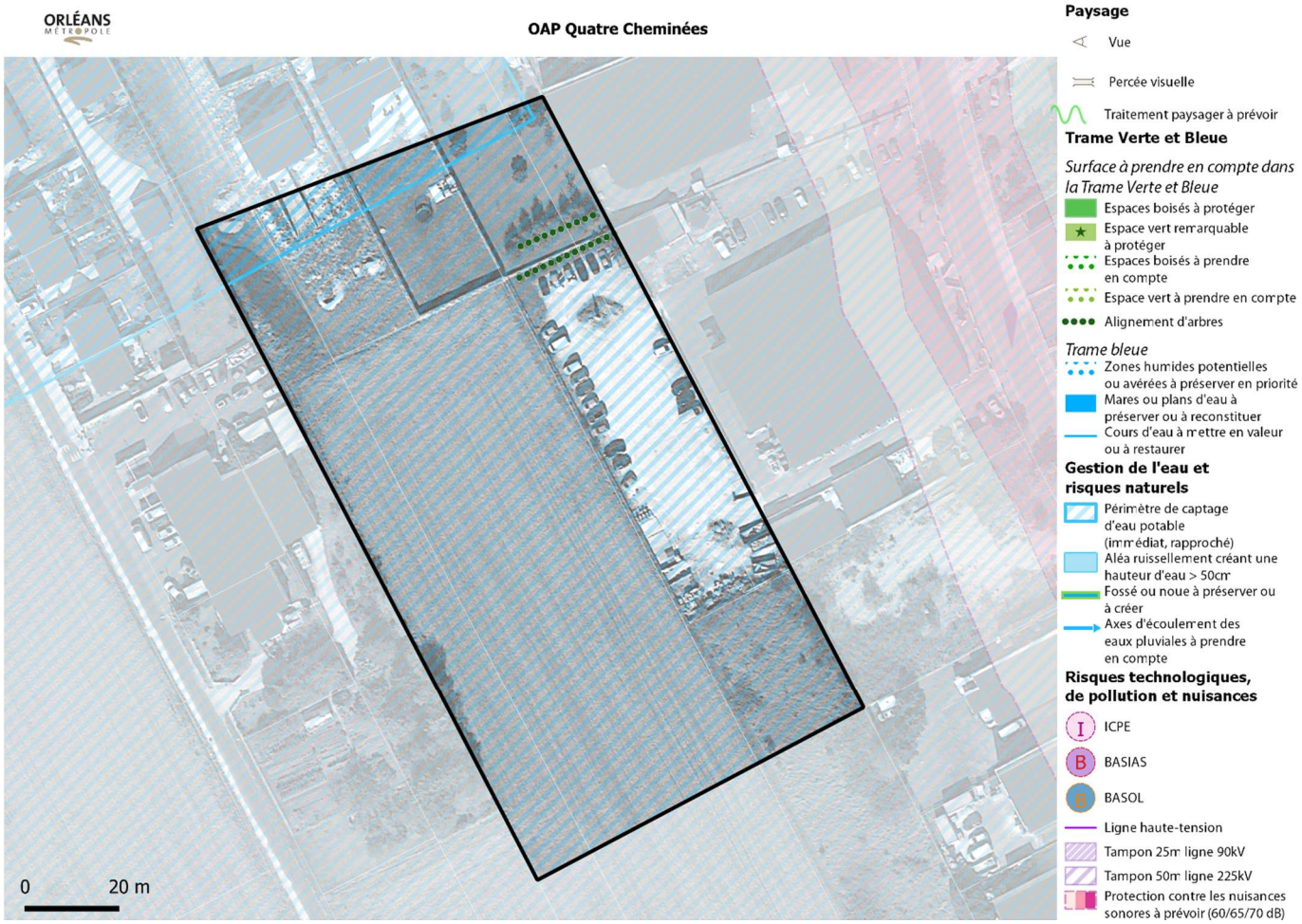

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Risques naturels et risques technologiques, pollutions, nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Actuellement le site est couvert par des terres agricoles et de petits boisements, identifiés comme structurants et à donner à voir. **Enjeux :** Des boisements structurants à donner à voir. L'enjeu est l'insertion du nouveau bâti au sein du quartier existant.	**Etat initial** : Le site est au sein d'un corridor écologique multi trame et une partie est un réservoir de milieux ouverts et de milieux boisés. **Enjeux :** Préserver les corridors, les réservoirs, les habitats naturels et les espèces.	**Etat initial** : Le site est exposé aux remontées de nappe (inondations de cave, de fiabilité moyenne). Proximité du site avec un axe routier à l'origine de pollutions atmosphériques et de nuisances sonores (exposition néanmoins faible - 55db-60db). **Enjeux :** Adapter l'OAP aux risques inondation par remontée de nappe. Préserver le site des nuisances sonore et pollutions atmosphériques.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [-] Accroissement du risque de nouvelles formes urbaines en discordance avec l'existant en lien avec l'augmentation de 6m à l'égout à 10m au faîtage. **Mesures :** [R] Encadrement des formes urbaines en cohérence avec le patrimoine bâti	**Incidences** : [-] Potentielle perturbation d'habitats naturels ou d'espèces par des constructions dans les aires d'influences des réservoirs écologiques [-]Potentielle imperméabilisation d'espaces relais pouvant constituer des mailles de la trame verte en milieu urbain **Mesures :** [E] Prise en compte des aires d'influences écologiques du territoire [R] Mise en place d'espaces végétalisés en bordure de réservoirs écologiques [C] Végétalisation de nouvelles constructions et nouveaux aménagements s'inscrivant dans des continuités écologiques	**Incidences :** [-] Potentielle augmentation potentielle du nombre d'habitants et d'usagers exposés au risque d'inondation par remontée de nappe en lien avec l'évolution de la programmation prévue (130 à 140 logements). [-] Réduction de l'exposition de certains usagers aux nuisances sonores et pollutions atmosphériques en lien avec le déplacement de l'équipement public vers le cœur du secteur, mais potentielle exposition des habitants des futurs logements le long de la rue de la Vallée, et en lien avec l'évolution de la programmation prévue (130 à 140 logements). **Mesures :** [E] Prise en compte des risques mouvements de terrain dans les choix de développement urbain et des usages (Annexe 1). [R] Réduction des pollutions via l'implantation de nature en ville et développement des transports en commun et des mobilités douces [R] Maîtrise des émissions de GES dans les processus de construction

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Une qualité de la ressource en eau du Loiret écologique et chimique moyenne. Des besoins en assainissement assuré par la STEP de la Chapelle-Saint-Mesmin (marge résiduelle de plus de 50%). Le site fait partie d'un secteur vulnérable aux pollutions de nitrates, issus de l'agriculture. **Enjeux :** Assurer l'apport d'eau potable pour les populations et le traitement de leurs eaux usées. Une ressource en eau à préserver. Une attention particulière sur la ressource face au changement climatique.	**Etat initial** : / **Enjeux :** Assurer la collecte, le traitement des déchets des nouveaux habitants.	**Etat initial** : Des itinéraires cyclables desservant le site permettant de réduire le recours à la voiture individuelle. **Enjeux :** Des émissions de gaz à effet de serre sur le site à réduire. Des alternatives à l'usage de la voiture individuelle à développer. Une résilience face au changement climatique à accroître. Un gisement solaire à valoriser.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [-] Potentielle augmentation de la consommation en eau potable en lien avec l'évolution de la programmation prévue (130 à 140 logements). [-] Augmentation des besoins de collecte et équipement pour le traitement des eaux usées en lien avec l'évolution de la programmation prévue (130 à 140 logements). **Mesures :** [R] Gestion des eaux de pluie en faveur des économies d'eau et limitation des transferts de pollution	**Incidences :** [-] Potentielle augmentation de la production de déchets en lien avec l'évolution de la programmation prévue (130 à 140 logements). **Mesures :** [R] Installation de dispositifs de stockage adaptés pour favoriser le tri sélectif [R] Incitation au Recyclage des matériaux et déchets végétaux [R] Incitation à la Production d'énergie de récupération [R] Adaptation et réduction des trajets liés à la collecte des déchets [R] Recyclage des matériaux de construction	**Incidences :** [-] Potentielle augmentation de la consommation énergétique en lien avec l'évolution de la programmation prévue (130 à 140 logements). **Mesures :** [R] Développement d'une typologie des logements en fonction du profil des ménages. [R] Augmentation de la part des modes actifs et doux [R] Valorisation des principes bioclimatiques notamment en matière de luminosité et de lutte contre les îlots de chaleur [C] Amélioration de la performance énergétique du parc immobilier existant

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Risques naturels et risques technologiques, pollutions, nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Le site est constitué d'un tissu hétérogène constitué d'espaces bâtis au sein d'espaces boisés. Une mare est identifiée au Sud-Ouest du périmètre. Des epsaces libres accueillant de la végétation sont présents, sans protection particulière mais contribuant à la qualité du cadre du site. **Enjeux :** Un traitement paysager à travailler avec attention Des espaces boisés et végétalisés à préserver	**Etat initial** : L'OAP ne se trouve pas dans un réservoir ou dans une réserve de biodiversité. Toutefois il est concerné par des epsaces boisés à protéger de la sous-trame boisée de la trame verte. **Enjeux :** Des milieux ouverts et boisés à préserver	**Etat initial** : L'OAP des Quatre Cheminées est sur une zone à fort aléa de retrait/gonflement des argiles. Le risque de ruissellement est très fort sur cette zone, des précautions lors de la construction sont donc à adoptées. La zone est dans la zone tampon d'une infrastructure classé de catégorie 2 (avenue Charles De Gaulle). Des niveaux sonores liés aux principaux axes routiers sont présents à proximité de l'OAP. Des enjeux de réduction des nuisances sonores sont donc présents sur cette zone. **Enjeux :** Des risques naturels à anticiper. Des nuisances sonores et des pollutions atmosphériques à prendre en compte
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [-] Création de nouveaux paysages et de nouvelles architectures en lien avec de nouvelles formes urbaines en discordance / mauvaise insertion et avec la suppression de la protection patrimoniale sur le bâtiment au Sud. [-] Artificialisation d'espaces agricoles, naturels, et forestiers liés aux développements urbains (équipement public) [+] Amélioration du traitement paysager par la création de nouvelles franges urbaines [+] Valorisation d'une vue paysagère sur le Château et conservation de l'allée du Château **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Paysage et OAP Patrimoine permettent de garantir la prise en compte des qualités architecturales, environnementales, urbaines et paysagères des espaces en continuité	**Incidences** : [-] Potentielle destruction et/ou perturbation d'espaces boisés présents sur le site en lien avec le réaménagement su secteur [-] Potentielle fragmentation par des nouvelles constructions et ou infrastructures [-] Suppression d'espaces de nature en ville dans le cadre de nouvelles constructions **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Trame Verte et Bleue assurent le développement de la biodiversité sur le territoire d'Orléans Métropole et sa prise en compte dans les projets. [E] Maintien de l'espace boisé	**Incidences :** [-] Une imperméabilisation des sols à l'origine de phénomènes de ruissellements des eaux pluviales [-] Augmentation potentielle d'habitants et usagers exposés au retrait/gonflement des argiles (mouvement de terrain) [-] Augmentation potentielle du nombre d'usagers exposés aux risques et nuisances (sonores, pollutions atmosphériques liés aux axes de déplacement et l'augmentation de la fréquence du site. **Mesures :** [A] Les dispositions de l'OAP Risques naturels et santé urbaine permettant la prise en compte des risques et nuisances systématiquement [R] intégrer des mesures spécifiques face au retrait-gonflement des argiles et aux cavités souterraines (adaptations des modalités de constructions, études de géotechniques)

Paysage	TVB	Risques naturels et risques technologiques, pollutions, nuisances
[E] Maintien de franges boisées existantes [R] Encadrement des formes urbaines en cohérence avec le patrimoine bâti		

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Le service d'eau potable sur Orléans est assuré par Orléans Métropole. 54,5m³/habitant est le ratio d'eau consommée par les habitants du territoire d'Orléans Métropole. Le rendement du réseau est de 87,58% L'état écologique de l'eau est moyen ; l'état physico-chimique globalement moyen ; l'état chimique est bon ; les états quantitatif et chimique des masses d'eau souterraines sont bons. **Enjeux :** Un apport d'eau potable pour les populations et le traitement de leurs eaux usées à assurer. Une ressource en eau à préserver et dont la qualité est à améliorer.	**Etat initial** : La collecte et le traitement des déchets sont assurés par Orléans Métropole. **Enjeux :** Une collecte, un traitement des déchets des nouveaux habitants à garantir.	**Etat initial :** La consommation d'énergie par habitant sur le territoire d'Orléans Métropole est estimée à 21,4MWh. Un faible potentiel géothermique, estimé entre 10 et 20GWh. Une qualité de l'air moyenne sur la commune et le site de projet en lien avec l'avenue Charles De Gaulle au Sud. 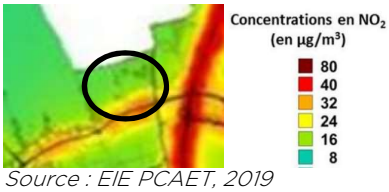 *Source : EIE PCAET, 2019* **Enjeux :** Des consommations énergétiques à maîtriser, voire réduire.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [-] Augmentation de la consommation en eau potable en lien avec l'augmentation des capacités d'accueil. [-] Augmentation des besoins de collecte et équipement pour le traitement des eaux usées **Mesures :** [R] Un principe de zéro rejet afin de réutiliser les eaux et réduire les consommations	**Incidences :** [-] Augmentation de la production de déchets en lien avec l'arrivée d'une nouvelle population **Mesures :** [R] Aires de compostages à prévoir permettant d'améliorer les objectifs de gestion des déchets [R] Installation de dispositifs de stockage adaptés pour favoriser le tri sélectif [R] Incitation au Recyclage des matériaux et déchets végétaux	**Incidences :** [-] Augmentation de la consommation énergétique liée aux nouvelles constructions et aux nouveaux usagers **Mesures :** [R] Mise en place des actions du PCAET (2019) [R] Réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES en lien avec l'application de la RT 2020

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
	[R] Incitation à la Production d'énergie de récupération [R] Adaptation et réduction des trajets liés à la collecte des déchets [R] Recyclage des matériaux de construction	[R] Prévoir des principes de liaisons douces et des places de stationnement vélo au sein du site de projet [R] Développement d'une typologie des logements en fonction du profil des ménages. [R] Valorisation des principes bioclimatiques notamment en matière de luminosité et de lutte contre les îlots de chaleur [R] Optimisation des cycles des matériaux de construction

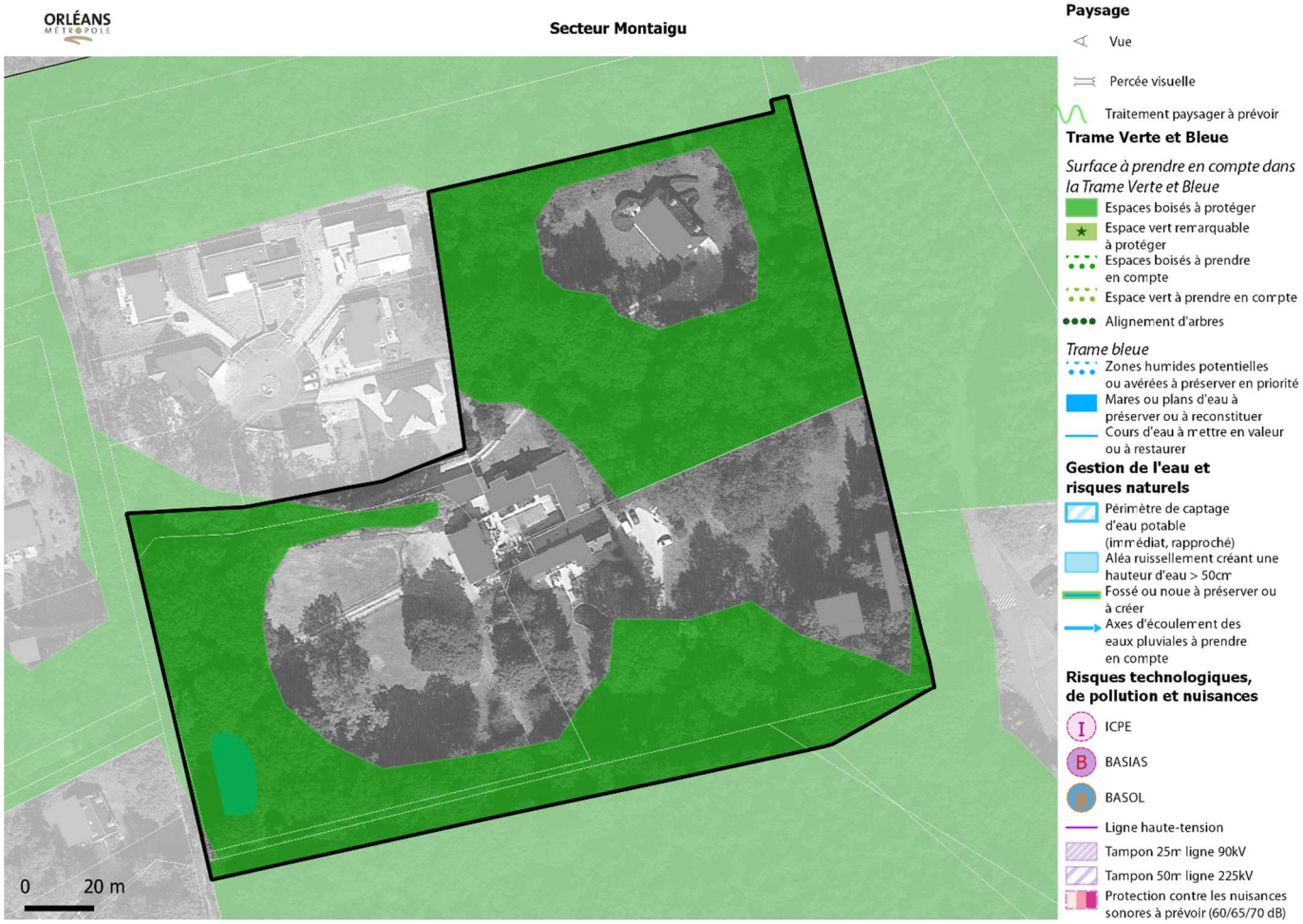

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Risques naturels et risques technologiques, pollutions, nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Activité de maraîchage, petites parcelles agricoles et serres. **Enjeux :** Des transitions paysagères à assurer	**Etat initial** : Le sites est limitrophe avec des espaces verts à prendre en compte, composante de la sous-trame des milieux ouverts. **Enjeux :** Des transitions et espaces relais à ménager	**Etat initial** : La commune et le site d'OAP sont concerné par un risque inondation par débordement de la Loire (PPRi, TRI). Toutefois, la commune est globalement protégée (digues). **Enjeux :** Un risque inondation à prendre en compte.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [-] Artificialisation d'espaces agricoles [+] Maintien d'une activité agricole et de productions maraîchères **Mesures :** [R] Des franges paysagères à prévoir pour améliorer les transitions	**Incidences** : *Aucune incidence majeure pressentie* **Mesures :** [R] Des franges paysagères à prévoir pour améliorer la perméabilité avec les milieux naturels voisins	**Incidences :** *Aucune incidence pressentie* **Mesures : /**

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Le site se situe au sein d'un périmètre de captage des eaux potables. L'état écologique de l'eau est moyen ; l'état physico-chimique globalement moyen ; l'état chimique est bon ; les états quantitatif et chimique des masses d'eau souterraines sont bons. **Enjeux :** Une ressource en eau à préserver et dont la qualité est à améliorer.	**Etat initial** : La collecte et le traitement des déchets sont assurés par Orléans Métropole. **Enjeux :** Des déchets liés aux travaux de construction et réaménagement à anticiper.	**Etat initial** : L'agriculture représente une faible part des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre du territoire. En revanche, le transport routier représente 25% des consommations en énergie. **Enjeux :** Une maîtrise des consommations énergétiques agricoles à poursuivre et celles des transports à réduire.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [-] Potentielle contamination des eaux potables par des pollutions diffuses ou accidentelles en lien avec la phase de chantier **Mesures :** [R] Des mesures de prévention de risques de pollutions des eaux à prévoir	**Incidences :** [-] Augmentation de la production de déchets en lien avec les chantiers de construction et réaménagement **Mesures :** [R] Favoriser le recours à des matériaux issus de filières durables	**Incidences :** [+] Développement d'activités en circuits court [+] Potentielle réduction des émissions de gaz à effet de serre liées au transport de marchandises **Mesures : /**

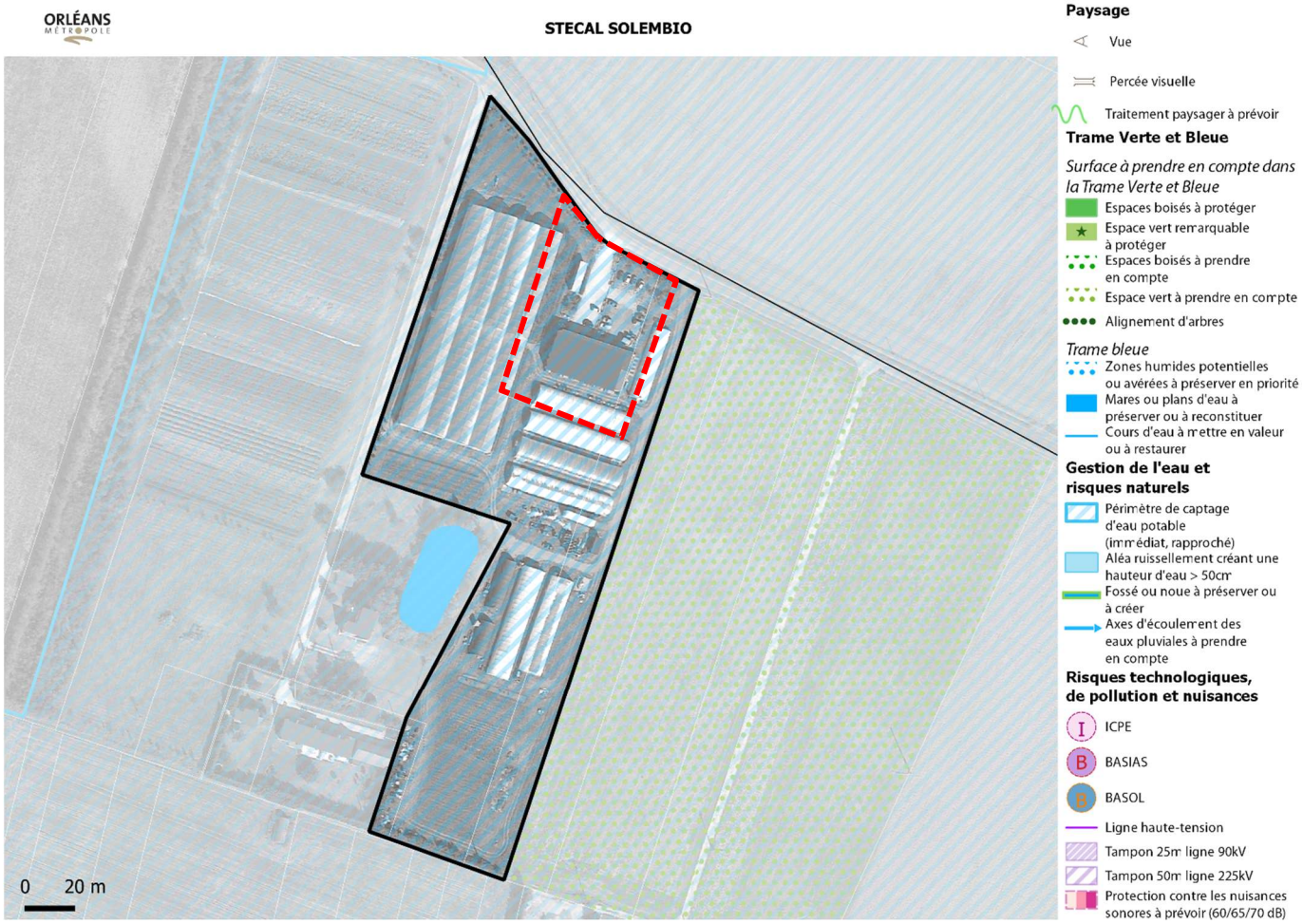
ORLÉANS MÉTROPOLE
STECAL SOLEMBIO
0 20 m
Paysage
Vue
Percée visuelle
Traitement paysager à prévoir
Trame Verte et Bleue
Surface à prendre en compte dans la Trame Verte et Bleue
Espaces boisés à protéger
Espace vert remarquable à protéger
Espaces boisés à prendre en compte
Espace vert à prendre en compte
Alignement d'arbres
Trame bleue
Zones humides potentielles ou avérées à préserver en priorité
Mares ou plans d'eau à préserver ou à reconstituer
Cours d'eau à mettre en valeur ou à restaurer
Gestion de l'eau et risques naturels
Périmètre de captage d'eau potable (immédiat, rapproché)
Aléa ruissellement créant une hauteur d'eau > 50cm
Fossé ou noue à préserver ou à créer
Axes d'écoulement des eaux pluviales à prendre en compte
Risques technologiques, de pollution et nuisances
ICPE
BASIAS
BASOL
Ligne haute-tension
Tampon 25m ligne 90kV
Tampon 50m ligne 225kV
Protection contre les nuisances sonores à prévoir (60/65/70 dB)

Etat initial de l'environnement et enjeux

Paysage	TVB	Risques naturels et risques technologiques, pollutions, nuisances
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Le site accueille une déchetterie et le site Végé'tri. Le site est visible depuis l'espace public. **Enjeux :** Des transitions paysagères à améliorer. Une artificialisation et imperméabilisation d'espaces à optimiser.	**Etat initial** : Le site est bordé boisements de feuillus, de petite taille, à l'Ouest et au Sud. **Enjeux :** Des espaces de lisière et des habitats de la sous-trame boisées à préserver.	**Etat initial** : Le site est indirectement concerné par des remontées de nappe dans la mesure ou l'aléa l'entoure, sans le concerner directement. Le site est concerné par un aléa fort du retrait-gonflement des argiles. **Enjeux :** Une exposition au risques naturels avérés ou potentiels à prendre en compte.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [+] L'évolution permettra de mieux encadre l'insertion du site dans son environnement proche. **Mesures :** [R] Des franges paysagères à prévoir pour améliorer les transitions	**Incidences** : [=] L'évolution ne devrait pas entraîner d'incidences significatives dans la mesure où le site est déjà occupé par un équipement de traitement des déchets. **Mesures :** [R] Des franges paysagères à prévoir pour améliorer la perméabilité avec les milieux naturels voisins	**Incidences :** [=] L'évolution ne devrait pas entraîner davantage de nuisances dans la mesure où le site apparait d'ores et déjà isolé **Mesures : /**

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux	Etat initial et enjeux
Etat initial : Le site se situe au sein d'un périmètre de protection de captage d'eau potable. **Enjeux :**	**Etat initial** : La collecte et le traitement des déchets sont assurés par Orléans Métropole. **Enjeux :** Des déchets liés aux travaux de construction et réaménagement à anticiper.	**Etat initial** : L'agriculture représente une faible part des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre du territoire. En revanche, le transport routier représente 25% des consommations en énergie. **Enjeux :** Une maîtrise des consommations énergétiques agricoles à poursuivre et celles des transports à réduire.
Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures	Incidences pressenties/ Mesures
Incidences : [-] Des pollutions potentielles, diffuses ou accidentelles de la ressource en eau **Mesures :**	**Incidences :** [+] L'évolution contribue à développer la valorisation des biodéchets sur le territoire **Mesures : /**	**Incidences :** [+] L'évolution contribue à développer la valorisation des biodéchets sur le territoire, contribuant à une réduction des besoins en sources d'énergies fossiles.

Ressource en eau	Matériaux et déchets	Transition énergétique
[R] Des mesures de prévention de risques de pollutions des eaux à prévoir		Mesures : /